

Le Monde

JEUDI 14 JUIN 2018
74^e ANNÉE - N° 22836
2,60 € - FRANCE MÉTROPOLITAINE
WWW.LEMONDE.FR -
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

« Aquarius » : tensions en France et en Europe

► Le sort de l'*Aquarius*, ce navire rejeté par l'Italie avec 629 migrants à bord, a créé une onde de choc à travers l'Union et dans la politique française

► A l'Assemblée nationale, la passivité de M. Macron et du gouvernement est dénoncée par l'opposition, mais aussi par des députés de la majorité

► Le chef de l'Etat a critiqué « une forme de cynisme » de l'Italie. Rome a rejeté « les leçons hypocrites » de Paris et convoqué l'ambassadeur de France

► Josep Borrell, le ministre des affaires étrangères espagnol, dont le pays accueillera les réfugiés, appelle l'UE à sortir de la « politique de l'autruche »

► La chancelière Angela Merkel et son ministre de l'intérieur s'opposent sur la politique migratoire de l'Allemagne

PAGES 6-7 ET DÉBATS - PAGE 19

Privatisations

Aéroports de Paris, Française des jeux et Engie bientôt cédés

Après avoir hésité plusieurs semaines, l'exécutif a tranché. Il lance une vague de privatisations et va se désengager de ces trois groupes

CAHIER ÉCO - PAGE 5

Télécoms

Les géants AT&T et Time Warner vont pouvoir fusionner

Mardi 12 juin, les autorités antitrust américaines, qui contestaient ce rapprochement, ont été déboutées. Un camouflet pour l'administration Trump

CAHIER ÉCO - PAGE 3

RUSSIE 2018

LA FOLIE DU FOOT, LA RAISON DE POUTINE

► La Coupe du monde de football débute jeudi 14 juin, en Russie

► Le président russe entend tirer profit de l'organisation de cet événement planétaire

► L'équipe de France rêve d'un deuxième titre, vingt ans après sa victoire de 1998

CAHIER SPÉCIAL



Budget

La suppression de l'« exit tax » plus coûteuse que prévu

Bercy a admis que ce dispositif de lutte contre l'exil fiscal pourrait grever les finances publiques de 6 milliards au lieu de 2,5

PAGE 11

Santé

Le « reste à charge zéro » élargi aux lunettes et aux prothèses auditives

Le chef de l'Etat devait annoncer, mercredi, la mise en place, d'ici au 1^{er} janvier 2021, d'offres de lunettes, prothèses dentaires et auditives pour lesquelles les patients n'auront rien à déboursier

PAGE 8

Politique

Emmanuel Macron et Philippe de Villiers, amis de bocage

PAGE 9

Royaume-Uni

Brexit : May fait des concessions aux députés pro-européens

PAGE 4

Paris

En conflit avec Bolloré, Hidalgo menace d'arrêter Autolib'

PAGE 10

Corée du Nord

Après le sommet Kim-Trump, un accueil prudent

AU LENDEMAIN de sa rencontre avec le dirigeant nord-coréen en vue de la dénucléarisation de la péninsule, le président américain a vanté les résultats et son art de mener des « deals ». Ses alliés dans la région se montrent plus prudents. Le Japon regrette d'avoir été marginalisé dans ce dossier. Si la Corée du Sud se félicite de cette rencontre, Séoul s'inquiète de l'abandon des manœuvres militaires conjointes avec les Etats-Unis.

INTERNATIONAL - PAGES 2-3
DÉBATS - PAGE 18
CHRONIQUE - PAGE 21

ÉDITORIAL

UNE DÉTENTE TRÈS ALÉATOIRE

PAGE 21



Regarder la musique

mezzo

Berliner Philharmoniker
Sir Simon Rattle

2 concerts en direct depuis Berlin
20 juin à 20h les adieux à la Philharmonie
24 juin à 20h15 à la Waldbühne avec Magdalena Kožená

Disponible chez CANAL SFR free

APRÈS LE SOMMET DE SINGAPOUR

Nucléaire : la diplomatie à géométrie variable de Trump

La faiblesse des exigences du président américain sur la Corée du Nord contraste avec son rejet de l'accord, âprement négocié, sur le nucléaire iranien

SINGAPOUR - envoyé spécial

En un peu plus d'un mois, Donald Trump a pris deux décisions lourdes de sens pour les Etats-Unis en matière de lutte contre la prolifération nucléaire. Le 8 mai, il a retiré son pays d'un accord multilatéral négocié par son prédécesseur, le démocrate Barack Obama, conclu en juillet 2015 au terme de longues années de tractations pour empêcher l'Iran d'obtenir l'arme atomique. Mardi 12 juin, à Singapour, il a conclu une rencontre historique amorcée trois mois plus tôt avec le dictateur nord-coréen, Kim Jong-un, par la signature d'un document dont la brièveté a surpris la plupart des spécialistes d'une technologie militaire que Pyongyang assure désormais maîtriser, tout comme celle des missiles.

Le contraste ne se limite pas au fond. La rupture avec l'Iran a été accompagnée par une dénonciation des atteintes aux droits humains dont Téhéran se rendrait coupable, selon un président des Etats-Unis pourtant généralement discret sur le sujet. La rencontre du 12 juin s'est conclue par une longue conférence de presse de M. Trump, au cours de laquelle il a loué son interlocuteur, alors qu'il dénonçait voici un an « un régime brutal ».

« Il est très talentueux », a-t-il assuré, jugeant que « très peu de gens », à l'âge de Kim Jong-un, auraient été capables « de prendre en charge une situation comme il l'a fait, et de la gérer, en se montrant dur ». Interrogé sur le sort des prisonniers politiques nord-coréens, il s'est dit convaincu de la volonté de Kim Jong-un de « faire quelque chose », ajoutant que les victimes du régime comptaient parmi les « grands gagnants » du jour.

La déclaration commune de Singapour, étirée sur deux courtes pages, ne peut pas être plus éloignée des 159 du texte du compromis iranien de 2015, pourtant qualifié par M. Trump de « pire accord » jamais négocié par les Etats-Unis et auquel l'actuel locataire de la Maison Blanche a surtout reproché ce qu'il ne concernait pas, comme l'influence régionale de l'Iran ou ses capacités en matière balistique. Avant de se rendre à Singapour, Donald Trump avait assuré ne pas avoir besoin d'une préparation intensive. « C'est d'abord une question d'état d'esprit, de volonté de faire avancer les choses », avait-il expliqué le 7 juin.

RENVERSEMENT DE PERSPECTIVE

Il pouvait compter sur une équipe d'experts mise sur pied par le secrétaire d'Etat, Mike Pompeo, composée notamment d'un ancien responsable de la CIA à Séoul, Andrew Kim, et d'un ancien ambassadeur en Corée du Sud, Sung Kim. Mais le président des Etats-Unis a imposé un renversement de perspective réduisant leur apport : créer d'abord une relation personnelle avec son interlocuteur nord-coréen pour laisser ensuite les équipes des deux pays négocier les détails d'une « dénucléarisation » qui reste en l'état incantatoire et définie principalement selon les termes de Pyongyang. Tentant de définir une « doctrine Trump » en matière de politique internationale, le rédacteur en chef du magazine *The Atlantic*, Jeffrey Goldberg, s'est pour l'instant arrêté à une formule brutale suggérée par un membre de l'administration resté anonyme : « On est l'Amérique, bordel ! »

Fidèle à sa détestation de toute forme de diplomatie collégiale qui, selon lui, bride dangereusement la puissance américaine, Donald Trump a ainsi pris par surprise ses alliés



**TOUT EN ASSURANT
N'AVOIR RIEN
CONCÉDÉ, DONALD
TRUMP A TACITEMENT
RENONCÉ
À LA POLITIQUE
DE « PRESSION
MAXIMALE » AVEC
LA CORÉE DU NORD**

sud-coréens en évoquant mardi la fin des manœuvres militaires conjointes présentées comme « coûteuses » et désormais « inappropriées » et « provocatrices ». Il avait fait de même en balayant les objections de ses alliés européens sur l'Iran, désormais sommés de se ranger derrière Washington en dépit de leurs convictions s'agissant de l'efficacité de l'accord comme de leurs intérêts économiques.

Cette diplomatie non conventionnelle porte la marque de l'entrée en politique de Donald Trump, articulée autour de la stigmatisation des cadres de référence. Sa démarche a été consacrée, selon lui, par une victoire que bien peu de personnes avaient prédite. Elle continue d'alimenter un sentiment d'infaillibilité encore illustré mardi par les propos de Donald Trump sur sa capa-

acité à conclure des « deals ». « Je sais quand quelqu'un veut négocier, et je sais quand quelqu'un ne veut pas. Beaucoup de politiques n'ont pas ça. Ce n'est pas leur truc, mais c'est mon truc », a-t-il assuré.

Comme avec la sortie de l'accord iranien, la « nouvelle ère » évoquée à Singapour va désormais nourrir le récit de la présidence Trump, capable dans le premier cas comme dans le second de rompre avec un consensus présenté comme lenifiant, voire mortifère, pour tracer sa voie. Un récit assez peu éloigné du petit film montré mardi à Kim Jong-un, selon Donald Trump, sacrifiant aux canons les plus éculés de la propagande politique pour vanter les dividendes d'une dénucléarisation.

La rencontre du 12 juin ne permet pas seulement d'éviter le péril d'une escalade militaire et d'une frappe préventive américaine

Après le G7, union sacrée au Canada contre le président américain

Justin Trudeau se prépare « à tous les scénarios » pour répliquer à Donald Trump, après un sommet où ce dernier a brusqué ses alliés occidentaux

MONTRÉAL - correspondance

Il faut bien quelques satisfactions, ces temps-ci, au premier ministre canadien, Justin Trudeau. L'hôte, les 8 et 9 juin, d'un G7 difficile, attaqué avec virulence par Donald Trump, a savouré, à distance, de faire l'unanimité à Ottawa parmi les députés. Tous partis confondus, ils l'ont félicité, le 11 juin, d'avoir tenu tête au président américain. Les louanges ne se sont pas répétées le lendemain à la Chambre des communes, mais il a tout de même été applaudi quand il a « remercié les députés et les Canadiens qui ont fait preuve d'unité et de solidarité, au-delà des considérations partisans ».

Sur la scène politique, où son étoile pâlisait ces derniers mois,

le chef libéral a su redorer son image. Sa fermeté face aux prétentions protectionnistes américaines, appuyée par 70 % de Canadiens, selon un sondage d'avant le G7, est saluée même par ses adversaires conservateurs – d'Andrew Scheer, chef du principal parti d'opposition, à l'ex-premier ministre Stephen Harper et au nouveau premier ministre ontarien Doug Ford, dont la province ferait largement les frais d'une détérioration des relations commerciales. On est loin de l'élection de M. Trump qui avait enthousiasmé ces mêmes conservateurs.

« Le Trudeau nouveau est arrivé », estime Radio-Canada sur son site Internet, ajoutant que sa fermeté et les appuis reçus pourraient l'aider à se présenter

comme « le grand défenseur de son pays », ayant « retrouvé la cape de "capitaine Canada" qui avait si bien servi son père », l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

« Poursuivre le dialogue »

Mardi, le premier ministre canadien a fait preuve de prudence à propos de la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna), parlant de « discussions fort fructueuses » avec M. Trump au G7, en tête à tête, tout en rappelant la « position ferme » du Canada face aux concessions que demandent les Etats-Unis.

Pas question en tout cas de répondre du tac au tac à M. Trump, qui avertissait mardi que les propos de M. Trudeau (jugeant dimanche « insultants » les droits

de douane sur l'acier et l'aluminium canadiens) allaient lui coûter « cher ». Le président américain a répété que les Etats-Unis avaient « un très gros déficit commercial avec le Canada » et a fait planer la menace de taxer les produits laitiers canadiens.

« Nous devons rester calmes et poursuivre le dialogue, malgré le psychodrame », a cependant déclaré mardi le ministre des affaires étrangères canadienne, Chrystia Freeland, à la veille d'une visite à Washington, où elle tentera de rappeler à ses interlocuteurs l'importance de l'Aléna pour les Américains. Mme Freeland rencontrera des membres du Congrès et du comité des affaires étrangères du Sénat et, peut-être, le représentant américain au commerce, Ro-

bert Lighthizer, en plus de recevoir le prix de « diplomate de l'année » du magazine *Foreign Policy*.

Pour l'heure, l'équipe de M. Trudeau se prépare à « tous les scénarios » de réplique de la part de M. Trump, selon une source proche du premier ministre. Après l'Aléna, les importations de bois, d'acier et d'aluminium, c'est l'automobile et les produits laitiers qui aiguisent la colère de l'hôte de la Maison Blanche. Toutes les provinces canadiennes sont ou seront touchées par de nouvelles entraves au commerce transfrontalier, équivalant à 674 milliards de dollars canadiens (440 milliards d'euros) par an.

L'Ontario est particulièrement inquiet pour son industrie métallurgique et son secteur automo-

bile, fortement intégré à celui du Michigan voisin. Souffrant déjà des taxes sur le bois, le Québec vient de débloquer 100 millions de dollars pour aider ses PME de l'aluminium et de l'acier.

Les producteurs canadiens de lait sont aussi sur la défensive. Ils ont rencontré mardi M. Trudeau. Un échange durant lequel ils ont rappelé au premier ministre que le problème principal du secteur était la surproduction de lait des Etats-Unis. Le premier ministre québécois, Philippe Couillard, a affirmé de son côté que Washington n'a pas de leçons à donner en matière d'aide « massive », lui qui en accorde à « plusieurs secteurs de son agriculture dont le sucre, le tabac ou l'industrie laitière ». ■

ANNE PÉLOUAS



Donald Trump, au sommet de Singapour, mardi 12 juin.

WIN MCNAMEE/GETTY IMAGES/AFP

envisagée il y a quelques mois encore, le « processus » engagé pourrait également geler un dossier difficile pendant la durée du cycle électoral qui s'ouvrira après les élections de mi-mandat, en novembre.

« J'AI PEUT-ÊTRE TORT »

Au cours de sa conférence de presse, Donald Trump est revenu sur les transformations que le retrait américain de l'accord nucléaire iranien aurait d'ores et déjà entraînés au sein d'un régime iranien sur la défensive. Pour en tirer un bilan d'étape évidemment positif. Téhéran serait en effet déjà moins tenté, selon lui, d'étendre son influence « vers la Méditerranée » comme « en Syrie », même si cette conviction peut apparaître particulièrement optimiste.

Après l'incertitude ouverte avec l'Iran, cette assurance et cette confiance en soi revendiquées vont à nouveau être testées avec la Corée du Nord. Tout en assurant n'avoir rien concédé, sinon le bénéfice symbolique pour le dirigeant d'un Etat paria d'une rencontre avec l'homme le plus puissant du monde, Donald Trump a tacitement renoncé à la politique de « pression maximale » – même si les sanctions, dont l'efficacité dépend du bon vouloir de Pékin, restent officiellement en place. Il a remis l'arme rhétorique illustrée en 2017 par la menace de déchaîner « le feu et la fureur », tout en ouvrant la voie à une réduction de l'empreinte des forces américaines en Corée du Sud, une vieille revendication nord-coréenne.

Compte tenu des antécédents de la Corée du Nord en matière d'engagements de dénucléarisation, celui du 12 juin reste sujet à caution. Le « processus » peut en effet dériver vers un gel en l'état des capacités nucléaires nord-coréennes et viser leur gestion plutôt que leur élimination. Dans son style inimitable, Donald Trump a d'ailleurs envisagé, mi-ironique, mi-sérieux, l'hypothèse d'un échec. « J'ai peut-être tort. Je veux dire, j'aurai peut-être à me présenter devant vous dans six mois et dire, "J'avais tort". Je ne sais pas si je l'admettrai jamais, mais je trouverai bien une sorte d'excuse », a assuré dans une pirouette le président des États-Unis. ■

GILLES PARIS

Séoul décontenancé par l'arrêt des manœuvres conjointes

La Corée du Sud n'avait pas été prévenue de l'annonce de Trump

L'annonce par le président des États-Unis, Donald Trump, de son intention de supprimer les exercices militaires organisés par l'armée américaine avec les troupes sud-coréennes a déconcerté toute la région, à commencer par les premiers intéressés. Le commandement des forces armées américaines en Corée a dit dans un communiqué « ne pas avoir reçu de nouvelles lignes directrices sur l'exécution ou la cessation des exercices d'entraînement », dont le prochain exercice, Ulchi-Freedom Guardian, organisé d'ordinaire au mois d'août.

Si cet engagement se concrétise, M. Trump aura cédé sur l'une des principales demandes de Pyongyang. La mesure permettra de rassurer le Nord sur la réalité des intentions du président américain, qui en prend note : Kim Jong-un a déclaré qu'il était « urgent » pour la Corée du Nord et les États-Unis de cesser « les actions militaires agaçantes et hostiles ». De son côté, Pyongyang n'a plus effectué de tirs de missiles balistiques depuis le 28 novembre 2017.

L'agence de presse KCNA soulignait, mercredi 13 juin, que Donald Trump avait « compris » la demande de la Corée du Nord en abandonnant ces manœuvres militaires. La République populaire démocratique de Corée les voit comme la répétition d'une possible invasion des États-Unis pour faire tomber le régime. Le président américain a considéré qu'il relevait du bon sens de ne plus faire de démonstration de force contre un pays dont il se rapproche, qualifiant les exercices de « provocateurs ». Ses détracteurs ne manqueront pas de souligner qu'il n'a pas obtenu de nouvelle contrepartie de la Corée du Nord en échange de ce renoncement.

Le locataire de la Maison Blanche n'a par ailleurs pas jugé nécessaire de prévenir le gouvernement sud-coréen des concessions qu'il s'appropriait à faire. « A l'heure actuelle, il faut distinguer le sens exact et l'intention des commentaires du président Trump », a

LE PRÉSIDENT SUD-CORÉEN, MOON JAE-IN, A RENDU HOMMAGE À M. KIM ET M. TRUMP POUR « LEUR COURAGE ET LEUR DÉTERMINATION »

réagi dans la précipitation le ministre de la défense sud-coréen, et ce alors que M. Trump avait échangé la veille par téléphone avec son homologue sud-coréen, Moon Jae-in. La Maison Blanche, siége de la présidence à Séoul, a confié à l'agence Associated Press faire l'exégèse des déclarations de M. Trump pour comprendre.

Solution du « gel pour gel »

Ce dernier a rompu avec les éléments de langage habituels qui présentent les exercices comme de nature défensive, routiniers, et nécessaires pour maintenir un niveau de préparation suffisant entre les deux alliés dans une zone de tensions. « C'est quelque chose que [les Nord-Coréens] ont beaucoup apprécié (...). Alors que nous négocions un accord très complet, je pense qu'il est inapproprié de prendre part à des jeux de guerre », a-t-il lancé en conférence de presse, à l'issue de sa rencontre avec le dictateur. Il contredit ainsi l'engagement pris par son secrétaire à la défense, James Mattis, de maintenir les troupes prêtes au combat.

M. Trump a surtout utilisé l'argument financier. « Nous économiserons une somme d'argent considérable », a-t-il ajouté, liant cette concession à une de ses promesses de campagne : réduire la voilure du coût des alliances des États-Unis. « Ces jeux de guerre sont très chers, nous avons payé en grande partie, nous envoyons des bombardiers de [la base militaire de] Guam », a constaté l'ex-homme d'affaires, qui a dit avoir découvert récemment que les avions américains faisaient six heures de vol depuis

l'île du Pacifique pour se rendre à ces entraînements.

Les moyens déployés illustrent la capacité de projection inégale des États-Unis, qui inquiète l'armée nord-coréenne et était une menace existentielle du point de vue du régime : bombardiers nucléaires, avions furtifs et porte-avions. En août 2017, les exercices avaient duré onze jours et impliqué 17 500 soldats américains et 50 000 Sud-Coréens.

La Corée du Sud et les États-Unis avaient accepté en début d'année de décaler d'un mois une autre série d'exercices, prévus entre les Jeux olympiques et paralympiques de Pyeongchang, pour ne pas risquer une escalade durant les festivités. Il avait fallu pour cela que la Maison Blanche insiste auprès de Washington, qui était encore à l'heure de la « pression maximale » sur Pyongyang.

Le président sud-coréen, Moon Jae-in, a préféré retenir que l'accord de Singapour « restera [it] dans l'Histoire comme un événement ayant mis fin à la guerre froide » et rendre hommage à Kim Jong-un et Donald Trump pour « leur courage et leur détermination ». M. Moon, partisan de l'apaisement, avait, dès son élection en mai 2017, tendu la main à M. Kim. Ces derniers mois, il semblait demander que ces exercices soient réduits ou que la communication autour des manœuvres soit limitée, pour ne pas donner à Pyongyang des raisons de monter au créneau. Mais Séoul insistait sur le fait qu'ils étaient maintenus.

Donald Trump se range derrière la solution proposée de longue date par la Chine, un « gel pour gel » des essais balistiques et nucléaires nord-coréens et des exercices américano-sud-coréens, que refusaient jusqu'à présent les États-Unis, considérant légitimes leurs opérations avec leur allié du Sud. Pékin voyait en ces manœuvres une source de tensions dans la péninsule et un rappel malvenu de l'omniprésence des États-Unis à sa périphérie. ■

HAROLD THIBAUT

Le Japon dépassé par le rapprochement Trump-Kim

Partisan de la ligne dure contre Pyongyang, le premier ministre, Shinzo Abe, se retrouve isolé

TOKYO - correspondant

Le Japon a été marginalisé dans le processus qui a conduit au sommet entre le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un et le président américain Donald Trump, à Singapour, mardi 12 juin. Directement concerné par toute évolution de la situation sur la péninsule coréenne de par sa proximité géographique, Tokyo semble avoir été pris de court, réagissant avec un temps de retard aux initiatives de Donald Trump.

Le premier ministre Shinzo Abe a salué le sommet comme un « premier pas », se félicitant que le président américain ait mentionné, au cours des entretiens, la question des Japonais enlevés par les agents nord-coréens dans les années 1970-1980. Il a également déclaré qu'il chercherait à établir un dialogue avec Pyongyang.

Le laconisme du premier ministre est symptomatique de la position inconfortable du Japon : quelles que soient les suites du processus de désescalade amorcé entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée (RPDC), Tokyo apparaît en retrait par rapport Pékin et à Séoul qui sont partie prenante dans le processus en cours.

A l'avant-garde des partisans de la « pression maximale » sur Pyongyang, M. Abe a tout d'abord salué, à

contre-cœur, le « courage » de M. Trump de rencontrer Kim Jong-un puis, à la suite de l'annonce de l'annulation du sommet, n'avait pas caché son soulagement... pour souhaiter, vingt-quatre heures plus tard, le succès de cette rencontre qui finalement aurait bien lieu.

Des volte-face révélatrices de l'impasse dans laquelle se trouve le Japon « Si Tokyo change de position en fonction des orientations américaines, il perdra toute crédibilité d'acteur dans la stabilisation de la région » écrivait le quotidien *Asahi Shimbun* avant le sommet de Singapour.

Sans avancée sur la question de l'arsenal nucléaire nord-coréen, les entretiens entre Kim Jong-un et Donald Trump suscitent des inquiétudes légitimes au Japon. D'autant que Kim Jong-un a annoncé être prêt à démanteler un site de missiles à longue portée, qui pourraient menacer les États-Unis, mais n'a fait aucune mention des engins à moyenne portée visant l'archipel qui sont la première préoccupation du Japon. L'arrêt des manœuvres militaires américano-sud-coréennes décidées par Donald Trump a aussi été un choc pour Tokyo : ces manœuvres conjointes, comme celles menées par l'armée japonaise et les troupes américaines basées au Japon, sont une démonstration de force accroissant la crédibilité

à l'engagement des États-Unis à défendre leurs alliés.

Par sa proximité géographique, le Japon est appelé à jouer un rôle dans toute reconfiguration du système de sécurité dans la région. Mais il a aussi des handicaps : une histoire – la colonisation de la péninsule de 1910 à 1945 – qui a laissé des blessures à vif, comme la question des « femmes de réconfort » coréennes contraintes à se prostituer pour l'armée impériale. Avec la RPDC, l'affaire des Japonais enlevés est devenue une entrave à tout dialogue entre Pyongyang et Tokyo. Jouant de l'émotion suscitée par cette question, M. Abe en a fait l'un de ses chevaux de bataille alors que Pyongyang la considère classée.

Manque d'initiative

Ces enlèvements sont dramatiques mais l'insistance de M. Abe à faire du règlement de cette question une priorité tend à isoler le Japon dans les négociations multilatérales avec la RPDC. Ce fut le cas lors des pourparlers à six (Chine, deux Corées, États-Unis, Japon et Russie) de 2003 à 2009 : ses partenaires avaient d'autres priorités.

L'évolution de la situation dans la péninsule invite le Japon à réfléchir à sa stratégie diplomatique. « La dénucléarisation de la RPDC prendra beaucoup de temps et le Japon doit en profiter pour renforcer sa coopération avec la

Chine et les États-Unis et ouvrir des canaux de communication avec Pyongyang », estime Hitoshi Tanaka, ex-vice-ministre des affaires étrangères.

Par son manque d'initiative, le Japon risque de perdre sur deux tableaux, diplomatique et sécuritaire : marginalisé dans la négociation de son allié américain, il peut devenir, en cas de regain de tension, la cible d'une attaque nord-coréenne, estime Yoichi Funabashi, président du think-tank Asia Pacific Initiative.

Le Japon n'est pas sans carte en main face à la RPDC : la normalisation des relations entre les deux pays s'accompagnera du versement d'une aide financière importante au titre de compensation pour la colonisation (comme ce fut le cas pour la Corée du Sud lors de l'établissement des relations diplomatiques en 1965).

Mais ce pactole risque de perdre une partie de son attrait pour Pyongyang si la détente se traduit par un afflux de capitaux chinois et sud-coréens. Or, le Japon doit « éviter que les deux Corées n'entrent davantage dans la sphère chinoise », fait valoir Narushige Michishita, de l'Institut national d'études politiques à Tokyo. Cela suppose que le gouvernement Abe se dégage d'un suivi des États-Unis qui, lorsque la cadence s'accélère, le conduit à l'immobilisme. ■

PHILIPPE PONS

La coalition saoudienne attaque Hodeïda, au Yémen

L'ONU craint un désastre humanitaire en cas de fermeture du port tenu par les houthistes

La coalition saoudienne en guerre au Yémen a débuté, mercredi 13 juin, son assaut contre les rebelles houthistes à Hodeïda, le principal port du pays. Les médias d'Etat saoudiens ont annoncé l'opération dans la nuit, et des vidéos montrant des mouvements de troupe limités ont circulé avant l'aube sur les réseaux sociaux. Cette offensive s'inscrit dans le cadre de l'intervention depuis mars 2015 d'une coalition menée par l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis contre des rebelles, soutenus par l'Iran, qui contrôlent une partie du pays, dont la capitale, Sanaa.

Les personnels étrangers des Nations unies ont quitté la ville avant l'expiration, mardi, d'un délai accordé par les Emirats arabes unis, qui coordonnent l'opération au nom de la coalition. L'ONU craint un désastre humanitaire, et rappelle que le Yémen dépend à 90 % de ses importations pour son approvisionnement en nourriture, en essence et en médicaments. L'assaut risque de fermer durablement le port, par où transitent environ 70 % de ces importations.

« Fenêtre d'opportunité »

Les Etats-Unis, alliés de la coalition, l'avaient dissuadée au printemps 2017 de mener un tel assaut, auquel la haute hiérarchie militaire américaine est hostile. Mais la coalition a vu s'ouvrir une nouvelle « fenêtre d'opportunité », après le retrait de Washington de l'accord sur le nucléaire iranien, le 8 mai. La coalition affirme que l'Iran livre des pièces de missiles balistiques aux rebelles par le port d'Hodeïda.

Lundi, le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, et le secrétaire à la défense, James Mattis, ont tous deux exprimé un soutien prudent, tout en affirmant que l'aide internationale devait continuer à arriver. Selon le *Wall Street Journal*, l'armée américaine assiste d'ores et déjà la coalition dans la préparation des cibles de ses raids aériens à Hodeïda. Les Emirats avaient enjoint à l'ONU, début juin, de négocier avec les houthistes leur retrait

de la ville portuaire, selon un officiel occidental. A Sanaa, la capitale yéménite, qu'ils occupent, l'envoyé de l'ONU, Martin Griffiths, aurait obtenu en fin de semaine dernière leur accord pour que le port soit placé sous l'autorité des Nations unies. Selon une source diplomatique yéménite, les houthistes seraient prêts à perdre les taxes importantes qu'ils y prélèvent à condition que la coalition n'en prenne pas le contrôle.

« Etrangler les houthistes »

« Hodeïda, c'est le cordon ombilical du Yémen. Les Emirats veulent étrangler les houthistes pour les forcer à se rendre. Ils ne veulent pas de négociations de paix sous l'égide de l'ONU », affirme cet officiel occidental. M. Griffiths devait présenter, le 18 juin, un nouveau plan de paix avant une conférence humanitaire prévue à Paris, fin juin. Mardi, le président français, Emmanuel Macron, s'est entretenu par téléphone avec le régent des Emirats, Mohammed Ben Zayed, appelant à la retenue et à la protection des civils. Abou Dhabi affirme vouloir forcer les houthistes à s'asseoir à la table des négociations.

Les forces de la coalition – peu nombreuses au sol, avec 2 000 hommes au maximum, selon un observateur militaire – ont progressé rapidement, en mai, sur la côte de la mer Rouge depuis la région de Moka. Elles se trouvaient à une dizaine de kilomètres de l'aéroport d'Hodeïda depuis dix jours. Ce sont des milices locales de la plaine côtière de la Tihama, des groupes issus du sud du Yémen et une brigade dirigée par Tarek Saleh, neveu de l'ancien président yéménite, Ali Abdallah Saleh. Son oncle, qui tenait Sanaa depuis septembre 2014 aux côtés des houthistes, s'était retourné contre ses anciens alliés avant d'être assassiné près de la capitale en décembre 2017. Les Emirats ont renforcé leur base voisine d'Assab, en Erythrée, et déployé des forces à l'arrière. Mais ils ont affirmé que seuls leurs alliés yéménites étaient voués à prendre la ville. ■

LOUIS IMBERT

Brexit : les élus pro-européens font céder Theresa May

Les députés pourront empêcher la première ministre britannique de signer un accord de retrait de l'UE qui n'aurait pas leur aval

LONDRES - correspondant

La démocratie parlementaire britannique sort raillaire du débat houleux qui a agité Westminster, mardi 12 juin après-midi, mais la première ministre s'en trouve affaiblie. Theresa May a éteint in extremis les feux de la rébellion de députés conservateurs, mais elle leur a apparemment cédé : le Parlement pourrait avoir son mot à dire, à l'automne, dans l'accord sur le Brexit entre Londres et les Vingt-Sept. Celle qui menaçait, il y a quelques mois, de claquer la porte des négociations de Bruxelles si elle n'obtenait pas satisfaction – en répétant que « pas d'accord du tout vaut mieux qu'un mauvais accord » –, se verra privée de ce chantage ultime si elle tient les promesses faites mardi soir aux rebelles pour retenir leur bras.

Le rapport de force, qui tournait déjà largement à l'avantage de l'Union européenne (UE) dans la négociation, se trouverait alors encore renforcé. Mais les députés britanniques ont sans doute évité le pire : un défaut d'accord (« no deal ») qui, en entourant le pays de barrières douanières, provoquerait une catastrophe économique pour Londres mais aussi, dans une moindre mesure, pour le continent.

Michel Barnier, le chef des négociateurs du Brexit pour l'UE, sait désormais que les députés britanniques, conscients de ce possible cataclysme, ne le laisseront pas survenir. Si M^{me} May parvient à un accord qui déplaît à la majorité des députés, ou si elle était tentée par le chantage au « no deal », ce sont eux, majoritairement pro-européens, qui prendraient la main cet automne, si leur victoire de mardi à Westminster se confirme.

Tout serait alors possible : contraindre la première ministre à retourner à la table des négociations, déclencher un nouveau ré-

férendum sur l'accord de départ lui-même, voire renverser M^{me} May et provoquer de nouvelles élections. En dehors de telles hypothèses extrêmes, le rapport de force construit avec succès par les députés pro-européens conduit M^{me} May à abandonner le Brexit dur qu'elle défendait, pour une formule nettement plus conciliante avec Bruxelles.

Formellement, la première ministre a sauvé les meubles : aucun des amendements à sa loi sur le retrait de l'UE, destinés à modérer les effets du Brexit et à renforcer le pouvoir du Parlement, n'a trouvé de majorité. Mais, en fin d'après-midi, après un débat électrique, l'amendement le plus corrosif pour le gouvernement était sur le point d'être approuvé par les députés. Downing Street a alors dû promettre in extremis d'en reprendre le contenu à son compte dans le projet de loi lors de la prochaine navette à la Chambre des lords. La quinzaine de députés conservateurs « rebelles » qui s'approprièrent à l'approuver ont alors accepté de voter contre ou de s'abstenir. Le gouvernement a promis de « dialoguer » avec eux pour rédiger un nouvel amendement, déposé dans quelques jours chez les Lords.

L'« amendement 19 » rédigé par Douglas Hogg, un Lord conservateur, dit vicomte Hailsham, prévoyait de donner au Parlement un « vote significatif » (« meaningful vote »). Il s'agit d'empêcher

Le rapport de force construit par les députés pro-UE conduit Theresa May à abandonner le Brexit dur qu'elle défendait

Theresa May de signer un accord de retrait de l'UE qui n'aurait pas l'aval des députés. Faute d'un accord accepté par les élus avant le 30 novembre, il prévoit que le gouvernement devrait suivre les consignes données par le Parlement. « Une absurdité constitutionnelle qui substituerait le Parlement au gouvernement », a tonné Vernon Bogdanor, sommité du droit constitutionnel. *Dans toute notre histoire, jamais le Parlement n'a négocié un traité !*

« Argument ridicule »

Autre sommité en matière juridique, Dominic Grieve, député conservateur et ancien procureur général du Royaume-Uni, champion des droits du Parlement sur le Brexit, a pourtant défendu vigoureusement l'« absurdité » lors du débat de mardi. L'énergie qu'il déploie avec la plus extrême des civilités depuis des mois commence à emporter des adhésions inattendues. Mardi matin, quelques heures avant l'ouverture du débat parlementaire, Phillip Lee, le secrétaire d'Etat à la justice, a secoué le monde politique en annonçant qu'il démissionnait de son poste afin de pouvoir voter en faveur de l'amendement Grieve, contre le gouvernement.

« Je veux pouvoir regarder mes enfants dans les yeux » à propos du Brexit, a-t-il expliqué dans une longue lettre d'explication où il exprimait sa crainte que M^{me} May mène le pays « sur un chemin que l'évidence et un examen rationnel permettent de qualifier de dangereux ». Estimant que « les habitants, l'économie et la culture » de sa circonscription vont pâtir du Brexit et que l'autoritarisme de M^{me} May « contrevient au principe de la souveraineté parlementaire », ce médecin de 47 ans, député de Bracknell, à l'ouest de Londres, prône un second référendum sur le futur accord avec l'UE.

Son geste semble avoir donné du courage à d'autres élus, et le

Si les députés n'approuvent pas l'accord négocié par M^{me} May avec Bruxelles, ils prendront la barre

Telegraph a prédit d'autres démissions du gouvernement, convainquant probablement Theresa May d'accepter des concessions. La nature du compromis était tout sauf claire, mardi soir, mais l'idée semble désormais sur la table : si les députés n'approuvent pas l'accord négocié par M^{me} May avec Bruxelles, ils prendront la barre.

Les anti-UE ont immédiatement dénoncé ce scénario, qui relève pour eux de l'anathème et du subterfuge destinés à saper l'autorité de Theresa May et à trahir le Brexit. Affaiblir M^{me} May ? « C'est un argument ridicule. Cela supposerait que sur le continent, ils ne sont pas au courant que notre gouvernement est divisé ! », a ironisé Kenneth Clarke, vétéran des Tories et europhile passionné, déclenchant les rires des députés. « Je suis un peu fatigué de ces collègues députés qui me confient dans les couloirs le désespoir sur le Brexit qu'ils n'osent pas exprimer publiquement », a lancé, quant à elle, Anna Soubry, courageuse « rebelle » conservatrice.

Cette exaspération de certains députés sur l'impasse du Brexit a commencé à se faire entendre mardi. En paraissant leur céder, le gouvernement leur a épargné l'embarras d'une collision ouverte avec l'opposition. Mais M^{me} May s'est surtout évité l'humiliation d'une défaite cinglante en pleine négociation avec Bruxelles. ■

PHILIPPE BERNARD

Athènes et Skopje s'entendent sur le nom de « République de Macédoine du Nord »

Alexis Tsipras et Zoran Zaev devront convaincre leurs Parlements et l'opinion publique

ATHÈNES - correspondance

Nous nous sommes mis d'accord pour changer le nom du pays en République de Macédoine du Nord [« Severna Makedonija »], a annoncé solennellement le premier ministre grec, Alexis Tsipras, mardi 12 juin. Il s'était auparavant entretenu par téléphone avec son homologue, Zoran Zaev, afin de peaufiner l'accord qui devrait être signé, d'après la presse grecque, ce week-end au lac Prespa, à la frontière entre les deux pays.

Un quart de siècle après l'éclatement de la Yougoslavie et l'indépendance du petit pays des Balkans, Athènes autorise enfin Skopje à porter le nom de « Macédoine » avec une référence géographique. « C'est un bon accord, qui couvre toutes les conditions posées par la Grèce », a assuré Alexis Tsipras. Le texte précise l'existence d'une « langue macédonienne », mais d'origine slave, il permet l'utilisation de l'expression « citoyen macédonien du Nord » sur les passeports, mais en ne faisant aucune référence à Alexandre le Grand.

« Dans l'accord, nos voisins du Nord ne peuvent revendiquer, ni maintenant ni dans le futur, l'héritage culturel de la Macédoine antique grecque », s'est félicité Alexis Tsipras. Ce dernier fait face, depuis le début des négociations, à une opposition virulente d'une frange de la population, qui s'est mobilisée en masse en février et, de façon moins importante, la semaine dernière. « Le plus important reste que nos voisins ont accepté de faire une réforme constitutionnelle en enlevant toute revendication territoriale », a ajouté M. Tsipras.

Ratifier l'accord trouvé

Athènes comme Skopje voulaient résoudre ce conflit avant le sommet européen du 28 juin et le sommet de l'OTAN prévu les 11 et 12 juillet, où il sera question de l'adhésion de la « République de Macédoine du Nord » à ces deux organisations internationales. Jusqu'à présent, Athènes bloquait ces processus. Mais encore faut-il maintenant qu'Athènes et Skopje convainquent leurs Parlements respectifs de ratifier l'accord trouvé. Mardi matin, avant

même l'annonce officielle du nom trouvé par les deux parties, l'allié gouvernemental d'Alexis Tsipras, Panos Kammenos, ministre de la défense grec et chef de file des Grecs indépendants (nationalistes), avait déclaré « s'opposer à cet accord » et avait appelé son camp à voter contre. L'opposition de droite, Nouvelle Démocratie, a dénoncé un « mauvais accord ». Tsipras pourra tout de même compter sur les voix de députés de centre gauche pour obtenir une majorité.

Pour le premier ministre macédonien, Zoran Zaev, la tâche est

« Nos voisins ont accepté de faire une réforme constitutionnelle en enlevant toute revendication territoriale »

ALEXIS TSIPRAS
premier ministre grec

plus difficile. Il ne détient pas au Parlement la majorité de deux tiers requis pour faire adopter la réforme de la Constitution. Le président et l'opposition de droite sont farouchement contre. Surtout, Zoran Zaev doit consulter ses concitoyens sur cet accord lors d'un référendum, à l'automne.

« La Grèce peut devenir un leader dans les Balkans, apporter une stabilité dans une région déchirée par les nationalismes pendant des années, nous sommes des acteurs du changement et pouvons être fiers », a expliqué M. Tsipras, mardi soir.

« Je n'ai aucun doute que cet accord va ouvrir une période de relations renforcées entre les deux pays et entre leurs peuples », a déclaré l'émissaire des Nations unies sur cette question, Matthew Nimetz. Les représentants de l'OTAN et de l'UE se sont réjouis de l'accord, à l'image du président du Conseil européen, Donald Tusk, qui a tweeté : « Mes sincères félicitations aux premiers ministres Alexis Tsipras et Zoran Zaev. Je croise les doigts. Grâce à vous l'impossible devient possible. » – (Intérim.) ■



Paralysé, le Nicaragua s'enfonce dans la violence

Les grèves et les barrages se multiplient, tandis que la répression du régime d'Ortega a fait près de 150 morts

REPORTAGE

MANAGUA (NICARAGUA) -
envoyé spécial

Des mortiers artisanaux dans les mains, les étudiants de l'Université autonome du Nicaragua montent la garde derrière d'imposantes barricades. « La nuit, les policiers et les troupes de choc tirent sur nous au fusil-mitrailleur », dénonce l'un d'eux, le visage masqué par un foulard. Depuis le 19 avril, les étudiants exigent le départ du président, Daniel Ortega. Parti de Managua, la capitale, leur mouvement de contestation a gagné toutes les franges de la population à travers ce petit pays d'Amérique centrale. L'état se resserre sur l'ancien guérillero sandiniste, devenu un dirigeant autoritaire qui s'accroche au pouvoir, menant une répression féroce qui a fait près de 150 morts.

Mardi 12 juin, une grève générale de vingt-quatre heures a été annoncée pour jeudi par l'Alliance nationale pour la justice et la démocratie, composée depuis la mi-mai de représentants des étudiants, des patrons, des paysans et de la société civile. Quelques heures plus tôt, la presse révélait que M. Ortega a proposé au gouvernement américain des élections anticipées, à condition de rester au pouvoir d'ici là. « Pas question, lance Medardo Mairena, représentant les paysans au sein de l'Alliance nationale. Nous exigeons d'abord sa démission, car il continue de nous tuer. »

« Ni pardon ni oubli »

Même détermination chez Edwin Carache, 27 ans, porte-parole de la coordination universitaire : « Le président est allé trop loin. Nous réclamons son départ, un gouvernement transitoire, des élections anticipées et que les crimes soient jugés. » Occupée durant 52 jours, son Université polytechnique (Upoli) de Managua a été abandonnée, samedi 9 juin. « Des infiltrés, liés aux autorités, cherchaient à décrédibiliser notre mouvement pacifique », soupire Edwin. Les étudiants se sont repliés dans les autres facs barricadées.

Un vent d'insurrection souffle sur Managua, où les panneaux à l'effigie de M. Ortega et de Rosario Murillo, son épouse et vice-présidente, sont déchirés ou tagués : « Assassins », « Ni pardon ni oubli, justice ! », « Qu'ils partent ! »... Le drapeau bleu et blanc du Nicaragua flotte au vent. « C'est devenu l'emblème de la révolte, remplaçant celui rouge et noir du Front sandiniste de libération nationale [FSLN], le parti du président », explique une commerçante.

Paradoxalement, M. Ortega a été un des leaders du FSLN qui ont mis fin, en 1979, à quarante-trois ans de dictature de la famille Somoza. Les manifestants accusent le héros révolutionnaire, au pouvoir de 1979 à 1990 et sans interruption depuis 2007, d'être devenu, à son



tour, un dictateur. « Il a confisqué tous les pouvoirs et réprime les contestataires, peste un mécanicien dans son atelier au centre-ville. On se taisait par crainte des représailles. C'est fini ! »

A un carrefour, au sud de la ville, des croix blanches rappellent que la contestation a débuté, le 18 avril, non loin de là, après la répression d'une marche contre une réforme des retraites, retirée depuis. Le lendemain, des étudiants ont protesté, avant d'être pris pour cible par la police anti-émeute et les escouades des jeunes sandinistes. Bilan : trois morts. Les manifestants se sont réfugiés dans la cathédrale. « Seul le dialogue peut mettre fin à ce bain de sang », assure Silvio Baez, évêque auxiliaire de Managua.

L'épiscopat s'est posé en médiateur. Les évêques ont créé l'Alliance nationale pour la justice et la démocratie, invitant les représentants de la société civile à négocier avec le gouvernement. Engagé le 16 mai, le dialogue a été interrompu par l'épiscopat, après la plus sanglante répression depuis le début de la crise.

Le 30 mai, jour de la Fête des mères, des centaines de milliers de Nicaraguayens défilaient à Managua et ailleurs, en hommage aux mères des étudiants tués. Des groupes de choc ont ouvert le feu, faisant au moins 15 morts et 200 blessés. Pourtant, la Conférence épiscopale a rencontré, jeudi 7 juin, M. Ortega pour une reprise du dialogue. Mais l'intéressé n'a pas répondu aux évêques, s'adressant plutôt à des interlocuteurs américains. « Ortega joue un double jeu pervers, dénonce Azahalea Solis, militante féministe qui participait aux négociations interrompues. D'un côté, il appelle à la paix. De l'autre, il poursuit la répression. »

A côté de la cathédrale à l'architecture dépouillée, les opposants ont monté un centre de collecte. « Ces vivres et médicaments vont à Masaya », explique une volontaire de 52 ans. Située à 32 km au sud-est de Managua, cette petite ville est devenue l'épicentre de la rébellion avec plus de 200 barricades. Chaque nuit, ce haut lieu de la révolution de 1979 se transforme en champ de bataille meurtrier. « On a créé des groupes d'autodéfense, car Ortega veut nous exterminer », explique un chef de secteur, une barre de fer à la main.

Partout dans le pays, la population a monté des barrages sur la plupart des axes routiers. « Ils sont attaqués par des paramilitaires à bord de camionnettes », dénonce M. Mairena. Toutes les entrées de la capitale sont bloquées. Pour le célèbre écrivain Sergio Ramirez, vice-président (1985-1990) du régime sandiniste, avant de s'y opposer : « La violence d'Ortega révèle sa faiblesse. Il a perdu ses symboles, la rue et beaucoup de soutiens. » Les généraux ont annoncé que l'armée ne prendrait pas parti dans la crise, alors que le principal syndicat patronal, le Conseil supérieur des entreprises privées (Cosep), ancien pilier du régime, a rompu avec le gouvernement.

« Exécutions extrajudiciaires »

M. Ortega, qui a déclaré qu'il resterait au pouvoir, dénonce une « conspiration » de l'opposition. Il nie l'existence de groupes de répression gouvernementaux, alors que la Commission interaméri-

« Ortega joue un double jeu pervers. D'un côté, il appelle à la paix. De l'autre, il poursuit la répression »

AZAHALEA SOLIS
militante féministe

caine des droits de l'homme (CIDH) s'est alarmée des « exécutions extrajudiciaires » et du recours à des francs-tireurs.

Marlin Sierra, directrice du Centre nicaraguayen des droits de l'homme (Cenidh), confirme que « les turbas [escouades gouvernementales] existent. Ils sont composés de jeunes sandinistes, de policiers en civil et de délinquants libérés. » Lundi 11 juin, le Cenidh comptabilisait 148 morts, 1300 blessés

et des dizaines de disparus. La psychose règne dans les rues de la capitale, désertées à la nuit tombée.

Mais la grève générale, prévue jeudi, suscite des inquiétudes. « Si cette mesure extrême devait se prolonger, elle affecterait d'abord les plus démunis », prévient Jose Adan Aguerri, président du Cosep, membre de l'Alliance nationale, qui appelle M. Ortega au dialogue. Le Nicaragua est le deuxième pays le plus pauvre du continent, après Haïti.

Les pertes s'élèvent déjà à plus de 600 millions de dollars (510 millions d'euros), selon la Fondation pour le développement économique. « Ortega est têtue, avertit Carlos Tünnermann, un ex-ministre de l'éducation, critique envers le régime. Il jouera le rapport de force jusqu'au bout. » Derrière les barricades et les barrages, les opposants assurent qu'ils n'abandonneront pas la lutte, « même si cela doit encore coûter des vies ». ■

FRÉDÉRIC SALIBA

LE CONTEXTE

VIOLATIONS

Sous la pression de l'Union européenne, des Etats-Unis et du Vatican, qui ont condamné la répression, Daniel Ortega a accepté une prochaine visite d'experts de la Commission interaméricaine des droits de l'homme pour enquêter sur les « graves violations des droits de l'homme ». Mardi 5 juin, l'Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains a adopté une déclaration de « soutien au peuple nicaraguayen », appelant au dialogue. « Cette déclaration ne mentionne pas nommément le gouvernement, note Carlos Tünnermann, ex-ministre de l'éducation et ambassadeur à Washington de 1979 à 1990, qui a pris ses distances avec le régime. C'est la résistance pacifique qui fera partir Ortega. »

WWW.VALENTINO.COM

KAIA GERBER
23 FEVRIER 2018
VILLA ALDOBRANDINI



VALENTINO

SUÈDE

Le Français au cœur du scandale du Nobel sera jugé pour viol

Jean-Claude Arnault, un Français accusé, en pleine affaire #metoo, par plusieurs femmes, d'avoir agressé celles-ci en usant de son influence sur la scène culturelle suédoise, sera jugé pour viol, a annoncé le parquet de Stockholm, mardi 12 juin. Marié à une membre de l'Académie suédoise qui décerne le prix Nobel de littérature, il est accusé d'avoir violé une femme à deux reprises, à Stockholm, en 2011. Le scandale a conduit au report du Nobel de littérature 2018. - (AFP)

ESPAGNE

Le beau-frère du roi condamné pour corruption

Iñaki Urdangarin, le beau-frère du roi d'Espagne, Felipe VI, a été condamné en appel, mardi 12 juin, par le Tribunal suprême à cinq ans et dix mois de prison pour corruption. Marié à l'infante Cristina, sœur cadette du roi, il a été déclaré coupable d'avoir détourné, entre 2004 et 2006, des subventions attribuées à une fondation à but non lucratif, qu'il présidait, appelée « Noos ». Cet ancien médaillé olympique de handball pourrait être incarcéré dans les jours à venir. - (AFP)

Le sort des migrants de l'« Aquarius » divise la majorité

Emmanuel Macron, qui a dénoncé, mardi, le « cynisme » de l'Italie, s'est vu reprocher une réaction trop tardive par une partie des députés de La République en marche

Une nouvelle fois, c'est sur l'épineux dossier des migrants que se déchire la majorité. Mardi 12 juin, plusieurs députés de La République en marche (LRM) ont dénoncé la politique migratoire du gouvernement, en regrettant la réaction tardive de la France sur le sort de l'*Aquarius*, un navire d'assistance humanitaire obligé de faire des ronds dans l'eau en Méditerranée depuis deux jours, en quête d'un port où déposer les 629 migrants qu'il a sauvés de la noyade au large de la Libye, au cours du week-end.

« Le silence de la France sur ce sujet a été honteux. C'est la politique de l'autruche, alors que le gouvernement devrait dire : "Accueillons-les !" Le droit européen n'est pas supérieur au droit humain ! », s'est écriée, mardi après-midi à l'Assemblée nationale, la députée LRM de la Manche Sonia Krimi, qui s'était déjà distinguée en s'opposant au ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, lors de l'examen de la loi asile et immigration.

L'élue de la Manche ne cachait pas sa colère après avoir tenté – sans succès – de faire-valoir sa position lors de la réunion hebdomadaire des députés macronistes, le matin même. Après que sa collègue de Paris, Anne-Christine Lang, a exigé que le groupe majoritaire définisse « une position commune » sur l'*Aquarius*, Sonia Krimi a voulu prendre la parole, mais a été coupée par le vice-président du groupe LRM, Gilles Le Gendre, selon différents témoins. Ce dernier, qui présidait la réunion en l'absence du patron du groupe, Richard Ferrand, l'a invitée à différer son intervention, en lui promettant de revenir sur ce sujet brûlant en fin de réunion. Jugant « inadmissible » de n'avoir pas pu défendre sa position, la députée a quitté la réunion avant son terme, suivie,

par solidarité, par six autres députés. Ce coup de sang illustre le malaise grandissant chez une partie des élus du parti présidentiel, qui estiment que la France a été la grande absente de ce délicat feuilleton, en ne proposant pas d'ouvrir ses ports pour accueillir les migrants refusés par l'Italie.

« La façon dont le gouvernement répond aux interpellations sur l'*Aquarius*, en ignorant la proposition corse et en étant dans une approche technique, alors que plus de 600 personnes sont en détresse dans la Méditerranée, ce n'est pas digne », déplore le député LRM François-Michel Lambert, en référence à la proposition des dirigeants nationalistes corses de recevoir le navire, comme l'Espagne, après le refus de l'Italie et de Malte. Comme lui, une dizaine d'élus de la majorité – tels Brigitte Bourguignon, Hugues Renson ou Eric Bothorel – ont regretté le manque de réactivité de Paris.

« Concours des belles âmes »

« Il aurait été du devoir de la France de proposer d'accueillir les quelque 600 hommes, femmes et enfants en danger », a ainsi jugé le député LRM Saïd Ahamada, sur Twitter, tandis que son collègue de Haute-Garonne, Sébastien Nadot, a dénoncé une « France paralysée dans sa solidarité ». Deux autres, Guillaume Gouffier-Cha et Fiona Lazaara, ont même adressé une lettre à Emmanuel Macron pour souligner que « la France ne peut rester silencieuse devant [ce] drame humain ». Comme un air de déjà-vu... En avril, la question migratoire avait déjà divisé les « marcheurs », lorsque quinze députés macronistes n'avaient pas voté le projet de loi asile et immigration.

Visiblement remonté, Richard Ferrand a tenté de recadrer ses troupes en dénonçant une « compétition démagogique », lors d'une

prise de parole à l'issue des questions au gouvernement. Avant de poursuivre : « Mon Dieu, ce n'est pas un problème politique, c'est un problème d'humanité. Il est inutile de rivaliser de sottises en disant la France ceci, la France cela ! » « Le but n'est pas de faire le concours des belles âmes, abonde la porte-parole des députés LRM, Aurore Bergé. La question est de savoir comment trouver une solution diplomatique pour résoudre la question des flux migratoires sur le long terme. »

Après un silence assourdissant de presque deux jours, l'exécutif a tenté, lui aussi, de reprendre la main, conscient de l'incendie qui commençait à s'étendre dans sa majorité. A l'issue du conseil des ministres, décalé à mardi 12 juin pour cause de déplacement de M. Macron à Montpellier puis en Vendée mercredi, Benjamin Griveaux a tenté de convaincre que « la France n'est pas restée inactive ces vingt-quatre dernières heures », précisant que le chef de l'Etat s'était entretenu avec la Commission européenne dès lundi après-midi et qu'il comptait appeler, mardi, les chefs de gouvernement italien, espagnol et maltais.

Selon le porte-parole du gouvernement, Emmanuel Macron a aussi mis en cause la position de Rome lors du conseil des ministres, fustigeant « une forme de cynisme » et « une part d'irresponsabilité » du nouveau gouvernement populiste italien, qui a dans un premier temps accepté que l'*Aquarius* rentre dans ses eaux nationales, avant de finalement lui interdire l'accès à ses côtes. Une accusation très mal reçue de l'autre côté des Alpes. « L'Italie ne peut accepter de leçons hypocrites de pays ayant préféré détourner la tête en matière d'immigration », a indiqué la présidence du Conseil dans une note qui a filtré dans la presse mardi soir.

« Nous sommes évidemment prêts à aider les autorités espagnoles pour accueillir et analyser la situation des personnes » sauvées par l'*Aquarius* et qui pourraient bénéficier du statut de réfugié, s'est également défendu Edouard Philippe, mardi après-midi à l'Assemblée nationale, lors des questions au gouvernement. Mais pas question de changer de position sur le fond. « Il n'y a pas l'espoir d'une solution nationale à ce problème, elle ne peut être qu'euro-péenne », a ainsi rappelé le premier ministre face aux accusations d'absence de réponse de la France.

Pour l'exécutif, réagir à chaud au coup de force italien aurait été mettre le doigt dans un engrenage difficilement maîtrisable. « La solution espagnole n'est pas viable à terme : à chaque fois que l'Italie va dire non à un bateau, on va attendre qu'un autre pays européen lève

LE PRÉSIDENT DU GROUPE LRM À L'ASSEMBLÉE, RICHARD FERRAND, A RECADRÉ SES TROUPES EN ÉVOQUANT UNE « COMPÉTITION DÉMAGOGIQUE »

la main ? », met en garde un proche du chef de l'Etat. Mais le premier ministre l'a reconnu : trouver un accord avec les autres pays de l'Union sur la protection des migrants sera difficile. « Ne nous payons pas de mots, tous les pays européens ne veulent pas d'une solution collective », a-t-il concédé.

En attendant, l'opposition compte bien profiter de la valse-

hésitation de l'exécutif. « Aucun port français, ni Corse, ni Nice, ni Marseille, ne doit accueillir l'*Aquarius*, a ainsi lancé le député LR des Alpes-Maritimes, Eric Ciotti, sur CNews. L'*Aquarius*, il a une destination toute trouvée, il faut qu'il retourne vers les côtes libyennes. » « La réaction de Salvini est salubre. (...) Il faut qu'ils retournent d'où ils viennent », a abondé Marine Le Pen sur Twitter.

Ian Brossat, le chef de file des communistes pour les élections européennes de 2019, a quant à lui reproché à la France de n'avoir « rien dit sur le sort des réfugiés de l'*Aquarius* ». « Pas un mot de Gérard Collomb, pas une parole d'Emmanuel Macron, a-t-il écrit sur Twitter. A l'image de la politique du gouvernement sur le sujet. Le néant et l'irresponsabilité. » Le débat est loin d'être terminé. ■

ALEXANDRE LEMARÉ
ET CÉDRIC PIETRALUNGA

Crise diplomatique entre Paris et le nouveau gouvernement italien

L'Italie, ulcérée par les déclarations de M. Macron, estime que la France a constamment manqué de solidarité dans la crise migratoire

ROME - correspondant

Non, monsieur le président, les autres peuvent nous donner des leçons, mais pas vous. Réagissant à chaud, sur sa page Facebook, aux déclarations virulentes de l'Elysée, deux jours après la décision italienne de fermer l'accès de ses ports à l'*Aquarius* et aux 629 migrants qu'il a secourus en mer, le journaliste vedette de la télévision berlusconienne Enrico Mentana n'a fait que résumer un agacement partagé par l'immense majorité de l'opinion italienne.

En dénonçant la « part de cynisme » et l'« irresponsabilité » de l'attitude du gouvernement de Giuseppe Conte, Emmanuel Macron a réveillé le souvenir des inci-

dents qui ont émaillé les mois passés. Par la suite, le rappel au droit international du premier ministre, Edouard Philippe, et plus encore la réaction du porte-parole d'En marche!, Gabriel Attal, jugeant l'attitude italienne « à vomir », ont provoqué une avalanche de réactions courroucées et même à la convocation, mercredi 13 juin, de l'ambassadeur de France au ministère des affaires étrangères.

« Leçons hypocrites »

Le communiqué publié par le Palais Chigi, le siège du premier ministre, dans l'après-midi de mardi, était déjà d'une vigueur inhabituelle : « Les déclarations venant de France autour du cas de l'*Aquarius* sont surprenantes et témoignent d'un grave manque d'informations

sur ce qui se passe. L'Italie ne peut pas accepter les leçons hypocrites de pays qui, en termes de migrations, ont toujours préféré tourner le dos à leurs partenaires. » La même note poursuit : « Nous avons reçu un geste inédit de solidarité de la part de l'Espagne. Ce même geste n'est pas arrivé de la France, qui de plus a adopté à maintes reprises des politiques bien plus rigides et cyniques en termes d'accueil. » Plusieurs proches du président du conseil, Giuseppe Conte, ont même laissé entendre, auprès de médias italiens, que l'annulation de la visite en France du chef du gouvernement italien, vendredi, était envisagée. « Le pays le plus en tort par rapport à nous, c'est la France, qui n'a pris jusqu'à présent que 640 migrants quand

elle s'était engagée pour 9 610 personnes », a asséné le ministre de l'intérieur, Matteo Salvini.

« C'est l'hypocrisie de Macron qui est à vomir », a estimé Giorgia Meloni, la dirigeante des postfascistes de Fratelli d'Italia. Dans le chœur de réactions indignées émanant de la grande majorité des responsables politiques italiens, revenait sans cesse le rappel d'un souvenir récent : celui de l'incident frontalier de Bardonecchia, fin mars. En pénétrant dans des locaux de cette petite gare piémontaise, pour effectuer une analyse d'urine sur un ressortissant nigérian accusé de trafic de stupéfiants, des douaniers français avaient alors déclenché une véritable tempête diplomatique entre les deux pays, le ministère des affaires étrangères du

gouvernement Gentiloni convoquant déjà l'ambassadeur de France à Rome pour explications. Une procédure très inhabituelle qui traduisait la colère contre l'attitude des forces de l'ordre françaises dans les zones frontalières, de Vintimille aux cols alpins.

Bonnes paroles

Depuis la fermeture progressive des frontières entre les deux pays, en 2014, l'immense majorité des Italiens ont l'impression que l'Italie a été abandonnée par ses partenaires européens. Un sentiment qui a culminé à l'été 2017, quand, au plus fort de la crise migratoire (plus de 100 000 personnes secourues de janvier à juillet), le ministre de l'intérieur, Marco Minniti, avait demandé un geste de solida-

rité, menaçant lui aussi de fermer ses ports aux bateaux des ONG humanitaires. A l'époque, l'Italie ne s'était attirée en retour que quelques bonnes paroles.

Depuis, l'intensité du flux d'arrivées s'est considérablement affaiblie (80 % d'arrivées en moins depuis le début de l'année 2018), par l'effet d'accords très controversés entre l'Italie et diverses autorités locales libyennes. Mais le Parti démocrate (centre gauche), au pouvoir depuis 2013, a essuyé une cuisante défaite électorale, et son incapacité à obtenir une aide concrète par la voie du dialogue n'est pas pour rien dans l'arrivée au pouvoir de partis extrémistes, qui, désormais, entendent bien faire entendre leur différence. ■

JÉRÔME GAUTHERET





Des migrants à bord du bateau des garde-côtes italiens accostent le long de l'« Aquarius », le 12 juin. KENNY KARPOV/AP

Voulu par l'UE, le principe « pays tiers sûr » est jugé inconstitutionnel par le Conseil d'Etat

Le renvoi hors d'Europe des demandeurs d'asile ne peut se faire sans examen du dossier par l'Ofpra

Toucher au droit d'asile, c'est s'attaquer à « l'identité constitutionnelle de la France ». Le 16 mai, lorsque l'assemblée générale du Conseil d'Etat a adopté un « avis portant sur l'application de la notion de "pays tiers sûr" », elle voulait rappeler le pays de la Déclaration des droits de l'homme à ses valeurs. Cette analyse, que *Le Monde* s'est procurée, pourrait aussi influencer sur la position de l'Union européenne sur la question migratoire.

En précisant que notre Constitution interdit de bouter un demandeur d'asile vers un pays tiers jugé « sûr » sans avoir au préalable étudié son dossier sur le fond, les sept pages signées de la main du conseiller d'Etat Patrick Stefanini (ancien directeur de campagne de François Fillon lors de la présidentielle de 2017) pourraient infléchir le cours de l'histoire de l'Europe. Pour contrer une opposition interne entre les pays du Nord et ceux du Sud, confrontés aux arrivées de migrants, l'Europe voulait en effet tenter avec son nouveau règlement de décentrer le poids de l'accueil à une ceinture de pays riverains – Turquie, Maroc, Algérie, Tunisie... et peut-être un jour la Libye.

Mais la France ne pourra pas appliquer ce règlement, sauf à risquer l'inconstitutionnalité, dit le Conseil d'Etat, saisi par Matignon. L'avis le précise clairement en

rappelant qu'« un règlement européen qui imposerait à la France, et plus précisément à l'Ofpra [Office français de protection des réfugiés et apatrides], de rejeter comme irrecevable une demande d'asile au motif qu'un pays peut être regardé comme un pays tiers sûr pour le demandeur (...) ne serait pas conforme au quatrième alinéa du préambule de la Constitution de 1946, auquel renvoie la Constitution de 1958 ».

Cet alinéa rappelle que « tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République ». S'il ne couvre a priori que l'asile dit « constitutionnel », celui dû aux combattants de la liberté, l'analyse de M. Stefanini aura forcément un effet de contagion sur l'asile conventionnel (celui pour lequel n'est pas invoquée la Constitution, mais la Convention de Genève); d'autant qu'il existe un seul guichet à l'Ofpra.

La France partagée

Si ce règlement en préparation était adopté, tous les pays européens pourraient (ou devraient) renvoyer leurs demandeurs d'asile vers des Etats situés en dehors de l'Union européenne et désignés comme « sûrs », où ils solliciteraient un statut de réfugiés. L'Europe cherche en effet à imposer ses « pays tiers sûrs » pour refermer ses frontières, quitte à payer ses voisins

pour retenir les migrants. C'est aujourd'hui déjà le cas de la Turquie.

Depuis le 18 mars 2016, et la signature de l'accord UE-Turquie, le pays de Recep Tayyip Erdogan, érigé au rang de « pays tiers sûr », reprend les migrants passés en Europe depuis ses côtes. Si l'Allemagne a été l'artisan de cet accord, la France, elle, est restée partagée. Officiellement, elle n'avait pas de dogme clair en la matière et restait de ce fait perméable au souhait allemand de voir fleurir un peu partout des pays tiers sûrs, afin de limiter les arrivées.

Si des fonctionnaires du ministère de l'intérieur français ont été missionnés en Grèce pour gérer l'accord, l'Ofpra a refusé de participer à des examens de recevabilité fondés sur les pays tiers sûrs dans les îles grecques, et marqué sa réticence à l'égard d'un concept éloigné du droit d'asile.

En 2013, Paris n'avait d'ailleurs pas transposé la directive européenne, qui aurait institué ce concept dans le droit français. Or, en 2018, la situation est différente. Cette fois, la France n'aurait pas le choix de s'y soustraire comme il y a cinq ans, puisque le texte européen n'est plus une directive, mais un règlement communautaire. Or, ce format n'aura pas besoin d'être transposé dans le droit national. Il sera effectif dans tous les pays dès son adoption.

Ce sujet des pays tiers sûrs est revenu sur le devant de la scène à l'automne 2017. En France, ses partisans sont le ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, conforté sur cette ligne par la Direction générale des étrangers en France (DGEF) de son ministère, qui continue à se féliciter de « la conformité générale à la Constitution du règlement en cours de négociation ». C'est encore ce que conclut une note confidentielle de son directeur adressée aux services du premier ministre, que *Le Monde* s'est procurée. La DGEF, qui souhaite bloquer les flux d'entrée sur le Vieux Continent, reste déçue que le chef de l'Etat, Emmanuel Macron, ait lui-même biffé le concept de pays tiers sûr de la loi Collomb, avant sa présentation en conseil des ministres le 22 février.

Ce choix était pourtant d'une prudence justifiée, si l'on en croit l'analyse juridique de M. Stefanini. Sans appel, ce texte précise même qu'il faudrait réviser la Constitution pour que notre pays ne rejette pas la greffe des pays tiers sûrs, puisque « seule une loi constitutionnelle pourrait dispenser la France de cette obligation d'examiner les dossiers d'asile au fond ».

A moins, autre porte de sortie proposée, plus praticable peut-être, que le règlement européen ajoute que « les Etats concernés pourront ne pas mettre en œuvre le concept de pays tiers sûr ».

MARYLINE BAUMARD

Josep Borrell : « L'Europe fait la politique de l'autruche »

Pour le ministre espagnol des affaires étrangères, en désaccord avec la politique de Rome, l'Union européenne « ne peut pas laisser l'Italie seule »

ENTRETIEN

MADRID - correspondance

Le ministre espagnol des affaires étrangères, le socialiste Josep Borrell, en fonction depuis le 7 juin après la chute de Mariano Rajoy, revient, dans un entretien au *Monde* et à d'autres journaux (*Financial Times*, *Guardian*, *Stampa* et *Süddeutsche Zeitung*), sur le prochain accueil par l'Espagne, à Valence, des 629 migrants bloqués à bord de l'*Aquarius* du fait du refus du gouvernement italien de les débarquer sur son territoire.

Matteo Salvini a dit que le geste espagnol est une « victoire ». Que répondez-vous à ceux qui pensent que la décision de l'Espagne d'accueillir l'« Aquarius » justifie les positions les plus radicales anti-immigration en Italie ?

Effectivement, c'est une victoire, mais de ceux qui sont sur le bateau, parce que sans la décision espagnole, je ne sais pas où ils seraient. Je ne vais pas critiquer les autorités italiennes. Le problème de l'immigration n'est pas un problème italien, comme il n'était pas un problème grec hier et ne peut pas être espagnol après-demain. Si l'Europe a une frontière extérieure commune, elle ne peut pas laisser l'Italie seule et regarder ailleurs. M. Salvini a été élu sur un programme sur l'immigration que je ne partage pas, mais on ne peut pas dire que c'était inattendu.

Comment s'explique la décision du gouvernement espagnol ?

C'est une tentative de générer dans l'Union européenne [UE]

une réflexion et surtout une action sur ce que signifie le problème migratoire. L'Europe fait la politique de l'autruche. C'est un problème collectif et il faut l'aborder comme tel. Si nous ne sommes pas capables de prendre les frontières extérieures comme une frontière commune, c'est l'espace Schengen qui va s'écrouler. Il faut une politique commune de l'UE, d'un côté pour les demandeurs d'asile et de l'autre pour ceux qui génèrent un flux migratoire parce qu'ils sont en quête d'une vie meilleure.

Selon un porte-parole du Parti populaire, cette décision peut provoquer un effet d'appel...

Il n'y a pas besoin d'appel. J'ai été récemment au Sénégal. L'appel est structurel : c'est le différentiel démographique et de richesse. A court terme, le développement de l'Afrique va augmenter le nombre de candidats à l'immigration de populations dotées de plus de moyens et de capacité, car ceux qui partent ne sont ni les plus pauvres ni les plus faibles. Il faut stimuler le développement mais le développement va encourager dans un premier temps l'immigration, avant que les opportunités créées dans les pays de départ soient suffisantes pour y rester.

L'Espagne a-t-elle donné un exemple à suivre à d'autres pays comme la France ?

L'Espagne a pris une décision politique symbolique pour que l'Europe regarde en face les problèmes qu'elle a. Nous ne sommes pas en train de jouer les Don Quichotte.

C'est un premier pas pour accueillir plus de migrants ?

L'Espagne est très loin d'avoir rempli les quotas de prise en charge de demandeurs d'asile sur lesquels nous nous étions engagés et nous avons donc de la marge pour agir dans le cadre des décisions prises par l'UE. On peut discuter si ces quotas sont judicieux ou pas. Ce n'est probablement pas suffisant, et ce choix a suscité de grandes tensions au sein de l'UE.

A la frontière sud de l'Espagne, il arrive presque 500 personnes chaque week-end en ce moment et déjà 8 000 depuis le début de l'année. Des organisations humanitaires ont prévenu qu'il y a un manque d'infrastructures en Espagne...

Je ne vais pas dire le contraire. Ces derniers mois, j'ai travaillé sur

la migration dans le cadre de la Fondation européenne d'études progressistes, le think tank du Parti socialiste européen. Comme président de la commission d'aide au développement du Parlement européen, en 2008, j'ai visité des centres de rétention, qui sont réellement de détention. J'ai constaté les conditions peu acceptables qui y prévalent. Evidemment, il y a un problème à notre frontière.

Avec le changement de gouvernement en Italie, l'Espagne renforce sa position de partenaire fiable en Europe ?

Nous devons jouer un rôle plus actif. Les circonstances le permettent parce que les équilibres politiques ont changé. Le Royaume-Uni s'en va. En Italie apparaît

« LE PROBLÈME DE L'IMMIGRATION N'EST PAS UN PROBLÈME ITALIEN, COMME IL N'ÉTAIT PAS UN PROBLÈME GREC HIER »

sent des partis eurosceptiques. En France, si nous additionnons les votes de Mélenchon et de Le Pen, ce n'est pas non plus fantastique. Et on connaît la dynamique de l'Europe de l'Est. L'Espagne peut modestement jouer un rôle pour promouvoir l'intégration de l'Europe, parce que nous sommes convaincus que notre

avenir passe par la construction européenne.

Etes-vous plus proche des positions de Macron ou de Merkel ?

Je préfère définir mes positions de manière autonome. Mais M. Macron a mis sur la table des propositions auxquelles j'adhère personnellement mais je ne suis que ministre des affaires étrangères. J'ai été agréablement surpris par les récentes déclarations du ministre des finances allemand, qui parle de renforcer la stabilité de l'Europe avec des instruments collatéraux dont un complément européen aux assurances-chômage. Il faut stabiliser l'euro pour éviter qu'il y ait une nouvelle crise.

PROPOS RECUEILLIS PAR SANDRINE MOREL

Merkel et son ministre de l'intérieur s'opposent sur les réfugiés

RIEN NE VA PLUS entre Angela Merkel et son ministre de l'intérieur, le conservateur bavarois Horst Seehofer (CSU). Après avoir reporté la présentation, prévue mardi 12 juin, de son « plan global » visant à durcir la politique sur l'asile, M. Seehofer a décidé de boudier, mercredi, le dixième sommet sur l'intégration, organisé à la chancellerie. Il devait être représenté par un secrétaire d'Etat. Le ministre a préféré s'entretenir avec Sebastian Kurz, le chancelier conservateur autrichien allié à l'extrême droite, de passage à Berlin. Tout un symbole.

Le désaccord entre M^{me} Merkel et son ministre porte sur les migrants déjà enregistrés dans un autre Etat européen. Pour M. Seehofer, aucun d'eux ne doit plus pénétrer en Allemagne, et ceux qui s'y trouvent déjà doivent être reconduits à la frontière. Il s'agit d'une lecture stricte du règlement de Dublin, selon lequel un migrant doit déposer sa demande d'asile dans le pays où il est

entré en premier. M^{me} Merkel s'oppose à un tel systématisme. Depuis la crise de 2015, son gouvernement a l'habitude de traiter les demandes d'asile sur le territoire allemand et de ne renvoyer les personnes concernées qu'une fois achevé l'examen de leur dossier. Favorable à une réforme du règlement de Dublin, la chancellerie ne veut pas que l'Allemagne agisse « unilatéralement », afin de ne pas compliquer les négociations sur la future politique migratoire de l'UE. Sur le front intérieur, M^{me} Merkel doit aussi tenir compte de ses alliés sociaux-démocrates, vent debout contre M. Seehofer.

Aucun « compromis boiteux »

Ce bras de fer entre M^{me} Merkel et M. Seehofer n'est pas le premier. Le président de la CSU est un adversaire résolu de la politique d'accueil des réfugiés décidée par la chancellerie. Plus d'une fois, il a menacé de rompre l'alliance historique entre son parti et la

CDU de M^{me} Merkel. Mais il est toujours resté dans le rang. Aujourd'hui, M. Seehofer se sait en position de force face à la chancellerie. A quatre mois des élections régionales en Bavière, la montée du parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) l'encourage à tenir un discours de grande fermeté. Mardi, une réunion du groupe CDU-CSU au Bundestag lui a montré qu'il comptait aussi de nombreux soutiens dans le parti d'Angela Merkel, notamment chez des élus d'ex-Allemagne de l'Est, confrontés eux aussi à une forte poussée de l'AfD.

Les prochains jours seront déterminants pour l'avenir de la « grande coalition » mise en place il y a trois mois. Mardi, M. Seehofer a déclaré que son intention était de trouver une « solution ». Mais il a prévenu qu'il n'accepterait aucun « compromis boiteux ». Pour la chancellerie, il s'agit de la première véritable épreuve de son quatrième mandat.

THOMAS WIEDER (BERLIN, CORRESPONDANT)

Santé : Macron promet le « reste à charge zéro »

Des offres « 100 % remboursées » seront mises en place pour les lunettes et les prothèses dentaires et auditives

C'était la mesure phare du programme santé d'Emmanuel Macron, lors de la campagne présidentielle. Aujourd'hui critiqué sur son aile gauche pour la faiblesse de son action dans le domaine social, le chef de l'Etat devait annoncer, mercredi 13 juin, devant le congrès de la Mutualité française, à Montpellier, la mise en place progressive d'ici au 1^{er} janvier 2021 d'offres de lunettes, de prothèses dentaires et auditives avec un « reste à charge zéro » (RAC zéro), pour lesquelles les patients n'auront rien à déboursier.

Ces trois secteurs sont ceux où les renoncements aux soins sont les plus importants : 4,7 millions de Français sacrifieraient les soins prothétiques dentaires et 2,1 millions les appareils auditifs. « La mise en place de ce "reste à charge zéro" est une mesure sanitaire et sociale d'une portée majeure », déclare le député (LRM) Olivier Véran, qui a participé à l'élaboration du programme santé du candidat Macron. « C'est une mesure qui parle à des millions de personnes, j'ai régulièrement des gens qui viennent dans ma permanence parlementaire avec un devis à la main pour me parler de ce frein financier... », raconte l'élu afin d'expliquer pourquoi cette mesure a été privilégiée plutôt que, par exemple, la réduction des dépassements d'honoraires.

Sans condition de revenu

Deux des trois accords, optique et audioprothèse, doivent être signés par le ministre de la santé, Agnès Buzyn, mercredi, à Montpellier, celui sur le dentaire, le 21 juin. Très concrètement, il ne s'agit pas de supprimer tout reste à charge dans ces trois secteurs où les Français en sont aujourd'hui pour 4,4 milliards d'euros de leur poche chaque année, mais de proposer des offres d'entrée de gamme. Celles-ci seront accessibles sans condition de revenu à tous les Français couverts par une complémentaire santé, soit aujourd'hui près de 95 % de la population. Ceux qui

veulent bénéficier des dernières innovations, des appareillages plus sophistiqués ou des lunettes de marque, continueront de régler eux-mêmes la facture.

Dans les trois secteurs, la mise en place de la mesure se fera par étapes jusqu'en 2021. « C'est une mesure importante où trois professions vont en partie renoncer à leur liberté tarifaire. Ce type de réforme n'est possible qu'en début de mandat, avec un pouvoir politique fort », analyse un bon connaisseur du dossier. Dans les faits, opticiens, audioprothésistes et dentistes conserveront tout de même

la possibilité de proposer des offres à tarifs libres.

En dentaire, les détails de l'accord ont déjà été annoncés début juin, après le feu vert de deux syndicats de dentistes à l'accord négocié depuis septembre 2017 avec l'Assurance-maladie. Le texte prévoit une revalorisation des tarifs des soins courants (carie, détartrage...) en échange d'un plafonnement des tarifs des prothèses, prévu entre 2020 et 2021. Dans le panier du « reste à charge zéro », les couronnes destinées aux dents « de devant » (incisives, canines, premières prémolaires) seront en céramique, tandis que celles destinées aux molaires, moins visibles, seront en métal. Coût de cette mesure sur cinq ans : 717 millions pour la « Sécu » et 505 millions pour les complémentaires santé.

Dans le secteur de l'audioprothèse, où le prix moyen d'un appareil est de 1500 euros pour une oreille, et où le reste à charge moyen est d'environ 850 euros, selon les chiffres du ministère de la santé, deux « paniers de soins » seront mis en place : un à « Reste à charge zéro » et un à tarifs libres. Dans le premier, des plafonds de

prix seront peu à peu instaurés : 1300 euros en 2019, 1100 euros en 2020, et enfin 950 euros en 2021, soit une réduction à terme de 30 % par rapport au prix moyen demandé aujourd'hui. Tous les appareils sont concernés : contour d'oreille classique, contour à écouteur déporté ou intra-auriculaire.

La « Sécu » doublera progressivement le montant de sa prise en charge, aujourd'hui très faible : de 200 euros en 2018, il passera à 400 en 2021, soit un investissement évalué à 100 millions d'euros. Les complémentaires santé augmenteront également leur participation de façon significative, pour un montant évalué à 200 millions d'euros par un participant aux négociations, même si aucun chiffre officiel n'a pour l'instant été communiqué.

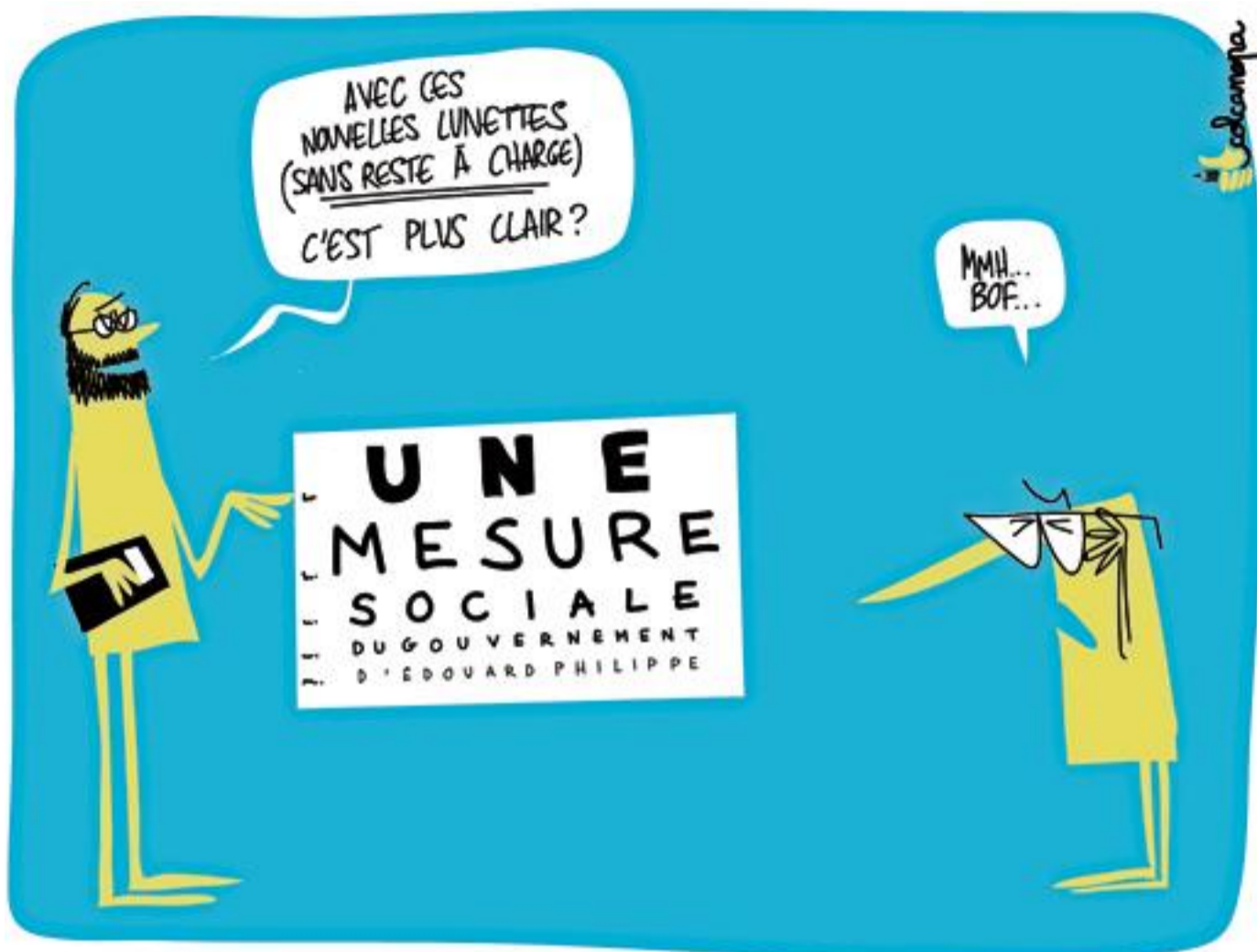
Cette prise en charge à 100 % de prothèses jusque-là particulièrement mal remboursées pourrait amener des milliers de personnes à s'équiper, ce panier pouvant représenter à terme 20 % à 30 % du marché de l'audioprothèse. Même si le montant total de la prise en charge par les complémentaires, dans le cadre des con-

trats responsables, a été plafonné à 1700 euros, certains s'inquiètent déjà d'un possible contrecoup de la mesure et d'une hausse du reste à charge sur les prothèses proposées dans le panier à tarifs libres.

Choix parmi 17 modèles

Côté optique, il sera possible de dissocier verres et montures, ce que réclamaient les opticiens. Pour bénéficier de montures prises en charge à 100 %, l'assuré devra choisir parmi une liste de dix-sept modèles dont le prix sera plafonné à 30 euros. Une monture choisie hors de cette liste sera prise en charge par la complémentaire santé à hauteur de 100 euros (contre 150 aujourd'hui). Pour les verres, simples et complexes, il y aura, là aussi, deux « paniers » : un libre et un RAC zéro.

Cette réforme aura-t-elle un impact significatif pour les assurés pour l'accès à l'optique ? La question divise les observateurs du secteur. Certains, comme Mathias Matallah, le président de Jalma, un cabinet de conseil spécialisé dans la santé, estiment que cette offre « va concerner 20 % des assurés qui achetaient jusque-là dans



LE CONTEXTE

DISCOURS

« Le président ? Toujours exigeant. Pas encore satisfait du discours qu'il prononcera [mercredi 13 juin] au congrès de la Mutualité, il nous précise le brief ! » Dans un Tweet publié dans la nuit de mardi à mercredi, Sibeth Ndiaye, communicante du chef de l'Etat, a diffusé une vidéo où Emmanuel Macron réfléchit à haute voix. « On met trop de pognon, on déresponsabilise et on est dans le curatif dans le système de santé, lâche-t-il avant d'évoquer le « pognon de dingue » consacré aux minima sociaux. Dans la santé comme dans la lutte contre la pauvreté, « il faut mieux prévenir ». C'est l'objet du « reste à charge zéro ». « On rembourse ces soins car ces soins évitent de payer plus », plus tard, pour des « gros soins » qui eux sont remboursés. Et de conclure : « Là on a un fil directeur, avant (...) c'était de la lasagne faite avec de la paella. »

les réseaux de soins mis en place par les complémentaires santé » et qu'à ce titre cela ne constitue en rien une réforme « historique ».

D'autres, comme Mathieu Escot, chargé d'études à l'association de consommateurs UFC-Que choisir, jugent qu'il s'agit d'une réforme « importante » dans la mesure où « près de la moitié des assurés n'ont aujourd'hui pas accès à ces réseaux de soins ». « Des retraités avec des moyens modestes et une complémentaire médiocre vont pouvoir accéder à des offres de qualité pour les verres progressifs », considère-t-il.

Principale critique formulée à l'encontre de ce dispositif RAC zéro : le risque de voir les complémentaires santé répercuter le coût de ces mesures sur le montant de leurs cotisations. Dans une note publiée en mai, avant les ultimes arbitrages, le cabinet de conseil en ressources humaines Mercer France considérait que le projet du gouvernement allait conduire à une « transformation du reste à charge en cotisations ». Il pronostiquait une hausse des cotisations pour les entreprises de 5,6 % à 8,9 % pour les contrats « entrée de gamme » et de 1,6 % pour les contrats « haut de gamme ».

Pendant la campagne, Emmanuel Macron s'était engagé à ce que la mesure se fasse sans hausse de cotisation. Réponse dans quelques mois. ■

FRANÇOIS BÉGUIN

Feu vert à la télémédecine

Après la signature, prévue mercredi 13 juin, d'un accord entre trois syndicats de médecins libéraux et l'Assurance-maladie, les médecins pourront réaliser, à partir du 15 septembre, des téléconsultations (examen médical par visioconférence), rémunérées au même tarif qu'une consultation classique, soit 25 euros pour un généraliste et 30 euros pour un spécialiste. Ils pourront également effectuer des télé-expertises (demande d'avis entre praticiens), payées 12 ou 20 euros selon le niveau de complexité de l'acte, dans un premier temps uniquement pour les patients en affection longue durée (ALD), atteints de maladies rares, résidant dans les déserts médicaux, en Ehpad ou en prison, soit au total 21,7 millions de personnes.

De « graves dysfonctionnements » des complémentaires santé

L'UFC-Que choisir dénonce l'illisibilité et l'ambiguïté des remboursements, et réclame plus de transparence des frais de gestion

Vingt-quatre heures avant l'annonce par Emmanuel Macron du calendrier de mise en place du « reste à charge zéro » pour le dentaire, l'optique et l'audioprothèse, mercredi 13 juin lors du congrès de la Mutualité française à Montpellier, l'association de consommateurs UFC-Que Choisir a opportunément présenté, mardi, une étude sur les complémentaires santé, un acteur central de la mesure, qui va renforcer leur rôle. « Aujourd'hui, le marché des complémentaires a de graves dysfonctionnements et ne sert pas notre système de santé. Il ne permet pas aux Français d'avoir les meilleures garanties au meilleur prix », assure Alain Bazot, le président de l'UFC. L'association dénonce d'abord la complexité et l'illisibilité de cer-

tains contrats malgré l'engagement des complémentaires santé, en octobre 2010, à améliorer la lisibilité de leurs services pour que les consommateurs puissent comprendre facilement quel est le montant qui reste à leur charge. Aujourd'hui, 80 % des complémentaires « jouent de l'ambiguïté entre ce qu'elles remboursent et ce que prend en charge l'Assurance-maladie, avec des mentions trop petites en bas de page par exemple », affirme Daniel Bidot, vice-président de l'UFC-Que Choisir.

En prenant le remboursement de la « Sécu » pour l'optique, le dentaire ou l'audioprothèse, une base jugée « totalement déconnectée des réalités », un contrat peut induire en erreur le consommateur. Quelqu'un ayant souscrit une garantie avec une couverture

à 100 % des soins d'audioprothèses peut ainsi se retrouver avec 1350 euros à charge, selon les savants calculs d'UFC-Que choisir, car la « Sécu » ne se base que sur un tarif de 200 euros sur un appareil qui en vaut en moyenne 1550. L'association demande donc une liste standardisée des remboursements en euros.

« Inacceptable dérive »

Signe de la complexité et de l'illisibilité des garanties proposées, selon un sondage mené auprès d'un échantillon représentatif de 1002 personnes, plus d'un tiers (37 %) des consommateurs jugent leurs garanties santé difficiles à comprendre, et près de la moitié (48 %) disent ne pas connaître à l'avance leur remboursement pour des soins non récurrents.

L'UFC réclame également une action des pouvoirs publics pour réglementer la transparence des frais de gestion des organismes, jugés « excessifs et en inacceptable dérive ». D'après l'étude, les complémentaires santé ont dépensé en 2016 plus de 7,2 milliards d'euros sur ce poste, dont 2,8 milliards pour l'acquisition de nouveaux clients (publicité, communication, etc.). C'est 30 % de plus qu'en 2010.

Si les complémentaires invoquent un durcissement de la réglementation qui aurait renchéri les coûts, ceux-ci ne représenteraient que 15 % de l'augmentation, selon l'étude. « Il faut plutôt prendre en considération les sponsors et leurs campagnes de publicité », explique Mathieu Escot, responsable des études à l'UFC. Le

En 2016, plus de 7,2 milliards d'euros ont été dépensés en frais de gestion, dont 2,8 milliards pour recruter de nouveaux clients

mouvement de concentration des complémentaires, en cours depuis 2001, n'a pas permis non plus de faire des économies.

Alors que la loi prévoit une mention de ces frais de gestion dans chaque contrat, l'UFC-Que Choisir souligne l'importance de faire apparaître les taux de redistribution

sur chaque avis d'échéance des cotisations, afin de savoir « quelle part de leurs cotisations leur revient collectivement, sous forme de remboursement ». Selon l'étude menée à partir de l'analyse de 200 avis d'échéance, les assurés ne bénéficient parfois même pas d'un euro sur deux cotisés.

Certains s'inquiètent déjà d'une hausse des cotisations pour financer la réforme du reste à charge. L'UFC rappelle au passage que les cotisations sont déjà passées de 468 euros en moyenne par an en 2006, à 688 euros en 2017 (+ 47 %). Une augmentation trois fois supérieure à l'inflation et pour laquelle la hausse de la fiscalité à laquelle sont contraints les organismes n'a joué que pour « moins du tiers ». ■

AURORE ESCLAUZE



Emmanuel Macron et Philippe de Villiers, au Puy du Fou, aux Epesses (Vendée), en août 2016. STÉPHANE MAHÉ POUR « LE MONDE »

Emmanuel Macron et Philippe de Villiers, une amitié dans le bocage

En Vendée, mercredi, le président devait retrouver le créateur du Puy du Fou, avec lequel il entretient des relations singulières depuis deux ans

A l'heure de la Coupe du monde de football, Philippe de Villiers, expert en bons mots, manie la métaphore sportive. « Emmanuel Macron est plus mobile qu'on ne le croit, analyse le fondateur du Puy du Fou. En tant qu'ancien footballeur, il a le dribble court, il est capable de surprendre. »

Le président et le héros déchu du souverainisme, devenu berger de la droite identitaire, se retrouveront en Vendée mercredi 13 juin. Les deux hommes devaient rencontrer une cinquantaine d'entrepreneurs aux Herbiers, après une visite du chef de l'Etat sur la tombe de Georges Clemenceau et l'inauguration par ses soins d'un musée consacré au Tigre et au maréchal de Lattre de Tassigny.

Entre le monarque républicain Emmanuel Macron, 40 ans, et le vicomte de Villiers, 69 ans, une connexion singulière s'est établie depuis près de deux ans. Pour la décrire, le second convoque Montaigne et La Boétie, puis freine son ardeur et résume plus modestement : « C'est une relation d'amitié. » Mais pas seulement.

C'est à La Rotonde, une brasserie du quartier Montparnasse, à Paris, qu'ils se rencontrent, en 2016. Le lieu est devenu célèbre depuis pour avoir accueilli la soirée festive du candidat d'En marche! après sa qualification pour le second tour de l'élection présidentielle, le 23 avril 2017. C'est dans ces murs que l'ancien ministre de l'économie a jeté les bases de son mouvement, avec des proches.

Philippe de Villiers, lui aussi, est un habitué du restaurant. Le couple Macron l'aborde un soir, alors qu'il est attablé dans un coin. Séducteur, le locataire de Bercy ne lui tient pas le langage de la dette ou du déficit mais celui de la France et de son histoire. Il lui confie son intention de se rendre à Orléans pour rendre hommage à Jeanne d'Arc – ce qu'il fera, le 8 mai 2016. Deux mois plus tôt, le parc d'attractions du Puy du Fou, fondé par Philippe de Villiers, a justement acquis aux enchères pour plus de 375 000 euros l'anneau préssumé de la sainte. Les deux hommes « partagent une certaine idée de la grandeur de la

France », résume le porte-parole de l'Elysée, Bruno Roger-Petit.

C'est également à La Rotonde que M. Macron fait part au vicomte de son souhait d'arpenter les allées du Puy du Fou, ce parc à thème historique devenu en trente ans un véritable succès commercial. « Je ne suis pas certain que Philippe de Villiers soit un ami d'Emmanuel Macron », avance un proche du président, « mais ce qui est certain c'est que, quand le président parle de réussite sur les territoires, il évoque régulièrement le Puy du Fou ». La visite promise a lieu le 19 août 2016, sous l'œil des caméras et le regard amusé du patron des lieux. Elle voit l'ex-conseiller de François Hollande engager sa propre bataille culturelle : « L'honnêteté m'oblige à vous dire que je ne suis pas socialiste. »

Homme de campagnes homériques avec Charles Pasqua contre « l'Europe fédérale », Philippe de Villiers ne bascule pas pour autant dans le camp de l'ancien banquier de chez Rothschild, européen convaincu. Pendant la campagne présidentielle de 2017, l'ancien président du conseil général de Vendée n'a d'yeux que pour Marine Le Pen et ses sondages flatteurs. La patronne du Front national consulte l'ex-président du Mouvement pour la France, l'écoute, lit ses best-sellers, dans lesquels elle retrouve une peur du déclin et un dégoût des élites.

« **Même conception** » du pouvoir Il n'y a rien de bien sur l'islam que la fille de Jean-Marie Le Pen se montre plus mesurée que Philippe de Villiers. Prudent, l'homme n'officialise toutefois pas son soutien ; son entourage l'enjoint de ne pas ternir l'image du Puy du Fou. Il rompt d'ailleurs avec la présidente du FN après son naufrage lors du débat d'entre-deux-tours.

Depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron à l'Elysée, les contacts se poursuivent entre les deux hommes, loin de La Rotonde. Le Vendéen fait passer des notes au président, comme sur le projet avorté d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, pour lequel il a recommandé « une solution siamoise » : « Arrêter l'aéroport et annoncer l'évacuation de la ZAD. » Ce « pro-

Depuis l'élection, le Vendéen fait passer des notes au président, comme sur le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes

jet du passé » avait le mauvais goût de se trouver trop éloigné de la Vendée et du Puy du Fou... A la demande du chef de l'Etat, le premier ministre, Edouard Philippe, a appelé l'ancien baron local pour écouter ses préconisations, avant d'annoncer le 17 janvier la décision du gouvernement, en l'occurrence conforme à celles-ci.

En mars, Philippe de Villiers interpelle le président : il s'inquiète de nouvelles règles régissant le statut des bénévoles dans les associations culturelles, qui pourraient, selon lui, mettre en péril son précieux parc. Quelques jours plus tard, arrive dans sa boîte aux lettres un courrier émanant de trois directeurs d'administrations centrales (Sécurité sociale, travail et création artistique) lui assurant que le Puy du Fou ne sera pas concerné par ces nouvelles dispositions. Le vicomte est rassuré.

Les retrouvailles ont lieu au Stade de France, le 8 mai, pour la finale de la Coupe de France opposant Les Herbiers au Paris-Saint-Germain. « Je vois que le rétablissement du corps du roi est en bonne voie », glisse ce soir-là dans un sourire Philippe de Villiers à Bruno Roger-Petit. Ce dernier note : « Macron et lui ont la même conception de la verticalité de l'exercice du pouvoir. Et Philippe de Villiers fait beaucoup rire le président. »

« Ils ont une relation assez directe, se disent des choses sans forcément d'arrière-pensées, complète le maire des Herbiers, Véronique Besse, ex-députée villiériste. Emmanuel Macron partage avec Philippe de Villiers cette façon de voir la France sous un aspect culturel. »

Une relation qui permet aussi à Emmanuel Macron d'envoyer des signaux à l'électorat de droite. Et à

Philippe de Villiers de garder le sentiment de peser sur le cours des choses. « Il a un besoin dingue de reconnaissance, encore plus depuis qu'il a quitté la politique », cingle un proche de Bruno Retailleau, sénateur (Les Républicains) de Vendée, rangé du villiérisme depuis plusieurs années.

Mais, ce qu'Emmanuel Macron apprécie avant tout chez son aîné, c'est sa dimension entrepreneuriale. L'intéressé résume cela à sa manière : « Emmanuel Macron n'aime pas les geignards, je n'en suis pas un. Il voit ce que j'ai fait en Vendée : il y a trente ans, c'était la Lozère plus la mer. Depuis, j'ai créé le Vendée Globe, le Puy du Fou, fait construire des autoroutes, etc. »

« **Qualité de la curiosité** »

Les compliments ne fusent pas que dans un sens. Quand Emmanuel Macron est dépeint par la droite et Laurent Wauquiez en « président des villes » éprouvant une « haine de la province », Philippe de Villiers vole à son secours : « Il connaît très bien la province, il y est très attaché. Emmanuel préfère Les Herbiers au PSG, le petit que le gros. » Le locataire de l'Elysée ne serait au fond qu'un homme de droite ? « Il est plus large que ça, plus complet, plus cultivé, assure encore Philippe de Villiers. On peut lui accorder la qualité de la curiosité. Ce n'est pas parce qu'il voit Villiers qu'il ne peut pas voir [Jacques] Attali ou [Daniel] Cohn-Bendit. Il ne ferme pas les portes. »

Le Vendéen n'a pas toujours été aussi tendre avec son jeune ami. Dans son livre de mémoires, *Le moment est venu de dire ce que j'ai vu* (Albin Michel, 2015), il réservait un chapitre à « l'énarchie apatride » dont Emmanuel Macron serait le parfait représentant. A « l'école nationale de l'arrogance », écrivait-il alors, « c'est l'esprit Macron : on peut modifier les traditions, les éradiquer ». « Pour des gens comme lui, poursuivait-il, il suffit d'une nuit où on dort mal. Le lendemain matin, on se réveille avec une nouvelle résolution en ouvrant les volets : "Aujourd'hui, il pleut, je vais faire un décret." » Le dribble est décidément un art très répandu. ■

OLIVIER FAYE
ET VIRGINIE MALINGRE

Collomb et Philippe pressent les responsables musulmans d'agir

Au dîner du CFCM, organisé mardi, à Paris, le ministre de l'intérieur a appelé à une « grande concertation » dans chaque département

Lors du repas annuel de rupture du jeûne du ramadan (Iftar) organisé par le Conseil français du culte musulman (CFCM), à Paris, mardi soir 12 juin, le ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, a appelé les responsables de la seconde religion de France à agir. Dans un discours d'une quinzaine de minutes, il a voulu « redonner une impulsion ». « Dans les semaines à venir, nous voudrions que dans chaque département, une grande concertation soit organisée », a-t-il déclaré.

Et d'ajouter : « Il est temps qu'en partant de la base, du terrain, on puisse faire converger des propositions, à partir desquelles le président de la République serait en mesure de prendre des initiatives fortes. » Sans toutefois, a-t-il précisé, que le « gouvernement impose ses vues ». En jeu, la réforme de l'islam de France, un chantier piloté directement par Emmanuel Macron qui peine à voir le jour.

Placé sous le signe de la fraternité et des relations judéo-musulmanes, le dîner a démarré avec la diffusion d'une vidéo intitulée « Juifs et musulmans, une histoire de famille », revenant sur quatorze siècles de « coopération interconfessionnelle ». Le tout, dans une ambiance un peu tendue. L'absence du président de la République, présent en 2017, a été mal perçue par les organisateurs et certains participants, qui y ont vu un « boycott ». Tandis que l'absence annoncée de prise de parole du premier ministre, Edouard Philippe, a suscité l'« incompréhension ».

Déphasage

Arrivé un peu avant 23 h 15, le chef du gouvernement a finalement improvisé quelques mots après avoir fait le tour des tables – « Nous avons de grands défis à relever ensemble, pas sûr que ce soit la peine de les détailler tellement ils sont évidents » – avant de conclure par un « Merci pour votre invitation, et au travail ! ». « Macron n'est pas venu parce qu'il n'a rien à dire, rien à annoncer », a analysé un invité, qui souhaite garder l'anonymat. Les annonces présidentielles étaient en effet prévues pour le premier semestre, elles ont été repoussées au second.

Chargé depuis 2003 de représenter le culte musulman auprès des pouvoirs publics, le CFCM est régulièrement accusé d'immobilisme et jugé inefficace. Paralyté par des guerres intestines entre fédérations, il est également critiqué pour son manque de représentativité et marqué par une ingérence induite de l'Etat et des pays d'origine des familles des fidèles

Pour un invité, « Macron n'est pas venu parce qu'il n'a rien à dire, rien à annoncer »

(Algérie, Maroc et Turquie principalement). « Je sais que le CFCM n'est pas parfait, a lancé son président, Ahmet Ogras, mardi soir. Il n'est pas la solution miracle. Pour autant, c'est une institution innovante. Avec le maillage territorial, tous les élus disposent désormais d'interlocuteurs (...). C'est un acquis non négligeable (...). »

Dans la salle du Pavillon Dauphine (16^e arrondissement), à voix basse, plusieurs invités ont pointé du doigt un « problème » qu'ils estiment « majeur » : le déphasage de l'institution avec les jeunes générations. « Aucun des responsables n'est né ici !, s'insurge l'un d'eux. Ils ne comprennent pas la réalité profonde de ce qu'est la France. »

« Aujourd'hui, nous avons des choix à faire. Et rapidement, a poursuivi Ahmet Ogras. La réforme de notre institution ne peut s'envisager qu'après une large consultation des musulmans (...) que le CFCM va lancer dans les semaines à venir. » Cela fait déjà deux mois que l'institution a annoncé son intention de mener une grande enquête auprès des acteurs culturels locaux et, plus largement, des musulmans. L'ex-directeur du Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), le militant Marwan Muhammad, n'a pour sa part pas attendu : il a lancé, début mai, une « consultation des musulmans » en ligne, via un site Internet, afin de « définir les bases de ce qui pourrait être l'organisation des communautés musulmanes ». Une initiative à laquelle personne n'a fait référence lors de l'Iftar.

Combat contre l'islamisme, formation des imams, financement des lieux de culte, structuration des instances représentatives... « Quelques sujets ont avancé beaucoup de chemin, a insisté le ministre de l'intérieur. (...) Parmi les avancées, la prévention de la radicalisation. (...) Mais c'est à vous de mener le combat sur le terrain de la théologie, que vous seuls pouvez investir. (...) C'est aux musulmans de France de prendre en charge ces questions dans la durée. » Mais l'Etat ne peut s'en désintéresser, a-t-il pris soin de préciser. ■

LOUISE COUVELAIRE

ÉLECTIONS

Plainte d'Anticor contre les comptes de campagne de Macron, Mélenchon, Le Pen et Hamon

L'association anticorruption Anticor a demandé au parquet de Paris, mercredi 13 juin, d'ouvrir une enquête pour « vérifier la transparence et la probité des comptes » de la campagne présidentielle 2017 des candidats Emmanuel Macron, Benoît Hamon, Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen. L'association demande également de vérifier la « responsabilité » des membres de la Commission nationale des comptes de campagne qui les ont validés. Cette plainte fait suite aux enquêtes de médias, dont *Le Monde*, qui ont notamment relevé

que la campagne de l'actuel président avait bénéficié de « prix cassés » et de « ristournes cachées ». – (AFP)

JUSTICE

Michel Neyret condamné à deux ans et demi ferme en appel

L'ancien « super-flic » Michel Neyret a été condamné mardi 12 juin en appel à deux ans et demi de prison ferme pour corruption, mais devrait éviter de retourner derrière les barreaux. La cour d'appel a condamné l'ex-numéro 2 de la police judiciaire de Lyon à quatre ans d'emprisonnement dont dix-huit mois avec sursis, soit la peine ferme prononcée en première instance en 2016, alourdie d'un an et demi avec sursis. – (AFP)

Comment Hidalgo veut sortir de l'impasse Autolib'

En conflit financier avec Bolloré, la Mairie de Paris étudie différents scénarios, dont l'arrêt du service d'autopartage

C'est une bataille qu'Anne Hidalgo ne peut pas se permettre de perdre. Empêchée dans le fiasco des nouveaux Velib', la maire de Paris doit batailler sur un autre front : le conflit avec le groupe Bolloré au sujet du déficit abyssal d'Autolib'. L'enjeu est autant financier que politique. A deux ans des élections municipales, la maire de Paris est au pied du mur. Si la crise ne se dénoue pas, l'un des scénarios envisagés par M^{me} Hidalgo et les différents acteurs du dossier est l'arrêt pur et simple du service d'autopartage. L'avenir des petites voitures grises électriques devrait se jouer dans les prochaines semaines.

Les raisons de cet imbroglio sont avant tout financières. Car Bolloré, le groupe industriel délégataire depuis 2011 de ce service réclame la somme « *abracadabrantesque* », selon la maire de Paris, de 233,7 millions d'euros. Le

groupe estime que ce pactole devrait être versé par la capitale et les quelque cent communes adhérentes du Syndicat Autolib' Velib' Métropole (SAVM).

Par courrier daté du 25 mai, le groupe Bolloré réclame ce montant au motif que la concession s'avère, selon lui, « *dépourvue d'intérêt économique* ». Ce qui conduit la société à estimer que le déficit cumulé d'Autolib' devrait atteindre au terme de la délégation, en 2023, 293,7 millions d'euros. Or, le contrat signé en 2011 prévoit que le groupe privé est tenu d'assumer les pertes éventuelles à hauteur de 60 millions d'euros. Le montant restant devant être réglé par les communes, le groupe Bolloré réclame donc 46,7 millions d'euros par an de 2019 à 2023.

La capitale dispose de la moitié des 1100 stations Autolib'. Elle serait appelée à payer plus de la moitié de ce montant. Le groupe Bolloré menace dans son courrier

Le groupe Bolloré réclame la somme de 233,7 millions d'euros

de saisir le tribunal administratif en cas de « *non-paiement de cette compensation financière* ». Sa menace pourrait être mise à exécution d'ici quelques semaines.

Du coup, le temps presse pour la maire de Paris qui doit à tout prix « *sortir par le haut* » de ce conflit, selon un de ses adjoints. Le contrat donne un mois au SAVM pour répondre à la missive du groupe Bolloré. Le syndicat s'apprête à envoyer d'ici le 25 juin une lettre pour refuser la somme exigée par M. Bolloré. Ce refus devrait être soumis au préalable aux maires des quelque cent communes concernées puis aux quelque cent

élus qui siègent au comité du Syndicat le 21 juin.

Les élus et le groupe privé peuvent, dans la foulée de ce courrier, décider, de convoquer un « *comité de conciliation* » qui aura un mois pour « *se prononcer sur l'absence ou non d'intérêt économique de la concession* ». Si un accord financier n'a pas été trouvé, « *les parties conviennent que la concession sera résiliée à cette date* », indique l'article 63 du contrat. En clair, le service Autolib' pourrait s'arrêter au plus tard le 25 août.

« Sortir par le haut »

A l'Hôtel de ville, la fin d'Autolib' à brève échéance est considérée comme un scénario très probable. « *Par le courrier que nous a envoyé le groupe Bolloré, il a pris le risque d'enclencher la procédure de résiliation* », estime Catherine Barattini-Elbaz, présidente du syndicat et maire (PS) du 12^e arrondissement.

Dans ce cas-là, le groupe Bolloré pourrait faire jouer l'article 61 du

contrat qui se traduirait par de très lourdes indemnités à verser par le SAVM. De fait, l'article 61 du contrat est très protecteur pour le délégataire. En cas de résiliation, il engage le syndicat à payer, outre le déficit cumulé prévisionnel, l'indemnisation des licenciements des 500 salariés d'Autolib', le rachat des voitures et des stations : des dédommagements qui pourraient être supérieurs aux 233,7 millions d'euros.

Un scénario noir auquel espère échapper la maire de Paris. Sur son bureau, M^{me} Hidalgo a deux notes juridiques beaucoup plus optimistes. Ces documents expliquent qu'elle pourrait avoir intérêt à proposer la résiliation anticipée d'Autolib'. Selon l'une de ces deux notes concoctées par un cabinet d'avocats privé, la jurisprudence récente établit que les collectivités ne peuvent pas payer des indemnités « *manifestement disproportionnées* » au montant du préjudice subi par le concessionnaire. Dans l'autre note, la direction juridique estime que le syndicat pourrait plaider le caractère « *illicite* » de l'article 61 car « *il prévoit un montant disproportionné et dissuasif* ».

Si le juge retenait cet argument, le groupe Bolloré ne pourrait pas réclamer un montant correspondant au déficit prévisionnel de 233 millions d'euros. Il devrait se contenter de prétendre au remboursement du déficit constaté au moment du procès. « *Bolloré et ceux qui l'entourent se font de douces illusions sur ce qu'ils vont tirer du tribunal. Ils surestiment leurs positions judiciaires* », glisse un élu de la majorité parisienne.

Malgré tout, le service d'Autolib' n'est pas encore définitivement condamné à une mort anticipée. Les deux parties peuvent s'affronter au tribunal sans que le service d'autopartage ne soit résilié. En cas de contentieux, le syndicat pourrait alors contester le montant du déficit prévisionnel calculé par Bolloré. Il pourrait invoquer le rapport de la mission de conciliation qui a tenté en vain, ces derniers mois, de dégager un compromis sur l'apurement de la dette entre le syndicat et l'industriel. Remis en mars, ce rapport a proposé que le SAVM débourse 88 millions d'euros pour solde de tout compte à régler d'ici à 2023. Il a également évoqué l'hypothèse que le groupe Bolloré supporte seul le déficit futur.

Dans son courrier du 25 mai, la direction de Bolloré indique qu'elle était prête à se contenter d'accepter 88 millions d'euros

mais pas à rester seule responsable des pertes à venir. En avril, lors d'un tête à tête, Vincent Bolloré et Anne Hidalgo avaient tenté d'explorer la voie d'un accord financier. Mais avant que la maire de Paris ait pu consulter sa majorité et les communes adhérentes du syndicat sur ce compromis, le groupe Bolloré a rompu les pourparlers par son ultimatum du 25 mai. Contacté par *Le Monde*, le groupe breton indique que les discussions sont en cours et que des réunions sont encore prévues pour tenter de trouver une solution.

En attendant, M^{me} Hidalgo cherche des alternatives. Soucieuse de ne pas être accusée de priver les Parisiens du jour en lendemain d'un système d'autopartage qui compte 153 000 abonnés, la maire veut montrer sa volonté d'accueillir des services qui pourraient se substituer à Autolib'. Lundi 11 juin, elle a reçu des constructeurs – Renault, PSA, BMW, Daimler... – et des entreprises telles que Drivy, Ubeeqo, Zipcar, Citiz, Zencar ou Sixt... Ces opérateurs proposent tous de mettre en place des formules de « *free floating* ». En clair, la mise à disposition en autopartage de voitures à essence ou électriques sans places réservées, contrairement à Autolib'.

Le déploiement du *free floating* ne suppose ni appel d'offres, ni passation de marché public, ni subventions publiques, explique Jean-Louis Missika, adjoint de M^{me} Hidalgo chargé du Grand Paris, de l'urbanisme et de l'innovation. Il pourrait se déployer « *assez rapidement* », assure l'élu. « *Beaucoup hésitaient à venir sur le marché parisien à cause de l'existence d'Autolib'* », estime M. Missika, plutôt optimiste sur l'avenir : « *Certains de ces opérateurs nous disent qu'ils pourraient être rentables au bout de deux ans.* »

En cas de résiliation, le syndicat pourrait récupérer le réseau des stations installé par le groupe Bolloré. Il représente le plus grand réseau de bornes au monde. Selon un audit Ernst & Young réalisé par le SAVM en janvier 2017, le dédommagement des bornes est estimé à 27,4 millions que devront les mairies au groupe breton. Plusieurs sources municipales assurent que la bataille judiciaire qui s'engage avec Bolloré pourrait durer au-delà de 2020, l'année des élections municipales. Une façon d'espérer que la dette d'Autolib' ne s'invite pas dans une campagne électorale qui attire beaucoup d'ambitieux. ■

BÉATRICE JÉRÔME



JOURNÉE MONDIALE DES DONNEURS DE SANG

Donnez votre sang, sauvez des vies

Temps fort de partage, de solidarité et d'engagement, la Journée mondiale des donneurs de sang est célébrée chaque 14 juin. L'objectif ? Remercier les donateurs et bénévoles et inciter de nouvelles personnes à donner dans une dynamique de partage festive !

La Journée mondiale des donneurs de sang est un grand rendez-vous solidaire qui sensibilise le grand public sur ce que représente le don de sang. Un temps de mobilisation important à l'approche de la période estivale durant laquelle les lieux de collecte connaissent une moindre fréquentation.

Après un mois de mai difficile pour la collecte, l'Établissement français du sang invite les Français à profiter de cet événement pour donner leur sang. Ils peuvent se rendre sur l'une des 1 000 collectes festives organisées dans toute la France du 11 au 17 juin pour donner leur sang dans une ambiance chaleureuse et ludique. La mobilisation doit se poursuivre dans la durée, les donateurs sont attendus tout l'été sur les lieux de collecte ! En effet, les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est limitée : 5 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges.

Le don de sang, un geste simple et solidaire

Pour donner son sang, il faut compter environ 45 minutes dont une dizaine de minutes seulement pour le prélèvement. L'organisme reconstitue rapidement son stock de cellules sanguines. Il faut bien s'hydrater après le don. Les hommes peuvent donner jusqu'à six dons de sang par an, et les femmes quatre. Il est possible d'effectuer 24 dons de plasma ou 12 dons de plaquettes par an. Pour un premier don, il faut venir avec une pièce d'identité.

Le don de sang, un geste essentiel

Le don de sang éthique, volontaire, bénévole, anonyme et sans profit est à l'origine de la formidable chaîne humaine qui relie les donateurs aux receveurs. Le sang est un produit précieux. Rien ne peut le remplacer. Chaque jour, grâce aux dons bénévoles, des patients sont soignés, des vies sauvées. Au cœur du système transfusionnel français, l'Établissement français du sang est investi d'une noble et essentielle mission de service public : collecter le sang en quantité suffisante pour tous ceux qui en ont besoin.

En France, environ 10 000 dons de sang sont nécessaires quotidiennement pour répondre aux besoins des patients. On estime qu'ils permettent de soigner chaque année un million de patients, dont la moitié grâce à des médicaments dérivés du sang.

Où donner ? dondesang.efs.sante.fr

Les transfusions sanguines

34% dans le cadre d'interventions chirurgicales (dont les victimes d'accident)

46% pour des maladies du sang et des cancers

20% autres transfusions médicales (dont les dialyses, les accouchements... hors pathologies cancéreuses)



François Toujas

Président de l'Établissement français du sang

« Le don de sang est un acte de partage citoyen, un élément fort du vivre ensemble. Il est fondé sur un modèle éthique exemplaire qui permet de répondre chaque année aux besoins d'un million de patients. »



Les Français, les marques et les institutions peuvent également partager leur pouvoir et faire parler du don de sang avec l'opération #MissingType qui invite à faire disparaître les lettres des groupes sanguins **A**, **B**, **O** de leurs profils de réseaux sociaux et de leurs logos.

30%

C'est la part de jeunes pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) mis à la rue sans accompagnement le jour de leurs 18 ans, déplore le Conseil économique, social et environnemental (CESE) dans un rapport publié mercredi 13 juin. Le CESE dénonce « *un gâchis éducatif et économique alors que l'on a investi pendant des années dans leur éducation* ». Un tiers des jeunes SDF sont passés par l'ASE.

GOVERNEMENT

Méline au Bataclan : Philippe invoque la loi et la « liberté d'expression »

Edouard Philippe a invoqué mardi 12 juin le respect « *scrupuleux* » de « *la loi* » et de la « *liberté d'expression* » pour expliquer l'absence d'intervention du gouvernement contre la programmation du rappeur Méline en octobre au Bataclan. Ce dernier, dans une chanson, appelait à « *crucifier les laïcards* ». « *La loi ne permet d'interdire [un concert] que lorsque la programmation causerait un trouble manifeste à l'ordre public* », a

détaillé le premier ministre devant le Sénat. – (AFP)

SOCIAL

Fonction publique : le gouvernement va ouvrir les emplois de direction aux contractuels

L'exécutif va ouvrir l'ensemble des emplois de direction dans la fonction publique aux personnels contractuels. La mesure, qui concerne environ 10 000 emplois, a provoqué le mécontentement de certains syndicats de fonctionnaires. Cette disposition va être introduite dans la loi dite « *Pénicaud 2* ». – (AFP)

Retraites : pas de retour à l'équilibre avant au moins 2036

Le Conseil d'orientation des retraites publie son rapport annuel jeudi

C'est un document dont les conclusions seront scrutées avec attention. Alors que la réforme des retraites devrait être présentée fin 2018 ou début 2019, le Conseil d'orientation des retraites (COR) publie, jeudi 14 juin, son rapport annuel sur l'évolution et les perspectives de notre système de pensions. Une version quasi définitive de ce document, dévoilée mardi soir par plusieurs quotidiens et que *Le Monde* a pu consulter, montre que les besoins de financement, relativement peu importants à court terme, vont reprendre de l'ampleur, avant un possible retour à l'équilibre de l'ensemble des régimes, à partir du milieu des années 2030. Ces prévisions ont été réalisées sans tenir compte des bouleversements systémiques promis par Emmanuel Macron pendant la campagne présidentielle.

Avec 316 milliards d'euros versés en 2017, les dépenses du système de retraite se sont élevées à 13,8 % du PIB. Parmi ces dépenses, 272,3 milliards étaient consacrés aux pensions de droit direct et 35,4 milliards aux pensions de droit dérivé – principalement les pensions de réversion. L'an passé, le système est quasiment revenu à l'équilibre, alors que ses besoins de financement avaient auparavant augmenté, du fait de la crise économique (pour représenter 0,7 % du PIB en 2010). Cette amélioration, sur la période récente, résulte notamment de la réforme de 2010, qui a décalé l'âge de départ légal à 62 ans. Mais la situation pourrait rapidement se dégrader à court terme.

Selon les projections du COR, en 2022, le solde financier du

« Les prévisions sont les mêmes qu'en novembre, à un moustique près. Et un petit »

FREDÉRIC SÈVE
CFDT

système de retraite resterait négatif (avec un déficit égal à 0,2 % du PIB) quels que soient les quatre scénarios de croissance des revenus d'activité envisagés (+1 % ; +1,3 % ; +1,5 % ; +1,8 %). Il pourrait cependant revenir dans le vert en 2036, selon l'hypothèse la plus optimiste, après avoir été confronté à des besoins de financement de l'ordre de 0,4 % du PIB entre 2026 et 2030. Avec une augmentation des revenus de 1,5 %, l'équilibre serait retrouvé un peu plus tard (au début des années 2040). Dans les deux autres cas, le « système de retraite resterait durablement en besoin de financement ».

Pendant la campagne présidentielle, M. Macron avait critiqué un système de retraite jugé « complexe » et « injuste ». Le candidat d'En Marche ! s'était engagé à le remplacer par un dispositif « universel », au sein duquel chaque euro cotisé donnerait les mêmes droits à tous, quel que soit le statut de la personne (salarié, fonctionnaire...). Il avait également promis de ne revenir ni sur l'âge de départ à la retraite ni sur la durée de cotisation, considérant à l'époque que le problème ne se posait plus en termes financiers. Mais les perspectives s'étaient quelque peu assombries à la suite de la publication, en juin 2017, du

rapport annuel du COR. En novembre de la même année, d'autres prévisions avaient cependant relativisé la situation.

Du côté des organisations syndicales, les nouvelles projections du COR ne sont pas jugées si préoccupantes. « Il n'y a rien d'alarmant, estime Frédéric Sève (CFDT). Les prévisions sont les mêmes qu'en novembre, à un moustique près. Et un petit. » Même son de cloche pour Philippe Pihet (FO) : « Il n'y a rien de neuf, les prévisions ne sont pas plus mauvaises que l'an dernier. » Ce dernier se dit, en revanche, « plus préoccupé par la réforme des retraites » que souhaite l'exécutif.

« La réforme est souhaitable »

Sans surprise, Claude Tendil (Medef) développe une tout autre analyse. A ses yeux, les constats du COR montrent que « les régimes ne sont pas et ne seront pas à l'équilibre dans un horizon visible » : la perspective de toucher à nouveau la ligne de flottage dans les années 2030 ou 2040 repose sur des hypothèses « que l'on n'a jamais connues ». Dès lors, « la réforme est souhaitable », poursuit-il. Elle devrait, d'après lui, jouer sur « le levier de l'âge » en incitant les personnes à travailler un peu plus longtemps.

Au demeurant, les prévisions montrent que l'âge auquel les femmes et les hommes réclament le versement de leur pension va s'élever. Selon le COR, l'âge moyen de départ à la retraite, qui avait baissé « d'environ six mois » pour les générations nées entre 1940 et 1950 (du fait de la mise en place d'un dispositif spécifique pour les personnes ayant commencé à travailler jeunes), augmente « à nouveau, et ra-

pidement, à partir de la génération 1951 ». Cette inflexion est imputable « notamment » à la réforme de 2010. « Le départ à la retraite passerait de 60 ans et six mois en moyenne parmi les personnes nées en 1950 à 61 ans et 10 mois parmi celles nées en 1955 », écrit le COR. Cette hausse continuerait ensuite, mais à un rythme moins élevé, pour se stabiliser à un peu moins de 64 ans (pour les générations nées à la fin des années 1970).

S'agissant du sort des retraités, les prévisions du COR sont globalement en ligne avec les constats dressés dans ses précédents rapports. Quelles que soient les hypothèses retenues, la pension moyenne « continuerait de croître en euros constants » – c'est-à-dire déduction faite de l'inflation. Mais dans les décennies à venir, cette progression serait moins soutenue que celle des « revenus d'activité », contrairement à ce qui s'est passé au cours des dernières années.

La tendance serait la même pour le niveau de vie des retraités (qui englobe la pension, ainsi que d'autres ressources telles que les revenus du patrimoine) : celui-ci s'établirait, suivant le scénario retenu, entre 89 % et 95 % du niveau de vie de « l'ensemble de la population » en 2040 – entre 77 % et 89 % en 2070. Une évolution synonyme de dégradation relative puisqu'en 2015, le niveau de vie des retraités était supérieur (d'un peu plus de cinq points) à celui de toute la population. Ces projections sont toutefois susceptibles d'être remises en cause par la réforme systémique qui sera mise en place par l'exécutif. ■

RAPHAËLLE BESSE DESMOULIÈRES
ET BERTRAND BISSUEL

Le gouvernement souhaite mieux protéger les travailleurs ubérisés

Un amendement dans la loi Pénicaud 2 va permettre de créer des chartes des droits

Aurélien Taché a tenu parole. Il y a plusieurs semaines, le député La République en marche (LRM) du Val-d'Oise avait exprimé son intention de défendre des mesures pour, disait-il, améliorer la couverture sociale des travailleurs ubérisés, ces personnes employées par des plates-formes numériques (Uber, Deliveroo...). C'est désormais chose faite. L'élu a rédigé un amendement allant dans ce sens qui doit être débattu, jeudi 14 ou vendredi 15 juin, lors de l'examen à l'Assemblée du projet de loi avenir professionnel.

La disposition défendue par M. Taché donne la possibilité à une plate-forme d'établir une « charte (...) définissant ses droits et obligations ainsi que ceux des [individus] avec lesquels elle est en relation ». Ce document vise notamment à « assurer (...) un revenu d'activité décent » et à trouver des solutions pour développer les « compétences professionnelles » des ubérisés par le biais (entre autres) d'un abondement de leur compte personnel de formation (CPF). Le but est d'étoffer les droits de ces personnes qui ont un statut d'auto-entrepreneur, beaucoup moins protecteur que celui d'un salarié « ordinaire ».

En échange, il est prévu que la charte en question ne peut pas constituer un indice qui caractériserait « l'existence d'un lien de subordination juridique entre la plate-forme et les travailleurs » : autrement dit, les ubérisés ne pourront pas se prévaloir de ce document pour réclamer à un juge la requalification de leur relation avec la plate-forme en contrat de travail salarié. L'objectif est de prévenir des contentieux de ce type, qui éclatent régulièrement, à l'heure actuelle.

La démarche « peut inquiéter »

« Il s'agit de favoriser la responsabilité sociale des plates-formes tout en répondant aux aspirations des travailleurs qui souhaitent demeurer indépendants : gérer leur vie, piloter ce qu'ils gagnent et comment ils le gagnent, explique M. Taché. Plus une plate-forme s'engage dans la responsabilité, plus sa relation avec le travailleur est sécurisée. »

« Bien qu'ambigu, le texte ne devrait pas interdire une requalification en contrat de travail si des éléments autres que la charte, en particulier les conditions effectives d'exécution de l'activité, caractérisent un lien de subordination entre les deux parties », souligne Pascal

« La charte en question exprime la volonté unilatérale de l'employeur »

GILBERT CETTE
économiste

Lokiec, professeur à l'école de droit de la Sorbonne. En d'autres termes, une action en justice reste possible, mais elle ne peut pas être fondée sur la charte. Cela étant, la démarche de M. Taché « peut inquiéter », selon M. Lokiec, car elle repose sur la volonté de « sécuriser les relations entre la plate-forme et les indépendants ». Or, « à chaque fois que ce terme a été employé par le législateur ces dernières années, l'objectif a été d'écarteler le contrôle du juge », conclut-il.

« Cette mesure est décevante et passe à côté de l'essentiel, car la charte en question exprime la volonté unilatérale de l'employeur alors qu'il aurait été préférable de s'inscrire dans un dialogue entre partenaires sociaux, à l'échelon de l'entreprise ou de la branche », confie l'économiste Gilbert Cette, coauteur du livre *Travailler au XXI^e siècle* (Odile Jacob, 2017).

Plusieurs syndicats, pour leur part, expriment de vives critiques. « Ça enfonce un coin dans le statut de salarié », déplore Michel Beaugas (FO). « Manipulation grossière », tonne la CGT dans un communiqué : selon elle, la volonté de M. Taché est « d'inscrire dans la loi » que les travailleurs des plates-formes « ne peuvent être considérés comme des salariés ». Interrogé lors d'une émission sur France Inter, Laurent Berger avait également fait part de ses réserves, lundi, en insistant sur la nécessité de ficeler des accords collectifs (et non pas des documents émanant des directions d'entreprise) pour instaurer des droits en faveur des ubérisés.

Pour François Hurel, président de l'Union des autoentrepreneurs, « cet amendement achèverait d'exclure les 90 % à 92 % d'autoentrepreneurs qui ne travaillent pas pour des plates-formes, de la protection sociale prévue par la nouvelle loi ». Le texte élargit l'assurance-chômage à certains indépendants, mais les autoentrepreneurs, eux, ne bénéficieront pas de cette extension, regrette-t-il. ■

SARAH BELOUEZZANE
ET B. BI.

La suppression de l'« exit tax » pourrait être plus coûteuse qu'initialement annoncé

Le manque à gagner pourrait atteindre 6 milliards d'euros, selon le ministère des finances

Cafouillage en règle ou mauvaise foi ? Les députés de la commission des finances de l'Assemblée nationale sont ressortis plus perplexes que jamais de l'audition de responsables administratifs de Bercy, mardi 12 juin, sur la suppression de l'« exit tax ». Justifiée par le chef de l'Etat au nom de l'attractivité de la France, cette décision avait accentué l'image d'un Emmanuel Macron « président des riches ». Lequel avait annoncé dans le magazine *Forbes*, le 1^{er} mai, que ce dispositif, qui vise les chefs d'entreprise tentés par un exil fiscal, serait supprimée au 1^{er} janvier 2019.

Mais cette suppression inattendue, dont la date de mise en œuvre n'était connue ni des ministres ni de l'administration de Bercy, pose pour l'heure davantage de problèmes qu'elle n'en résout. De nature très technique, celle-ci pourrait pourtant avoir des conséquences concrètes sur les finances publiques françaises. A commencer par le manque à gagner potentiel lié à l'extinction du dispositif, qui pourrait s'élever à... 6 milliards d'euros, selon Christophe Pourreau, responsable de la direction de la législation fiscale à Bercy. Soit bien davantage que les 2,5 milliards d'euros avancés jusqu'ici par le gouvernement. Sans qu'il soit pour l'heure possible d'expliquer les raisons de cette différence. « Nous voulions disposer

d'éléments chiffrés clairs et informés avant tout débat politique. On aurait pu clairement faire mieux », euphémisait Amélie de Montchalin, à la tête des députés LRM de la commission, au terme d'une heure d'audition brouillonne.

De quoi parle-t-on ? L'« exit tax », mise en place en 2011, à la fin du quinquennat Sarkozy, et alourdie sous Hollande, cible les contribuables qui détiennent plus de 800 000 euros de titres (actions, obligations) ou la moitié du capital d'une entreprise, et qui seraient tentés de s'exiler fiscalement afin de vendre leur société sans avoir à payer d'impôt sur la plus-value. Il s'agit donc d'un impôt dissuasif, au rendement par définition plutôt faible.

Boîte de Pandore

Au moment de l'annonce d'Emmanuel Macron, en mai, on disposait de deux séries de chiffres : ceux du Conseil des prélèvements obligatoires, qui évaluait les recettes de l'« exit tax » à 803 millions d'euros pour 2016, et ceux d'un rapport sur la fiscalité des Français à l'étranger, qui évoquait 63 millions d'euros entre 2012 et 2017, soit à peine 10 millions par an.

Pourquoi cette différence ? Parce que la taxe cible les plus-values « latentes », c'est-à-dire théoriques, des chefs d'entreprise. S'ils ne vendent pas leurs parts dans les quinze ans suivant leur départ

à l'étranger, ils ne seront jamais imposés. S'ils vendent, ils doivent payer un impôt – 30 % depuis le 1^{er} janvier – sur la valeur prise par leur patrimoine entre son acquisition et leur départ de France. Le fisc prend en quelque sorte une « photo » de la plus-value réalisée au moment du passage de la frontière et la taxe – sous quinze ans – en cas de revente. Depuis 2012, l'Etat avait donc engrangé 2,5 milliards d'euros de créances potentielles sur ces contribuables, pensait-on. Des sommes recouvrables uniquement si les intéressés vendent leurs titres.

Mais les chiffres donnés mardi par M. Pourreau sont encore différents. A l'en croire, « le stock d'impôts sur plus-values latentes au titre de l'« exit tax » est de 6 milliards d'euros (...) Quant au rendement réel de l'« exit tax » depuis 2012, il a atteint 140 millions d'euros ». Les 6 milliards d'euros en question comprennent à la fois des sommes dues au titre de l'impôt sur le revenu, qui disparaîtraient avec la suppression de la taxe, et des prélèvements sociaux, qui sont, eux, « *dus ad vitam æternam* », comme l'a rappelé le rapporteur général du budget, Joël Giraud.

En supprimant l'« exit tax », Emmanuel Macron avait-il anticipé qu'il ouvrirait une véritable boîte de Pandore budgétaire et fiscale ? Outre cette querelle de chiffres, on ne sait toujours pas si la suppres-

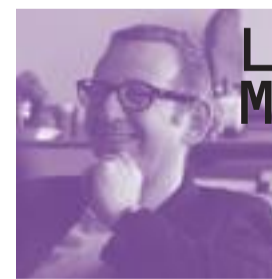
sion du dispositif pourra être rétroactive, c'est-à-dire éteindre les créances potentiellement dues par les contribuables partis à l'étranger depuis moins de quinze ans. « Les arbitrages n'ont pas été rendus », a précisé M. Pourreau.

Il a toutefois concédé qu'« il serait nécessaire de prévoir » le maintien d'un dispositif pour un cas particulier d'« exit tax » : les plus-values dites « en report ». Si un patron cède ses parts à une autre entreprise, son acquéreur peut le payer en actions plutôt qu'en cash, qu'il n'a pas toujours. Un mécanisme destiné à faciliter les fusions et autres restructurations. Dans ce cas, la plus-value réalisée par le vendeur n'est pas imposée mais « figée ». Et seul le transfert du domicile fiscal à l'étranger déclenche la taxation effective de ces plus-values « en report ».

Un problème subsiste. « La suppression de la taxe risque de déclencher un effet d'appel d'air, avec des gens qui seront tentés de partir à l'étranger pour lessiver leurs titres. C'est potentiellement bien plus important que l'« exit tax » actuelle », s'alarme ainsi un bon connaisseur des mécanismes fiscaux.

Les modalités de la suppression de l'« exit tax » devraient figurer dans le projet de loi de finances 2019, qui sera débattu à l'automne. La polémique ne fait probablement que commencer. ■

AUDREY TONNELIER



LES
MATINS.

du lundi
au vendredi
07H00-09H00

Guillaume Erner
et la rédaction

Demain matin,
Le monde
aura changé.



franceculture.fr/
@Franceculture

© Radio France Ch. Abramowitz

En
partenariat
avec

Le Monde



L'esprit
d'ouverture.

Bonnes Adresses

Tarifs 01/01/18		Tél. : 01 57 28 38 52
1 parution	Professionnels	Particuliers
Forfait 5 lignes	65€ HT	65€ TTC
Forfait 10 lignes	110€ HT	110€ TTC

Reproduction interdite

LE PLUS GRAND CHOIX DE CANAPÉS-LITS À PARIS !

Steiner, Duvivier, Diva...
Matelas haut de gamme (Simmons, Duvivier, Tréca) ; innovations Rapido® ; stocks disponibles selon coloris.
Fabrication française.

À partir de 990 €

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

www.topper.fr
3000 M² D'ENVIES !

Paris 15° • 7j/7 • Le plus grand espace canapés-lits à Paris
63 rue de la Convention, 01 45 77 80 40, M° Javel ou Boucicaut

Paris 12° • 7j/7 • 54 cours de Vincennes, 01 40 21 87 53, M° Nation

JAMES le couturier de l'homme
Le prêt-à-porter à votre mesure

Costumes avec 1 ou 2 pantalons
Prix de 300 € à 445 €

Grandes et Petites Tailles

Vestes
Prix de 200 € à 336 €

Digel, Alain Gauthier, Jupiter, Enzo Lorenzo, Guy de Bérac, Bugatti, Eminence, Derek Rose, B. Zins...

Du mardi au vendredi de 14 h 30 à 19 heures, le samedi de 10 h à 19 h
53, rue d'Avron - 75020 PARIS - Tél. : 01.43.73.21.03

BIJOUX

PERRONO-BIJOUX

Anciens. Occasions argentées. Brillants. Pierres précieuses. Création & transformation réparations. Achats ventes. Echanges sélectionnés par le guide PARIS PAS CHER

OPÉRA : angle bd des Italiens
4, rue de la Chaussée d'Antin
Tél : 01 47 70 83 61

ÉTOILE : 37, avenue Victor Hugo
Tél : 01 45 01 67 88
Ouverts les lundis

ATELIER D'ÉCRITURE

ENVIE D'ÉCRIRE ?
Participez à un atelier d'écriture animé par un écrivain public diplômé

Particuliers : pour partager le plaisir de s'exprimer sur le papier, jouer avec les mots, faire passer des émotions, inventer des histoires, développer son imagination...
Chefs d'entreprise, DRH, CE : pour proposer à vos salariés une activité valorisante sur leur lieu de travail (heure du déjeuner possible). Ces ateliers ne sont pas basés sur la connaissance ou la culture mais sur des propositions ludiques accessibles à tous.

Renseignements/inscriptions :
06 60 68 54 50

ANTIQUITÉS

ACHAT AU DESSUS DE VOS ESTIMATIONS ET EXPERTISES

« ART D'ASIE » : CHINE, JAPON ET MOYEN-ORIENT
06.07.55.42.30 P. MORGOS

EXPERT CNE
* Porcelaines et Bronzes
* Cristal de Roche
* Corail et Ivoires Anc.
* Jade blanc et couleurs
* Cornes et Laques
* Peintures et Tissus anc.
* Manuscrits et Estampes

DEPLACEMENT PARIS - PROVINCE
morgospatrick@orange.fr

Suite à mes prestations télévisées sur le marché de l'art, je vous propose

UN RENDEZ-VOUS POUR VOS DEMANDES D'ESTIMATIONS,
Spécialisé successions

J'ACHETE
Meubles Tableaux Pendules Objets d'art & curiosités Argentierie Livres anciens Violons & Archets anciens Vins.

Art d'Afrique et d'Asie
Art décoratif du Xxe s
Art d'Islam et d'Orient
Photos anciennes et d'artistes
Sérieux et discrétion assurés, déplacements Paris et Province.

PATRICK MORGOS EXPERT
Affilié à la Compagnie Nationale des Experts
06.07.55.42.30
morgospatrick@orange.fr

Canapés & Fauteuils Club
Haut de gamme

L'INDÉMODABLE, L'IRREPLAÇABLE plus de 80 ans et toujours plus de succès !

Fauteuil CLUB à partir de 990 €

80, rue Claude-Bernard
75005 Paris
Tél. : 01.45.35.08.69
www.decoractuel.com

ÉTUDES

PARIS - PROVINCE
Cadres, chefs d'entreprises, enseignants, médecins
votre avis nous intéresse !

Participez à des études d'opinion dédommagées.

Inscription sur :
www.stephenson-etudes.fr
Tél. : 01.40.36.92.98

ACHÈTE VINS

ACHETE CHER VINS ET CHAMPAGNES
Tout millésimes même abimés
SPIRITUEUX
PAIEMENT IMMÉDIAT
06 28 71 37 00
contact@jacqueslacombe.vin
www.jacqueslacombe.vin

Le Monde Bonnes Adresses

La rubrique Bonnes Adresses : chaque mercredi * dans Le Monde daté du jeudi

La parution 5 lignes (31 caractères/ligne) : 65€ HT professionnels 65€ TTC particuliers.

Les 3 parutions de 5 lignes : 130€ HT professionnels 130€ TTC particuliers

appelez le : 01.57.28.38.52
Envoyer votre texte par e-mail : nathalie.lavenu@mpublicite.fr

LIVRES

LIBRAIRE ACHÈTE
Service de presse, livres modernes, essais, beaux-arts, livres anciens, Pléiades, successions.
06 80 43 82 70

ACHÈTE LIVRES ANCIENS
du 15° au 20° siècle, bibliothèques d'érudits, sciences, voyage, illustrés, atlas, E.O., autographes, manuscrits, gravures, etc.
Tél. 06 80 06 54 24
hubert.hoppenot@orange.fr

LIBRAIRE ACHÈTE
Livre moderne, beaux arts, photos, pléiades, sciences humaines, histoire.
GOLEN 06 30 49 93 94

Immobilier

Tous les mercredis et samedis - Vos annonces sur Le Monde.fr

Tarifs 01/01/18 • Tél. : 01 57 28 38 52 • immobilier@mpublicite.fr

Forfait 5 lignes	Particuliers	Professionnels
1 parution	65€ TTC	65€ HT
La ligne supplémentaire	15€ TTC	15€ HT

31 caractères ou espaces par ligne. Modules : nous contacter

VENTES

APPARTEMENTS

PARIS 5^E

agence L'Immobilier de la Rive Gauche

* Noyé dans la verdure *
SUPERBE 208M² EN DUPLEX
Gdes récept - 5 chbres cuis. dîatoire - Terrasses traversant - Jolies vues
Calme - plein soleil
01.45.44.44.45

PARIS 6^E

agence L'Immobilier de la Rive Gauche

* ND DES CHAMPS *
Très bel imm. - superbe 6P
183m², 2° asc., 4 chbres, 3 bns
Etat et plan parfaits

PARIS 15^E

agence L'Immobilier de la Rive Gauche

* S/L'EGLISE ST Sulpice *
Superbe volume - 3P à rénover
4m ss plafond, beau potentiel
1.040.000€
01.45.44.44.45

* PARC BRASSENS *
Idéal 4P, 5° asc balc soleil
Calme, jolies vues, parfait état - **998.000€**
01.45.44.44.45

PARIS 17^E

Daniel FEAU

* PLACE WAGRAM *
Pierre/T., 105m², 4°ét. Balcon soleil, 2 chbres - **1.470.000€**

* RUE ST FERDINAND *
Pierre/T., 140m², 3°ét. volumes soleil, calme - **1.788.000€**

ACHATS

L'IMMOBILIER 100% ENTRE PARTICULIERS
Acheteurs Français et Européens
Recherch. tous types de biens entre particuliers. LMO
0 800 141 160
Service & appel gratuits

ACHAT LOCATION

Universités américaines cherchent logements pour étudiants à louer ou à vendre à Paris. Contactez-nous au **06 51 14 50 06**
novascholarisparis@gmail.com

LOCATIONS

SAISONNIÈRES

AMÉLIE LES BAINS
(Pyrénées-Orientales), à 25 mn de la frontière Espagnole. Idéal curistes ou vacanciers. Studio de 30 m². **Juillet et décembre**. Tout confort, au 5° ét. dans un immeuble avec asc., terrasse de 10 m² avec vitres coulissantes, vue sur la montagne. Accès direct aux thermes par ascenseur, extérieur privatif. 2 couchages max. (lit 140), linge non fourni, entièrement meublé et équipé (TV-Wi-Fi), salle de bain avec baignoire, WC séparé. Lave-linge. Stationnement gratuit facile au pied de l'immeuble. Photos supplémentaires sur demande. **Juillet** : cure de trois semaines : 550 € CC. **Décembre** : cure de trois semaines : 500 € CC. Semaine : 200 € CC.
Tél. : 06 43 43 63 32

Le Monde

VOUS PARTEZ EN VACANCES ?

FAITES SUIVRE VOTRE JOURNAL !*

Rendez-vous sur votre compte, à la rubrique « **Votre abonnement – Vacances et déplacements** » au moins 9 jours avant votre départ

*pour une durée minimale de 7 jours et maximale de 3 mois, en France métropolitaine

- **C'EST VOTRE PREMIÈRE VISITE :** créez votre compte au moyen de votre numéro de client + code postal + votre adresse e-mail sur www.lemonde.fr/sfuser/account
- **VOUS POSSÉDEZ DÉJÀ UN COMPTE SUR LE SITE LEMONDE.FR :** vous n'avez pas besoin d'en créer un nouveau, vous vous identifiez directement avec votre adresse mail sur www.lemonde.fr/account, rubrique « **Votre abonnement – Vacances et déplacements** »



A Palerme, l'art contemporain a droit de cité

La biennale itinérante Manifesta s'implante dans la capitale sicilienne, avec l'ambition d'y laisser sa trace

EXPOSITION PALERME (SICILE)

Il n'y a pas si longtemps, seuls les marlous pointaient leur nez dans ce charmant quartier, la Kalsa, un dédale de rues hérité de la Sicile fatimide du X^e siècle. Un territoire clos, réservé aux activités de la mafia et aux familles taiseuses. Difficile de croire à cette histoire quand on l'arpente aujourd'hui paisiblement, aux côtés de l'équipe de Manifesta : la biennale itinérante qui, tous les deux ans, s'implante dans une ville européenne avec sa flopée de jeunes plasticiens, a choisi ce quartier en pleine reconversion en guise de QG. Et elle compte bien, elle aussi, le transformer un peu plus.

Palerme a-t-elle définitivement gagné sa bataille contre la Pieuvre ? Non, bien sûr. Mais le crime a perdu du terrain. Beaucoup reste à faire ? C'est ce qui a motivé Manifesta. Quand Leoluca Orlando, maire historique de la capitale sicilienne, les a contactés, ils n'ont pas hésité : « *Palerme symbolise l'ADN changeant de l'Europe, elle permet même de visualiser ces changements, de l'immigration aux bouleversements climatiques*, résume la Néerlandaise Hedwig Fijen, directrice de la manifestation qu'elle a fondée en 1996 et qui s'est posée auparavant à Ljubljana, Murcie ou Zurich. *Ici, le syncrétisme n'a rien d'artificiel, la xénophobie n'existe pas, mais tout reste à faire dans cette ville en pleine métamorphose.* »



Au palazzo Forcella De Seta, dont la grande salle a été réhabilitée grâce à l'équipe réunie autour de Manifesta. CAVE STUDIO

A mille lieues des clichés

Manifesta, qui ouvre au public samedi 16 juin, n'a qu'un désir : accompagner ce mouvement. L'équipe s'est installée, il y a deux ans déjà, au cœur de la Kalsa, dans le Teatro Garibaldi. Balcons de béton et scène baroque, l'étrange bâtiment, qui a accueilli Peter Brooks ou Wim Wenders, était fermé depuis des lustres. Il a été complètement restauré pour l'occasion, avec café, foyer, bibliothèque pour enfants. Un exemple de la méthode employée par cette 12^e édition novatrice de Manifesta : plutôt que de lancer hors-sol une flopée d'artistes, comme le font la plupart des biennales, elle s'est enracinée, a mené l'enquête et s'est attachée à construire. Une première. « *Nous avons opéré un vrai virage, détail Hedwig Fijen. A l'origine, notre ambition était de créer un événement qui aide l'Europe à reconstruire son identité culturelle après la chute du Mur, à combler le fossé entre Est et Ouest. Aujourd'hui, les questions géopolitiques ont changé : il s'agit de réfléchir à l'axe Nord-Sud. Mais aussi de modifier notre conception de la biennale. Ici, pas d'artistes volants !* »

Pendant des mois, accompagnés d'architectes, de journalistes, de chercheurs, les commissaires d'exposition (ils préfèrent l'intitulé de « *médiateurs créatifs* ») ont frappé aux portes, recueilli histoires et témoignages, créé un réseau d'affinités, assisté dans des garages à des cérémonies tamoules (la plus grosse communauté étrangère de Palerme) ou encore rencontré l'écrivain Giorgio Vasta pour l'inviter à revenir sur la terre de son enfance et livrer son roman palermitain. « *Nous voulons réinventer la façon dont la ville se raconte. La moitié des gens que nous avons invités ne sont pas plasticiens, mais musiciens, réalisateurs, anthropologues ou botanistes* », résume Ippolito Pestellini Laparelli, lui aussi fils de Palerme, qui a fédéré cette recherche.

Son bras armé : Amo, sorte de think-tank lié à l'agence d'architecture de Rem Koolhaas. A la fin du processus, cette structure, elle aussi tentaculaire, a sorti un « Atlas de Palerme » : truffé d'observations anthropologiques, religieuses, sociologiques, il dresse un portrait de la cité du Guépard à mille lieues des clichés. Les

conclusions de l'enquête ? « *Cette ville ne peut plus être appelée ville, c'est une géographie de différents flux*, poursuit Ippolito Pestellini Laparelli. *Elle est prise entre trafic criminel, immigration et tourisme, mais se situe aussi au carrefour des routes du pétrole et d'immenses réseaux numériques sous-marins, tout en étant un des cinq sites mondiaux de télécommande de drones par l'armée américaine. Bref, elle s'étend jusqu'en Scandinavie et en Asie du Sud-Est.* » Aux artistes de faire leur miel de ce fourmillement d'informations. Et de « *rendre visibles ces flux abstraits, afin que la société civile puisse en prendre conscience et interférer. Tout ce qu'ils ont produit pour la biennale est en lien avec la situation locale, car nous souhaitons être de vrais partenaires pour la ville, ses professeurs, ses cuisiniers, ses activistes.* »

Reconnecter la forteresse

Yana Klichuk s'est chargée de la tâche, écumant toutes les communautés, se rapprochant des associations qui font bouger les choses. « *On a vite compris qu'une de nos clés serait les enfants, ce sont eux qui feront ve-*

nir les parents, raconte la jeune Russe. *On a donc réalisé beaucoup d'ateliers dans les écoles, mais aussi avec tous les enfants déscolarisés, qui sont étonnamment nombreux. Une artiste, par exemple, a ressuscité l'histoire du jardin arabe qui se trouvait à la Kalsa, et elle a créé un livre avec les dessins des petits évoquant ce paradis perdu. On développe ainsi toutes sortes d'outils pour sensibiliser au langage de l'art contemporain des citoyens non privilégiés.* » Un autre programme de médiation est dévolu au jardinage amateur, « *afin de promouvoir le message d'une responsabilité collective à l'égard des espaces publics abandonnés*, ajoute Yana Klichuk. *Pas question de faire un Disneyland pendant deux mois !* »

Pour la même raison, l'équipe a privilégié les « lieux trouvés », à réhabiliter, du somptueux Palazzo Butera, restauré de la cave au grenier, au Forcella De Seta, doté d'une belle salle de l'Alhambra. Elle avait le choix : si le patrimoine arabo-normand a été classé par l'Unesco en 2015, près de 1300 bâtiments historiques sont encore à l'abandon, détruits par les bom-

« Nous ne voulons surtout pas faire une méga-exposition, mais laisser un héritage. Notamment en travaillant sur l'espace public »

HEDWIG FIJEN
directrice de Manifesta

bardements, la mafia ou l'indifférence. Mais la manifestation a aussi décidé de s'étendre jusqu'à la Zona Espansione Nord (ZEN). Soit « *l'un des exemples les plus dramatiques des désastres du logement social en Europe, une citadelle, socialement close* », résume Ippolito Pestellini Laparelli.

Comment reconnecter cette forteresse au monde ? Manifesta a invité le plus politique des paysagistes, Gilles Clément, à créer avec ses habitants un jardin pérenne, au cœur de la cité. Ce ne sera pas

assez, bien sûr, pour cicatriser le fossé qui existe entre périphérie et centre-ville. Mais c'est un petit pas, dédié aux citoyens en manque d'avenir plutôt qu'au public nomade de l'art contemporain. « *Nous ne voulons surtout pas faire une méga-exposition, mais laisser un héritage*, insiste Hedwig Fijen. *Notamment en travaillant sur l'espace public, qui n'existe pas ici car il a été occupé par la mafia. On ne va pas remettre la ville à neuf, bien sûr. Mais il est fondamental que les biennales se transforment en plates-formes du changement social, en soutenant les initiatives locales. Nous opérerons également ainsi à Marseille, où nous nous installerons pour l'édition de 2020. Non que je n'aime pas l'art ! Mais il faut le reconnecter aux gens. Et donner l'image d'une Europe qui soit comme un jardin des flux.* » ■

EMMANUELLE LEQUEUX

Le Jardin planétaire, Manifesta 12 Palermo, partout dans la ville. Renseignements au Teatro Garibaldi, Via Teatro Garibaldi 46/56, Palerme. De 10 à 25 euros. +39-091-6230804. Jusqu'au 4 novembre. M12.manifesta.org.

Un « jardin planétaire » pour défendre la mobilité

Le maire de la ville, Leoluca Orlando, accueille avec un même bonheur la biennale d'art contemporain et les migrants dans une cité rénovée

PALERME (SICILE)

Au printemps, Palerme et son opéra somptueusement rénové faisaient la « une » du *New York Times*, sur le thème « Comment la culture a ressuscité la ville ». Fermé de 1974 à 1997, le Teatro Massimo était devenu un symbole de l'infamie qui frappait la cité, longtemps gérée par la Mafia. Sa renaissance et, surtout, son ouverture à l'avant-garde artistique autant qu'aux publics les plus variés symbolisent aujourd'hui le visage neuf de la capitale

de la Sicile. C'est l'une des plus grandes fiertés de Leoluca Orlando. Elu trois fois maire depuis 1985, ce monument local profite de son quatrième mandat pour parachever son grand œuvre : « *Pas une ville au monde n'a changé autant du point de vue culturel*, assure-t-il depuis son bureau aux murs couverts de livres anciens. *En misant tout sur la culture, nous sommes parvenus à changer le cœur et la tête du peuple.* »

Axe majeur de sa politique, la décision de faire adopter par chaque école un monument en ruine

afin que la population se réapproprie son patrimoine, aussi stupéfiant qu'en piteux état. L'inscription du centre historique à l'Unesco, en 2015, a conforté sa stratégie. Cette année, en plus de recevoir Manifesta, Palerme est capitale culturelle de l'Italie. « *Il faut remercier la Mafia, car, en exacerbant la violence et la criminalité, elle a obligé les citoyens à ouvrir les yeux, les bouches et les oreilles* », poursuit ce compagnon de route du juge Falcone, assassiné en 1992. Pas peu fier d'avoir remporté Manifesta « *contre Prague, un charmant village* », il

compte bien s'en servir pour « *montrer au monde combien Palerme a changé et est devenu ce lieu où l'art peut être libre.* »

Parabole du monde globalisé

C'est cette pugnacité qui a convaincu la fondation Manifesta, basée aux Pays-Bas. Mais aussi et surtout le fait « *qu'Orlando ait proclamé, il y a dix ans déjà, la mobilité comme un droit de l'homme. Chaque semaine, il va au port accueillir les migrants pour les faire citoyens de la ville* », raconte Hedwig Fijen, qui dirige cette biennale. « *Pour nous, Pa-*

lerme est un incubateur de la situation globale, et nous permettons à la mairie de regarder la ville avec des yeux d'étrangers, qui voient parfois plus de choses que les habitants, poursuit Ippolito Pestellini Laparelli, l'un de ses bras droits. *D'où notre choix de mettre l'accent sur l'idée de jardin planétaire. Nous avons retenu comme un des principaux lieux de notre intervention le Jardin botanique, ou Orto botanico, car il a un sens très politique : c'est une parabole de tous ces flux migratoires qui interagissent et s'enrichissent.* » Ginkgo biloba, succulen-

tes, néflier du Japon, ficus géants et zamaciées mexicaines... Ce conservatoire végétal né des Lumières est, en effet, une parabole du monde globalisé. Le choix, c'est, pour Manifesta, une façon de rappeler que « *l'agenda politique de Palerme est à l'opposé du reste de l'Europe, très ouvert aux immigrés* ». L'actualité récente vient de le rappeler une nouvelle fois, Leoluca Orlando ayant proposé, le 11 juin, d'accueillir au port le navire *Aquarius*, en déshérence avec plus de 600 migrants à son bord. ■

E. LE.

Les errances hallucinées de Nan Goldin

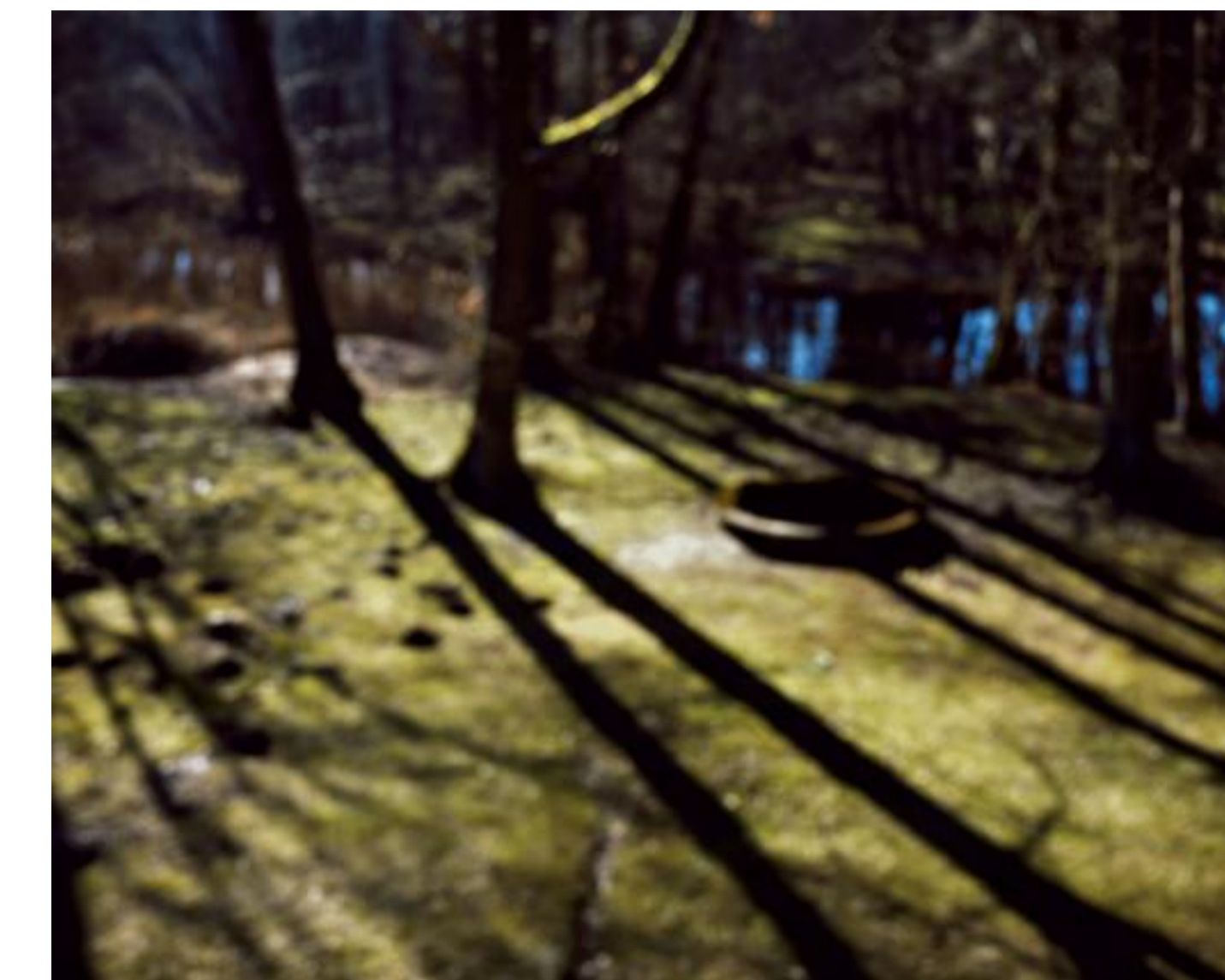
Le château d'Hardelot expose des paysages inédits de la photographe, pleins d'ombres et de fantômes

PHOTOGRAPHIE
CONDETTE (PAS-DE-CALAIS)

Le jour du vernissage, une brume épaisse flotte au-dessus du château d'Hardelot, bouchant la vue sur la mer et les côtes anglaises toutes proches. Un *fog* mélancolique qui sied à ce petit château du Pas-de-Calais reconstruit au XIX^e siècle dans un style très britannique, mais qui s'accorde surtout avec le spleen de la visiteuse des lieux : l'Américaine Nan Goldin, célèbre pour son œuvre culte des années 1980, *The Ballad of Sexual Dependency*, immersion crue en musique et en images dans l'intimité de ses proches, y expose aujourd'hui des photos inédites de paysages. Une petite trentaine d'images, volontairement floues, pleines d'ombres et de fantômes, errances hallucinées prises à coups de flashes à travers les bois, ciels chargés où la lumière peine à percer derrière les nuages, routes baignées d'une lueur mordorée crépusculaire.

Le « doigt de Dieu »

Ces images prises en France ou pendant ses voyages en Grande-Bretagne, en Irlande, aux États-Unis ont été faites sur plusieurs décennies, et réunies par la commissaire Marie-Françoise Boutemy, responsable de la conservation au château. La photographe de 64 ans s'est mise au paysage en 1989, lorsqu'une cure de désintoxication l'a fait rompre avec le monde de la nuit. « Avant, je n'étais pas familière de la lumière du jour, je ne savais même pas qu'il y avait des gradations entre les teintes du jour et la nuit ! », explique la photographe. Fidèle à ses habitudes, elle s'est longtemps fait désirer, avant de finalement prendre la parole, la voix pleine d'émotion. Si les humains se font rares désormais dans ses images, quelques personnages traversent son travail, souvent de dos, identifiés par leur seul prénom. « J'ai perdu la majeure partie de ma communauté, tous ceux de ma génération, ceux avec qui je devais vieillir... Je cherche quelque chose pour combler la perte et le vide, je suppose. Je photographie des ciels



« View From My Window at Dawn, Biesenthal, Germany » (2015), de Nan Goldin. NAN GOLDIN

sombres, pleins d'un malheur imminent. Ce n'est pas un travail particulièrement serein. »

Les images sont inégales, faibles quand elles sont descriptives, plus fortes quand elles versent dans l'évocation onirique ou l'abstraction atmosphérique, charriant émotion et trouble : sous-bois lugubres, ciels à la Rothko. Certains détails semblent en référer à une présence supérieure : une croix, un agneau, ou le « doigt de Dieu » (*God's finger*), ce rayon de lumière qui tombe du ciel et forme des taches irisées dans l'image. « Ce n'est pas un accident photographique,

précise-t-elle. C'est avec ces rayons que, enfant, j'ai vu Dieu pour la première fois. » Avant d'ajouter : « Je ne crois pas en un dieu unique en tant que concept, je n'y ai jamais cru, mais je crois que la nature est miraculeuse. On ne peut pas contrôler le ciel. Le ciel me parle, la beauté est encore mon plus grand plaisir. » La tonalité générale reste sombre, pourtant. Les quelques images aux touches de couleurs vives sont trompeuses : il s'agit de moutons à l'abattoir, ou d'une tombe toute décorée qu'elle a croisée par hasard dans un cimetière. Les fleurs en plastique dessi-

ment en lettres capitales un prénom familial – le sien.

Parallèlement à sa photographie, Nan Goldin s'est jetée tout entière dans un autre combat. Devenue accro à un antidouleur, l'OxyContin, prescrit après une opération, elle a fait sien la lutte contre les opioïdes aux États-Unis, où ces médicaments prescrits à tour de bras ont rendu des milliers de gens dépendants. « Il y a eu 300 000 morts ces dernières années, ce qui fait plus que les suicides, les morts par balles et les accidents de la route réunis », rappelle-t-elle, intarissable. Chaque se-

main, son groupe de militants, nommé Sackler Pain, se réunit dans son salon parisien pour lancer des opérations « inspirées par le modèle d'Act Up ». Dans son colimateur, la famille Sackler, dont la compagnie Purdue Pharma a fabriqué l'OxyContin. « C'est une famille connue comme bienfaitrice des arts, souligne la photographe, ils ont des ailes à leur nom au Guggenheim, au Smithsonian, au Metropolitan Museum [musées de New York et Washington]. Il y a des musées Sackler au Royaume-Uni. Il y a même une aile Sackler des antiquités orientales au

Les images sont fortes quand elles versent dans l'évocation onirique

Louvre. Ils sont partout. » En mars, c'est au Met de New York, au pied d'un temple égyptien, que Nan Goldin et ses complices ont organisé un *die-in* – la foule s'est allongée pour mimer la masse des victimes – et ont jeté par terre des milliers de fausses boîtes de pilules. L'action a fait sensation, poussant les héritiers Sackler à se défendre dans la presse.

Pour la photographe, qui a suivi plusieurs cures de désintoxication, la question de la dépendance est à la fois très personnelle et hautement sensible – les images de la *Ballade* racontent une communauté baignée dans l'amour, l'amitié, la violence, mais aussi les stupéfiants. Toutefois, la photographe se défend d'en avoir fait indirectement la promotion. « Au moment de la *Ballade*, la drogue faisait partie de notre vie, mais elle n'en était pas le centre. Ce n'est pas la drogue qui m'a inspiré mon travail, je n'ai jamais été dans la tendance « héroïne chic », comme j'en ai été accusée. » Désormais, la photographe doit gérer les conséquences de sa dépendance chaque jour. « L'addiction m'a piégée pendant des années. Il y a eu des mois où j'ai vécu uniquement dans ma chambre. C'est une maladie chronique, qui a affecté tous les aspects de ma vie. C'est toujours une lutte. » Aujourd'hui, Nan Goldin se dit « reconnaissante d'être sortie du brouillard » et de pouvoir regarder en face les couleurs du ciel. ■

CLAIRE GUILLOT

« *Fata Morgana* », exposition de Nan Goldin au château d'Hardelot, 1, rue de la Source, Condetta (Pas-de-Calais). Tél. : 03-21-21-73-65. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 11 novembre. Entrée : 5 euros. Chateau-hardelot.fr

Le World Press Photo, une fabrique d'icônes contemporaines

Pour ses 30 ans, le Mémorial de Caen expose les trente dernières photographies de l'année primées par la prestigieuse organisation

EXPOSITION

CAEN (CALVADOS) - envoyé spécial

Pour la première fois depuis la création du World Press Photo de l'année, en 1955, les lauréats sont exposés les uns à côté des autres dans un musée. Pas tous cependant. Pour ses trente ans, le Mémorial de Caen a choisi de présenter les trente dernières photos primées. D'emblée, le choc est frontal : le visiteur est happé par ces images qui donnent à voir un monde de souffrances et de douleurs.

Les dimensions (1,65 m × 1,10 m), la qualité des tirages, et les légendes permettent d'établir un lien puissant avec l'événement-choc. L'œil, plus attentif aux détails moins perceptibles sur un magazine ou un écran, peut apprécier l'esthétique des images, en dépit de l'inconfort qu'elles provoquent.

Leur accrochage dans l'ordre chronologique donne surtout la mesure de l'évolution des critères de sélection du jury du World Press Photo. Jusqu'à la fin des an-

nées 1990, les choix sont orientés par la culture iconographique religieuse de la Renaissance. Récompensée en 1998, la photographie d'une mère endeuillée, prise en Algérie par Hocine Zaourar, baptisée la « *Madone de Bentaha* » par les médias occidentaux, a ainsi été comparée à des représentations picturales classiques de la Vierge. « Le choix du jury a longtemps été guidé par les représentations occidentales de la mort et de la souffrance, ce qui n'est plus le cas. Le prix s'adresse au monde entier », explique la présidente du jury du World Press Photo 2018, Magdalena Herrera, chef du service photo de l'édition française du magazine *GEO*.

Rompant avec une certaine tradition du photojournalisme qui considère que l'actualité se passe dans les pays en proie à la guerre ou à la famine, le jury a primé, dans les années 2010, des images saisissant des moments du quotidien : sur une plage avec des migrants à Djibouti (2014) ou dans la chambre d'un couple d'hom-

En 2018, le jury a renoué avec la photo d'actualité spectaculaire en primant l'image d'un manifestant en flammes à Caracas

sexuels en Russie (2015). Des choix qui ont suscité de vifs débats. En 2018, le jury a renoué avec la photo d'actualité spectaculaire en récompensant Ronaldo Schemidit pour une image d'un manifestant en flammes, pendant des émeutes à Caracas. Ce qui n'a pas empêché des observateurs de reprocher au jury d'avoir versé dans le sensationnalisme. Une dimension critique que l'exposition aurait pu intégrer dans son parcours. « Là n'est pas notre ambi-

tion, objecte Stéphane Grimaldi, directeur du Mémorial de Caen. Il s'agit d'instaurer un dialogue entre histoire et actualité autour de la question de la permanence de la violence dans notre monde. »

L'exposition offre des outils de contextualisation : le visiteur est invité à consulter les catalogues des World Press Photo des trente dernières années et à visionner des entretiens des photographes qui reviennent sur les conditions dans lesquelles ils ont réalisé leur travail. Voulu comme un hommage au photojournalisme, elle entend également interroger notre rapport aux images. A l'instar de la photographie du manifestant bloquant des chars de combat pendant le massacre de Tiananmen à Pékin (1989), les images de l'année sont devenues des icônes qui ont façonné notre mémoire collective des événements. ■

ANTOINE FLANDRIN

30 ans en 30 photos. Mémorial de Caen (Calvados). Jusqu'au 15 septembre.

Chasse aux notes sur les traces du fantôme à l'Opéra de Paris

Le fantôme de l'Opéra est de retour et veut mettre à mal la prochaine représentation de *La Flûte enchantée*, de Mozart. Un seul espoir pour éviter le désastre : que les spectateurs, venus assister à la dernière répétition, retrouvent les notes de partition volées par le fantôme, en partant sur ses traces à travers le Palais Garnier. Ils ont une heure pour sauver la représentation.

Voici, résumée, l'intrigue d'*Inside Opéra*, jeu de piste culturel proposé à l'Opéra Garnier, à Paris. Entre un *escape game* et une visite guidée, l'objectif est de « découvrir le Palais Garnier, de s'amuser et surtout d'apprendre », explique Pierre-Henri Londner, cofondateur de l'entreprise Team Break, à l'initiative du projet mené avec Les Productions Adonis et la société ReRe. L'enquête commence en bas des marches du grand escalier pour se poursuivre dans le grand foyer, la galerie du Glacier, et la véritable loge du fantôme de l'Opéra. « Elle n'a pas été rajoutée, elle existait avant qu'on arrive ! », précise Pierre-Henri Londner. A chaque pièce correspond une intrigue qui permet de découvrir une note de musique. Les huit énigmes résolues, il ne reste plus qu'à donner le précieux sésame à l'orchestre.

« Le concept permet de naviguer entre le ludique et le culturel », estime Samira, employée dans la fonction publique, venue relever le défi avec une dizaine de ses collègues. Les enquêteurs bénéficient de l'aide de comédiens et de musiciens. « Une quinzaine de personnages déambulent dans le bâtiment en interprétant des textes qui doivent aider les participants », détaille M. Londner.

En moins de cinquante minutes, Samira et ses collègues ont fini par découvrir les notes composant la partition manquante. « Ce n'était pas très dur comparé à d'autres jeux auxquels on a participé », affirme Charlotte, fan de ce type de divertissement. Si la chasse semble un peu trop facile pour certains, la découverte du Palais Garnier, ainsi que la surprise qui attend les participants à la fin du parcours, vaut bien qu'on tente le défi. Prochain rendez-vous samedi 16 juin. ■

GUILLAUME FOURNIER

Inside Opéra, Opéra Garnier. Entrée : adulte 28 euros, moins de 14 ans, 22 euros. Jusqu'au 2 septembre.



Nadine Sierra (Norina) et Michele Pertusi (Don Pasquale), le 6 juin, à Paris.

VINCENT PONTET

Un « Don Pasquale » entre stupre et maison de retraite

Nadine Sierra domine le chef-d'œuvre de Donizetti au Palais Garnier

OPÉRA

Il a suffi d'une gifle pour que la commedia dell'arte tourne au drame. Un soufflet sur la joue d'un vieil homme par une jeune femme dont la main preste outrepassa soudain les conventions de la mégère houspillant son mari. Pétrifié, Don Pasquale en appelle à lui le souvenir de l'enfant qu'il fut et qui apparaît. Désespoir infini que de n'avoir plus l'âge des consolations maternelles.

Après un *Barbier de Séville* dont on avait peu goûté le survoltage (2014), un *Samson et Dalila* peu inspiré (2016), Damiano Michieletto offre à *Don Pasquale* une entrée au répertoire digne des ors du Palais Garnier. Le metteur en scène italien n'a certes pas modéré les ardeurs bouffonnes serties par la musique et le livret de Donizetti (coécrit avec Giovanni Ruffini) pour le Théâtre-Italien de Paris, en 1843. Mais il s'est appliqué, non sans humanité, à ciseler le cruel portrait d'un homme au seuil de la vieillesse à qui la vie offre, moyennant finance et entre-

metteur, l'inespéré d'un dernier amour et de la paternité (en fait foi le petit garçon, dessin à la main, qui vient embrasser son « papa »).

S'il n'y perd pas son âme, ce Faust de comédie se verra finalement abusé, trompé et en partie dépeuplé par une jeunesse avide d'en découdre avec la vie. En victimisant son rôle-titre, roulé en fauteuil dans un Ehpad, Michieletto témoigne au passage d'une société, entre abus de faiblesse et maltraitance, qui a cessé de respecter ses anciens.

Le cerveau de la machination n'est autre que ce bon docteur Malatesta, un bienfaiteur de la famille, hâbleur, cynique, méphistophélique sur les bords, qui tire les ficelles au point d'incruster ses personnages, par des caméras sur scène, dans de ridicules tableaux projetés en fond de scène. De la fausse union de Norina (avec Don Pasquale) à son véritable mariage (avec le romantique Ernesto), c'est lui qui effeuillera la marguerite : dès le contrat signé, la belle se retrouvera sur les genoux de son Pygmalion, abandonnant son « adulescent » de mari en sweet

orange au fond d'un canapé, téléphone portable en main.

Un trait de néon pour le toit d'une maison dont s'échappe la fumée d'une cheminée, des meubles années 1950, une voiture d'un autre âge, ces quelques éléments de décor posés sur une tournette peuplent le monde figé de Don Pasquale, que la tourbillonnante Norina transformera en loft design avec voiture de luxe. Désopilant, le personnage de la servante, qui troque sans transition ses frusques de souillon campagnarde pour un look de soubrette citadine, version *Journal d'une femme de chambre*.

Bataille de barytons

Cible de tous les regards, la Norina caprine de Nadine Sierra joue avec virtuosité de sa silhouette de rêve, en parfaite osmose avec une jolie voix agile et fruitée, qui demandera à se corser davantage. Le costumier s'est visiblement régalé à lui concocter un défilé plus ou moins déshabillé, tandis que la direction d'acteur jouissait de son étourdissant jeu de jambes sous le regard matois du Malatesta de

Florian Sempy. Abattage scénique, richesse du timbre, puissance de la projection, le Français remportera même la bataille de barytons du fameux duo de l'acte III avec Don Pasquale.

Si la voix charnue et soyeuse de Lawrence Brownlee prête à Ernesto l'aura poétique du jeune premier, il manque à son interprétation ce rien de testostérone qui atteste une passion amoureuse. Rien de tel pour le Don Pasquale de Michele Pertusi, qui se targue des attributs de la basse bouffe, veule et cabotine, ridicule et touchante, vociférant, vocalisant ou « syllabissant » à l'envi, excellent dans le registre spécifique du « parlé-chanté ». Dans la fosse, Evelino Pido a pris le mors aux dents dès l'ouverture, qu'il dirige non sans tonitruance. Cette partition enlevée recèle des subtilités dont le maestro au triple galop, hélas, n'aura pas cure. ■

MARIE-AUDE ROUX

Don Pasquale, de Gaetano Donizetti. Jusqu'au 12 juillet au Palais Garnier, Paris 9^e. De 10 € à 231 €. Operadeparis.fr

Arat Kilo ouvre son groove éthiopien à toutes les influences

Le sextette parisien, auteur d'un des albums transculturels les plus excitants du moment, joue au festival toulousain Rio Loco !

La musique éthiopienne aura « halluciné du monde », écrivait le journaliste et DJ Rémy Kolpa Kopoul pour présenter *A Night in Abyssinia* (2011), premier album d'Arat Kilo. Le « connexionneur », mort en 2015, est salué dans les notes de pochette de *Visions of Selam*, bouillonnant troisième opus que le sextette parisien joue dans une tournée passant par le festival Rio Loco !, à Toulouse, puis Solidays.

Avec leurs collègues d'Akalé Wubé, également basés dans la capitale, et quelques groupes de France ou d'ailleurs, Arat Kilo appartient en effet à cette tribu qui a plongé avec gourmandise dans « Ethiopiennes », collection discographique créée en 1997 par Francis Falceto. Celle-ci rassemble la quasi-totalité du patrimoine de la musique éthiopienne, dont l'âge d'or avait été enregistré entre 1969 et 1975 par la compagnie locale Amha Records. Elle a été un déclin pour Fabien Girard (guitare électrique) et Samuel Hirsch (basse) : « C'était quelque chose de complètement inouï que nous découvriions. Nous n'avions jamais entendu cette espèce de mélange entre l'Orient et l'Afrique, avec également des influences de la musique américaine, quelque chose d'extrêmement spécial qui attire l'oreille. »

Jubilatoires joutes oratoires

« L'intérêt pour l'Éthiopie vient également du fait que mon père, prof enseignant l'histoire de l'Éthiopie, y a vécu assez longtemps et que j'ai fait des allers-retours pour le voir », ajoute Samuel Hirsch. Au fil des années, le parti pris d'Arat Kilo a été, tout en gardant « le socle éthiopien » pour les gammes et les tournures mélodiques, d'ouvrir rythmiquement sa musique au dub, au hip-hop et au reste de l'Afrique, « le Congo et la musique mandingue, par exemple ».

Sur *Visions of Selam* interviennent deux invités qui occupent une place centrale : la solaire chanteuse malienne Mamani Keïta et le fiévreux slameur américain Mike Ladd, déjà présents – mais sans se croiser – sur le précédent album, *Nouvelle Fleur* (2016). Là, ils ont été impliqués

Sur l'album interviennent la solaire chanteuse malienne Mamani Keïta et le fiévreux slameur américain Mike Ladd

d'un bout à l'autre dans la création du projet. « Nous avons veillé à laisser suffisamment de place aux voix pour qu'elles puissent se répondre. Nous ne sommes pas un backing band avec deux voix posées dessus », expliquent Fabien Girard et Samuel Hirsch, dont la formation est complétée par Michaël Havaré (saxophone), Gérard Bonnegrace (percussions), Aristide Gonçalves (trompette, claviers) et Florent Bertheau (batterie).

Le résultat a été présenté à la scène en janvier 2017, au festival parisien Au Fil des voix. La complexité joyeuse des deux vocalistes, qui se répondent dans de jubilatoires joutes oratoires, a marqué les esprits : « A la fin du concert, on savait qu'on voulait continuer avec eux, et Saïd Assadi [patron du label Accords croisés et du festival] nous proposait de nous signer. En août, on enregistrait l'album. » Qui forme un des tissages transculturels les plus excitants du moment. ■

PATRICK LABESSE

Visions of Selam, d'Arat Kilo, Mamani Keïta et Mike Ladd, Accords croisés/PIAS.

Arat Kilo, Mamani Keïta et Mike Ladd en concert le 15 juin au festival Rio Loco ! (Toulouse), le 24 juin au festival Solidays (hippodrome de Paris-Longchamp), le 5 juillet au festival Les Nuits couleurs (Aniane, Hérault), le 20 juillet au festival Terre de couleurs (Daumazan-sur-Arize, Ariège), le 22 juillet au festival CosmoJazz (Chamonix, Haute-Savoie), le 27 juillet au festival Convivencia (Villeneuve-lès-Maguelone, Hérault).

Alvar Aalto, un moderniste à visage humain

L'exposition du Vitra Design Museum sur l'architecte et designer finlandais fait étape à la Cité de l'architecture et du patrimoine de Paris

ARCHITECTURE

Mort en 1976, à 78 ans, à quelques années de la création du plus prestigieux prix d'architecture, le Finlandais Alvar Aalto n'a jamais obtenu le Pritzker Prize. En tant que haut représentant d'un pays où il incarne l'expression la plus achevée d'un modernisme à visage humain, c'est la seule distinction qui manque à sa boutonnière.

Il en aurait été, sans conteste, une sorte de récipiendaire naturel au même titre que l'Américain Philip Johnson (1979), le Mexicain Luis Barragan (1980), le Sino-Américain Ieoh Ming Pei (1983) ou le Brésilien Oscar Niemeyer (1988), qui concurent quant à eux une bénéfique longévité.

Pour qui veut s'en convaincre, une exposition à la fois dense et lisible, « Alvar Aalto architecte et designer », conçue par le Vitra Design Museum de Weil-am-Rhein (Allemagne), fait étape à la Cité de l'architecture et du patrimoine de

Paris jusqu'au 1^{er} juillet, avant de s'envoler vers le Japon.

Trois bâtiments conçus en Finlande rendent compte de la nature particulière de son expression architecturale qui contient pas moins de cinq cents réalisations et projets : le sanatorium de Paimio (1928-1933), la bibliothèque de Viipuri, aujourd'hui Vyborg, en Russie (1927-1935), et la villa Mairea (1938-1939), destinée autant à l'habitation qu'au travail de ses commanditaires, Harry et Maire Gullichsen, éditeurs de mobiliers et galeristes.

Ces trois œuvres emblématiques, transcrivent chez Aalto son adoption des principes du fonctionnalisme, qu'il refuse toutefois de prendre au pied de la lettre. Il introduit des courbes, accroît sans relâche le confort, visuel ou sonore, des usagers, multiplie les effets de matériaux autres que le strict béton, en introduisant le végétal et, surtout, en combinant la brique – souvent peinte – avec diverses essences de bois.

Utilisé généreusement à l'extérieur de la villa Mairea, il est façonné en une voûte ondulante qui coiffe la salle de lecture de la bibliothèque de Viipuri, ou qui, dans le grand hall de la villa du galeriste Louis Carré à Bazoches-sur-Guyonne (Yvelines), seule construction française de l'architecte, réalisée à partir de 1956, accompagne le visiteur dans sa marche à l'intérieur des lieux.

Les historiens de l'architecture n'ont longtemps retenu d'Alvar Aalto que sa relation organique et directe aux archétypes formels de son environnement naturel, les

Trois bâtiments emblématiques rendent compte de la nature particulière de son expression architecturale

contours de paysages qu'il restituerait quasi scrupuleusement dans ses créations et constructions : qu'il s'agisse de la bordure étale de l'un des milliers de lacs constellant son pays, de la rotondité des troncs de bois qui en peuplent les forêts ou de l'immatérielle vague (aalto en finnois) d'une aurore boréale.

Une voûte ondulante

Bien qu'Alvar Aalto se soit affirmé comme un jeune peintre alors qu'il était adolescent, sa pratique artistique ne prendra jamais une place comparable à celle de Le Corbusier dont l'œuvre plastique est indissociable de sa carrière d'architecte. Pourtant, le Finlandais n'en a pas moins pris part aux débats sur l'art de son temps.

Car, c'est l'un des points que souligne l'exposition de la Cité de l'architecture et du patrimoine, il a côtoyé de nombreux artistes, notamment à Paris, dans les œuvres desquels il n'a cessé de se plonger : Hans Arp, Fernand Léger, Alexan-

der Calder ou Laszlo Moholy-Nagy. En dépit de la similitude de ses projets d'objets en bois lamellés avec, par exemple, les sculptures d'Arp, Alvar Aalto n'a pas seulement cherché à puiser, puis à restituer dans l'art abstrait des formes singulières et inédites. Il a voulu en saisir les fondements, en puiser le caractère symbolique, en vue de nourrir ses créations.

Cela est vrai pour son architecture, mais aussi pour le dessin de ses objets de la vie quotidienne, qu'il s'agisse de verrerie, notamment le vase Savoy, de textile, de mobilier ou de luminaires, etc. Il en contrôle de surcroît la chaîne de fabrication complète où l'expérimentation technique est de mise, chacun de ces éléments étant indissociable de ses projets de construction.

D'autres formes d'expression de son époque le touchent, notamment le cinéma ou la photographie. Le pavillon finlandais pour l'Exposition universelle à New York, en 1939, est à ce titre

exemplaire. Dans un bâtiment dont l'extérieur (un simple cube blanc) ne laisse rien deviner, Alvar Aalto déploie pour les espaces intérieurs un dispositif constructif spacieux, doté d'un fort potentiel d'attraction, médiatique avant l'heure : « Pays, habitants, travail, produits ».

D'immenses photographies sont déployées sur une paroi de bois striée, oblique et curviligne, inclinée vers les visiteurs. L'ensemble est baigné d'une lumière solaire ou artificielle dont il dose avec subtilité la diffusion. Au même moment, à New York, le Musée d'art moderne expose son œuvre architecturale et son mobilier. La notoriété internationale d'Alvar Aalto est acquise. Et pour longtemps. ■

JEAN-JACQUES LARROCHELLE

« Alvar Aalto, architecte et designer », Cité de l'architecture et du patrimoine, 1, place du Trocadéro, Paris 16^e. Jusqu'au 1^{er} juillet,

LONDRES | HOMMES PRINTEMPS-ÉTÉ 2019



Charles Jeffrey Loverboy. CHRIS YATES



Xander Zhou. NIKLAS HALLE'N/AFP



Edward Crutchley.
HELLE MOOS

Edward Crutchley,
un talent à suivre

EDWARD CRUTCHLEY est à la fois tout ce qu'on croit attendre d'un designer anglais et son contraire. Comme beaucoup de grands et d'aspirants à la gloire, il est diplômé de Central Saint Martins. Des silhouettes spectaculaires, associant imprimés saturés textiles d'exception et volumes savants, ont hissé sa marque lancée en 2015 en tête de la liste des nouvelles stars de la mode masculine. Mais si à Londres les idoles ont tendance à vite chuter, Edward Crutchley n'a pas le profil d'une étoile filante.

D'abord parce qu'il a connu une autre vie avant qui lui a permis de s'aguerrir aux aspects pratiques du métier. Après avoir travaillé aux côtés de Clare Waight Keller chez Pringle of Scotland, il a été pendant dix ans consultant en développement textile dans le studio de Louis Vuitton homme, où il a rencontré Kim Jones devenu une sorte de mentor qu'il a suivi cette année chez Dior Homme. « Travailler pour ces maisons m'a beaucoup appris, confirme-t-il, même si c'est un tout autre monde. Grâce à cela, je sais résister au stress et prendre des décisions rapides pour ma propre marque. »

Des ensembles façon pyjama

Sa collection est d'ailleurs achevée bien avant le jour du défilé. Et le créateur est aussi extrêmement lucide sur les challenges qui s'additionnent sur son chemin. « L'argent est un problème majeur et permanent pour une marque comme la mienne [jeune et indépendante] mais il faut toujours connaître son budget, s'y tenir, accepter de ne pas toujours pouvoir faire ce que l'on veut. Pour faire avancer une entreprise réaliste, il faut apprendre à vivre avec ces paramètres. » Comme la majorité des designers londoniens, il compte aussi sur son réseau amical et créatif pour faire avancer sa petite entreprise sans se ruiner et sans renoncer à la qualité. Pragmatique, le créateur reste pourtant remarquablement perfectionniste et ambitieux.

« Je veux faire les choses les plus belles possible, sinon je ne vois pas l'intérêt », ajoute-t-il dans un haussement d'épaules. Et, à 32 ans, il voit plus loin. « Prendre la direction artistique d'une maison ? J'en rêve, c'est la prochaine étape, d'ailleurs la collection est plus réaliste pour bien montrer que je suis prêt. » Car les recruteurs ont un idéal : des créatifs capables d'autant d'originalité que de pragmatisme. Dans cet ensemble mixte, on retrouve donc tout ce qui fait son talent et sa spécificité, en version plus portable.

Ses textiles mêlent toujours high-tech et traditions (des filatures anglaise et japonaises dont le savoir-faire remonte au XVI^e siècle, des mailles sans couture et des microfibrilles laquées, etc.) ; les imprimés (dont un bestiaire mythologique très décalé cosigné par l'artiste Lucien Murat) sont bien là. Mais les coupes tailleur extra souples et millimétrées, les ensembles façon pyjama gracieux et les détails sport légers et élégants donnent une nouvelle profondeur moderne à la collection.

Rien n'est cliché ou forcé. C'est du luxe moderne, inventif, loin des tombereaux de faux streetwear prétentieux et volontairement ingrat qui ont envahi la mode masculine ces dernières années et qui se démodent à grande vitesse. Edward est prêt, en effet. ■

C. BI. (LONDRES, ENVOYÉE SPÉCIALE)

CARINE BIZET

PETITS LABELS,
GRANDES IDÉES

Lors de la Fashion Week hommes de Londres, les créateurs indépendants ont osé la démesure. Des hommes enceints de Xander Zhou au mix anarchique de l'excentrique Charles Jeffrey

MODE

LONDRES - envoyée spéciale

L'adversité est le meilleur révélateur de caractère. Un constat universel qui s'applique aussi à la mode masculine d'aujourd'hui. Après environ cinq ans d'âge d'or où le secteur est devenu un enjeu majeur de l'industrie, l'engouement pour la discipline recule : les défilés hommes ont tendance à fusionner avec les collections féminines et les fashion weeks suscitent moins d'intérêt. Celle de Londres est aujourd'hui dépourvue de star internationale et voit s'approcher inexorablement le spectre du Brexit, dont les conséquences économiques et sociales encore floues inquiètent autant les designers que le reste des acteurs du secteur (acheteurs...).

Ses défilés printemps-été 2019 sont moins fréquentés et c'est dommage car ceux qui restent, un mélange de labels indépendants souvent inconnus du public, ont des choses à dire. Dans un pays où la mode est un moyen d'expression privilégié et où la différence entre la Fashion Week et la rue est à peine perceptible, les créateurs restent concentrés sur cette liberté et ne cèdent à aucune pression ou panique. Leurs collections parlent d'avenir, de diversité et de mixité culturelle, de rapports entre la mode et la société. S'il y a beaucoup de réflexion dans leur travail, il n'est pas question de confondre mode et art conceptuel prétentieux.

Sur ce marché anglais, le flux des jeunes créateurs reste aussi continu ; tous ne sont pas excellents, peu résisteront à l'épreuve du temps mais dans ce grand big bang d'idées, il y a beaucoup de talents remarquables qui cherchent à tirer la mode vers un futur, meilleur de préférence.

Si le Brexit menace la Grande-Bretagne d'isolationnisme, Londres reste la terre d'accueil de designers venus du monde entier. Parmi, eux le Chinois Xander Zhou, formé en partie aux Pays-Bas, s'est fait un nom avec une mode mêlant des registres vestimentaires avec un sens poétique subtil et original. Inspiré par les scandales liés au détournement de données personnelles qui ont montré comment la technologie et le progrès pouvaient servir à exploiter l'humain, sa collection s'interroge sur l'identité humaine, l'individualité, l'évolution et la mortalité.

De ces cogitations existentialistes naît un ballet futuriste mené par des hommes enceints qui aiment l'attention. Mais au-delà des effets scénographiques (qui incluent aussi des lentilles strassées transformant la rétine en bijoux et des accessoires évoquant la salle d'opération), le créateur propose une garde-robe originale et familière à la fois. Ses interprétations graphiques des polos, chemises, pantalons droits et baskets (une collaboration avec Nike) annoncent un futur pas si différent d'aujourd'hui. Xander Zhou n'a de réponse aux questions qu'il se pose mais la collection est au fond un plaidoyer très bien tourné pour la mode comme langage universel.

Khalid Qasimi, fondateur de la marque Qasimi, est originaire des Emirats arabes unis mais a grandi au Royaume-Uni. L'existence même de son label est fondée sur la mixité culturelle de son auteur, loin des interprétations exotiques souvent très cliché de la culture arabe. Dans sa collection, on reconnaît les influences méditerranéennes (couleurs désertiques, imprimé ikat comme lavé au soleil, graphismes empruntés à la calligraphie arabe) mêlées à des coupes



Kent & Curwen.
KIM WESTON ARNOLD

tailleur souples et des pièces urbaines modernes comme de grands sweat-shirts moelleux. Il n'y a là rien d'extravagant, juste un mélange équilibré qui incarne sans grand discours la possibilité de rencontres culturelles enrichissantes.

Autre habitué très apprécié du calendrier londonien, l'Anglais Matthew Miller a toujours assumé la dimension politique de son travail et traite le vêtement comme un outil de contestation sociale. Cette saison, il s'est associé à K-Swiss (un spécialiste de l'habillement technique et sportif basé en Californie) pour imaginer une collection « écologique » à partir de matériaux recyclés et durables. Avec ses longues silhouettes graphiques rehaussées de harnais, son vestiaire possède le charme urbain un peu brut de la mode des années 1990, sans aucun des stigmates bizarres et disgracieux que l'on associe à la mode durable. La preuve que l'on peut œuvrer pour l'avenir de la planète sans renoncer à son style.

Pas de mode anglaise sans petit génie excentrique. Celui du moment s'appelle Charles Jeffrey et son style prometteur évoque un mix entre Galliano et Westwood. Pour échapper au monde normé à l'excès d'aujourd'hui, il invente cette saison une utopie de science-fiction où Alien rencontre Mars Attacks. Pendant que se contorsionnent des danseurs aux casques argentés rattachés à des suspensions passent des créations délirantes : crinolines et tailleurs déstructurés, maxi-robis pulls, mini-kilt et longues chaussettes, robes sculptures et imprimés pop anarchiques. Cette collection défend une liberté créative absolue, associée à une grande maîtrise, un oxymore très anglais qui fait de ce designer une vraie star potentielle.

La culture anglaise elle-même est devenue une valeur universelle réunissant un fan-club global. Née en 1926, spécialisée à l'origine dans les tenues de sport typiquement british (de l'aviron au cricket), la marque Kent & Curwen incarne aujourd'hui une version postclassique et cool de cet esprit britannique. Son copropriétaire superstar David Beckham a largement contribué à son renouveau, et son designer Daniel Kearns fait le reste.

Pour l'été 2019, il revisite les années 1990, âge d'or de la créativité britannique avec, entre autres, des costumes étroits à grandes rayures multicolores, des parkas affichant dans le dos les trois lions des blasons anglais ou des tee-shirts hommage au groupe culte The Stone Roses. Dans son genre, c'est impeccable et ultradésirable. La mode anglaise est en pleine mutation mais elle est bien en vie, c'est l'essentiel. ■

AVEC SES LONGUES
SILHOUETTES
GRAPHIQUES
REHAUSSÉES
DE HARNAIS,
LE VESTIAIRE DE
MATTHEW MILLER
POSSÈDE LE CHARME
URBAIN UN PEU
BRUT DE LA MODE
DES ANNÉES 1990

Trump et Kim, une rencontre et une rupture

Pour la spécialiste de l'Asie Valérie Niquet, le document signé par Kim Jong-un et Donald Trump débloque un dossier sensible et redistribue les cartes géopolitiques régionales

Par VALÉRIE NIQUET

Derrière la mise en scène et le style inimitable des deux protagonistes, la rencontre entre Kim Jong-un et Donald Trump, mardi 12 juin, la première entre un président américain et un dirigeant nord-coréen plus de soixante ans après la fin de la guerre de Corée, constitue véritablement un moment historique, qui marque la fin de l'après-guerre et de la guerre froide déclenchée dans toute sa violence il y a près de soixante-dix ans dans la péninsule coréenne. Mais c'est aussi le début d'une nouvelle époque, pendant laquelle la position des grands acteurs régionaux pourrait s'ordonner dans une nouvelle configuration, autour de la rivalité Chine - Etats-Unis.

Significativement, lors de la conférence de presse qui a suivi le sommet, Donald Trump a souligné, à plusieurs reprises, les limites de l'action de la Chine dans la mise en œuvre des sanctions en vue d'un accord. Mais si les lignes ont bougé, c'est aussi parce que la rencontre de Singapour est l'aboutissement d'un changement majeur dans la stratégie des Etats-Unis en direction de la Corée du Nord et de son allié chinois. Un changement qui, en dépit des critiques, a été suivi par l'ensemble des puissances, du Japon à la France et à la Grande-Bretagne, en passant par la Corée du Sud. La rencontre de Singapour est l'aboutissement positif de plusieurs mois de tensions, de sanctions renforcées et de menaces de frappes.

Les dernières résolutions de l'ONU adoptées en 2017, en touchant plus de 90 % des ressources commerciales de la

Corée du Nord, en limitant considérablement l'approvisionnement en pétrole et en s'attaquant aux réseaux financiers du régime, ont fait peser une pression insupportable sur le pays et sur la capacité du régime à satisfaire des élites dont le soutien repose sur la corruption. Qu'elle ait été ou non parfaitement maîtrisée, la stratégie de la pression maximum choisie par Donald Trump, couplée à une absence de rigidité sur la possibilité de rencontrer Kim Jong-un, a fonctionné. L'irrationalité et le caractère « imprévisible » ou « paranoïaque » du président américain ont fait basculer l'incertitude et la crainte d'un dérapage du côté de l'adversaire.

LA VIGILANCE DE TOKYO

Dans une situation d'asymétrie absolue en matière de capacité nucléaire, le risque d'une guerre était inacceptable pour un régime – celui de Pyongyang – dont l'unique objectif, depuis la fin de la guerre de Corée, est de survivre. Plus encore, cette stratégie de la provocation a joué aussi auprès de « l'allié » chinois de Pyongyang, tout aussi inquiet des réactions « incontrôlables » du président américain et d'un risque de guerre à sa frontière. Pékin a donc mis en œuvre avec plus de fermeté les sanctions les plus dures, adoptées en 2017 à l'ONU. Ce faisant, la Chine a contribué à rendre l'isolement du régime nord-coréen insupportable. Mais elle a également perdu la confiance déjà fragile de Pyongyang et sans doute facilité le « retournement » du dirigeant nord-coréen.

La Chine a cherché à préserver son rôle d'acteur incontournable avec un succès limité. Pour Pékin, qui analyse les équilibres stratégiques dans une logique de jeu à somme nulle, le rapprochement entre Pyongyang et Washington est contraire à ses intérêts. Dans la péninsule, l'élection, au Sud, du président Moon Jae-in, favorable à l'apaisement, a offert une occasion, permettant au dirigeant nord-coréen d'amorcer un geste de rapprochement en participant aux Jeux olympiques de PyeongChang sans perdre la face. La Corée du Sud a joué un rôle essentiel – qui répond aussi à ses intérêts et à la conviction de ses dirigeants – d'intermédiaire efficace et fiable entre Pyongyang et Washington.

Les acteurs principaux sont, bien entendu, Kim Jong-un et Donald Trump, tous deux démontrant leur capacité à sortir des modèles convenus, au risque de dérouter des partenaires et des alliés plus contraints. Donald Trump a manié les menaces les plus brutales tout en manifestant une aptitude à changer d'avis ou de posture et à répondre sans réticence aux propositions de rencontres de Kim Jong-un. De même, il s'aff-

irme prêt à reconnaître son échec si Kim Jong-un ne respecte pas ses engagements de principe.

Pour Kim Jong-un, le calcul rationnel entre coûts et gains du renoncement à ses capacités nucléaires pèse en faveur du renoncement. La capacité dissuasive de la Corée du Nord ne pèserait pas lourd en cas de conflit ; en revanche, le dirigeant nord-coréen a d'ores et déjà obtenu auprès de sa population le prestige d'avoir « réalisé le grand dessein historique » de la nucléarisation fixé par son grand-père et poursuivi par son père. Un rapprochement avec les Etats-Unis lui permet de sortir d'une relation exclusive et de plus en plus asymétrique avec la Chine, pour qui la Corée du Nord, en dehors de son statut d'Etat tampon, a surtout joué un rôle de faïvaloir et d'élément de marchandage. Le développement économique du pays autorisé par une normalisation des relations ne pourrait que conforter le régime auprès de la population nord-coréenne et jouer en faveur de sa stabilité, sur le modèle suivi par Deng Xiaoping en Chine à la fin des années 1970.

Les résultats du sommet peuvent être discutés. Aucun échecancier n'a été pré-

LA STRATÉGIE DE LA PRESSION MAXIMUM CHOISIE PAR LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN A FONCTIONNÉ

visé, ni la mise en œuvre technique de la vérification, mais le document signé et les ajouts mentionnés par Donald Trump lors de sa conférence de presse posent les bases d'une véritable rupture dans le processus de nucléarisation de la Corée du Nord, depuis l'engagement « inébranlable » de la Corée du Nord pour une dénucléarisation complète jusqu'à la fermeture et la destruction des sites d'essais balistiques et nucléaires, y compris les sites d'essais des moteurs de missiles.

Si Donald Trump a mentionné la suspension des exercices communs avec la Corée du Sud, qualifiés de « provocateurs », la concession est essentielle-

ment symbolique. En revanche, le maintien des forces américaines en Corée du Sud et des sanctions a été réaffirmé avec force. Les évolutions futures seront observées avec vigilance à Tokyo, où la fermeté peut se comprendre, notamment sur la question des missiles à moyenne portée, parfaitement opérationnels, qui peuvent frapper le territoire japonais. Ceci d'autant plus que Donald Trump a clairement mentionné le rôle que la Corée du Sud et le Japon seraient amenés à jouer financièrement dans la mise en œuvre d'un accord.

En dépit de toutes ces limites et des incertitudes qui subsistent, c'est un pas important qui a été franchi, une rupture avec plusieurs décennies de blocage sur un dossier majeur, et qui pourrait déboucher sur des reconfigurations stratégiques majeures dans la région. ■

J Valérie Niquet est responsable du pôle Asie à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS). Elle a notamment écrit « La Puissance chinoise en 100 questions », (Tallandier, 2017).



Un rapprochement qui marginalise Pékin

La rencontre de Singapour marque les limites de la puissance diplomatique chinoise, analysent deux chercheurs spécialistes de l'Asie

Par JEAN-YVES HEURTEBISE et EMMANUEL DUBOIS DE PRISQUE

Bien qu'elle ait mis aux prises les deux dirigeants les plus critiqués de la planète, la rencontre de Singapour changera peut-être la face de l'Asie orientale. C'est un paradoxe, mais, alors que l'attention du monde se focalise souvent sur l'émergence de la Chine et que les spéculations des analystes vont bon train sur le rôle central qu'elle joue déjà sur la scène internationale, la Chine est aujourd'hui marginalisée sur le dossier nord-coréen. La déclaration de Wang Yi, le conseiller de Xi Jinping pour les questions diplomatiques, le jour même du sommet, qui se félicite de cette rencontre et vante « le rôle constructif » traditionnel de la Chine sur ce dossier, ne doit pas faire illusion. A Pékin, le pouvoir observe avec appréhension le rapprochement entre Pyongyang et Washington.

Alors que les dirigeants chinois aiment à s'inscrire ostensiblement dans le temps long de la « renaissance » de la Chine et de l'Asie, Kim Jong-un et Donald Trump sont tous deux des enfants obéissants de

notre époque, qui est celle de la « modernité liquide » chère au sociologue Zygmunt Bauman, où tous les engagements sont temporaires et conditionnels. Quelle sera la pérennité des accords conclus à Singapour, alors même que Donald Trump semble avoir fait de l'imprévisibilité une paradoxale ligne de conduite ? Comment croire à la parole d'un régime nord-coréen totalitaire, fondé sur la tromperie et la dissimulation ?

C'est une ironie de l'histoire, mais ce sont pourtant ces deux leaders, inlassablement épaulés par un très catholique président sud-coréen assoiffé de réconciliation, qui bousculent la donne stratégique aujourd'hui, tandis que Pékin, malgré tous les pronostics quant à son « émergence » géopolitique, malgré sa volonté de contrôle et l'influence dont il dispose en Corée du Nord, assiste passivement à un sommet qui risque de modifier en profondeur son environnement stratégique.

Les difficultés de la Chine à imposer son agenda diplomatique ne datent pas d'hier. Pékin ne s'est rallié que très tardivement et de mauvaise grâce à la politique de Washington. Au dire de certains à

Pékin et ailleurs, les progrès militaires nord-coréens révéleraient l'inutilité de sanctions plus nocives pour le peuple que pour le régime. En réalité, les sanctions sont d'abord la conséquence de l'obstination de la dynastie des Kim, qui a préféré affamer son peuple plutôt que d'abandonner son programme nucléaire militaire, au nom d'une « souveraineté nationale » qui masque mal une volonté de sanctuariser son pouvoir personnel.

POLITIQUE RETORSE

Affirmer que les sanctions furent inutiles, c'est occulter le fait qu'elles furent surtout virtuelles : en 1990, la Chine ne représentait que 6 % des exportations de la Corée du Nord et 13 % de ses importations ; en 2014, selon un rapport de la Korea Trade-Investment Promotion Agency, 90,2 % des échanges commerciaux du pays se faisaient avec la Chine ! En avril 2017, malgré la résolution 2321 de novembre 2016 l'interdisant spécifiquement, la Chine continuait à importer massivement fer, acier, charbon, argent et zinc nord-coréens. Durant l'été 2017, elle autorisait encore les livraisons de pétrole à la Corée du Nord, et ce n'est que sous la pression de Donald Trump, qui instrumentalisait les négociations commerciales et le dossier taïwanais, que Pékin s'est résigné à appliquer les sanctions onusiennes, plaçant la Corée du Nord dans une situation fort inconfortable.

Pékin mène sur le dossier nord-coréen une politique retorse, qui vise moins à soutenir la Corée du Nord qu'à saper les efforts américains. Le programme nucléaire coréen a été brutalement relancé en 1992, après la brouille entre les deux « partis frères » chinois et nord-coréen, alors même que les Etats-Unis avaient unilatéralement retiré leurs armes nucléaires de Corée du Sud en 1991. C'est d'abord parce que Pyongyang n'était plus assuré de la protection nucléaire de Pékin qu'il a poursuivi avec acharnement son propre programme nucléaire. En 1992, afin de rompre l'isolement diplomatique que lui valut l'horreur suscitée par le massacre de la place Tiananmen trois ans plus tôt, la Chine ouvrait, en effet, des relations diplomatiques avec la Corée du Sud, au grand dam de Kim Il-sung, qui vécut cela comme une nouvelle trahison, après la démaïosation partielle des années 1980.

Pour autant, l'existence d'une Corée du Nord nucléarisée et tendue tout entière dans l'opposition à « l'Occident » est une aubaine pour la Chine, qui apparaît ainsi, par contraste, comme une puissance responsable et à même de modérer les ardeurs belliqueuses de son voisin. Inversement, une péninsule coréenne pacifiée peut constituer une mauvaise nouvelle pour Pékin : d'une part, cela permet aux Etats-Unis et à ses alliés dans la région de se consacrer à la lutte contre la militari-

sation de la mer de Chine méridionale par Pékin (dans le déni du droit international) ; d'autre part, un accord entre les Etats-Unis et la Corée du Nord marginaliserait la Chine dans la résolution d'un problème qui se situe à sa périphérie immédiate : cela mettrait à mal le récit d'un nouvel ordre mondial chinois, le fameux « tianxia », sur lequel se fonde le Parti communiste pour promouvoir urbi et orbi ses « solutions » antidémocratiques.

La Chine voudra sans doute reprendre la main le plus vite possible après Singapour, et on peut s'attendre à un regain d'activité de Pékin vis-à-vis de Pyongyang. C'est que ce sommet pourrait être un atout entre les mains de Kim dans sa tentative d'émanciper son pays de la tutelle du grand frère chinois. De ce point de vue, les tensions sino-nord-coréennes jurent avec le discours triomphaliste post-sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai, vantant la grande unité asiatique et l'heureux contraste que celle-ci est supposée former avec la désunion d'un Occident déclinant. ■

J Jean-Yves Heurtebise est maître de conférences à l'université catholique Fu Jen (Taiwan). Emmanuel Dubois de Prisque est chercheur associé à l'Institut Thomas More (Paris et Bruxelles)

Le recentrage très calculé du gouvernement polonais

Analyse

JAKUB IWANIUK
VARSOVIE - correspondance

« IL EST FORT PROBABLE QUE TOUS LES PROJETS CONTROVERSÉS REVIENNENT APRÈS LES LÉGISLATIVES DE 2019 »

ANTONI DUDEK
politologue

L'arrivée, en décembre 2017, de Mateusz Morawiecki à la tête du gouvernement polonais, un homme perçu comme modéré dans le camp conservateur, a marqué une nouvelle étape de la « révolution conservatrice » en Pologne. Après deux années et demie de réformes radicales, dont la dérive autoritaire a inquiété aussi bien Bruxelles et Strasbourg que Washington, le pouvoir polonais semble donner des signes de normalisation. Le début du mandat de M. Morawiecki a été cependant dominé par la déflagration provoquée par la loi mémorielle sur la Shoah, dont l'objectif était de nier la participation de citoyens polonais à l'Holocauste. Elle a provoqué une indignation générale de la communauté internationale. Mais aucun nouveau front majeur n'a été ouvert sur la scène intérieure polonaise depuis six mois.

La majorité ultraconservatrice et populiste du PiS (Droit et justice), menée par l'homme fort du pays, Jaroslaw Kaczynski, a pourtant légiféré à un rythme effréné depuis son arrivée au pouvoir, en novembre 2015. Cette période a été marquée par la mise sous tutelle du Tribunal constitutionnel, la plus haute instance juridique du pays, ainsi que par une

volonté de mainmise sur le système judiciaire. La Commission européenne a déclenché à l'encontre de la Pologne une procédure inédite de sauvegarde de l'Etat de droit.

Plus globalement, aucun domaine de la vie publique n'a échappé à la manie réformatrice du nouveau pouvoir : purges sans précédent dans la fonction publique, les médias publics et l'armée, réforme de l'éducation décriée par les experts, promotion d'une politique visant à réécrire l'histoire, où patriotisme et nationalisme s'entremêlent. La philosophie générale de ces bouleversements a été une remise en cause profonde de l'ordre établi et des réformes mises en place depuis la chute du communisme. Le modèle est la « démocratie illibérale » du premier ministre hongrois, Viktor Orban : un système d'élections libres sans contre-pouvoirs institutionnels. Une tyrannie de la majorité, qui ne bascule pas pour autant dans une dérive répressive.

Le prix à payer pour cette révolution a été une dégradation considérable de l'image de la Pologne sur la scène internationale et un isolement croissant : rupture d'un contrat d'armement majeur avec la France, relents antiallemands sur fond de revendication de réparations de guerre, escalade verbale avec Bruxelles, crise diplomatique sans précédent avec Israël et Washington. S'il a lui-même jeté de l'huile sur le feu dans la crise diplomatique avec Israël, en parlant à Munich des « coupables juifs » de la Shoah, le gouvernement de M. Morawiecki semble amorcer une certaine rupture par rapport à cette période.

La personnalité de M. Morawiecki, ancien banquier d'affaires, polyglotte et conseiller économique pour le gouvernement de Donald Tusk, a profondément déstabilisé l'électorat traditionnel du parti ultraconservateur. Pour M. Kaczynski, sa nomination avait pour objectif de redorer le blason de la Pologne sur la scène internationale et de reconquérir les salons européens. Une de ses principales missions est d'enterrer le conflit avec la Commission européenne au sujet de l'Etat de droit, devenu pesant à l'heure des négociations de la future perspective budgétaire. Sur le plan intérieur, il doit séduire l'électorat centriste et entrepreneurial en vue des élections législatives de 2019.

LIMOGEAGE DE DEUX MINISTRES RADICAUX

Le premier signe révélateur de ce recentrage a été le limogeage des deux ministres les plus radicaux, dont le sulfureux ministre de la défense Antoni Macierewicz, considéré comme le représentant de la frange dure de l'électorat du PiS. Le nouveau ministre de la défense, Mariusz Blaszczak, a adopté une politique à contresens des décisions de son prédécesseur, dont les experts s'accordaient à dire qu'elles avaient considérablement affaibli l'armée. Autre signe révélateur de changements : plusieurs réformes controversées ont été rangées dans les tiroirs. La majorité, pourtant sous forte pression des milieux catholiques, ne semble pas pressée de durcir la législation encadrant l'avortement. Le chantier de la « repolonisation » du capital

des médias privés, qui fait planer une crainte de mise sous tutelle, semble aussi à l'arrêt.

Le ministre de l'intérieur, Joachim Brudziński, numéro deux du PiS et bras droit de M. Kaczynski, a même multiplié les signaux hostiles vis-à-vis des groupuscules d'extrême droite et fascistes, alors que la majorité avait, depuis deux ans, adopté une stratégie de séduction à peine voilée. Ces changements témoignent-ils d'un virage idéologique ou d'une pause tactique dans la stratégie du PiS ? « Il est certain que les membres de la majorité n'ont pas changé d'opinion en l'espace de six mois », souligne le politologue Antoni Dudek. Il y a clairement une volonté de Jaroslaw Kaczynski de normaliser l'image du parti, de le rendre plus respectable vis-à-vis de l'étranger. Mais il est fort probable que tous les projets controversés reviennent après les législatives de 2019. D'ici là, l'objectif est la réélection. »

Sur le plan international, cette stratégie pourrait s'avérer plus difficile que prévue pour les conservateurs polonais. Malgré la multiplication de leurs efforts pour intégrer le Parti populaire européen (PPE) au Parlement européen, le parti représentant la droite traditionnelle a émis un communiqué lapidaire, le 5 juin : « Le PPE s'alerte du fait que la Pologne s'éloigne de l'Union européenne (...). Il appelle la Commission européenne à utiliser tous les instruments afin d'assurer que le gouvernement polonais respecte les standards du droit européens. » Une manière de signaler à la direction du PiS que les partenaires européens ne sont pas crédules. ■

Ouvrons tous les lieux de culte à l'accueil des exilés

Autour d'Edgar Morin et de Véronique Nahoum-Grappe, des intellectuels demandent aux représentants religieux de faire preuve de l'hospitalité que l'on serait en droit d'attendre des Etats

Par EDGAR MORIN
et VÉRONIQUE NAHOUM-GRAPPE

Dans Paris, les évacuations des campements de personnes exilées se succèdent (plus de trente depuis 2015) sans empêcher qu'ils se reforment sans cesse : une pression législative de plus en plus répressive en France – en témoigne la dernière loi asile et immigration, votée le 22 avril – comme en Europe, où la montée des diverses extrêmes droites trouve son unité première dans la culture de la haine anti-immigrés : « *Per i clandestini è finita la pacchia* » (« Pour les clandestins, le bon temps est fini »), a hurlé le nouveau ministre de l'intérieur italien, Matteo Salvini, le 2 juin, promettant d'en chasser 500 000 d'Italie... L'échec de l'Europe sur cette question cruciale, l'absence d'un choix politique clair entre hospitalité (accueil digne et sécurisé dans un premier temps, examen au cas par cas sans contraintes de tri obscène) et hostilité (répression brutale et criminalisation progressive des personnes et de celles et ceux qui les aident) sont patents, comme en témoigne la réunion au Luxembourg, le 5 juin, des ministres de l'intérieur européens – réunion boycottée par le ministre italien.

TEST HISTORIQUE POUR L'EUROPE

Au bout du compte, ce sont les solidarités associatives et citoyennes qui finissent par sauver, dans toute l'Europe, surtout aux frontières, et au cas par cas, ces êtres humains en situation d'extrême précarité et d'immense vulnérabilité. On en arrive à cette aberration éthique : les actions de solidarité bénévoles des « justes » de notre temps se retrouvent criminalisées. Pourtant ce serait bien à l'Etat républicain de gérer au premier chef le devoir de fraternité hospitalière, dans tous les sites où c'est sérieusement possible, plutôt que d'abandonner sur le pavé en dehors de toutes structures de survie minimales des milliers d'êtres humains de tous âges et sexes.

Le parcours des personnes exilées offre un cumul exceptionnel des tragédies contemporaines, où tout l'éventail des souffrances est déplié : elles ont le plus souvent connu des situations de guerre meurtrière (Syrie, Yémen), de répression barbare (Erythrée), de stigmatisation mortelle (à l'encontre des homosexuels, des femmes), de précarité absolue (ce sont les couches les plus pauvres, dénuées de réseaux extérieurs, qui migrent le plus dangereusement et sont les plus

précarisées et isolées socialement dans les camps de rétention).

Elles ont souvent traversé des déserts, des mers, des montagnes : les souffrances physiques et les souffrances psychiques les poussent au bord de l'abîme. Et les témoignages sont nombreux de séquences d'héroïsme moral et physique inimaginable pour sauver les leurs, et d'autres aussi – héroïsme invisible incroyable, couronné trop souvent par la mort dans la crevasse, sous les flots, sur le sable, bientôt sous les balles des gardes-frontières, et dont les films tragiques seront un jour sur les écrans.

L'Europe, dont la richesse a profité de plusieurs siècles de mise en esclavage colonial et postcolonial de millions d'êtres humains non européens, voudrait se construire dans le respect des droits humains : elle fait face ici à son premier (son dernier ?) grand test historique sur le choix des valeurs qui la fondent. Pour le moment, ce sont les murs, les barbelés, les politiques de fermeture et de répression plus ou moins explicitement racistes qui semblent l'emporter.

CHANGER L'ESPACE DE LA VILLE

En attendant que les démocrates de tous les pays européens se battent pour une politique commune d'hospitalité digne, nous appelons ici les représentants des institutions qui ont précédé historiquement l'Etat-nation, bien avant le XIX^e siècle, à se souvenir de ce qu'ils préchent, rappelé sans cesse par exemple par le pape catholique actuel : ouvrir largement les lieux d'hospitalité aux personnes en exil. Bien sûr, ces Eglises diverses ont toutes comme point idéologique commun l'attention et le soin à leurs « pauvres » et aux autres exclus de la cité. Mais cela ne suffit plus : il faut changer l'espace de la ville et ouvrir partout des sites d'accueil collectifs aux populations qui dorment sur le pavé, chassées de chez elles par les tragédies historiques qui pourraient demain nous arriver.

Nous appelons les ministres de tous les cultes en France et en Europe à ouvrir les portes de leurs églises, de leurs temples, de leurs mosquées et de leurs synagogues, de leurs lieux de culte séculiers et réguliers, de leurs parcs, de leurs écoles et de leurs bibliothèques, les sites privés dont ils sont propriétaires aux personnes en exil dès leur arrivée, en lien avec les associations et bénévoles déjà au travail, grâce auxquels les mineurs isolés seraient protégés et pris en charge sans délai.

Plus nombreux seront les lieux ouverts, plus proches seront les liens entre les habitants et les personnes exilées, plus visibles seront leurs différences, et plus l'image d'une masse indistincte d'un « flux » de « migrants », image qui nourrit les racismes de toutes natures, sera alors contredite, et la différence vertigineuse entre les êtres humains, même exilés, aura une plus grande chance d'être perçue et respectée, dans leur aspiration commune à la sécurité et l'intégrité des lieux et de chacun. ■



Edgar Morin est sociologue
Véronique Nahoum-Grappe est anthropologue
Signataires de l'appel :
Sabah Abouessalam, sociologue
Alain Touraine, sociologue,
Jacques Attali, écrivain et président de la Fondation Positive Planet
Gilles Léothaud, ethnomusicologue et acousticien
Irène Pennachioni
Léothaud, sociologue
Alexis Nuselovici-Nouss, professeur de littérature générale comparée et chercheur sur les questions migratoires
Martyne Perrot, sociologue au CNRS
Raymond Benhaim, économiste et président de l'association marocaine Racines
Isabelle Magos, rédactrice en chef de « L'Ecole des parents »
Marie-Rose Moro, psychiatre et professeure d'université
Txetx Etxeverry, association Bizi !
Arthur Keller, auteur et conférencier sur les vulnérabilités sociétales et en résilience
Damien Soldadié, assistant-collaborateur d'Edgar Morin
Alexia Morvan, chirurgienne-dentiste
Claude Calame, helléniste et anthropologue
Christiane Klapisch-Zuber, historienne
Françoise Dubost, directrice de recherche au CNRS
Dominique Bourg, philosophe
Olivier Mongin, écrivain et essayiste
Yves Cochet, député européen et ancien ministre de l'environnement
Myriam Cottias, directrice de recherche au CNRS
Philippe Bataille, directeur d'étude à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)
Barbara Glowczewski, directrice de recherche au CNRS, anthropologue et ethnologue
Nicole Lapierre, anthropologue et sociologue
Daniel Pennac, écrivain
Jean-Pierre Cavallé, anthropologue
Pablo Servigne, chercheur, auteur et conférencier
Corine Pelluchon, philosophe

Les traumatismes des exilés



LA VOIX DE CEUX QUI CRIENT

De Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky
Albin Michel, 318 pages, 19,50 euros

Le livre

Vous ne me croiriez pas si je vous racontais. Vous ne me croiriez pas... Cette phrase, Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky la connaît par cœur. Quand la voix de son patient redevient audible, qu'il reprend pied dans la réalité et peut enfin parler, les premiers mots qu'il lui adresse à elle, thérapeute, sont souvent ceux-là. Une façon de demander à être cru ; la prière de celui qui trop longtemps a été pris pour un affabulateur, voire un menteur. Psychologue depuis 2010 au sein de la consultation d'ethnopsychiatrie de l'hôpital Avicenne, à Bobigny (Seine-Saint-Denis), celle qui est aussi professeure d'anthropologie à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) recueille inlassablement, jour après jour, des récits de souffrance. Elle accueille la voix de ces exilés qui lui arrivent à bout de souffle et leur réinsufflent, à travers le dialogue, la force de survivre puis de revivre. Caroline Saglio-Yatzimirsky soigne avec des mots. Un bien étrange métier, vers lequel les exilés ne viennent pas spontanément, peu coutumiers de la psychologie et de ses ressorts ; incroyables, d'abord, à l'idée qu'on peut enrayner les logiques mortifères qui se sont emparées de leur esprit, gâchant leurs jours et leurs nuits.

Aussi, quand ils arrivent jusqu'à elle, ils ont attendu, et traînent souvent depuis un ou deux ans sur le territoire français. Parce que les mots leur manquaient, ils ont été incapables d'expliquer pourquoi ils avaient besoin de la protection de la France, pourquoi ils demandaient l'asile et se retrouvent sans statut, leur histoire et leurs douleurs niées. Une suspicion de mensonge qui aggrave encore leur profond malaise.

LE POIDS DE LA SOUFFRANCE

Commence alors le travail de Caroline Saglio-Yatzimirsky, qui met toute son énergie à en tirer des phrases, l'une après l'autre. « Les traumatismes qu'ils ont vécus les ont sortis de l'ordre de la parole », observe la psy. En les y réinstallant, la consultation s'attaque au trauma qui subsiste, comme trace du traumatisme initial. « Le trauma, c'est l'action sur le psychisme qui continue après l'événement traumatique, vient traverser les défenses du sujet, ses représentations et ses cadres de référence, mais aussi sa parole », rappelle-t-elle. Or, près de la moitié des demandeurs d'asile (40 %) en souffriraient, si l'on en croit les rapports du Comité médical des exilés de 2008 et 2014, cités par l'auteur de *La Voix de ceux qui crient*.

C'est parce qu'elle sait cette souffrance générale et estime que « le migrant n'est pas une figure transitoire de notre société » que la psy ethnologue a décidé de rappeler le poids de souffrance que traînent avec eux nombre de demandeurs d'asile. Atteints par un syndrome que le temps ne guérira pas, « ils ne sont pas malades mais vont très mal ». ■

MARYLINE BAUMARD

Jalal Mansur Nuriddin

Musicien américain



En 1984.
CORIO/DALLE APRF

Jalal le « grand-père du rap », comme il aimait à le rappeler dans un de ses derniers disques enregistrés en France, *The Fruits of Rap*, est mort le 4 juin, à Atlanta (Géorgie), à l'âge de 73 ans. Sous le nom de Lightnin' Rod, il a, en 1973, posé les fondations du gangsta rap dans son album *Hustler's Convention*, samplé depuis dans plus d'une centaine de disques de stars du genre. Atteint d'un cancer, ce membre fondateur des Last Poets, groupe des années 1960 qui a également pavé la voie pour tous les rappers et les slameurs de la planète, n'a pu remporter son dernier combat.

Né le 24 juillet 1944, dans le quartier de Fort Greene, à Brooklyn, Jalal Mansur Nuriddin racontait volontiers qu'il était un enfant des rues, désocialisé très tôt. Lors d'un court passage en prison, il découvre le *jail toast*, une manière de parler en rimes, en s'appuyant sur un rythme donné par des claquements de mains. Il se fait alors appeler Alafia Pudim et vénère Malcolm X, qui prône l'autodéfense : « *J'étais à fond pour*, raconte-t-il pour le site UK Vibe, en 2015, *parce que le racisme institutionnalisé m'attaquait vingt-trois heures sur vingt-quatre, trois cent soixante-cinq jours par an... Que ce soit en voyageant, en allant à l'école, chez le médecin...* » Et, dans l'armée, qui le renvoie en prison et l'exclut pour inaptitude psychologique après qu'il eut refusé de saluer le drapeau américain.

Repéré sur un terrain de basket

A sa sortie, il participe à un atelier d'écriture. Il y rencontre deux autres jeunes hommes tout aussi en colère que lui, Abiodun Oyewole et Umar Bin Hassan, avec qui il fonde, le jour de l'anniversaire de Malcolm X, le 19 mai 1968, The Last Poets. Le producteur de disques Alan Douglas les repère alors qu'ils donnent un concert sur un terrain de basket, et décide de les enregistrer. Ensemble, ils vont publier deux albums : *The Last Poets* (1970) et *This Is Madness* (1971), où ils posent leurs rimes incendiaires sur les percussions de Nilijah. Ils se réapproprient l'insulte *nigger* et affirment que leurs frères ont peur de la révolution, *Niggers Are Scared of Revolution*.

En 1973, le groupe se sépare après les départs d'Abiodun et d'Umar. Alafia Pudim, qui se fait désormais appeler Jalaluddin Mansur Nuriddin après sa conversion à l'islam, les remplace par Sulieyman El-Hadi, un travailleur

social de Brooklyn, fervent musulman lui aussi. Leur musique prend un tour plus jazz sur leur premier essai, *Chastisement* (1973). De son côté, Jalal, toujours associé à Alan Douglas, enregistre la même année sous son nom de rue, Lightnin' Rod, l'album mythique *Hustler's Convention*. Il y raconte l'histoire de deux frères, petits voyous en prise avec la police. En 2015, le réalisateur Mike Todd lui consacrera un documentaire, *Hustler's Convention*.

Les textes de ce disque vont marquer pour longtemps les esprits et notamment les futurs rappers, Chuck D, leader de Public Enemy, et Ice-T. Avec Sulieyman El-Hadi et Abu Mustafa, percussionniste cubain, Jalal enregistrera encore cinq albums sous le nom des Last Poets jusqu'à la mort brutale de ces deux complices, à la fin des années 1990. Il publie trois disques solos sur le label anglais On the One, et vit entre Paris et Londres, avant son retour définitif aux Etats-Unis, après l'élection de Barack Obama.

Début 2007, Jalal Nuriddin, qui habitait encore en France, nous avait fait une requête comme lui seul savait les faire : « *Pouvez-vous m'emmener dans les coulisses du concert de Nas au Zénith ?*, avait-il demandé. *Ce jeune homme a utilisé Hustler's Convention pour un de ses disques sans me le demander.* »

Ce soir de l'hiver 2007, c'est d'ailleurs la petite amie de Nas, la chanteuse Kelis, qui fit entrer le vieil homme dans les backstages du rappeur qui avait bien pris soin de citer son emprunt dans le titre *Sekou Story*, extrait de son double album *Street's Disciple*, mais n'avait pas réussi à joindre Jalal, en froid avec son label. Alors, le poète, qui était aussi acupuncteur et spécialiste des arts martiaux, était allé se présenter lui-même. Une démonstration de kung-fu plus tard devant le rappeur et ses gardes du corps médusés, Jalal était reparti avec le contact de l'avocat. Impossible de refuser quoi que ce soit au grand-père du rap. ■

STÉPHANIE BINET

Le Monde

Le Carnet

Vos grands événements

Naissances, baptêmes, mariages
Avis de décès, remerciements, messes anniversaires
Colloques, conférences, portes-ouvertes, signatures
Soutenances de mémoire, thèses

Pour toute information Carnet :
☎ 01 57 28 28 28
☎ 01 57 28 21 36
✉ carnet@mpublicite.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Marie-Ange, son épouse,
Nabil, son fils,
Ses belles-filles,
Ses petits-enfants,
Ses frères et sœurs,
Ses neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le vendredi 8 juin 2018, de leur très cher

Tajeddine BADDOU.

Il a été inhumé à Rabat, entouré des siens.

Son esprit, sa finesse, sa culture et sa générosité resteront à jamais attachés à son souvenir.

« Tu ignores où je suis, alors que moi, si près, j'entendrais pour un peu comme tu passes en silence devant les objets chers et familiers... »
Jan Zahradnick, poète tchèque,
Lettre à ma femme.

David et Bénédicte Barroux, Mika, Marco et Mathilde, son fils, sa belle-fille et ses petits-enfants,
Olivier Biégelmann, son frère,
Pierre Barroux et Anne de Kermadec, M^{me} Armande Beltan, Kenji Barroux et Lucrèce Lefrançois des Courtils, Balkis, Capucine et Calypso,
Les familles Barroux, Beltan et Gellman,

ont la tristesse de faire part du décès de

Fabienne BIÉGELMANN,

agrégée de philosophie, psychanalyste,
survenu le 8 juin 2018, à Paris, dans sa soixante-douzième année.

Une cérémonie laïque se tiendra le jeudi 14 juin, à 16 heures, au cimetière du Père-Lachaise, en la salle Maumejean, 71, rue des Rondeaux, Paris 20^e et ses cendres seront, ultérieurement dans la stricte intimité familiale, placées au cimetière de Sèvres, aux côtés de son petit-fils,

Côme,

disparu le 27 décembre 2013.

Sa sœur,

Laurence,

nous avait quitté en janvier de cette année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

No. 4, escalier Ernest-Chaplet, 92310 Sèvres,
23, quai Saint-Michel, 75005 Paris.

Bordeaux.
Myriam Charvin, sa compagne,
Anne-Laure et Laurent-Olivier Boulanger, ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M^r Gérard BOULANGER,

avocat à la cour de Bordeaux.

La cérémonie sera célébrée le vendredi 15 juin 2018, 14 heures, au temple du Hâ, à Bordeaux, suivie de l'inhumation, au cimetière de la Chartreuse.

PFG,
3, place Pey-Berland, 33000 Bordeaux,
Tram A et B, arrêt Hôtel de Ville,
Tél. : 05 56 52 67 35.

Les Editions Calmann-Lévy

saluent la mémoire de

Gérard BOULANGER,

auteur exigeant et engagé

et s'associent à la douleur de ses proches.

Frédéric, Bengali Gontier et leur famille,
Christel Caspar et sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Suzel CASPAR,

artiste,

survenu le 5 juin 2018, à Paris.

Une bénédiction a été donnée le mardi 12 juin, en l'église Notre-Dame d'Espérance, rue de la Roquette, Paris 11^e, à 10 h 30, suivie de l'incinération à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

L'EPHÉP,

Ses enseignants,
Et ses étudiants,

s'associent au deuil de la famille et des proches de

Jean-Daniel CAUSSE,
professeur en études psychanalytiques à l'université Paul-Valéry-Montpellier,

qui a fait bénéficier l'EPHÉP de son autorité et de son enseignement.

Strasbourg.

Philippe, tes amis, Jean-Luc, Pascale, Sylvia, Thierry, Georges et Anne, du groupe Wasistdas,

savent la perte immense qui est la tienne avec le départ de

Helga DELANGLE-HEILE,

survenu le 11 juin, à Strasbourg.

Ta femme aimée, cette femme belle de convictions, de force, d'amour de la vie et des autres.

Cette femme libre qui a aussi fait de toi l'ami que nous aimons.

Le Seigneur a rappelé à Lui

Dominique FOLLÉA,

le 12 juin 2018,
à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, au terme d'une longue et belle vie.

De la part de

Maité Folléa, née Georgeon, son épouse,
Patrick et Michèle Folléa, Béatrice Folléa, Marie-Laure et François Créty, Bertrand et Claire Folléa, ses enfants,
Maylis, Maud, Pierre, Antoine, Basile, Matthieu, Clément, Margaux, Noémie, Théophile, Thomas, Camille, ses petits-enfants
Et toute sa famille.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 15 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, 23, place Etienne-Pernet, Paris 15^e.

M^{me} Patrice Fustier, son épouse,
M^{lle} Raphaëlle Fustier, sa fille,
Charlotte Fustier, sa petite-fille,
Ses sœurs,
Ses beau-frère et belle-sœur,
Ses neveux et ses nièces et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Patrice FUSTIER,

chevalier de la Légion d'honneur, officier dans l'ordre des Arts et des Lettres, titulaire de la Gold Veitch Medal,

le samedi 9 juin 2018, dans sa soixante-dix-neuvième année, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 14 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris 7^e et sera suivie de l'inhumation, à 13 h 30, dans le cimetière de Vaugrigneuse, chemin du Bois d'Annette (Essonne).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Lucas Maudet, son fils
Ainsi que toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Mara Lucia MAUDET,

survenu le dimanche 10 juin 2018, à Colombes, dans sa soixante-huitième année.

La cérémonie aura lieu jeudi 14 juin, à 15 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Ni fleurs ni couronnes, un don au profit de la recherche contre le cancer sera apprécié sur la page suivante :
<http://www.alvarum.com/lucasmaudet>

Cet avis tient lieu de faire-part.

Rui Frati, président de l'Institut d'Education et des Pratiques Citoyennes (IEPC), Les membres du conseil d'administration Et tous les salariés de l'association,

ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Mara MAUDET,

fondatrice et directrice générale de l'IEPC,

survenu le 10 juin 2018.

Les obsèques se dérouleront jeudi 14 juin, à 15 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Ni fleurs ni couronnes.

Brigitte Haiblet, sa compagne,
Michèle Oliiviéri, sa fille,
Claude Oliiviéri, son frère,
Morgane Mortelmans-Oliiviéri, sa petite-fille et leurs familles,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean OLIVIÉRI,

survenu le lundi 11 juin 2018.

Le samedi 16 juin, nous l'accompagnerons de l'Athanée de Nice, pour une cérémonie civile, à 9 h 15, au cimetière de Tourrettes-sur-Loup, à 11 heures.

Visites à l'Athanée de Nice.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Dominique, son épouse,
Juliette, Sarah, Martin et Benjamin ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses frères et sa sœur,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bernard PÉRONNET,

survenu le 9 juin 2018, à Marseille.

Une cérémonie aura lieu le jeudi 14 juin, à 14 h 30, en la chapelle de la Madrague, à Montredon (Marseille).

Georges Pessis, son mari,
Gabriel Matar, son frère et ses enfants et ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Gitta PESSIS-PASTERNAK,

journaliste scientifique,

survenu à son domicile, le 10 juin 2018.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, le vendredi 15 juin, à 11 heures.

Gitta laissera le souvenir d'une personnalité de convictions et de grandes qualités humaines.

Elle aimait la vie. Ne l'oublions pas, car « la plus belle des sépultures est la mémoire des autres ».

Sa femme,
Ses enfants,
Ses frères et sœurs,
Ses petits-enfants,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Emile SCHECROUN,

architecte, ancien directeur de l'urbanisme de la ville de Fontenay-sous-Bois,

survenu le 8 juin 2018.

Les obsèques auront lieu le jeudi 14 juin, à 14 h 30, au cimetière de Fontenay-sous-Bois, 116, boulevard Gallieni, lors desquelles, un hommage lui sera rendu en présence de ses proches, ses amis et camarades...

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

La Fondation de France

exprime toute sa reconnaissance à

M^{me} Odette PETTRE,

décédée le 14 août 2016, dans le Val-d'Oise,

pour son legs généreux qui, selon son souhait, contribuera à financer les actions prioritaires de notre fondation.

Communications diverses

MUSÉE DU QUAI BRANLY JACQUES CHIRAC

Spectacle

Macha Makeïeff s'empare des récits de terrain de l'anthropologue Philippe Geslin pour mettre en scène de manière inédite la parole directe du chercheur et l'ambiguïté de la réalité du terrain au musée du quai Branly - Jacques Chirac.

Vendredi 15 juin 2018, à 20 heures,

« *Peau d'ours sur ciel d'avril, les derniers chasseurs Inuit.* »

Samedi 16 juin, à 19 heures,

« *Le Crayon de Dieu n'a pas de gomme, chez les Soussou de Guinée.* »

Dimanche 17 juin, à 17 heures,

« *Avant le départ des gazelles, les guerriers Massaï.* »

Informations et réservations sur www.quai-branly.fr

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Ferraglio
Directeur de la rédaction Luc Bronner
Directrice déléguée à l'organisation des rédactions Françoise Toro
Direction adjointe de la rédaction Philippe Broussard, Alexis Delcambre, Benoît Hopquin, Franck Johannes, Marie-Pierre Lannelongue, Caroline Monnot, Cécile Prieur
Direction éditoriale Gérard Courtis, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann
Rédaction en chef numérique Philippe Lecœur, Michaël Szadkowski
Rédaction en chef quotidien Michel Guerrin, Christian Massol
Directeur délégué au développement du groupe Gilles van Kote
Directeur du développement numérique Julien Laroche-Joubert
Rédacteur en chef chargé des diversifications éditoriales Emmanuel Davidenkoff
Chef d'édition Sabine Ledoux
Directeur artistique Aris Papatheodorou
Photographie Nicolas Jimenez
Infographie Delphine Papin
Médiateur Franck Nouchi
Secrétaire générale du groupe Marguerite Moleux
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget
Conseil de surveillance Jean-Louis Belfa, président, Sébastien Carganico, vice-président

Le Monde

Le Carnet

Annoncez vos événements culturels



Pour toute information :

☎ 01 57 28 28 28

☎ 01 57 28 21 36

✉ carnet@mpublicite.fr

Tarif : 29,50 € TTC
Prix à la ligne



L'AIR DU MONDE | CHRONIQUE

PAR SYLVIE KAUFFMANN

« On est l'Amérique, bordel! »

Il fallait y penser ! La Corée du Nord a des plages magnifiques. Idéalement situées, à proximité du marché chinois. Un potentiel d'enfer. « *Vue imprenable* » : imaginez seulement les copropriétés que l'on peut construire le long de ces plages ! « *Vous pourriez avoir les meilleurs hôtels du monde... Pensez-y, en termes d'immobilier.* »

C'est le président des Etats-Unis qui vous parle. L'espace d'un instant, emporté par son enthousiasme devant la presse à Singapour, le promoteur immobilier qu'il fut a repris le dessus. Heureux comme un enfant qui vient de lâcher les roulettes de son vélo, si fier d'avoir un exploit à présenter qu'il en a oublié d'insulter les journalistes, Donald Trump a raconté, mardi 12 juin, comment il avait vendu le deal à son nouvel ami, Kim Jong-un, quelques heures plus tôt. En lui montrant sur un iPad, pendant leurs entretiens, une vidéo de 4 minutes 12 secondes pour faire miroiter ce à quoi ressemblerait la Corée du Nord si elle renonçait à son arsenal nucléaire pour rejoindre le monde civilisé.

L'appartement témoin, en quelque sorte. Un monde de gratte-ciel et de grues, de voies ferrées, de technologies futuristes et de têtes de gondole débordant d'opulence. On n'est pas obligé de tout prendre : le modèle existe aussi avec moins d'options, a précisé M. Trump. « *Un nouveau monde peut commencer aujourd'hui, conclut sur un ton prophétique la voix off de cette mini-production hollywoodienne, commandée par la Maison Blanche à Destiny Pictures. Faites partie de ce monde!* »

Le président Trump a aussi fait admirer au « *Chairman Kim* » son énorme limousine blindée, « *The Beast* », histoire de faire fantasmer les gardes du corps sprinteurs du dictateur nord-coréen.

Peut-être, après tout, Donald Trump a-t-il trouvé là les bons arguments pour convaincre le maître de Pyongyang de tenir ses promesses. En tout cas, « *il a adoré* », a assuré le président à propos de la vidéo. Qui sait ? Dans le nouveau monde trumpien, rien n'est plus comme avant. L'analyse diplomatique classique impose inévitablement un regard sceptique sur les chances de réussite d'un sommet aussi historique que spectaculaire, bouclé en un temps record et préparé à la va-vite. La déclaration finale signée par Donald Trump et Kim Jong-un n'est pas un accord mais une déclaration d'intention, qui pose un engagement de principe en vue de la dénucléarisation de la Corée du Nord, sans dicter ni calendrier, ni procédures de vérification, ni critères d'irréversibilité.

C'est déjà beaucoup, peut-on objecter – et bien davantage que ce que n'ont jamais obtenu les prédécesseurs du président Trump, comme l'a abondamment souligné ce dernier. Le reste viendra « *plus tard* », a garanti M. Trump, unique source de ce tête-à-tête puisque – surprise – le « *Chairman Kim* » est reparti sans rencontrer la presse.

C'est la méthode diamétralement opposée à celle qui a abouti, sous la présidence Obama, à l'accord sur le nucléaire iranien de

« LES NORD-CORÉENS VEULENT UN DEAL. MOI J'AI FAIT DES DEALS TOUTE MA VIE »

DONALD TRUMP

TRUMP A FAIT MIROITER À KIM JONG-UN CE À QUOI RESSEMBLERAIT SON PAYS S'IL RENONÇAIT AU NUCLÉAIRE

juillet 2015, que Trump vient de dynamiter en s'en retirant. Douze ans de travaux en amont, des négociations tous azimuts impliquant experts et diplomates de haut niveau pour débusquer tous les détails dans lesquels pourrait se cacher le diable, un cadre on ne peut plus multilatéral pour avoir le plus large appui possible de la communauté internationale : cet accord était considéré, malgré ses imperfections, comme le summum du travail diplomatique.

Déstabilisation permanente

A l'inverse, le sommet Trump-Kim, ce sont deux hommes qui se jaugent comme avant un combat de boxe, profèrent insultes et menaces très publiques pour ensuite se tomber dans les bras. Quant aux autres pays de la région, premiers concernés, ils restent au balcon, à l'exception de la Corée du Sud, qui a été à la manœuvre. Le Japon, la Chine ? Les *stakeholders*, ceux qui ont un intérêt à l'affaire ? Circulez ! « *Ils seront contents.* »

Mieux : pressé de dire en quoi ce « *morceau de papier* » a plus de chances de tenir que les précédents, Donald Trump a cet argument désarmant : « *Ils [les Nord-Coréens] veulent un deal. Moi j'ai fait des deals toute ma vie, c'est ma spécialité. C'est mon talent. Là je le sens, vraiment fort. C'est mon instinct.* » On savait que le roi de l'immobilier new-yorkais avait signé un livre, *The Art of the Deal* (« *L'Art de la négociation* », non traduit), qui résumait sa méthode. On ne pensait pas qu'il l'appliquerait un jour à la non-prolifération nucléaire. Maintenant, on sait.

C'est sans doute ce même instinct qui lui a commandé d'être intraitable avec ses partenaires du G7, pourtant à première vue plus fréquentables que le « *Chairman Kim* ». Mais ceux-là sont trop rationnels, ils mégotent, il leur manque le côté voyou du Nord-Coréen, prêt à saisir une occasion. Ils ont des principes, des règles, et veulent s'y tenir, tous ensemble. On le voit bien sur la fameuse photo de leur réunion au Québec, dont Donald Trump assure que, contrairement aux apparences, c'était l'image du bonheur : il est seul, assis, face aux sept autres, debout, qui l'apostrophent. Insupportables ! Alors que les Etats-Unis financent leur sécurité et « *qu'ils nous massacrent sur le commerce* ».

Jeffrey Goldberg, le rédacteur en chef du magazine américain *The Atlantic*, a tenté de définir la doctrine Trump en matière de politique étrangère, après avoir brillamment décrypté celle d'Obama en 2016. Cela a été plus facile : Trump n'aime pas être enfermé dans des alliances ; il considère la déstabilisation permanente comme une excellente tactique ; et, contrairement à Obama, il déteste s'excuser. Mais surtout, a expliqué à Goldberg un haut responsable de la Maison Blanche, la doctrine Trump se résume à un principe : « *On est l'Amérique, bordel!* » (« *We're America, Bitch* »). C'est simple, clair, direct, et ça plaît bien à l'électorat du Midwest. Pas sûr que ça marche aussi bien à Pyongyang. ■

CORÉE DU NORD : UNE DÉTENTE TRÈS ALÉATOIRE

ÉDITORIAL III

Il faudra s'y habituer – ou pas. Quand il traite des affaires du monde, le président américain est imprévisible, brutal et baroque. Après sa sortie fracassante à l'égard de ses « partenaires » du G7, il vient d'en faire une nouvelle démonstration, lors de sa rencontre à Singapour, mardi 12 juin, avec son homologue nord-coréen, Kim Jong-un. Les méthodes de Donald Trump sont donc excentriques.

Mais il peut plaider, et ne s'en prive pas, que toutes les autres avaient échoué auparavant. Et ajouter que sa démarche était nécessaire tant la méfiance est vive entre Washington et Pyongyang, après une guerre qui fit des millions de morts (1950-1953) et des décennies d'hostilité depuis. Parce qu'il voulait la photo avant les résul-

tats, Donald Trump, en homme d'affaires, a jugé qu'il est préférable de se voir pour briser la glace avant de lancer la négociation proprement dite.

De fait, quoi que l'on pense du personnage, on ne peut que partager son constat : les années d'isolement n'ont pas fait céder Pyongyang. La « *patience stratégique* » prônée par Barack Obama aura été synonyme de pourrissement et de menace supplémentaire sur la sécurité américaine puisque l'héritier de la dynastie des Kim a pu mener à son terme le programme nucléaire que lui avait légué son père. Quant à l'option guerrière avancée par certains conseillers de Trump, elle relève de la folie pure face à une puissance nucléaire et dans une zone de tensions entre grandes puissances.

Le président américain a saisi une ouverture qui n'est pas de son fait. C'est le président sud-coréen, Moon Jae-in, qui, le premier, a tendu la main à Kim Jong-un. Et qui lui a permis de sortir de l'impasse où le plaçaient à la fois les sanctions internationales et l'escalade verbale engagée avec le président américain. L'histoire ne devra pas oublier que, le 3 septembre 2017, le même Trump, tout sourire à Singapour, écrivait sur Twitter : « *La Corée du Sud constate, comme je leur ai dit, que leur discours d'apaisement avec la Corée du Nord ne marchera pas, ils ne comprennent qu'une chose!* » Malgré ces volte-face, malgré la reconnaissance specta-

culaire accordée à une dictature qui ignore les droits de l'homme, il convient de saluer le changement de climat qui est désormais à l'œuvre. C'est d'ailleurs ce qu'ont fait les premiers intéressés, les Sud-Coréens notamment, qui craignaient une escalade belliqueuse. Indéniablement, le sommet de Singapour amorce une période de détente en Asie.

Il reste que la méthode brouillonne, improvisée et tonitruante de Trump incite à la prudence. Du fait de son manque de préparation – il n'en avait pas besoin, fanfaronnait-il, tout serait question d'« *attitude* » –, le président américain ressort de cette rencontre avec pour seul viatique la perspective vague d'une dénucléarisation totale de la péninsule coréenne, déjà promise à plusieurs reprises par Pyongyang depuis vingt-cinq ans, avec le succès que l'on a vu. En l'absence de calendrier et de mesures concrètes, significatives et vérifiables de démantèlement du dispositif nucléaire nord-coréen, cela reste irénique.

En outre, et c'est une concession majeure, Donald Trump, qui n'a cessé de dénoncer les faiblesses supposées de l'accord sur le nucléaire iranien, a annoncé qu'il renonce aux exercices militaires américano-sud-coréens, carrément qualifiés de « *provocants* ». C'est à ce prix que la poignée de main avec Kim Jong-un a été possible. A ce prix qu'il était possible d'engager un tournant en Asie. Un tournant très aléatoire. ■

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JOURNALISME
Couthures-sur-Garonne
13-14-15 juillet 2018

Avec **BENOIT POELVOORDE**
parrain de l'édition 2018 du festival

**JEAN-MICHEL APHATIE • FLORENCE AUBENAS
AUREL • SOPHIE BOUILLON
LUC BRONNER • ÉRIC CHOL
HUGO CLÉMENT • ALEXIS CORBIÈRE
GÉRARD DAVET • EMMANUEL DAVIDENKOFF
MARION DUCLOS • XENIA FEDOROVA
SOPHIE FONTANEL • LAURE GASPARTO
YVES HARTÉ • PIERRE HASKI
CÉDRIC HERROU • ELISABETH LÉVY
FABRICE LHOMME • SONIA MABROUK
PIERRE MURAT • OPHELIE NEIMAN
DAVID PUJADAS • BENJAMIN STORA
AUDREY TANG • GILLES VAN KOTE...**

RÉSERVEZ VOTRE PASS DÈS MAINTENANT !

Programme et billetterie sur
festivalinternationaledejournalisme.com

www.fnac.com et en Magasins Fnac – Carrefour – U – Géant – Intermarché

Le Monde | L'OBS | Télérama | Courrier international | IHUFFPOSTI

Lot-et-Garonne | Marmande | Couthures-sur-Garonne

SUD OUEST | 3 nouvelle aquitaine | LE TEMPS | La Libre | REPORTERS SANS FRONTIÈRES | colibris | FAR-QUEST REVUE | Cdiscount

Dior



BOUTIQUE EN LIGNE DIOR.COM



EAU SAUVAGE

Coup d'envoi politique aux privatisations

► Après des semaines d'hésitations, l'exécutif s'est décidé à céder ses parts dans Aéroports de Paris, la Française des jeux et Engie

► Le principe en sera soumis au Parlement dans le cadre de la loi Pacte, qui sera présentée au conseil des ministres lundi 18 juin

► La vente des parts publiques dans ces groupes pourrait rapporter 19 milliards d'euros à l'Etat

PAGE 5



L'Etat est décidé à céder au moins une partie de ses participations dans la Française des jeux, ADP et Engie. BENOIT TESSIER/REUTERS

TÉLÉCOMS-MÉDIAS
FEU VERT À LA FUSION D'AT&T ET DE TIME WARNER

PAGE 3

URBANISME
LE PROFOND MALAISE DES ARCHITECTES

PAGE 2

VU D'AILLEURS | CHRONIQUE PAR MARIE CHARREL

Le triste bilan du plan d'aide à la Grèce

Huit ans de sacrifices. Depuis 2010, la Grèce a enchaîné trois plans d'aide, des centaines de mesures d'austérité et des dizaines de réformes. Après une petite décennie d'assistance européenne, elle fera enfin son retour sur les marchés, le 20 août. Avant cela, elle doit encore s'entendre avec ses partenaires européens sur un accord « global » encadrant la sortie de crise. Il devrait être conclu lors de l'Eurogroupe du 21 juin, au plus tard. En vérité, Athènes ne volera pas totalement de ses propres ailes en 2019 et 2020. Elle restera sous liberté surveillée.

Quel bilan tirer de ces huit années de plans d'aide? A Bruxelles, on s'attache à souligner les progrès réalisés. Le 19 mai, le commissaire européen Pierre Moscovici saluait ainsi « le travail acharné et la bonne coopération » des autorités hellènes. « Après tant d'efforts et de sacrifices, la Grèce est enfin sur la dernière ligne droite. » Tout le monde est pressé de tourner la page. Mais à y regarder de près, les motifs de satisfaction sont pourtant bien maigres. L'objectif du troisième programme

lancé à l'été 2015 était d'aider Athènes à « restaurer une croissance soutenable, créer des emplois, réduire les inégalités et faire face aux risques concernant sa stabilité financière et celle de la zone euro ». En échange de 86 milliards d'euros de prêts, le gouvernement a adopté des réformes visant à redresser les finances publiques.

Résultat? Commençons par les bonnes nouvelles. Le déficit public, d'abord: la Grèce est parvenue à l'effacer. Mieux: en 2017, elle affichait un excédent primaire équivalent à 4 % du produit intérieur brut (PIB), supérieur à l'objectif de 1,75 % fixé par ses créanciers. Les banques sont en meilleure forme. Elles liquident peu à peu leurs créances douteuses. Mais elles restent fragiles, incapables de financer correctement les PME grecques.

Surtout: le niveau considérable de la dette publique, qui culmine à près de 180 % du PIB, handicape sérieusement l'avenir du pays. Les bailleurs de fonds d'Athènes ont promis d'agir pour l'alléger, mais les mesures concrètes tardent à venir. Pis, « l'objectif de renforcement de la croissance n'est

pas atteint à ce stade », souligne Jésus Castillo, spécialiste du pays chez Natixis, dans une note sur le sujet. Certes, le PIB grec a progressé de 1,3 % en 2017. La reprise est enfin là. Le tourisme est dynamique. Les exportations se sont redressées. Le chômage, qui a culminé à 28 % au pire de la récession, est redescendu à 20 %.

Fragilités structurelles

Mais les fragilités structurelles demeurent. Le fonctionnement de l'administration et de la justice est calamiteux. Le tissu productif a été laminé par les années de crise. Le niveau de l'investissement est de 60 % inférieur à son niveau de 2008. Les jeunes émigrent. La richesse par habitant est encore loin de son niveau d'avant-crise. Pour améliorer les choses, le gouvernement d'Alexis Tsipras prévoit une série de mesures visant à réduire les inégalités et soutenir l'activité: création d'une banque nationale de développement pour financer PME et start-up, revalorisation du salaire minimal...

Elles vont dans le bon sens. Mais elles arrivent bien tard. La croissance grecque et le modèle

économique du pays, à redéfinir, n'ont jamais été au cœur des plans d'aide mis en œuvre depuis 2010. La Grèce doit-elle moderniser son agriculture? Miser sur les nouvelles technologies? Lesquelles? Et, dans ce cas, comment adapter son système éducatif? Ces questions sont déterminantes pour assurer la soutenabilité à long terme de la dette et le bien-être de la population. Pourquoi, alors, les créanciers en ont-ils si peu débattu? Certains argueront que la priorité des plans d'aide n'était pas le long terme, mais de parer à l'urgence financière. Peut-être.

Dans ces conditions, la tragédie grecque est plus grave que le désastre social et financier qui a fait vaciller le pays. Elle est symptomatique de l'incapacité de la zone euro à offrir à ses citoyens – en particulier à ceux se résolvant aux plus lourds sacrifices – un horizon autre que celui des règles budgétaires. A leur proposer un projet suffisamment mobilisateur pour leur rappeler pour quelles raisons ils ont choisi, au fond, de lier leur destin à ceux des autres peuples européens. ■

MARIE CHARREL

PERTES & PROFITS | WPP-AT & T

GRANDES MANŒUVRES ET MAISONS CLOSES

On est jamais trop méfiant quand il s'agit de protéger sa vie privée. Et pas besoin de Facebook pour la menacer. Il suffit de deux collègues attablés à une terrasse d'un café de Mayfair, le quartier chic de Londres, une nuit de juin 2017. Et qui surprennent, en face d'eux, leur patron pénétrant furtivement au 50A Shepherd Market, l'une des dernières maisons closes de Londres. Ainsi a commencé la chute du plus grand entrepreneur britannique de ces trente dernières années, Sir Martin Sorrell. Un an et quelques enquêtes plus tard, le PDG fondateur du premier groupe mondial de publicité, WPP, se cherche un successeur et un avenir. L'assemblée générale du groupe, qui se tient ce mercredi 13 juin a passé en revue toutes les options, y compris celle d'un démantèlement.

De l'autre côté de l'Atlantique, le champagne coule à flot à New York au siège du premier groupe américain de télécommunications, AT&T. Contre l'avis du gouvernement, un juge vient de se prononcer en faveur du rachat par l'entreprise du géant des médias Time Warner. Pour la première fois de l'histoire aux Etats-Unis seront réunis sous un même toit un opérateur de téléphonie mobile et un conglomérat de télévisions et de cinéma. Un feu vert qui ouvre les vannes à une vague sans précédent de concentration entre propriétaires d'infrastructures, les réseaux de télécoms, et producteurs de contenus audiovisuels.

Ces deux événements, si différents l'un de l'autre, ont pourtant une cause commune: la déstabilisation de leur métier par le numérique. Si les actionnaires de WPP ont commencé à s'intéresser au

comportement tyrannique de leur patron et à ses fréquentations nocturnes, c'est parce que quelque chose ne tournait plus rond au royaume des « Mad Men ».

Destruction créatrice

Sir Martin a créé son empire de toutes pièces à partir de l'acquisition en 1986 d'un fabricant de paniers de supermarchés. Il a amassé plus de 400 sociétés, agences de pub (Ogilvy, Walter Thompson...) ou de marketing (Kantar). Cette ascension irrésistible a été stoppée net en 2017 quand ses plus grands clients, comme Procter & Gamble ou Nestlé, ont décidé de couper drastiquement dans leurs budgets pub. En cause, les interrogations sur l'efficacité de la publicité sur Internet, la captation du marché par Google, Facebook et bientôt Amazon, et enfin l'arrivée de nouveaux concurrents venus de l'informatique et du conseil, comme Accenture ou Deloitte.

Pour AT&T, c'est aussi la peur qui pousse le groupe à grossir encore. Celle d'Amazon et de Netflix, qui sont en train de détourner les consommateurs de la télévision traditionnelle et même du téléphone. Il faut donc réduire la concurrence. Les acquisitions se multiplient pour empêcher les nouveaux venus de déstabiliser les acteurs historiques. Jusqu'au jour où deux types dans un café viennent donner la pichenette à des montages si complexes et peu agiles face aux changements en cours qu'ils s'effondrent de l'intérieur. L'économiste Joseph Schumpeter, qui le premier a théorisé cette destruction créatrice, a encore de beaux jours devant lui. ■

PHILIPPE ESCANDE

SMART CITIES
LES PRIX DE L'INNOVATION
Le Monde

DÉCOUVREZ

NOTRE ESPACE DÉDIÉ AUX SMART CITIES

Articles, interviews, vidéos, dossiers spéciaux, réalisés par la rédaction du Monde sur Lemonde.fr/smart-cities

Partenaire principal

Partenaires

Le profond malaise des architectes

Au-delà de la défense d'intérêts corporatistes, la profession dénonce un mouvement de dégradation du paysage architectural et de la qualité du logement, que la loi ELAN risque, selon elle, d'accélérer

Renforcer le désir d'architecture chez les citoyens», tout en promouvant «une architecture de qualité.» Tels sont les objectifs qu'a annoncés la ministre de la culture, Françoise Nyssen, le 17 mai. Les groupes de travail constitués dans ce but parviendront-ils à apaiser l'ire d'une profession de plus en plus excédée ? Rien n'est moins sûr.

Atterrés de ne pas avoir été consultés à propos de la nouvelle loi évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN), les architectes français regimbent depuis plusieurs mois. Ils sonnent l'alarme sur les dangers d'un texte qui prévoit notamment, pour relancer la production de logements sociaux, d'affranchir le secteur des contraintes de la commande publique et de l'obligation du concours d'architecture. Outre la défense de leurs intérêts corporatistes, ils dénoncent un mouvement de dégradation continue du paysage architectural et de la qualité du logement, que cette loi promet, selon eux, d'accélérer.

Les causes du mal sont multiples, structurelles, complexes, et d'autant plus difficiles à juguler que le secteur n'a cessé de naviguer d'un ministère de tutelle à l'autre depuis la fin des années 1970. Elles pèsent de tout leur poids sur la profession d'architecte, qui, aujourd'hui, manque cruellement d'oxygène. Sans doute y a-t-il autant de manières d'être architecte qu'il y a d'architectes en France. Mais tous s'accordent sur un point, à savoir un appauvrissement intellectuel et matériel considérable, lequel résulte d'un double phénomène. Il y a d'abord la logique de rentabilité qu'imposent des promoteurs moins soucieux de qualité architecturale que de leurs marges financières, et dont la mainmise augmente à mesure que l'Etat cède ses prérogatives.

MILLEFEUILLE DE NORMES

Au-delà des contrats de type partenariat public-privé (PPP) ou conception-réalisation, inspirés de l'expérience britannique, qui se développent depuis le début des années 2000 et placent les architectes directement sous leur coupe, les initiatives telles que Réinventer Paris, lancée par Anne Hidalgo, la maire de la capitale, en 2014, qui essaient un peu partout (Réinventer la métropole, Réinventer la Seine, Réinventer Angers, les «Folies» architecturales de Montpellier...), sont aussi symptomatiques de cette évolution.

Les collectivités locales y trouvent en effet un moyen de renflouer leurs caisses à moyen terme, en vendant des parcelles dont elles confient à d'autres le soin d'imaginer ce qui y sera construit. Des équipes pluridisciplinaires animées par un tandem promoteur-architecte ont alors quelques mois pour concevoir la fonction et la forme du bâtiment, mais aussi présenter leur programme et leur

prix d'achat, dans le cadre d'une procédure concurrentielle d'appel à projets.

A cela s'ajoute ensuite un millefeuille de normes (sismiques, incendie, thermiques, environnementales, acoustiques, handicapés...) souvent contradictoires et qu'il échoit à l'architecte de rendre compatibles entre elles. Chaque catégorie entraîne, de fait, sa cohorte de contraintes. Les normes liées à l'environnement, par exemple, poussent à réduire la taille des fenêtres afin de préserver la chaleur intérieure. Celles relatives aux incendies obligent à les décaler d'un étage sur l'autre pour éviter la propagation du feu. Celles concernant les handicapés imposent de dimensionner les salles de bains, toilettes et entrées d'appartement pour les personnes en chaise roulante, ce qui produit en retour, dans un contexte d'inflation continue du prix du foncier, des chambres et des séjours minuscules. La loi ELAN va toutefois desserrer l'état de ces contraintes, au grand désarroi des associations de handicapés.

Résultat : avec la pression financière, les logements sont bâtis sur le même modèle, et l'architecture se voit réduite au rang de variable d'ajustement. Les immeubles sont construits avec des matériaux «moches, tellement dégradés et pauvres qu'ils n'offrent même pas la possibilité d'être transformés», se désole Nicola Delon, de l'agence Encore heureux, commissaire du pavillon français à la Biennale de Venise cette année. «La norme a remplacé la confiance.»

Au diapason d'une nouvelle génération née en pleine crise, habitée par une conscience éthique – voire politique – forte, ce disciple de Patrick Bouchain milite pour une approche plus souple, plus pragmatique, et au fond plus responsable, qui permettrait, tout en respectant les objectifs visés par les normes, de créer des logements plus généreux et plus durables.

Le discours antinorme a ses détracteurs, comme Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart, lauréats en 2016 du Grand Prix national de l'architecture, qui considèrent la résolution du casse-tête comme une part essentielle de leur métier. Ce qui le tue en revanche, c'est, selon eux, l'ingérence des promoteurs dans la conception. «L'architecture est une pensée qui doit être libre ! Trop souvent, on nous donne les solutions qui vont avec», déplorent-ils. La pratique est usuelle, confirme Franklin Azzi, dont l'agence a remporté en septembre, en association avec celles de Chartier-Dalix et Hardel Le Bihan, le concours de la nouvelle tour Montparnasse. Y compris quand le projet a été validé, «certains n'hésitent pas à rogner sur tel ou tel aspect qu'ils n'estiment pas essentiel».

Quand on s'est construit avec les concours publics, c'est un choc culturel. Gilles Delalex et Yves Moreau, les fondateurs de l'agence Muoto, en font l'expérience. Lauréats des Albums des jeunes architectes et paysagistes (AJAP) en 2008, qui ouvrent chaque année à



Vue d'artiste du futur projet de la tour Montparnasse. NOUVELLE AOM LUXIGON

«L'ARCHITECTURE EST UNE PENSÉE QUI DOIT ÊTRE LIBRE ! TROP SOUVENT, ON NOUS DONNE LES SOLUTIONS QUI VONT AVEC»

JEAN-MARC IBOS ET MYRTO VITART
lauréats en 2016 du Grand Prix national de l'architecture

une poignée de jeunes professionnels l'accès à la commande publique, Equerre d'argent en 2016 pour le «Lieu de vie» du campus de Saclay (Essonne), ces anciens de chez Dominique Perrault mènent de front plusieurs projets de type «Réinventer...». «Dans les entreprises de promotion immobilière, tout doit avancer en parallèle : la construction, les finances, la stratégie... C'est un processus linéaire hyper-rapide : on vend le terrain, puis on se débrouille à partir d'une idée de départ, dont on fait semblant que c'est la bonne. Il n'y a pas de place pour le doute, pour la nouvelle idée qui arrive en cours de route et bouleverse tout. Cela ne va pas dans le sens de la création», regrettent-ils.

Les projets «Réinventer...» ont au moins le mérite de rebattre les cartes. Quels que soient leurs travers, et même s'ils favorisent les architectes vedettes et des modes plus ou moins heureuses (la verdure à tous les étages, entre autres), ils peuvent aussi constituer un tremplin pour des jeunes qui n'ont plus accès à la commande publique. En effet, la concurrence est telle qu'au-dessous d'un certain chiffre d'affaires, d'un certain nombre de salariés et d'une certaine réputation, les agences ne sont pas éligibles aux concours publics.

Depuis la crise financière de 2008, la taille critique ne cesse d'augmenter, si bien qu'en sortant de l'école un jeune architecte a le choix entre intégrer une grosse agence – où il est fortement susceptible de se voir assigner des tâches répétitives – et créer la sienne – avec le risque très élevé de mordre la poussière s'il se lance sans argent et sans réseau.

En tandem avec le groupe Etoile Cinémas, Olivier Palatre a ainsi remporté, dans le cadre de «Réinventer Paris», le projet de transformation en lieu culturel de l'ancienne sous-station électrique du 14 avenue Parmentier (11^e arrondissement). «On était en compétition avec Jean Nouvel et d'autres grosses pointures face auxquelles je n'aurais eu aucune

chance dans un concours classique.» Sans rien dévaliser, ce vif quadragénaire valorise un processus qui force l'architecte à enquêter, à échanger, à rencontrer les futurs usagers et à s'enrichir à leur contact, «plutôt que concevoir seul, en un mois, à partir d'un programme écrit, un bâtiment que les gens vont devoir habiter pendant vingt ou trente ans».

«SYSTÈME ATROCEMENT INÉGALITAIRE»

Huit mille professionnels ont signé «l'appel de Lyon», lettre adressée à la ministre de la culture par de jeunes architectes en passe de recevoir leur habilitation à exercer en leur nom propre et qui refusent de participer à «la dégradation des paysages», à «la construction de zones monofonctionnelles sans âme», à la conception de «logements indignes». Ils appellent à des états généraux de l'architecture.

Lauréate des AJAP en 2006, l'Italienne Alessandra Cianchetta, qui travaille entre Londres, Paris et les Etats-Unis, ne voit pas, elle, comment la France peut résister à la déferlante néolibérale. Mais elle exhorte à sauver ce qui peut l'être pour ne pas sombrer, comme l'a fait l'Angleterre, «dans un système atrocement inégalitaire». Sa solution ? Miser sur l'enseignement de la culture aux promoteurs et de l'esprit d'entreprise aux architectes français.

Certains en sont déjà pétris, à l'instar de Thomas Coldefy qui, avec son associée Isabel Van Haute, a transformé l'agence de son père en une multinationale florissante. Etabli à Lille, à Hongkong et à Paris, ce couple de quadragénaires fait mentir l'adage selon lequel l'architecture française ne saurait s'exporter. De fait, ils sont de plus en plus nombreux à rêver d'international, quitte à travailler à perte. Gilles Delalex et Yves Moreau y sont disposés, pour «présERVER cette liberté» dont ils sentent qu'elle leur échappe en France. Encore faut-il en avoir les moyens. ■

ISABELLE REGNIER

Feu vert à la fusion d'AT&T et de Time Warner

Un juge fédéral a débouté le ministère de la justice américain, opposé à cette union dont M. Trump avait dit grand mal

NEW YORK - correspondant

Enfin. Vingt mois après l'annonce de leurs fiançailles, le géant américain de la téléphonie AT&T va pouvoir racheter celui des médias Time Warner. Ainsi en a décidé un juge fédéral, mardi 12 juin, en déboutant le ministère de la justice américain, lequel contestait ce rapprochement.

Le nouvel ensemble, qui pèsera environ 275 milliards de dollars (235 milliards d'euros) en Bourse, représentera le premier acteur du secteur et pourra prétendre concurrencer les géants du Net que sont Google et Facebook. Le juge a même enjoint au ministère de la justice, qui peut faire appel de la décision, de ne pas entraver la marche des affaires. Ce jugement, un camouflet pour l'administration Trump, devrait ainsi chambouler le paysage des médias et des communications américain.

L'affaire marque un puissant bond en avant dans l'intégration

entre contenus et contenants. AT&T (160 milliards de dollars de chiffre d'affaires) est présent dans la téléphonie pour les entreprises, l'Internet, le câble à domicile et la téléphonie mobile. Time Warner (32 milliards de dollars de chiffre d'affaires) possède la chaîne d'information CNN, la chaîne HBO – qui diffuse notamment la série *Game of Thrones* – et les studios Warner Bros, qui ont, par exemple, tourné les sagas *Batman* ou *Harry Potter* au cinéma.

« Des factures plus élevées »

Les autorités antitrust s'inquiétaient de la faiblesse de la concurrence, dans un pays où un abonnement au câble, à Internet ou au téléphone mobile peut coûter plus de 100 dollars par mois. AT&T, qui fournit en télévision 25 millions de foyers américains, pourrait user de son pouvoir pour facturer plus cher les contenus qu'il contrôle auprès des autres câblo-opérateurs américains. « Cette fusion affecterait

gravement le consommateur américain. Elle signifierait des factures de télévision plus élevées chaque mois et moins de nouvelles options de consommation innovantes », avait déclaré Makan Delrahim, le chef de la division antitrust du département de la justice, à l'ouverture du procès, à l'automne 2017.

Un an plus tôt, Donald Trump, alors candidat à l'élection présidentielle américaine, avait dit le plus grand mal de cette opération, d'autant qu'il était – et reste – en conflit ouvert avec la rédaction de CNN. « Je vais citer un des exemples de structure de pouvoir que je combats : AT&T rachète Time Warner et donc CNN, un accord que je n'approuverai pas dans mon gouvernement, parce que c'est trop de concentration de pouvoir dans les mains de trop peu », déclarait-il alors.

Le *New York Times* s'est ensuite indigné, dans un éditorial, que le président Donald Trump puisse utiliser la loi antitrust pour faire taire ses opposants. Un soupçon qui a pesé sur le procès. D'autant que M. Delrahim avait déclaré à l'époque, alors qu'il était simple professeur d'université, qu'il ne voyait pas dans le dossier un sujet d'antitrust majeur.

Le juge Richard Leon, nommé sous George W. Bush, n'a pas estimé nécessaire de bloquer le mariage, les trusts verticaux n'ayant pas été interdits par le passé. Le procès avait été particulièrement difficile pour le ministère de la justice, qui avait été sommé de s'ex-

pliquer : il lui appartenait de prouver que le rapprochement était néfaste pour les consommateurs.

La décision est une victoire pour le PDG d'AT & T, Randall Stephenson, qui avait refusé de céder des actifs pour obtenir le feu vert du ministère de la justice. Après la clôture des marchés mardi soir, les actions de Time Warner ont bondi de 4 %, tandis que celles d'AT & T reculaient de 2 %.

Le rachat, une opération à 85 milliards de dollars, est censé être scellé avant le 20 juin. Pour Gene Kimmelman, un défenseur des consommateurs et ancien de l'administration Obama, la décision de la justice représente « un développement très dangereux pour les consommateurs. Cela permet aux entreprises de contenu et de transmission de poursuivre leur consolidation et de maintenir leur contrôle et des prix élevés, qu'il s'agisse des diffusions par câble ou par satellite ».

Une course aux contenus

Ce mouvement survient alors que la course aux contenus est lancée pour faire face à la montée en puissance du géant de la vidéo en ligne Netflix. Comcast (propriétaire de NBC et des studios Universal) veut empêcher son rival Disney (qui détient les studios Pixar et la chaîne ABC) de mettre la main sur les actifs de 21st Century Fox, propriétaire du magnat Rupert Murdoch, dont les studios possèdent les droits d'*Avatar* ou de *X-Men*. Comcast attendait de connaître le destin de la fusion

Comcast attendait cette décision pour se lancer dans la bataille boursière et surenchérir sur la 21^e Century Fox

AT&T-Time Warner pour savoir s'il se lançait dans la bataille boursière. La décision du juge devrait ouvrir donc la voie à une surenchère très rapide. La presse américaine envisageait une offre dès mercredi 13 juin. Le conseil d'administration de 21^e Century Fox avait déjà refusé l'an dernier une offre de Comcast, cette fois-là en actions et pour un montant global d'environ 60 milliards de dollars – donc supérieure à celle de Disney –, en raison de craintes en matière de concurrence. Les trois géants Netflix, Comcast et Disney valent autour de 150 milliards de dollars en Bourse.

Selon le *Wall Street Journal*, Amazon et Apple, dont la capitalisation est en marche vers les 1 000 milliards de dollars, posent un problème similaire à celui de Netflix : « Les médias ont beau ne pas être leur cœur de métier, tous deux dépensent des milliards pour créer des contenus originaux, aspirant les talents d'Hollywood au détriment des sortants », accuse le quotidien économique.

Enfin, les opérateurs de téléphonie sont en pleine restructuration. T-Mobile et Sprint, troisième et quatrième opérateurs du secteur, sont en projet de fusion. Eux aussi invoquent un marché ayant changé de nature pour justifier la réduction à trois des opérateurs nationaux. « Il ne s'agit pas de passer de quatre à trois entreprises de téléphonie portable, il y a au moins sept ou huit compétiteurs sur ce marché qui converge », déclarait en avril John Legere, le patron de T-Mobile.

Selon lui, AT&T est désormais le premier fournisseur de télévision du pays, Comcast a conquis plus de clients dans le téléphone mobile qu'AT & T et Verizon en 2017, tandis que 12 % des Américains utilisent leur téléphone mobile comme unique fournisseur d'accès à Internet et à la télévision.

Le *New York Times*, lui aussi, estime que les géants des technologies sont déjà intégrés verticalement. « Amazon et Netflix dépendent chaque année des milliards de dollars pour développer des contenus vidéo et les distribuer eux-mêmes via des services et des systèmes différents », écrit le quotidien new-yorkais.

Bref, chacun a beau jeu de dire que le chamboulement des marchés ne justifie pas l'intervention du juge de la concurrence. L'échec du ministère de la justice est tel que nul n'imagine que ce dernier se lance désormais dans des procédures incertaines : l'affaire laisse le champ libre aux entreprises. ■

ARNAUD LEPARMENTIER

275 MILLIARDS

C'est, en dollars, soit près de 235 milliards d'euros, ce que pèsera en Bourse le nouvel ensemble issu du rachat par le géant des télécoms AT&T du groupe de médias Time Warner qui détient notamment HBO et CNN. Avec cette opération de 85 milliards de dollars, le groupe veut concurrencer des géants technologiques, comme Netflix ou Amazon, qui produisent films, séries ou documentaires, ou encore Apple, Google, et même Facebook, qui misent aussi de plus en plus sur la création de contenu.

Bruxelles présente son Fonds européen pour la défense

Doté de 13 milliards d'euros pour 2021-2027, il vise entre autres à renforcer la coopération entre Etats membres dans un secteur où elle est lacunaire

BRUXELLES - bureau européen

La Commission de Bruxelles devait dévoiler, mercredi 13 juin, son projet de Fonds européen pour la défense. Doté de 13 milliards d'euros pour la période allant de 2021 à 2027, il vise à promouvoir des technologies et des équipements de pointe, à accroître la compétitivité du secteur – notamment les PME – et à favoriser la coopération entre Etats membres dans un domaine où elle demeure largement insuffisante. Le coût de ce manque de collaboration est estimé entre 25 et 100 milliards d'euros.

Quelques jours après l'échec retentissant du G7 au Québec, et avant un sommet de l'OTAN, les 11 et 12 juillet à Bruxelles, qui pourrait marquer une autre étape difficile dans la relation entre les Etats-Unis et l'Europe, il revêt une forte portée symbolique. Le Fonds pourrait en effet contribuer à l'ébauche d'une autonomie stratégique de l'Europe et la transformer en un acteur crédible de sa propre sécurité.

Privilégier l'efficacité

Dépenser mieux en dépendant ensemble, acquérir des matériels interoperables, mettre un terme à des aberrations comme le fait que six pays membres sont en cours d'acquisition de frégates sans se coordonner : telles sont quelques-unes des pistes qui guident la Commission, dont le projet entend privilégier l'efficacité et éviter les redondances.

Sur les 13 milliards planifiés dans le cadre du futur budget de l'Union européenne (UE), 4,1 milliards seraient consacrés à la recherche et 8,9 milliards au développement des capacités, est-il noté dans un

document que *Le Monde* a pu consulter. Le but est de coordonner et d'amplifier les investissements réalisés au niveau national, sans se substituer aux Etats membres dans un domaine où la souveraineté reste prépondérante. « Pas question de voir l'Union se doter elle-même de capacités militaires », insiste un expert.

Le projet se veut « catalyseur », « fédérateur » pour le développement d'équipements qui ne seraient pas envisageables pour un pays seul. Parmi les priorités figurent les drones – un créneau actuellement dominé par les Etats-Unis et Israël –, les outils de cyberdéfense, les satellites ou encore la surveillance maritime.

Le Fonds assurerait, dans ces domaines et dans d'autres, un soutien financier tout au long du cycle de recherche puis de développement pour éviter des échecs dus au manque d'argent quand il s'agirait de développer des prototypes ou de tester des technologies. La phase initiale serait financée à 100 %, notamment par le biais de prêts. Dans un deuxième temps, le Fonds compléterait l'investissement des Etats membres, en finançant jusqu'à 20 % des coûts pour le développement des prototypes et jusqu'à 80 % pour la phase de test et de certification.

Afin de veiller au bon usage de l'argent, le Fonds cofinancera toutefois uniquement les prototypes dès lors que les Etats s'engagent à acquiescer le produit final. En outre, sa participation pourra être plus importante si elle s'inscrit dans le cadre de la Coopération structurée permanente (CSP), cette disposition qui permet à un noyau d'Etats de progresser dans le domaine de la défense sans attendre une décision de l'ensemble. Un

projet ne sera pas retenu s'il ne réunit pas au moins trois participants issus de trois pays.

S'il entend accorder une attention particulière aux petites et moyennes entreprises, qui jouiront d'un soutien accru si elles participent à des initiatives transfrontalières, le Fonds devra aussi s'assurer que ses aides soient réellement destinées à des firmes européennes. Un point-clé, alors que de nombreuses sociétés ont des actionnaires étrangers.

Pressions américaines

Il conviendra donc de déterminer si ceux-ci ont une réelle « capacité d'influence » dans une entreprise et d'imposer aux bénéficiaires des subsides une série de conditions vérifiées par les autorités nationales : le maintien de la propriété industrielle dans l'Union, la sécurité d'approvisionnement, la sécurisation des informations, l'interdiction du financement d'entreprises hors UE...

La dernière question, très délicate, sera celle de la relation avec les Etats-Unis, qui escomptent que leurs pressions en vue d'un réinvestissement massif des Européens dans leur propre sécurité bénéficient surtout à leur industrie. Le projet de la Commission est minimaliste au regard d'un marché de près de 230 milliards d'euros, mais il esquisse une stratégie que l'administration Trump pourrait juger hostile. « Nous ne fermons pas notre marché », répètent les divers responsables européens qui défilent au siège de l'OTAN pour détailler leur initiative. Ils rappellent que le marché américain de l'armement est, lui, cadencé, au vu des innombrables conditions qu'il fixe. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS



SMART CITIES

LES DÉBATS

Le Monde

En partenariat avec L'atelier
BNP PARIBAS

**QUELLE PLACE
POUR LES SENIORS
DANS LES « VILLES
INTELLIGENTES » ?**

15-06-18

8H15-10H30

**Auditorium
du Monde**

80 bd Auguste
Blanqui Paris 13^e

UNE MATINÉE DE RENCONTRES :

- Qu'est-ce qu'une « ville amie des aînés » ?
- Le modèle de l'EHPAD est-il dépassé ?
- La silver économie contre l'isolement des seniors dans la ville ?
- Quelles solutions politiques face au vieillissement de la population dans les villes ?
- « Les vieux sont des vieilles » : qui sont les seniors les plus fragiles ?
- Du marché des seniors à l'économie de la longévité : vers une société du « care » ?

Entrée libre sur inscription :

<https://lemondesmartcitiesdebats5.eventbrite.fr>

ADP, Engie, FDJ : l'Etat lance son programme de privatisations

Le projet, inclus dans la loi Pacte, sera présenté en conseil des ministres lundi 18 juin

Le mot d'ordre est resté gravé dans les esprits. Chargée de promouvoir la Compagnie financière de Suez pour sa privatisation, en 1987, Catherine Deneuve avait soufflé aux futurs actionnaires un conseil avisé autant qu'ambigu : « Réfléchissez ! » Trente ans après ce spot, Emmanuel Macron et son gouvernement ont eux aussi mûrement réfléchi. Face au risque de contestation politique, de campagne contre le « président des riches » qui brade les bijoux de famille, l'exécutif a hésité pendant des semaines et repoussé la présentation de son projet à de nombreuses reprises. Mais cette fois, la décision politique est prise. Une vague de privatisations va être lancée.

Trois entreprises sont concernées, à ce stade : Aéroports de Paris (ADP), la Française des Jeux (FDJ) et le groupe énergétique Engie. Le principe en sera soumis au parlement dans le cadre de la future loi appelée Pacte (« Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises »), a annoncé le ministre de l'économie et des finances, mardi 12 juin. Le projet de loi doit être présenté au prochain conseil des ministres, lundi 18 juin. Les articles concernant les privatisations, mis de côté dans un premier temps, ont commencé à être décortiqués mardi par le Conseil d'Etat. Le texte complet pourrait être débattu au Parlement à partir de septembre, et adopté début 2019. Les privatisations pourront alors débuter.

L'Etat « n'a pas vocation à diriger des entreprises concurrentielles à la place d'actionnaires qui ont les compétences et les savoir-faire pour le faire mieux que lui », plaide le ministre de l'économie, Bruno

Le Maire, dans un entretien aux Echos publié mardi soir. Pour les libéraux au pouvoir, l'« Etat stratège » doit garder le contrôle des grands services publics comme la SNCF ou La Poste, et des entreprises actives dans des domaines de souveraineté, le nucléaire ou la défense. Pour le reste, pas de tabou.

La vague de cessions envisagée n'aura toutefois pas l'ampleur des privatisations engagées à partir de 1986, lorsque le gouvernement de Jacques Chirac avait vendu Suez, mais aussi Saint-Gobain, Paribas, le CCF, TF1, Havas, Matra, etc. Cette fois-ci, seules trois sociétés sont visées dans l'immédiat. Les parts détenues par l'Etat dans ADP et Engie, deux groupes déjà en Bourse, valent actuellement 16,7 milliards d'euros. Quant à la FDJ, ses derniers résultats permettent de l'évaluer autour de 3,1 milliards d'euros. L'Etat en contrôle 72 %. Au total, une vente de la totalité des parts publiques dans ces groupes pourrait ainsi faire entrer près de 19 milliards d'euros dans les caisses nationales.

Faire sauter les seuils

Dans ces trois cas, la législation actuelle interdit à l'Etat de bouger. Il n'a pas le droit de descendre en dessous de 50 % dans ADP, dont il détient 50,6 %, ni de détenir moins d'un tiers d'Engie, ni de toucher à la FDJ. Ce sont ces trois seuils que le gouvernement entend faire disparaître grâce à la loi Pacte. L'Etat deviendra alors libre de céder, s'il le souhaite, toutes ses actions dans ces entreprises.

Le président de la République souhaite que les salariés et actionnaires individuels soient associés à ces opérations, a précisé Bercy mardi soir. Ceci devrait logiquement conduire à introduire



A l'aéroport d'Orly, près de Paris, exploité par ADP, en avril 2016. BENOIT TESSIER/REUTERS

en Bourse la FDJ, plutôt que de céder à des professionnels. L'appel à l'actionnariat populaire s'annonce néanmoins délicat. Les mises sur le marché de France Télécom (Orange), Gaz de France (Engie) ou EDF n'ont pas laissé de bons souvenirs aux petits porteurs, qui ont vu fondre leur capital. La France ne compte plus que 3,5 millions d'actionnaires individuels, deux fois moins qu'avant 2007.

En cédant ses actifs, le gouvernement désire récupérer des fonds pour désendetter l'Etat et financer sa politique en matière d'innovation. Pas question pour autant d'abandonner complètement les trois entreprises concernées entre les mains des seuls intérêts privés. « Cela aurait été simple de faire sauter les seuils et de s'arrêter là, explique un conseiller à Bercy. Mais nous avons voulu permettre à l'Etat de garder un rôle important, notamment à travers une régulation renforcée. »

Concernant Engie, l'Etat, déjà minoritaire, estime que les règles actuelles sont suffisamment strictes, et ne compte pas les durcir. D'autant qu'il conservera une action spécifique (« golden share ») lui permettant de bloquer la vente des actifs jugés stratégiques.

Le gouvernement désire récupérer des fonds pour désendetter l'Etat et financer sa politique d'innovation

Le cas d'ADP a obligé ministres et conseillers à se creuser davantage la tête. Il était impensable de renouveler la double erreur commise lors de la privatisation des autoroutes : l'Etat a sous-évalué les actifs concédés et perdu la main sur l'évolution des tarifs, entraînant une forte hausse des péages. Ici, les redevances pourront être revues tous les cinq ans, sous le contrôle d'une autorité indépendante. Par ailleurs, ADP va être transformée en société de type concessionnaire.

Jusqu'ici, l'entreprise détenait la propriété des immenses terrains autour de Roissy et d'Orly de manière illimitée dans le temps. Désormais, elle disposera d'une autorisation permettant d'exploiter ces actifs pendant 70 ans. Une durée choisie de manière à donner à

ADP la visibilité suffisante pour investir, tout en limitant le montant de l'indemnité que l'Etat devra verser à l'entreprise en échange des actifs qui lui sont enlevés.

Le dossier de la FDJ, enfin, nécessite encore beaucoup de travail. Avant toute privatisation, le gouvernement entend créer une nouvelle autorité de régulation des jeux, peut-être à partir de l'Arjel, l'instance chargée de surveiller les jeux en ligne. Les contours de cette future autorité demeurent toutefois flous.

Afin de se conformer à la réglementation européenne qui prévoit un contrôle public étroit sur les entreprises en situation de monopole, l'Etat pourrait en outre conserver une participation importante dans l'exploitant du Loto, de l'ordre de 25 % ou 30 %.

Le sujet est sensible. « La FDJ vend un produit dangereux », souligne le député Régis Juanico (Nouvelle gauche). Compte tenu des risques d'addiction et de blanchiment d'argent, certains responsables, comme l'ancien secrétaire d'Etat (PS) Christian Eckert, jugent inacceptable de confier les clés de la FDJ à des actionnaires privés. « Réfléchissez », dirait Catherine Deneuve... ■

DENIS COSNARD

LES CHIFFRES

75 MILLIARDS

C'est, en euros, la valeur actuelle des participations de l'Etat dans des sociétés cotées, dont Engie et ADP. La principale ligne du portefeuille est constituée par EDF, qui pèse 27 milliards d'euros ; l'Etat n'a pas l'intention d'y toucher.

81

C'est le nombre total d'entreprises qui relèvent de l'Agence des participations de l'Etat (APE). Parmi elles figurent, outre une dizaine de sociétés cotées, la SNCF, la RATP, La Poste, la Monnaie de Paris, France Télévisions, la Française des jeux, etc.

La future loi d'orientation des mobilités est mise sur les rails

La ministre des transports, Elisabeth Borne, présentait, mercredi, le volet innovation et « data » du projet, les autres seront dévoilés d'ici à l'été

L'encre est à peine sèche sur la rédaction définitive de la réforme de la SNCF que la ministre des transports s'attelle à son autre grand œuvre : la LOM ou loi d'orientation des mobilités. Elisabeth Borne devait présenter, mercredi 13 juin, l'un des grands chapitres de ce vaste édifice législatif : la question, d'apparence abrupte mais pourtant fondamentale, des données de transport, en tant que carburant des innovations de la mobilité.

Mme Borne va ainsi égrener, d'ici à la trêve politique estivale, les thèmes majeurs de la LOM, qui a pour ambition de remplacer la vénérable loi d'orientation des transports intérieurs (LOTI), datant de 1982. De la nouvelle gouvernance des transports à la mobilité propre, en passant par les sujets potentiellement plus polémiques, comme le choix des grands travaux d'infrastructures à lancer et les éventuelles taxes à créer pour les financer. L'essentiel du contenu de la LOM sera connu à la fin juillet ; en revanche, la présentation du projet de

loi en conseil des ministres ne devrait pas se faire avant la rentrée.

Mais d'abord, donc, place à l'innovation et à la data. C'est dans le cadre du salon Transports publics 2018, organisé à Paris, porte de Versailles du 12 au 14 juin, que la ministre devait donner le coup d'envoi de la LOM. Le lieu n'a pas été choisi au hasard : avec ces 245 exposants et ses 11 000 participants attendus, ce salon est avant tout un concentré des innovations d'un secteur en plein bouleversement numérique.

« Le but : pouvoir, à terme, acheter, pour chaque voyage, un billet porte-à-porte valable pour tous les modes de déplacement », dit le ministère

Evidemment, les start-up de la mobilité y foisonnent (probablement pas loin d'une cinquantaine) : ici, l'inventeur d'un système de comptage automatisé des voyageurs, là, l'initiateur d'un réseau de trottinettes en libre-service, plus loin, le créateur d'une solution d'auto-stop de proximité en zone rurale. Elles sont indépendantes ou partenaires des grandes entreprises de la mobilité que sont Keolis (groupe SNCF), RATP et Transdev (filiale de la Caisse des dépôts), dont les stands trônent au centre du salon.

Derrière tout cela, il y a évidemment des applis et des tombeaux de données générées par les particuliers, les entreprises, les transporteurs, les véhicules, les collectivités locales organisatrices de transport et cette multitude de jeunes pousses de la mobilité. L'un des premiers objectifs de ce volet innovation de la LOM va être d'organiser l'ouverture de ces données dans un cadre clair, et selon un calendrier défini : « Dès 2020 sur les réseaux des métropoles et les grands axes nationaux, et pour

2021 sur tout le territoire », précise le ministère des transports. L'objectif affiché est de faire entrer la France dans ce que les experts du transport appellent un système MAAS (Mobility as a service, la mobilité en tant que service). L'idée est que toutes les solutions de mobilité soient intégrées dans le service public des transports d'une ville ou d'une région. Non seulement le réseau de bus, tram, métro, train, comme aujourd'hui, mais aussi les taxis, VTC, solutions de covoiturage, flottes de voitures ou vélos partagés...

Cadre juridique

Un appel à projets MAAS devrait être lancé rapidement. La ministre se fixe pour objectif que, d'ici la fin du quinquennat, le citoyen ait accès à des applications smartphone qui comparent l'ensemble des modes de déplacement disponibles. « L'ambition, à terme, est de pouvoir, pour chaque voyage, acheter un billet porte-à-porte, valable pour tous les modes de déplacement », souligne le ministère. Avec ce système, il n'est plus

nécessaire, par exemple, de faire la queue au guichet pour payer son ticket de transport en arrivant dans une nouvelle ville.

« Le cadre juridique pour la mise en commun des données existe déjà en théorie, indique un expert du ministère des transports. En pratique, il n'y a pas eu de partage complet et sincère des informations. Sans les données en temps réel (tramway en retard, train supprimé, travaux inopinés), l'utilité d'une application de mobilité est toute relative. » Il faut dire que ces données-là valent de l'or. Les opérateurs majeurs ont tendance à vouloir les garder pour eux afin de valoriser leurs propres solutions qu'ils vendent ensuite à leurs clients (Keolis à Rennes, Transdev à Saint-Etienne, RATP à Valenciennes). Mais ces « gros acteurs » jouent aussi le jeu de l'ouverture, comme la RATP, qui fournit les données en temps réel de l'ensemble de ses réseaux depuis début 2017.

Autres axes du volet innovation de la LOM : donner un cadre juridique aux nouvelles mobilités.

Cela consistera à faciliter le déploiement (annoncé au mois de mai) de vrais véhicules autonomes sur routes ouvertes en France dès 2020 et à encadrer de façon souple l'innovation en matière de transport. Les villes pourront, par exemple, délivrer des licences pour éviter un encombrement anarchique de l'espace public par des flottes de vélos, trottinettes ou autres véhicules, tout en permettant leur déploiement.

Quant aux moyens financiers, les sommes en jeu dans ce volet de la LOM n'ont rien à voir avec les milliards dépensés dans les infrastructures ou les matériels roulants : 500 millions d'euros sur le quinquennat sont à disposition pour l'investissement des collectivités locales en matière de mobilité. La démarche revendiquée ici est plus celle de la facilitation des projets et des expérimentations à travers un guichet unique d'accompagnement à l'innovation, dénommé French Mobility, et qui est en phase de test durant le salon Transports publics 2018. ■

ÉRIC BÉZIAT

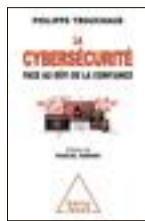
Contre la menace cyber, la coopération

Selon le dernier sondage des PDG (CEO Survey) publié par le cabinet d'audit britannique PwC, 85 % des interrogés disent ne pas connaître précisément la façon dont leur entreprise est organisée pour faire face à la menace cyber. Un tiers seulement se déclare réellement investi dans une politique de cybersécurité. Et près des deux tiers (65 %) expliquent qu'ils ne savent pas où se trouvent leurs données stratégiques.

En même temps, 82 % des responsables de la sécurité de l'information (Chief Information Security Officer, CISO) s'estiment insatisfaits de leur travail. «*Façon de montrer que, pour l'instant, l'or noir que sont les données ne fait pas l'objet d'une protection à la hauteur de sa valeur*», regrette Philippe Trouchaud, auteur de *La Cybersécurité face au défi de la confiance*. Nous évoluons dans un marché complètement immature sur ces questions du cyber-risque, notamment en ce qui concerne le management du risque, estime le responsable des activités de cybersécurité pour la France de PwC.

REPENSER L'ORGANISATION

L'objectif de l'auteur n'est pas de jouer les Cassandre, mais de prouver que les entreprises peuvent devenir «*les acteurs positifs et ingénieux de la nouvelle organisation cyber à mettre en place*». A condition, toutefois, de se débarrasser de l'idée selon laquelle cha-



LA CYBERSÉCURITÉ FACE AU DÉFI DE LA CONFIANCE
de Philippe Trouchaud, Odile Jacob, 192 pages, 22,90 euros

que entreprise est une entité unique qui pourrait faire face seule aux différents aléas engendrés par le monde numérique. «*Impossible aujourd'hui de se cacher derrière le "syndrome Tchernobyl" et penser qu'une attaque informatique chez un compétiteur sera une aubaine économique*», écrit-il.

Face à une menace diffuse et mondiale, collaborer avec ses concurrents devient une recommandation : dans la préface, Pascal Andrei, du groupe Airbus, explique comment le travail sur la cybersécurité oblige à repenser l'organisation et le management de l'entreprise. Voilà plus de dix ans qu'Airbus et Boeing, concurrents qui ne se font aucun cadeau dans le domaine des affaires, ont allié leurs forces pour mieux gérer la question du risque. Cette volonté de collaboration doit aussi s'appliquer en interne : «*Le changement ne viendra pas du pare-feu dernier cri, mais plutôt d'un changement de philosophie dans l'organisation et le traitement de la question cyber. Le progrès viendra de l'intelligence collective et du partage de l'information*», affirme-t-il. ■

MARGHERITA NASI

Santé au travail : la mesure des risques s'affine

Le développement d'outils plus précis a permis de réduire le nombre de salariés exposés

Les risques professionnels et la santé des salariés ne font pas bon ménage. Seize pour cent des cancers des poumons chez les hommes sont encore liés à une exposition professionnelle à l'amiante, rappelait, fin mai, l'agence nationale Santé publique France (SPF, ex-Institut de veille sanitaire). Comment les entreprises peuvent-elles améliorer leur politique de prévention ? Et en quoi la mesure des risques peut-elle les y aider ? L'enjeu est de taille : 2,6 millions de salariés français sont exposés à un cancérigène, et près de 760 000 à deux cancérigènes.

La mesure des risques a permis au fil des ans d'identifier les environnements de travail, parfois même les secteurs économiques et les métiers exposés aux risques chimiques (diesel, benzène, arsenic, nickel, amiante), physiques (gestes répétitifs, charges lourdes), psychosociaux (surcharge de travail, incivilités, manque d'autonomie), afin de réduire l'exposition des salariés.

Avec des résultats probants : le nombre de salariés concernés par la multiexposition aux solvants a, par exemple, été réduit de 40 600 à 30 800 entre 1999 et 2013, indique Corinne Pilorget, chercheuse à l'université Lyon-1. Quant aux risques psychosociaux, une étude de Marilynne Beque et Amélie Mauroux, de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), publiée en janvier par le ministère du travail, fait état d'«*une relative stabili-*



STÉPHANE KIEHL

sation de l'intensification du travail et du recul des violences morales au travail» entre 2013 et 2016.

A l'occasion de la quinzième Semaine de la qualité de vie au travail (11-15 juin), SPF dresse, dans son dernier bulletin épidémiologique, un panorama de l'évaluation de l'exposition des salariés. Il montre que l'amélioration de la prévention passe par la diversité et la complémentarité des outils et des méthodes de mesure, parce que les risques de nature différente appellent évidemment des dispositifs d'évaluation différents, et «*parce que c'est en raisonnant globalement qu'on peut définir des priorités*», affirme Mounia El Yamani, responsable de l'unité «évaluation des expositions professionnelles» chez SPF.

A chacun son rôle. Pour les risques physiques et chimiques, les enquêtes par questionnaires (sur les conditions de travail, la surveillance médicale) recueillent des données sur les nuisances constatées par les travailleurs ou observées par les médecins du travail sur des champs plus restreints (enquête Sumer tous les sept ans).

Elles permettent d'identifier des secteurs et des métiers à risque : or, savoir qu'un même effectif est concerné à la fois par les risques cardio-vasculaires et par le harcèlement moral en fait une cible à protéger en priorité. «*Les entreprises peuvent ainsi mettre en place une politique de prévention*», remarque M^{me} El Yamani.

Cas complexes

Les instruments de mesure sont progressivement devenus plus précis, tout du moins pour les risques quantifiables, et ils ont enrichi les bases de données créées dès les années 1980. Le ministère du travail a ainsi pu définir des valeurs limites pour la concentration des substances dangereuses dans les atmosphères de travail (circulaires du 19 juillet 1982 et du 14 mai 1985 notamment), contribuant au renforcement des politiques de prévention dans les entreprises. Autre type de dispositif, la biométrie (prise de sang ou analyse d'urine) a aidé à apprécier l'exposition, dans la durée, des organismes des salariés aux substances chimiques.

Mais lorsque les nuisances ne sont pas quantifiables, la mesure se complique. C'est le cas pour les deux grands maux actuels, les troubles musculo-squelettiques (TMS) et les risques psychosociaux (RPS). «*Pour appréhender ces troubles, ce sont les tests Karasek et Siegrist qui se révèlent, pour l'instant, les mieux adaptés*», explique M^{me} El Yamani.

Les tests Karasek établissent l'intensité de la demande psychologique, de l'autonomie dans le travail, du soutien social (d'un collègue ou du chef), tandis que les tests Siegrist mesurent le déséquilibre effort-récompense. M^{mes} Beque et Mauroux ont observé un recul des comportements hostiles (propos blessants, critiques injustes, travail saboté, etc.) entre 2013 et 2016 : «*En 2016, 22 % des salariés [contre 28 % en 2013] signalaient avoir été la cible de comportements méprisants au travail, 22 % d'un déni de reconnaissance de leur travail [26 % en 2013] et 5 % d'atteintes dégradantes [7 % en 2013]*». Reste à déployer ces tests dans les entreprises. ■

ANNE RODIER

RWANDA

Le Monde

Du 14 au 26 janvier 2019

La renaissance d'un pays

À partir de 4 650 €

Rares sont les pays dans le monde à renvoyer une image aussi éloignée de la réalité que le Rwanda. Pour de nombreux Européens, il reste associé aux images insoutenables du génocide des Tutsi en 1994. Mais 25 ans après, le Rwanda est totalement différent. Le pays a retrouvé la paix et les Rwandais en ont fait l'une des meilleures réussites économiques du continent, l'un des États les plus sûrs aussi.

En visitant des sites tels que le Parc naturel de Nyungwe, en traversant des rizières et des plantations qui produisent parmi les meilleurs thés et cafés de la planète, puis en sillonnant les pistes de l'Akagera, vous approcherez un pays à la beauté sauvage, considéré comme l'un des plus beaux d'Afrique.

Vous ferez ce voyage en compagnie de Pierre Lepidi
Journaliste au quotidien *Le Monde* depuis 1995, il a écrit plusieurs séries de reportages au Rwanda pour *Le Monde Afrique*, où il travaille depuis plusieurs années.

Licence IM 07510373 - Crédit photo : Fotolia/Orion

QUESTION DE DROIT SOCIAL

Regarder la Coupe du monde au bureau ?

La Coupe du monde de football, qui débute jeudi 14 juin, risque de perturber le travail dans nombre d'entreprises : contrairement à celle de 2014 au Brésil, les retransmissions auront souvent lieu aux heures de bureau.

Dans son arrêt du 5 septembre 2017, la Cour européenne des droits de l'homme avait rappelé une évidence : «*L'employeur a un intérêt légitime à assurer le bon fonctionnement de l'entreprise en mettant en place des mécanismes lui permettant de vérifier que ses salariés accomplissent leurs tâches professionnelles de manière adéquate et avec la célérité requise*». Traduction concrète dans la jurisprudence française : «*Les connexions établies par un salarié sur des sites Internet pendant son temps de travail grâce à l'outil informatique mis à sa disposition par son employeur sont présumées avoir un caractère professionnel, de sorte que l'employeur peut les rechercher aux fins de les identifier, hors de sa présence*». Si le salarié se connecte avec un instrument professionnel, son employeur peut donc connaître tous les sites sur lesquels il s'est connecté, et la durée de chaque connexion.

Le droit français exige cependant que, comme tout moyen de contrôle des collaborateurs, cet éventuel traçage ait fait auparavant l'objet d'une information-consultation préalable du comité social et économique de l'entreprise, puis d'une information de chaque salarié. Mais l'interdiction de toute connexion sur des sites non professionnels dans le règlement intérieur est jugée exces-

sive, et le nouveau principe de minimisation dans la collecte des données personnelles incite à limiter les traçages.

Coupe du monde ou réseaux sociaux, peu importe : si une utilisation raisonnable est tolérée, les abus peuvent être sanctionnés : «*M. X. avait usé de la connexion Internet de l'entreprise, à des fins non professionnelles, pour une durée totale d'environ quarante et une heures durant le mois de décembre ; son comportement était constitutif d'une faute grave*» (Cour de cassation, 18 mars 2009).

Les matchs seront diffusés non seulement sur TF1 et BeIn Sports, mais aussi par les opérateurs télécoms Bouygues, SFR et Orange. Bref, chaque employé équipé d'un appareil portable personnel pourra regarder son équipe préférée sans passer par les serveurs ou le Wifi de l'entreprise, voire en faire bénéficier ses voisins grâce à un partage de connexion. Gravissime ? Pour les cadres, ce n'est pas la présence, mais le résultat qui compte...

La vraie question ? La sécurité des personnes et des biens. Nombre de postes dangereux ou centres de télésurveillance vont voir fleurir des smartphones plus ou moins discrets, ou tout simplement un petit transistor. Une note de service rappellera qu'un tel comportement, qui peut mettre en danger le collaborateur mais aussi ses collègues, est absolument prohibé. Mais dans notre société de la réputation, nombre d'entreprises réalistes vantant par ailleurs leur « esprit d'équipe » évitent de surréagir, et équipent la cantine (sans alcool) d'un écran géant. ■

RGPD : attention aux fausses compétences

Chercheur en communication, Charles Cuvelliez déplore la réponse purement technique des entreprises au règlement général sur la protection des données

Par CHARLES CUVELLIEZ

Le Règlement général de protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai, a amené les entreprises à recruter de nombreux « délégués à la protection des données » (DPD ou DPO, en anglais). Comme de plus en plus de fonctions avec un rien de contenu technique, la description de poste est pleine d'acronymes, truffée d'exigences en certifications censées prouver que le candidat peut remplir la fonction, même quand elle n'existait pas avant. Les formations certifiantes autoproclamées (pompeusement appelées « executive masters ») mais surtout chères fleurissent pour un contenu souvent assez, disons, « libre ». On ne les suit que pour avoir les précieux crédits. Ne parlons même pas d'une éventuelle accréditation de la formation par les institutions publiques d'éducation... Cette inflation de règles, de procédures et de normes traduit-elle un manque de compétences sur le marché ou en entreprise ? Ou bien les entretient-elle ? Elles ne les remplacent pas, c'est certain.

Les procédures donnent l'illusion de pouvoir faire face à l'imprévu et à l'incertain. S'il se produit malgré tout, le premier réflexe est d'introduire de nouvelles règles pour y faire face la prochaine fois, comme l'explique le sociologue Christian Morel dans son ouvrage *Les Décisions absurdes III* (Gallimard, 272 p., 20 euros). Or un personnel est bien formé et compétent parce qu'il pourra faire face à l'incertain avec, certes, un certain corpus de règles qui ne le laisse pas totalement livré à lui-même. Mais trop de règles enferment ceux qui les appliquent dans leur bulle. Puisque tout est prévu, pourquoi communiquer dans une salle de contrôle ? A quoi cela sert-il de se coordonner ou de se concerter, puisque la procédure qu'on suit prévoit le cas de figure où on se trouve ? Et puis, on ne se connaît même plus entre collègues qui doivent coopérer, tant la mobilité du personnel est devenue une valeur et un objectif dans le management des entreprises.

A quoi bon aussi comprendre le pourquoi de la procédure qu'on applique ? Dans certaines industries à haute fiabilité, la procédure ne fait pas tout et on exige encore du personnel une habilitation à comprendre l'essence de la règle via des simulations, des mises en situation qui dévient par rapport aux événements que la procédure encadre. C'est le retour d'expérience, les leçons du passé, qui devraient jouer un plus grand rôle pour compléter les règles qui ne prévoient pas tout. Mais le biais de rétrospective, dans les organisations, l'empêche souvent. On se retranche derrière un cinglant « *Je le savais, je vous l'avais bien dit* » quand une décision antérieure, qui a pourtant suivi toutes les procédures d'approbation en interne, s'est muée en un échec parce qu'un concurrent a finalement sorti le bon produit ou parce que la qualité de son produit a failli. Bien rares sont les procédures de décision qui prévoient de documenter pourquoi cette décision a été prise, sur quelle base, avec quelle analyse d'impact – et pas simplement les commentaires émis en réunion par l'un ou l'autre protagoniste. Au final, les échecs sont évalués comme dus à de mauvaises décisions, alors qu'il faudrait distinguer entre les mauvaises décisions et les bonnes dé-

SE CONFORMER AU RGPD S'EST SOUVENT RÉDUIT À COCHER DES CASES DANS UNE FEUILLE DE ROUTE ET ADOPTER DES MODÈLES TOUT FAITS

cision qui se sont avérées malchanceuses, parce que le contexte ou les hypothèses de départ ont changé. L'admettre, c'est accepter l'incertitude, ce qu'on déteste.

Dans le même ordre d'idée, les prévisions à tous crins faites par les entreprises, les analystes financiers et autres prévisionnistes ont le chic d'estimer à la décimale près ce qu'une action vaudra dans six mois, dans un an, sans l'ombre d'une probabilité, sans mentionner un intervalle de confiance. Quand nous lisons un tel pronostic, nous devrions en rire, car la probabilité de cette prédiction est quasi nulle. Mais écrire qu'une prévision se réalisera avec un intervalle de confiance de... 80 % est insupportable pour l'esprit humain. Et encore, la manière la plus correcte de faire une prévision serait de donner l'intervalle dans lequel sa valeur varierait vers le bas et vers le haut selon une probabilité donnée...

COMPÉTENCE DES CANDIDATS Les procédures de recrutement ont leur rôle à jouer. Pourquoi les entretiens d'embauche sont-ils encombrés de questions du type « *Où vous voyez-vous dans dix ans ?* », « *Quel est votre plus grand échec ?* » En quoi ces questions sondent-elles la compétence des candidats ? Richard Thaler, Prix Nobel d'économie 2017 et spécialiste de l'économie comportementale, explique dans *Debiasing the Corporation* (McKinsey, 2018) qu'on ne recruterait jamais un pilote de course sans le tester sur un circuit. Pourquoi ne pas le faire pour toutes les fonctions à pourvoir ? C'est l'assurance d'avoir les bonnes compétences en interne et, donc, moins de règles à émettre pour compenser leur absence... Il faut aussi accepter de recruter des candidats qui pensent différemment. Ils apportent la diversité de pensée, ce qui augmente les chances de bien réagir devant l'incertain.

Le RGPD sera, si les entreprises ne changent pas de méthode, une opportunité manquée. Devant la panique provoquée par l'échéance du 25 mai, se conformer au RGPD s'est réduit à cocher des cases dans une feuille de route et adopter les modèles tout faits mis à disposition partout sur Internet, encombrés par des consultants autoproclamés (avec ou sans certification). On voit même des offres de « *DPO as a service* » : on peut louer un DPD comme un logiciel en ligne ! Peu d'entreprises en profitent pour en faire une étape de leur transformation numérique : mettre en œuvre le RGPD, c'est l'occasion de faire l'inventaire de données dans de vieilles bases de données, sans aucun lien entre elles, pas ou peu exploitées. De vraies mines d'or, dont il faudrait juste décider de faire quelque chose. ■

Charles Cuvelliez
chercheur en communication,
professeur à l'École
polytechnique de l'Université
libre de Bruxelles

Sur la route, la concurrence déloyale imposée par l'Union européenne tue

En libéralisant le travail dans les transports, le Parlement européen joue avec le feu, car il augmente les risques d'accidents de la route, avertit le syndicaliste Frank Moreels

Par FRANK MOREELS

La fatigue au volant tue déjà beaucoup trop de conducteurs, de passagers et d'autres usagers de la route. Pourtant, le Parlement européen, lors d'un vote jeudi 14 juin, pourrait autoriser le fait que les conducteurs professionnels puissent travailler plus longtemps avec moins d'heures de repos. A l'occasion du vote sur le « paquet mobilité » de l'Union européenne (UE) – une réforme en profondeur des règles régissant le transport routier –, les députés jouent avec le feu. Ils risquent davantage de morts sur les routes d'Europe et une réaction populiste contre l'exploitation et la concurrence déloyale.

L'UE prétend construire une Europe sociale, mais les eurodéputés pensent que les chauffeurs internationaux doivent recevoir des salaires plus bas que les conducteurs nationaux. Le travail dans les transports est un travail difficile : vigilance constante, clients exigeants et longues heures de travail. Le secteur des transports arrive en deuxième position après l'agriculture pour ce qui est du nombre de personnes qui travaillent plus de 48 heures par semaine.

Or nous savons que, s'ils sont fatigués, les travailleurs des transports sont un danger pour eux-mêmes et pour les autres. La fatigue tue. Selon l'Observatoire européen de la sécurité routière, en 2015, 14 % des morts à vélo en Europe étaient le résultat de collisions avec des gros véhicules commerciaux. Ceux-ci étaient également responsables de

LES GROS VÉHICULES COMMERCIAUX SONT RESPONSABLES DE 42 % DES MORTS DE PIÉTONS EN EUROPE EN 2015

42 % des morts de piétons. Plus de 600 personnes, y compris des passagers et des conducteurs professionnels, sont mortes dans des accidents impliquant des autobus, des autocars ou des camions. Les données du ministère fédéral belge de la mobilité et des transports indiquent que, en 2016, il y a eu six accidents de camion par jour dans ce pays – soit un total de 2055 pour l'année – et que 90 % des victimes étaient des automobilistes à proximité. L'erreur humaine est la cause principale de ces accidents.

On peut donc s'étonner du fait que les membres de la commission des transports du Parlement européen veuillent imposer des réformes pour permettre aux chauffeurs de camions, d'autobus et d'autocars de travailler plus d'heures avec moins de pauses. Ils ont voté, le 4 juin, une mesure autorisant les conducteurs d'autobus et d'autocars à travailler deux heures de plus par semaine. Pire encore, on peut s'attendre à ce que tous les conducteurs conduisent pendant trois semaines consécutives avec seulement deux périodes de repos de 24 heures. Il s'agit d'une charge de travail beaucoup plus lourde que celle permise par les normes en vigueur.

HAUSSE INJUSTE DE LA CHARGE DE TRAVAIL Les eurodéputés renverseraient même un arrêt de la Cour de justice européenne, en conséquence de quoi les conducteurs seraient amenés à passer plus de nuits à essayer de dormir dans leurs cabines exigües sur les bords de l'autoroute. Les conducteurs peuvent déjà être forcés à dormir dans leur véhicule pendant 12 nuits consécutives, avec peu d'accès à des toilettes et des cuisines. Mais ensuite, ils bénéficient d'une pause plus longue en dehors du véhicule. Les nouvelles propositions indiquent que même ces pauses plus longues peuvent être passées à dormir sur la route dans la cabine, où les conducteurs doivent souvent protéger le camion contre les voleurs.

Il s'agit d'une augmentation dangereuse et injuste de la charge de travail. Les Européens et leurs hommes politiques ne doivent pas ignorer la souffrance des travailleurs qui nous apportent les produits que nous achetons. Nous ne pouvons pas non plus accepter une augmentation de la mortalité routière comme le prix d'un marché plus libre.

Pour couronner le tout, les députés veulent également exclure les conducteurs effectuant des transports internationaux des nouvelles règles sur les travailleurs détachés. L'UE a annoncé ces règles en grande pompe,

proclamant la fin de la discrimination salariale et des situations dans lesquelles les travailleurs étrangers prennent les emplois des travailleurs locaux. Mais il semble que le principe du salaire équitable – « *le même salaire pour le même travail au même endroit* » – ne s'applique pas aux conducteurs.

En conséquence, un conducteur portugais sous contrat roumain pourrait conduire un camion de l'Italie vers les Pays-Bas et ne recevoir qu'un salaire roumain. En raison de cette liberté d'action, les conducteurs se retrouveront piégés dans des contrats à bas salaires ou contraints au chômage. Les clients penseront qu'ils achètent des services de livraison auprès de fournisseurs locaux, mais ce n'est qu'une façade pour l'utilisation de sociétés « boîtes aux lettres » qui embauchent des conducteurs sur les contrats les moins chers. Est-ce vraiment le genre de marché unique que les Européens veulent ?

Le vote au sein de la commission des transports n'est certes pas définitif. Le Parlement dans son ensemble devra encore se prononcer sur le « paquet mobilité », et les Etats membres sont divisés au Conseil européen. De nombreux dirigeants des pays plus pauvres prétendent défendre leurs travailleurs en luttant pour leur droit au travail à bas salaires ; mais à long terme, une convergence salariale significative est la seule voie vers le développement économique.

Les travailleurs des transports et leurs syndicats vont pousser le Parlement à rejeter ces propositions dans le cadre de la campagne « Fair Transport Europe ». Cependant, la dynamique va actuellement dans le sens de ceux qui sont en faveur d'une plus grande « libéralisation » du secteur – un nom de code pour légaliser l'exploitation salariale et le dumping social. Les élections européennes approchent et l'UE est confrontée à une vague de populisme eurosceptique ; toutefois, les députés européens continuent de céder aux exigences des entreprises plutôt que de promouvoir les emplois de qualité et la sécurité des usagers de la route. Nous combattons cette décision à courte vue jusqu'au bout, mais il est difficile de voir comment de telles politiques peuvent inspirer la foi dans un projet européen fragile. ■

Frank Moreels est président de la Fédération européenne des travailleurs des transports

La situation des retraités est insupportable

Le président de la Confédération française des retraités s'insurge contre le refus du gouvernement de compenser la hausse de la CSG

Par PIERRE ERBS

Le président de la République a voulu donner du pouvoir d'achat aux actifs, et pour cela en a pris aux retraités. Ceci s'est fait de manière explicite à travers l'augmentation de 1,7 point de la CSG. Cette hausse a été compensée, et au-delà pour les actifs, mais elle s'est appliquée, brutalement, aux retraités. Par deux fois, la Confédération française des retraités (CFR) s'est adressée au président de la République pour lui faire part de ses positions concernant l'augmentation de la CSG. Par deux fois, il nous a renvoyés vers Gérard Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics. Mais celui-ci, malgré nos relances, nous a ignorés et nous n'avons pu avoir que très récemment un contact avec son cabinet, de manière indirecte.

Nous constatons donc un refus de dialoguer, alors que la CFR, qui représente 1,5 million de retraités, émettait dans les courriers qu'elle a adressés des propositions raisonnables, qui méritaient à tout le moins un examen et une réponse. Nous considérons que les retraités sont des citoyens comme les autres et n'ont pas à demander à être traités différemment des autres. Ce que nous demandons, c'est un traitement équitable et le respect du principe de l'égalité de tous devant les charges publiques. Si nous ne contestons pas l'application de la hausse de la

CSG aux retraités, nous demandons que les retraités soient traités comme les autres citoyens au regard des cotisations d'assurance-maladie et de la fiscalité applicable aux cotisations d'assurance complémentaire santé. Aujourd'hui, les retraités se trouvent être les seuls à devoir une cotisation personnelle d'assurance-maladie sur leurs retraites complémentaires. Ils ne peuvent pas, à la différence de la plupart des actifs, déduire de leurs revenus imposables leurs cotisations d'assurance complémentaire santé. Nous demandons donc la suppression de la cotisation d'assurance-maladie de 1 % sur nos retraites complémentaires. Nous demandons également la déductibilité fiscale de nos cotisations d'assurance complémentaire santé.

ÉROSION CONTINUE DU POUVOIR D'ACHAT Ces deux demandes méritent d'être entendues. Elles ne l'ont pas été et la seule réponse que nous avons obtenue est un « *merci* » de la part de M. Macron lors d'une intervention télévisée. Ce « *merci* » a choqué les retraités. Il n'a pas été compris comme un véritable remerciement, mais bien comme une fin de non-recevoir à toutes leurs demandes, comme un refus de toute discussion. Les retraités ne peuvent accepter un tel manque de considération et leur exaspération n'a fait que croître. C'est pourquoi la CFR appelle à une journée de mobilisation le 14 juin. Nous attendons aujourd'hui des gestes qui montrent que les retraités ne sont pas des laissés-pour-compte. Continuer de refuser le dialogue créerait une rupture avec les 16 millions de retraités. Ce serait une erreur de penser qu'ils accepteraient un tel mépris.

Les mesures permettant d'exonérer certains retraités de la hausse de la CSG ne

constituent pas une réponse, d'autant que l'annonce de sa suppression pour les retraités inférieures à 1200 euros mensuels s'est révélée fautive, puisque l'application d'un taux de CSG n'est pas fonction du niveau de la retraite mais du niveau du revenu fiscal de référence. Ce n'est que lorsque le revenu fiscal d'un ménage est inférieur à 14404 euros par an que la hausse de la CSG ne lui est pas applicable.

Il faut cesser de considérer comme « nantis » les retraités et de les opposer aux actifs. Faut-il rappeler que les pensions, dont le niveau moyen, toutes catégories confondues, est inférieur à 1400 euros, sont en partie gelées ? Les retraites complémentaires le sont depuis 2015 et jusqu'en 2019. En ce qui concerne les retraites de base, la date de leur ajustement par rapport à l'inflation est reculée de trimestre en trimestre, et la prochaine échéance a été repoussée au 1^{er} janvier 2019, ce qui fera de 2018 une année blanche. Faut-il rappeler qu'au fil des dernières années, avec la suppression de la demi-part dite « des veuves », la taxation des avantages familiaux de retraite et la création de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie, la fiscalité qui leur est applicable n'a cessé de s'alourdir ?

C'est une érosion continue de leur pouvoir d'achat que vivent les retraités, qui savent qu'il n'y aura pas pour eux de retour à meilleure fortune. Il est désormais urgent de mettre fin à cette situation insupportable pour un quart de la population française. ■

Pierre Erbs est président de la Confédération française des retraités

La Chine n'est pas au Mondial, ses marques oui

Pour tenter de redorer leur blason, les groupes chinois sponsorisent le tournoi de football en Russie

SHANGHAÏ - correspondance

A l'heure de la pause, les supporteurs de la Coupe du monde 2018 qui veulent manger une glace devront faire preuve d'ouverture culinaire et linguistique s'ils ne font pas partie des milliers de Chinois qui vont se déplacer en Russie. Les fans de foot auront le choix entre Mood for Green, Ice + ou Suibian SuiXinGuo. Autant de produits de la marque Mengniu, originaire de Mongolie intérieure, dans le nord de la Chine, qui a obtenu les droits exclusifs sur la distribution de produits laitiers pendant toute la durée de la compétition, qui débute jeudi 14 juin.

Car si l'équipe nationale n'a pas pu se qualifier, les entreprises chinoises seront présentes en nombre afin de sponsoriser un événement sportif mondial délaissé par les marques occidentales. Wanda a montré la voie. En 2016, le groupe immobilier est entré dans le club des sept « partenaires », le plus haut niveau de sponsoring. Trois marques chinoises, Hisense, Mengniu et Vivo, ont intégré l'échelon du dessous, celui des cinq « sponsors » de la Coupe du monde. Selon le *Financial Times*, Vivo a ainsi consenti 400 millions d'euros pour un contrat de six ans, qui inclut notamment la Russie et le Qatar en 2022. Au vu des audiences, l'investissement fait sens, estime Matthieu David-Experton, directeur général du cabinet de conseil Daxue Consulting. « Hisense avait déjà sponsorisé la Coupe d'Europe



Dans le métro de Pékin, une publicité pour la marque Mengniu, qui a obtenu les droits exclusifs sur la distribution des produits laitiers durant le Mondial. WANG ZHAO/AFP

2016. Ils ont vu leurs ventes progresser de 65 % pendant l'événement », note le consultant.

Après le scandale de corruption, en 2015, qui a fait chuter l'ancien président de la Fédération internationale de football association (FIFA), Sepp Blatter, des marques occidentales, comme Continental, Johnson & Johnson, et Castrol,

ont pris du champ. Ces défections ont coûté cher à la FIFA, qui a enregistré des pertes de 369 millions de dollars (313 millions d'euros) en 2016, un record. Même les entreprises les plus fidèles, dont Coca-Cola, Visa, et McDonald's, ont critiqué publiquement l'institution, sans toutefois mettre fin à leur collaboration.

Depuis, la FIFA a eu du mal à remplir ses cases réservées aux sponsors, et, en Chine, le scandale n'a pas fait grand bruit. « Je ne pense pas que le public chinois en ait eu vent, ou, si c'est le cas, qu'ils y accordent de l'importance. Pour les fans de foot, les liens de la Coupe du monde et de la FIFA ne sont pas un souci », estime Chiang Jeongwen, professeur de marke-

ting à la China Europe International Business School, à Shanghai.

La désertion des marques occidentales est donc une aubaine pour les entreprises chinoises. « Il y a deux ou trois ans, les groupes chinois et asiatiques n'auraient probablement pas eu la moindre chance de sponsoriser la FIFA, même s'ils avaient voulu. Mais, parce que des Occidentaux sont sortis du partenariat, nous avons eu cette opportunité », a déclaré Wang Jianlin, patron de Wanda, un conglomérat immobilier présent dans le cinéma, les parcs d'attractions, mais aussi le football. Le groupe, qui avait pris 20 % du capital de l'Atletico Madrid en 2015 avant de se désengager (il ne détient plus que 3 % du club),

investit massivement dans le championnat chinois de football (« Super League »). Et ce n'est pas le seul : le vendeur d'électroménager Suning a, par exemple, racheté l'Inter Milan.

Endettement record

Les patrons de ces grandes entreprises montrent qu'ils ont entendu l'appel du numéro un Xi Jinping. Depuis son arrivée au pouvoir, en 2012, le secrétaire général du Parti communiste et président, passionné du ballon rond, a affiché de grandes ambitions pour son pays, qui ne s'est pourtant qualifié qu'une fois pour le Mondial (en 2002) : l'organiser d'ici à 2030 et gagner d'ici à 2050. « Wanda se positionne comme le

La désertion des Occidentaux, après le scandale de corruption de 2015 qui a fait chuter le patron de la FIFA, est une aubaine pour les Chinois

représentant de la Chine dans cette Coupe du monde, cela lui permet de s'attirer les faveurs du gouvernement », analyse Matthieu David-Experton. Sa présence au Mondial en Russie est en effet l'occasion de tenter de redorer son blason. Confronté à un endettement record, le groupe immobilier a dû réduire la voilure en 2017 sous la menace des autorités chinoises. Wanda a vendu l'essentiel de ses parcs d'attractions en Chine, et une partie de ses propriétés immobilières à l'étranger. Au total, le groupe s'est délesté de 16 milliards de dollars d'actifs depuis un an. « Le nom de Wanda a été terni l'an dernier en Chine. C'est une manière de montrer au public chinois qu'ils sont bien vivants et toujours actifs », estime Chiang Jeongwen.

Mengniu, le numéro deux chinois des produits laitiers, tente, lui aussi, d'améliorer son image, toujours marquée par le scandale du lait contaminé en 2008. « Il faut se rappeler que des enfants sont morts. Donc ils ont vraiment besoin d'investir dans leur image de marque », explique M. David-Experton. Mengniu veut apparaître comme un acteur de renom et fiable. Or, pour les Chinois, être un groupe international constitue un gage de qualité. « Outre l'exclusivité sur les produits laitiers, une publicité pour Mengniu sera diffusée pendant chacun des 64 matchs du tournoi. ■

SIMON LEPLÂTRE

1 MILLIARD

C'est le nombre de téléspectateurs qui ont regardé la finale de la Coupe du monde 2014, qui se tenait au Brésil. Au total, la compétition en avait attiré plus de 3,2 milliards. En Chine, 252,3 millions de personnes ont regardé le tournoi, et 87 millions la finale.

Le fabricant de télévisions Hisense compte sur la Coupe du monde pour doper sa notoriété

Le quatrième vendeur mondial de téléviseurs est partenaire de la compétition

I n'y a pas que les hommes de Didier Deschamps qui nourrissent les plus grandes ambitions pour le Mondial de football, qui s'ouvre jeudi 14 juin à Moscou. Les fabricants de téléviseurs eux aussi sont dans les starting-blocks, à commencer par le chinois Hisense, qui est partenaire de la compétition. C'est un engagement financier considérable – mais que le groupe refuse de révéler – pour une marque en quête de notoriété.

Grâce à ce partenariat, Hisense pourra afficher ses couleurs sept minutes par match sur les panneaux bordant les pelouses, ainsi que dans les inserts s'affichant à l'écran pour indiquer le score, et derrière les joueurs dans la zone d'interview. Une belle visibilité vu l'audience de la compétition : la dernière Coupe du monde, au Brésil, avait été suivie par plus de 3 milliards de téléspectateurs. L'investissement devrait aussi faciliter la présence de ses produits en magasins : ces derniers sont, en effet, particulièrement enclins à accueillir des marques pouvant afficher le logo de la Coupe du monde – privilège des sponsors de la compétition.

Autant d'arguments pour muscler les ventes de la marque dans un marché en léger recul : 215 millions de téléviseurs ont été

livrés dans le monde en 2017, en recul de 3 % par rapport à 2016. Le tout représentant un chiffre d'affaires de 82,5 milliards de dollars (70 milliards d'euros), selon le cabinet IHS Markit. En 2016, Hisense avait déjà été partenaire de l'Euro de football en France, avec des résultats qui l'ont convaincu de continuer sa collaboration avec la Fédération internationale de football. « En France, on était passé de 1 % de notoriété, avant la compétition, à près de 10 %. Depuis, on est retombé à 7-8 %. Avec le Mondial, on espère grimper autour de 15 % », explique Damien Neymarc, directeur marketing de Hisense en France.

Cette stratégie marketing s'inscrit pleinement dans la volonté de la marque de se faire connaître à l'étranger. « Ça fait environ dix ans que l'on travaille à se projeter à l'international », explique Lan Lin, vice-président de Hisense. En 2007, nos revenus hors de Chine s'élevaient à seulement 500 millions de dollars, aujourd'hui, ils représentent environ 4 milliards de dollars, dont la moitié aux Etats-Unis – un chiffre qui englobe tous les produits commercialisés par la marque, à savoir des téléviseurs, mais aussi de l'électroménager et des téléphones.

Pour en arriver là, l'entreprise a notamment racheté la licence

Cette stratégie marketing s'inscrit dans la volonté de la marque de se faire connaître à l'étranger

Sharp aux Etats-Unis et la division télévision de Toshiba au Japon. Elle a également implanté des usines au Mexique, en Afrique du Sud, et en République tchèque, et ouvert des centres de R&D en Allemagne, aux Etats-Unis, au Japon, en Israël. La gamme des produits proposés aux consommateurs occidentaux a également été adaptée.

Produit d'image

Ainsi la marque a-t-elle présenté cette année au CES de Las Vegas une ligne de télévisions vintage et un produit autrement plus futuriste : un rétroprojecteur à très courte focale (il n'a besoin que d'un recul de quelques centimètres par rapport au mur) fonctionnant avec un écran de 10 pouces (un pouce = 2,54 cm). Coût du produit : « seulement » 10 000 dollars pour cette « laser

TV », quand Sony, pour un produit similaire, propose des appareils à 30 000 dollars.

Il s'agit là plus d'un produit d'image que d'un véritable pari commercial. Car pour percer sur les marchés occidentaux, Hisense – qui a longtemps commercialisé des produits en marque blanche pour des distributeurs – mise encore sur des prix plus bas que ceux des leaders du marché que sont Samsung et LG.

Avec un certain succès. Selon les chiffres d'IHS Markit, Hisense, qui domine déjà le marché de la télévision en Chine, est désormais le quatrième vendeur mondial, en volume (6,3 % de parts de marché), derrière son compatriote TCL (8,3 %), mais devant Sony (5,9 %). Tout l'enjeu pour eux est maintenant de réussir à élever les tarifs. Comme le reconnaît Damien Neymarc, « pour le très haut de gamme on n'est pas encore prêts. Par contre, le groupe a clairement donné comme priorité le marché du premium, avec des produits de 1 000 à 5 000 euros ». « En Chine, nos produits sont plutôt perçus comme faisant partie du haut de gamme. Notre objectif est que ce soit pareil dans le reste du monde dans les cinq prochaines années. Mais le chemin pour y parvenir est long », admet Lan Lin. ■

VINCENT FAGOT

Twitter et Snapchat aussi de la partie

Les deux réseaux sociaux ont conclu un accord avec la chaîne américaine FOX Sports

A lors que débute, jeudi en Russie, la Coupe du monde de football, les plates-formes numériques réclament leur part du gâteau de cet événement sportif, l'un des plus regardés de la planète. Bien que l'essentiel des revenus, notamment publicitaires, soit aspiré par les chaînes de télévision, les réseaux sociaux ont une belle carte à jouer. Pour espérer attirer de nouveaux abonnés, Twitter et Snapchat ont ainsi damé le pion à Facebook et ont conclu, pour un montant de 10 millions de dollars (8,5 millions d'euros) selon Bloomberg, un partenariat avec FOX Sports, la seule chaîne américaine détentrice des droits de diffusion de la compétition.

« Nous sommes ravis de collaborer avec FOX Sports afin d'apporter à Twitter un spectacle quotidien exclusif et en direct, des analyses d'experts et des extraits vidéo de la Coupe du monde 2018, ainsi que les meilleures conversations en temps réel », avait déclaré Anthony Noto, directeur d'exploitation de Twitter, lors de l'annonce du partenariat, en janvier. De la place Rouge, à Moscou, la journaliste canadienne Rachel Bonnetta animera, en direct, une émission qui sera diffusée exclusivement sur la plate-forme durant les vingt-sept jours de match.

La diffusion des principaux moments de chaque partie en très léger différé, des résumés de match ainsi que des réactions de personnalités du football sont également au programme. Les contenus seront accessibles à partir du compte@FOXSOCCER. De son côté, Snapchat utilisera sa plate-forme pour partager des images et des « stories », ces successions de photos et de microvidéos. Un magazine rassemblant les temps forts quotidiens du Mondial sera aussi diffusé en exclusivité.

Du fait du décalage horaire, une partie des téléspectateurs ne pourra pas suivre les rencontres en direct et devra se contenter de rediffusions ou de vidéos qui circuleront sur les réseaux sociaux. « Pour Twitter, l'enjeu est majeur. La précédente édition [en 2014 au Brésil] a généré 600 millions de Tweet tout au long de la compétition. Aujourd'hui, ils peuvent viser le milliard », explique Jérémie Mani, président de Netino et spécialiste des réseaux sociaux. D'après les estimations de Publicis, la compétition permettra d'injecter près de 2 milliards d'euros dans le marché publicitaire. Les plates-formes ont les moyens de capter la plus grande part des sommes investies dans le numérique. ■

YASSINE EL AZZAZ

Le Monde

RUSSIE 2018

UNE HISTOIRE À ÉCRIRE

Vingt ans après le succès de son aînée, la jeune équipe de France de football tentera en Russie de décrocher elle aussi sa place au palmarès de la Coupe du monde, dont la 21^e édition est lourde d'enjeux pour Vladimir Poutine et la FIFA

Ousmane Dembélé et Kylian Mbappé, lors de la rencontre amicale France-Italie, au stade Allianz Riviera, à Nice, le 1^{er} juin.

VALÉRY HACHE/AFP

Déjà lointains, mais toujours aussi vivaces. Les souvenirs d'une nuit d'ivresse et de la communion qui a suivi, inscrits dans notre patrimoine national mémoriel, ne demandent qu'à être ravivés, vingt ans après la victoire des Bleus à la Coupe du monde 1998. Il y a deux ans, chez elle, l'équipe de France s'est remise à fabriquer du rêve; il lui reste à reprendre l'écriture de son palmarès, et la Coupe du monde en Russie, qui débute ce jeudi 14 juin, tombe fort à propos. Emmenés par une génération exceptionnelle, les Bleus font figure de favoris avec l'Allemagne, championne en titre, l'Espagne et le Brésil.

Les deux tiers de cette équipe de France n'avaient pas signé leur première licence le 12 juillet 1998, et Kylian Mbappé, pas le moins talentueux, n'était pas né. Mais la vague nostal-

gique des derniers jours les a forcément effleurés et, s'ils s'agacent d'un climat de doute, qu'ils se souviennent du flot de critiques qui s'était abattu sur l'équipe d'Aimé Jacquet avant son Mondial. Le sélectionneur Didier Deschamps, capitaine de l'époque, trouvera dans ses souvenirs matière à rassurer ses joueurs, qui constituent l'une des 32 sélections en lice: une dynamique victorieuse s'enclenche une fois la compétition commencée, se niche dans les détails et, parfois, en appelle à la chance.

En Russie, ils trouveront une atmosphère déjà éloignée de celle d'il y a quatre ans au Brésil, où le football était chez lui. Il n'y aura ni l'excitation des passionnés, malgré le million de fans s'appêtant à rallier le pays des tsars, ni les manifestations des locaux s'insurgeant des dépenses engagées. Mise au ban du sport mondial depuis la révélation d'un

vaste système de dopage supervisé par l'Etat, la Russie sait que le monde aura les yeux braqués sur elle pendant un mois. Dans un contexte géopolitique tendu, le moindre incident ternirait l'image, déjà écornée, d'un pays qui souhaite montrer au reste de la planète sa grandeur, sa modernité et son sens de l'accueil.

Après les violents incidents survenus lors de l'Euro 2016 en France, les hooligans russes ont fait l'objet d'une mise sous tutelle par le Kremlin. Un décret signé par le président Vladimir Poutine a restreint drastiquement le droit de ses compatriotes à manifester pendant la compétition. Mais, parmi les maux du football russe, certains seront plus difficilement contrôlables: la presse du monde entier guettera les insultes homophobes ou les cris racistes dans les stades.

Ce Mondial sera aussi le premier pour la FIFA

depuis le scandale qui a, en 2015, décrédité l'instance suprême du football mondial. La Coupe du monde en Russie, attribuée en 2010 – le même jour que l'attribution au Qatar pour 2022 –, est aussi à l'origine des ennuis de Sepp Blatter. Depuis, la révolution des mœurs annoncée n'a pas eu lieu, comme le raconte notre enquête sur la FIFA de Gianni Infantino.

Passage en force vers la Coupe du monde à 48 équipes, prévu pour 2026, introduction de l'assistance vidéo à l'arbitrage pour 2018 n'effaceront pas les polémiques: de simples péripéties que le temps reléguera, dans nos souvenirs, loin derrière les émotions. Oublier la FIFA pour ne retenir que le football, c'est la force du Mondial, «*passion absurde et dévorante*», comme l'écrit Olivier Guez, envoyé spécial de luxe pour *Le Monde* en Russie. ■

MAXIME GOLDBAUM

La florissante PME Mbappé

La carrière du prodige de l'équipe de France est sous haute protection, encadrée par des parents vigilants et valorisée par une quinzaine de spécialistes

Ils sont toujours allés par trois : lui éblouissant sur les terrains synthétiques de banlieue parisienne, le père derrière la main courante à guetter les recruteurs qui guettaient l'enfant, et la mère, redoutable d'intelligence, faisant barrage aux vautours et autres indésirables. Qu'est-ce que Kylian Mbappé sinon, derrière un talent inouï et précoce, une entreprise familiale dévouée à sa valorisation ? Celle-ci s'est agrandie au fil des négociations salariales avec, au centre, enveloppé dans du papier bulle triple épaisseur, le footballeur. Le chef-d'œuvre est que la poule aux œufs d'or soit restée d'humeur égale, bouille malicieuse sur le terrain et compeçonction d'un ministre d'Etat en zone mixte.

Voilà le gamin de Bondy (Seine-Saint-Denis) prêt à irradier la Coupe du monde, le terrain de jeu le plus vaste, mais qui, dans l'espace-temps accéléré du bonhomme, n'arrive pas trop tôt. C'est la scène qu'on lui promet depuis le berceau. Il était à peine collégien que, déjà, plusieurs recruteurs avaient serré la main de son père. A 19 ans, Mbappé aborde le Mondial dans la peau du deuxième footballeur le plus cher de l'histoire – 180 millions d'euros –, derrière l'autre attaquant du Paris-Saint-Germain, Neymar – 222 millions d'euros.

A Monaco, ses coéquipiers le comparaient à un Razmoket, du nom de ces personnages de dessin animé en couche-culotte qui, dès que leurs parents tournaient le dos, escaladaient le parc à jouets pour explorer le vaste monde. Le surnom ne collait pas : les parents Mbappé n'ont jamais eu les yeux ailleurs que sur la carrière du prodige. Sur sa coupe de cheveux même : un jour, chez le coiffeur, Kylian a demandé « un rond » sur le crâne pour imiter la calvitie de Zinédine Zidane, pensant que c'était là une coupe à la mode chez les footballeurs. La mère a mis son veto.

La famille a l'esprit de sérieux et fonctionne en vase clos, de manière clanique, depuis la phase d'apprentissage de Kylian à l'Institut national du football (INF) de Clairefontaine, (2011-2013), le « temple » de la préformation à la française. Le père, Wilfried, est un ancien entraîneur du club de Bondy. La mère, Fayza, est une ex-handballeuse professionnelle : elle a évolué à l'AS Bondy en première division à la fin des années 1990 et au début des années 2000. Tous deux connaissent le sport professionnel pour avoir déjà géré les débuts de Jirès Kembo-Ekoko, fils adoptif de Wilfried Mbappé et international Espoirs français à la fin des années 2000. Avec celui que Kylian appelle « grand frère », le père Mbappé a appris les codes du milieu.

Du temps où Kylian Mbappé était à l'INF et présenté comme le surdoué de la promotion 1998, *Le Monde* avait pu suivre son évolution au quotidien. A l'époque, ses parents étaient déjà à la manœuvre, vigilants au possible face aux convoitises d'une myriade de clubs étrangers. En 2012, Zinédine Zidane était venu en personne à Clairefontaine pour inciter l'adolescent à rejoindre le Real Madrid, dont il était alors le directeur sportif. Il y avait fait un stage et rencontré son idole

Cristiano Ronaldo. Les parents, soucieux de guider ses choix et de le voir d'abord s'imposer en France, avaient calmé le jeu.

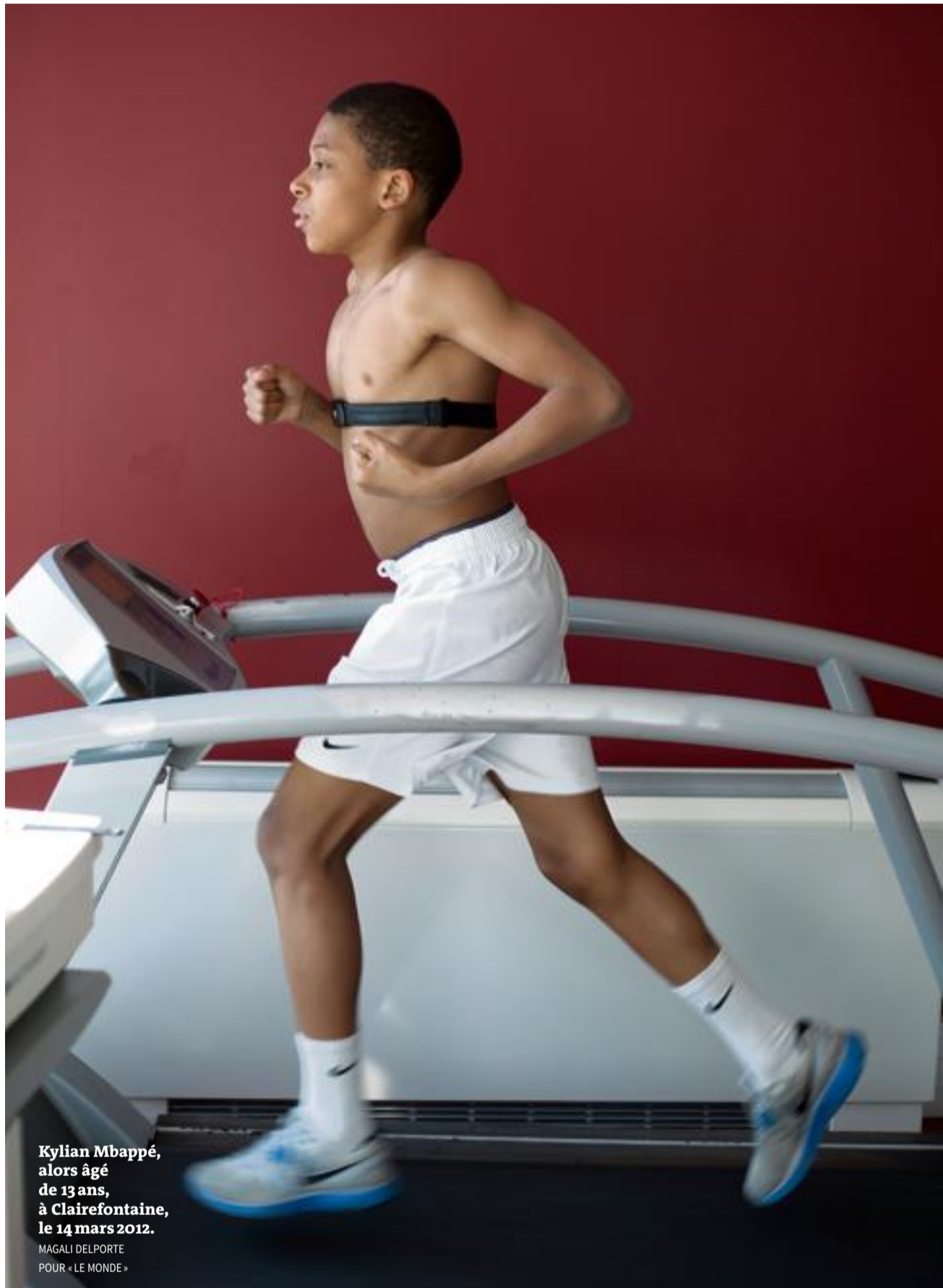
Ce mode de fonctionnement prévaut toujours aujourd'hui, à l'heure où la réussite de leur fils les conduit plus que jamais à jouer les paratonnerres face aux agents et aux médias. Avec une évolution, tout de même : à mesure que les enjeux sportifs et financiers se sont élevés, le ton est devenu plus ferme. Ainsi, en août 2017, ils se sont retrouvés en première ligne pour imposer leurs vues lors des âpres tractations qui ont débouché, le dernier jour du mercato estival, sur le prêt de leur fils au PSG.

LE PÈRE, UN REDOUTABLE NÉGOCIATEUR

Chargé de mener les pourparlers avec les clubs, Wilfried Mbappé est un redoutable négociateur. C'est lui l'œil technique et le principal interlocuteur des employeurs de son fils. Lui, aussi, qui veille au grain en patron de la PME familiale, assiste à tous les matchs et n'hésite pas à prendre la parole dans les médias quand la situation du fiston l'impose. Ce fut le cas, en octobre 2016, lorsqu'il s'est plaint, dans *L'Equipe*, du statut précaire de ce dernier, alors remplaçant à Monaco. Parfois, Wilfried s'éclipse pour laisser son frère, Pierre, s'exprimer devant les journalistes.

Fayza, quadragénaire dotée d'un sens de l'humour corrosif, très « cash », œuvre davantage en coulisses. Soucieuse de couvrir Kylian, elle s'était installée dans la Principauté quand il avait rejoint le centre de formation monégasque. Depuis son arrivée au PSG, elle multiplie les rendez-vous, entretient son réseau et tente de bâtir des digues pour contenir les sollicitations. L'ex-handballeuse n'hésite pas, elle non plus, à interpeller les dirigeants, comme ce fut le cas à Monaco. Si elle invite volontiers les observateurs à la patience et à la pondération, elle prend aussi soin de calmer les ardeurs de son fils, tout en entretenant son ambition, à l'évidence débordante. Elle le pousse notamment à conserver son insouciance et sa spontanéité, mais aussi à se remettre en cause. Lui-même estime « important » que son entourage puisse lui dire les « vérités », qu'elles soient « belles ou pas ». « C'est ce qui vous fait avancer. Cela m'a toujours fait garder les pieds sur terre et remis à l'endroit quand il le fallait », disait-il au *Monde* au mois de mai.

Au printemps 2017, l'ex-directeur de l'INF, Gérard Prêcheur, assurait que « l'éducation et la stabilité familiale » étaient « l'un des ressorts » de sa réussite. « Kylian a des parents extraordinaires qui lui permettent de garder la tête froide », développait l'ancien patron du centre de préformation, resté proche de la famille. Son successeur à Clairefontaine, Jean-Claude Lafargue, dresse le même constat. « Pour se projeter, c'est indispensable qu'il puisse s'appuyer sur des gens de confiance, capables de dire les choses, comme : "Tu déconnes, tu n'es pas le plus beau" », estime le technicien, qui a aussi entraîné Jirès Kembo-Ekoko, aujourd'hui âgé de 30 ans et sous contrat avec le club turc de Bursaspor.



Kylian Mbappé, alors âgé de 13 ans, à Clairefontaine, le 14 mars 2012.

MAGALI DELPORTE
POUR « LE MONDE »

« KYLIAN A DES PARENTS EXTRAORDINAIRES QUI LUI PERMETTENT DE GARDER LA TÊTE FROIDE »

GÉRARD PRÊCHEUR
ex-directeur de l'Institut national du football

Jean-Claude Lafargue reconnaît aujourd'hui, que lui-même n'a « pas ménagé » le joueur, jugé parfois nonchalant à l'INF. « Je voulais qu'il comprenne les choses rapidement, poursuit le formateur. Il a désormais une maturité mentale incroyable. Son entourage est dans la même logique d'analyse, d'amélioration afin qu'il continue à passer des paliers. Certains joueurs ont disparu car ils n'avaient pas un entourage suffisamment protecteur. Les parents de Kylian sont restés les mêmes. Mais ils se sont retrouvés dans un monde pas possible et, donc, se sont entourés de gens compétents, d'une petite équipe, pour éviter que leur fils ne soit perturbé. »

La « petite » équipe en question compte tout de même aujourd'hui une quinzaine de professionnels. Tous s'affairent autour de la jeune star, rémunérée, selon *L'Equipe*, à hauteur de 18 millions d'euros annuels par le PSG. Ce qui en fait le deuxième joueur le mieux payé de Ligue 1 derrière son coéquipier Neymar (plus de 30 millions d'euros par an). Photographe, juristes, spécialistes de l'image œuvrent au façonnage de la légende Mbappé. Cette cellule est dirigée par une avocate parisienne, M^e Delphine Verheyden, également chargée des intérêts d'autres sportifs français de renom, comme le biathlète et quintuple champion olympique Martin Fourcade, le judoka Teddy Riner et le perchiste Renaud Lavillenie. Cette juriste sourcilieuse gère, en outre, les contrats d'image et de sponsoring du joueur, exclusivement lié à Nike, comme Neymar, depuis ses... 13 ans. Un partenariat estimé de deux à trois millions d'euros par an. Il faut dire que Nike a vite mesuré le potentiel du personnage : l'équipementier américain est à l'initiative de la fresque murale à son effigie dans sa commune natale de Bondy, comme pour mieux surfer sur la thématique de la banlieue et du « retour aux sources ».

L'attaquant a, par ailleurs, lancé sa propre marque de casquettes frappées de ses initiales, mais se défend de devenir un « panneau publicitaire vivant ». « Il peut se contenter de jouer au foot pour être bankable, analyse Gilles Dumas, cofondateur de l'agence de marketing Sportlab. Comme Neymar, il représente l'aspect ludique du foot, la cour de récréation. Avec lui, le jeu prime sur l'enjeu. Contrairement à des joueurs comme Pogba, il n'a pas besoin de marketing ou de se parer d'attributs pour exister. Il est programmé pour devenir l'un des quatre, cinq meilleurs joueurs de tous les temps. Il est bien encadré, protégé dans le bon sens du terme. Il y a une maîtrise de bon aloi. »

UNE MATURITÉ SIDÉRANTE

Conseillère de l'ombre, M^e Verheyden surveille aussi les sorties médiatiques du joueur, sollicité de toutes parts. D'autant qu'avec sa voix si singulière, qui semble avoir tout juste mué, et son sourire espiègle, le footballeur s'est rapidement mis les journalistes dans la poche. Malgré la maturité parfois sidérante de ses propos, il lui arrive de commettre des erreurs de communication. Par exemple, en octobre 2017, après un match raté avec le PSG contre l'Olympique de Marseille, lorsqu'il avait relativisé la portée sportive du clasico, froissant au passage les supporters phocéens et leurs homologues parisiens. De cet épisode, Kylian Mbappé a retenu une leçon : « Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire. Dans le foot, il ne faut pas dire ce qu'on pense. Mieux vaut dire ce que tout le monde veut entendre. » Depuis cet excès de franchise, il soupèse chacun de ses mots. « Il a 19 ans, il a le temps d'ajuster, considère Jean-Claude Lafargue. En termes d'image, il a l'air de bien vivre, d'être bien. Il n'a pas l'air brimé. »



Lors du match amical France-Italie au stade Allianz Riviera de Nice, le 1^{er} juin.

CHRISTOPHE SIMON/AFPFRANCK FIFE/AFP



Kylian Mbappé entouré de sa famille lors de sa présentation au stade du Parc des Princes, à Paris, le 6 septembre 2017.

La Fédération française de football (FFF), consciente de son potentiel, l'a érigé en tête d'affiche et lui a attribué le numéro 10, porté avant lui par Michel Platini et Zinédine Zidane. «Ce garçon est du pain bénit», jubile Noël Le Graët. Le président de la FFF fait l'éloge du plus jeune joueur à avoir intégré l'équipe de France depuis 1955. Ce 25 mars 2017, contre le Luxembourg, Kylian Mbappé avait 18 ans et 95 jours. Quatorze matchs et quatre buts plus tard, les anciennes gloires des Bleus sont en extase devant sa précocité. «Il est meilleur que Lionel Messi à son âge, s'enthousiasme l'ex-buteur Jean-Pierre Papin. Si tout va bien, il sera tout pour le football français dans le futur: Ballon d'or, champion du monde... C'est écrit.» Laurent Blanc, vainqueur de la Coupe du monde le 12 juillet 1998, cinq mois avant la naissance de l'attaquant, se veut prudent: «Va-t-il exploser là, dans les prochaines semaines? On l'espère tous. Thierry Henry et David Trezeguet l'ont fait. A lui, maintenant. Il a du chemin à parcourir et quelques pièges, embuscades à éviter.»

PAS QUESTION DE PARTAGER LE GÂTEAU

Malgré les enjeux, Kylian Mbappé continue de faire confiance à ses proches pour éviter les chausse-trappes, à l'image de Messi ou Neymar, dont les pères gèrent la carrière. Ce n'est pas faute d'avoir suscité l'intérêt d'agents de renom, notamment à l'été 2017, lorsque plusieurs clubs européens étaient prêts à déboursier jusqu'à 200 millions d'euros pour l'attirer depuis Monaco. Parmi eux figurent l'influent portugais Jorge Mendes, numéro 1 mondial de la profession, et l'Israélien Pini Zahavi, à l'origine de la venue de Neymar au PSG. Mais pas question de partager le gâteau de famille. «Pour le moment, je n'en vois pas l'utilité. Je ne suis pas du tout

fermé à l'idée, mais je pars du principe que, pour l'instant, on n'en a pas besoin, explique-t-il dans un sourire. Mes parents maîtrisent la situation. Le jour où je sentirai qu'ils ne la contrôlent plus, je le leur dirai moi-même et bien sûr que je prendrai un agent. Mais, pour l'instant, ce n'est pas le cas, et on est bien dans cette cellule familiale.»

Rien d'étonnant, donc, à ce qu'il vive encore avec eux, dans un quartier chic de la capitale, après plusieurs mois passés dans un palace, le Royal Monceau. A Monaco, déjà, il n'avait pas souhaité se séparer des siens tout en logeant par intermittence dans une chambre mise à sa disposition au centre de formation du club. Jean-Pierre Papin estime que ce fonctionnement «ne pourra pas durer» éternellement. «Pour l'instant, son père est son agent, mais il faudra qu'il choisisse bien à l'avenir et ne fasse pas de mauvaises rencontres. On est tous passés par là», assure l'ex-attaquant des Bleus. «Les fondations de la maison sont solides mais, à un moment, il devra découvrir par lui-même», confirme Jean-Claude Lafargue.

«Je ne ressens pas le besoin de couper le cordon», insiste Kylian Mbappé. Epanoui dans sa bulle, hermétique au brouhaha médiatique comme aux critiques, il confie éprouver parfois l'envie «d'enfiler un casque» pour passer inaperçu, comme les musiciens de Daft Punk. Après le Mondial russe, il souhaite passer son permis de conduire, histoire d'être «indépendant», comme il dit. «Mais vu le statut que j'ai atteint, je ne conduirai pas seul. Il y aura toujours quelqu'un avec moi. Je ne me vois pas sur le périph, avec la radio, tout seul», s'esclaffe-t-il. Une certitude: il ne compte pas non plus vivre un jour loin de ses parents. «On habitera de toute façon toujours à côté», tranche-t-il, guère disposé à fermer la PME familiale. ■

RÉMI DUPRÉ

**« LE JOUR
OÙ JE SENTIRAI
QUE MES PARENTS
NE CONTRÔLENT
PLUS LA SITUATION,
JE LE LEUR DIRAI
MOI-MÊME »**

KYLIAN MBAPPÉ

L'adolescent évoque avec une lucidité bluffante son rapport à la notoriété: «Quand tu deviens une star, il y a plein de choses que tu dois faire, et malheureusement d'autres choses que tu ne peux pas ou plus faire. Ce qu'il faut, c'est toujours essayer d'avoir un comportement exemplaire car tous tes gestes sont épiés.» S'il estime n'avoir pas «pris de mur»

cette saison avec le PSG, éliminé en Ligue des champions par le Real Madrid, il considère n'avoir «plus le droit à l'erreur»: «Tu deviens l'homme que tout le monde regarde. Tu ne peux plus aller manger une glace dans la rue d'à côté. Tu ne t'appartiens plus, tu appartiens aux gens. Ma vie n'est pas normale, mais c'est celle que j'ai choisie.»

Les Bleus, des affaires de famille

A l'instar de Kylian Mbappé, plusieurs joueurs de l'équipe de France confient la gestion de leurs intérêts à des proches

Maud Griezmann a déjà répondu à des centaines de demandes d'interview. Pas pour elle, mais pour son footballeur de frère, vedette de l'équipe de France. Comme Kylian Mbappé et d'autres Bleus, Antoine Griezmann travaille en famille, avec sa sœur aînée (30 ans) comme agent personnel. «Cela s'est fait au fur et à mesure, explique-t-elle. Antoine est mon petit frère, je sais comment il réagit. On a été élevés ensemble, et je sais anticiper ses attentes et ses demandes. C'est rassurant et apaisant pour lui car il me voit aller dans le sens de ses intérêts.»

Il y a encore trois ans, Maud Griezmann avait un emploi stable dans une grande surface culturelle. «Antoine m'a alors proposé de m'occuper de la partie presse de sa carrière.» D'accord, mais à une condition: «Que je

reprenne des études car je ne me voyais pas arriver comme une fleur sur le marché. J'ai donc fait une licence en relations publiques et événementielles à Paris.»

A partir de la deuxième année, le joueur cesse sa collaboration avec son agent d'image, et sa sœur commence à s'occuper du volet presse et partenariats. L'année suivante, il se sépare aussi de son agent sportif, Eric Olhats. Voilà Maud Griezmann de facto promue agent et inscrite sur le registre des imprésarios de la Fédération espagnole, bien que dépourvue de licence d'agent.

Un agent de joueurs traditionnel, qui préfère garder l'anonymat, observe aussi la «tendance» de ces joueurs qui «veulent tout gérer eux-mêmes». Lui suivait depuis des années la carrière d'un joueur de l'équipe de France, qui vient de le quitter pour égale-

ment travailler en famille. «Je l'apprends. Cela s'est fait de manière brutale», poursuit l'agent, qui espère bien «récupérer [son] dû». Comprendre: recevoir des indemnités.

« Un métier qui ne s'invente pas »

Les familles tentent de s'adapter à un «milieu très complexe et dangereux», selon le proche d'un joueur, qui en a vite adopté les codes et accepte seulement de parler de façon anonyme: «C'est préférable que je n'apparaisse pas, que je ne me mette pas en avant d'un point de vue stratégique.»

Trois des quatre défenseurs centraux des Bleus travaillent en famille: Adil Rami (Olympique de Marseille) avec sa sœur, et Samuel Umtiti (FC Barcelone) et Raphaël Varane (Real Madrid) avec leurs frères. «Anthony Varane se sent 100 % capable de gérer la carrière

de son frère Raphaël, estime Maud Griezmann. Il est juriste et a suivi une formation d'avocat. C'est un métier qui ne s'invente pas. Il faut avoir les bases.»

Cas rare, Hugo Lloris, le gardien des Bleus, gère désormais sa carrière de manière autonome. Mais, en cas de besoin, c'est vers son père, Luc, banquier à Monaco, qu'il se tourne: «Quand il doit renouveler son contrat avec le président de Tottenham, c'est Hugo qui discute en direct avec le président de Tottenham, explique le père du gardien. Après, effectivement, quand on va lui proposer la formalisation des accords, s'il a besoin d'un deuxième regard, c'est le mien.»

Au tout début de sa carrière, l'ancien espoir niçois avait tenté de travailler avec un agent classique. Expérience écourtée. Luc Lloris explique: «Il est évident qu'on peut être en désaccord avec un

agent qui, lui, va souvent prioriser l'immédiat, les premiers contrats, le contrat le plus rémunérateur, le résultat à court terme plutôt qu'un plan de carrière.» La famille Lloris a toutefois déjà eu besoin, ponctuellement, d'utiliser à nouveau un agent pour faciliter un transfert... qui n'a finalement pas eu lieu. «Dans le milieu du foot, à un certain niveau, les grands agents sont incontournables. Le monde des transferts est hiérarchisé. Des clubs travaillent avec certains agents, mais pas d'autres.»

De l'aide sur le plan juridique

L'économie du football professionnel est devenue très complexe, trop pour certaines familles, qui «ne se sentent pas toujours qualifiées pour gérer les intérêts des joueurs» et renoncent finalement à le faire. Même la famille Griezmann, à l'occasion, «ne ferme pas

la porte à une aide extérieure, explique la sœur de l'attaquant des Bleus. Pour la partie club, un conseiller et un avocat nous aident dans l'ombre sur le plan juridique.»

De manière générale, Griezmann et consorts ne font que copier certains de leurs prédécesseurs en sélection, comme David Trezeguet, qui s'est appuyé sur son père, Jorge, ou Nicolas Anelka, dont la carrière tumultueuse fut gérée par ses frères, Claude et Didier. Ce mode de fonctionnement est-il évident à gérer pour le staff des Bleus, notamment en matière de communication? «C'est à double tranchant. Parfois, il y a ambiguïté, on a du mal à faire la part des choses, estime Philippe Tourmon, le chef de presse historique des Tricolores. Pour d'autres, c'est bien huilé, lumineux. Et cela me facilite la tâche.» ■

R. D. ET ADRIEN PÉCOUT



Alexandre Chpryguine, dans un bar, à Moscou, le 5 juin.
ARTHUR BONDAR
POUR « LE MONDE »

Alexandre Chpryguine, chef ultra devenu paria

Après les violences à Marseille lors de l'Euro 2016, ce supporter russe fait partie des bannis du Mondial

M aussade, il retire la capuche de son sweat et se laisse choir lourdement sur la chaise du bar de Moscou dans lequel il a donné rendez-vous en ce jour de printemps. Alexandre Chpryguine n'a pas le moral. Président de l'Union des supporters russes, il ne pourra pas assister aux matchs de la Coupe du monde qui doit débiter le 15 juin en Russie, pour la première fois de son histoire. Il ne pourra pénétrer dans aucun des stades des onze villes qui accueillent l'événement jusqu'au 15 juillet. Un mois de pénitence, à se taper la tête contre les murs. « Ce n'est plus une fête, c'est un malheur. C'est comme d'empêcher un croyant d'aller à la messe de Pâques », dit-il, la mine lugubre. L'ultra Chpryguine est banni.

Placé en détention

Son nom est devenu familier en France depuis la rencontre Russie-Angleterre de l'Euro 2016 qui s'est déroulée le 11 juin 2016, à Marseille. Ce jour-là, sur le Vieux-Port, des heurts très violents ont opposé les supporters des deux équipes, faisant 35 blessés dont un Britannique laissé pour mort. Interpellé, le « principal fan russe », comme le décrivait alors l'agence russe Sputnik, est placé en détention avant d'être reconduit à la frontière en même temps que vingt autres de ses compagnons. « En prison, à Marseille, j'ai passé quatre jours avec l'Etat islamique », râle-t-il.

Loin de se décourager, ce fan du Dynamo Moscou (il a été patron du club de supporters de 2002 à 2008) revient cependant aussi sec par l'Espagne, narguant les autorités françaises, pour assister deux jours plus tard, le 20 juin 2016, au match Russie-Pays de Galles, à Toulouse. « Bonjour à nouveau », crâne-t-il sur Twitter en posant en photo devant le Stadium, chapeau vissé sur la tête et lunettes noires

sur le nez. De nouveau interpellé, il termine sa nuit au centre de rétention de Cornebarrieu, avant d'être expulsé avec interdiction de séjour jusqu'en juin 2019. « Je ne peux même plus aller en Lettonie ou à Milan, la France c'est quand même pas toute l'Europe ! », s'énerve-t-il, semblant ignorer – ou faisant mine d'ignorer – les subtilités de l'espace Schengen.

A 40 ans, Alexandre Chpryguine, assistant parlementaire du député ultranationaliste Igor Lebedev, n'a donc plus accès aux stades dans son propre pays. Enfin, pas tout à fait. Il était bien présent dans les tribunes, le 23 mars, lors du match Russie-Brésil, puis quelques jours plus tard lors de la rencontre amicale qui a opposé, le 27, à Saint-Pétersbourg, la France à la Russie.

Des cris de singe ? L'ultra nie avoir entendu les onomatopées racistes alors lancées contre des joueurs français qui ont entraîné l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la FIFA contre la Fédération russe de football. « C'était

très calme, on entendait le ballon voler », assure-t-il.

Pour le Mondial, les portes des stades lui sont cependant fermées. Il en a fait l'amère expérience dès la Coupe des confédérations, sorte de répétition générale qui s'est tenue à Moscou en juin 2017. « J'avais un billet, mais deux heures avant j'ai reçu un e-mail m'informant qu'il était annulé. » Cette fois, il n'a même pas reçu l'ID, la carte d'identité du supporter, sésame indispensable pour assister aux matchs.

« Ce que je voulais voir pour la première fois de mon existence devient impossible, je vais devoir me contenter de la fan-zone, et encore, ce n'est même pas sûr, peut-être ici... », grommelle-t-il en jetant des regards désolés sur les écrans qui tapissent les murs du bar entre des écharpes de clubs russes et européens. « Jamais je n'aurais pensé que Marseille deviendrait une telle tragédie pour moi. »

Quelque 200 membres de son association, aujourd'hui exclue de la Fédération russe de football,

« Ce n'est plus une fête, c'est un malheur. C'est comme d'empêcher un croyant d'aller à la messe de Pâques »

partagent le même sort. Créée en 2007, l'Union des supporters russes, qui regroupait jusqu'ici 70 clubs à travers le pays selon son président, à l'exception de grands clubs tels le Zénith Saint-Pétersbourg ou le Spartak Moscou, ne fonctionne plus que sur le papier. « C'est comme avoir une voiture qui peut rouler mais que tu dois laisser au garage... se désole Chpryguine. Avant, on occupait toute une tribune avec 70 000 personnes. »

Pur produit de l'okolofutbola – « autour du football », terme qui,

en Russie, désigne le monde des hooligans –, il a bien essayé de faire appel à des contacts hauts placés. Après tout, l'ultra a reçu une décoration lors du 90^e anniversaire du FSB, les services de sécurité héritiers du NKVD et du KGB – « Ils m'en ont même donné une autre pour les 100 ans [en 2017]. Mais rien n'y a fait. Les officiels ne répondent pas, ils ont la trouille, dit-il. Après la présidentielle, le Mondial est la question number one pour la sécurité. Les siloviki [membres des forces de sécurité au sens large] ne seront en vacances qu'à partir du 1^{er} août, et, d'ici là, ils ne vont pas dormir. »

Au côté de Vladimir Poutine

Lui qui pouvait il y a peu figurer en photo au côté de Vladimir Poutine est devenu infrequentable, un paria « dont on ne prononce même plus le nom, comme un certain opposant [Alexei Navalny] ». Un soupir. « J'aurais voulu être gracié. » Quelques-uns de ses amis ont intenté des recours. Un seul a obtenu gain de cause.

Les hooligans russes, choyés par le pouvoir soucieux de les garder sous contrôle, n'ont plus la cote. Il y a un avant et un après Marseille. « Avant, la vie des supporters, c'était des bagarres dans les forêts ou des salles de sport. Après, ça s'est arrêté, comme s'il s'agissait d'organisations mafieuses... » Pourtant, Chpryguine le jure, les supporters n'ont rien à craindre durant le Mondial. « Je n'arrête pas de le dire, chaque touriste peut se considérer comme un VIP. » A l'en croire, « la psychose des Anglais » serait injustifiée : « S'ils veulent nous décevoir, ils n'ont qu'à gagner, mais en réalité ils sont jaloux car ils étaient concurrents de la Russie pour organiser la Coupe. » Il se calme. Les enjeux sont trop importants, les risques d'être suspecté trop élevés. « J'en connais beaucoup, ici, qui vont partir en Egypte ou en Turquie afin d'avoir des tampons et de pouvoir dire "j'y étais pas..." » ■

ISABELLE MANDRAUD
(MOSCOU, CORRESPONDANTE)

Racisme et homophobie, les deux maux du football russe

CERTAINS CLUBS de supporters russes n'ont pas bonne réputation. Il suffit pour s'en convaincre de naviguer sur Internet : scènes de bagarres et attributs néonazis y abondent. « Souvent les fans se disent apolitiques, mais les liaisons entre le football et l'extrême droite sont poreuses, relève Natalia Ioudina, experte du Centre Sova, établi à Moscou et spécialisé dans l'étude des phénomènes xénophobes en Russie. Ils ont des groupes fermés sur les réseaux sociaux, dans lesquels il est très difficile d'entrer, poursuit-elle, car si auparavant ils se vantaient, aujourd'hui ils ont peur. »

L'étude, menée conjointement par Sova et le réseau Football Against Racism in Europe (FARE) publiée le 30 mai, l'atteste : sur la dernière saison juin 2017-mai 2018, les actes d'agressions physiques ont quasiment disparu, les bannières

sulfureuses aussi. « Nous n'avons constaté aucune bannière portant la croix celtique, précise l'étude, quand bien même, ce symbole néonazi reste populaire parmi les fans et est encore, par exemple, largement visible dans les graffitis. »

« Bannières néonazies »

Les chants racistes ou homophobes, eux, sont en nette hausse. Dix-neuf incidents de ce type ont été enregistrés par Sova-FARE, contre deux lors de la saison précédente. « Les clubs ne laissent plus passer les banderoles, mais les insultes, les cris sont beaucoup plus difficiles à contrôler », souligne Natalia Ioudina.

Unique en son genre, l'association des fans contre le racisme du club moscovite CSKA multiplie également les initiatives pour sensibiliser son public. « Nous avons commencé en septembre 2014 après un

match à Rome comptant pour la Ligue des champions où un groupe de nos supporters s'est battu avec tout le monde, et portait des bannières néonazies. Pour moi, ça a été un point de non-retour », commente Robert Ustian, coordinateur. Cet ancien traqueur de 34 ans, fan du CSKA depuis l'âge de 9 ans, veut rétablir la réputation du club, dont les supporters affichaient, il y a encore cinq ans, un drapeau sur lequel figurait « un char de la Waffen-SS ». « Comment est-ce possible pour les petits-fils de ceux qui ont combattu l'armée d'Hitler ? », s'offusque-t-il.

« Quand on vend un billet d'accès au stade, on remet un tract contre les discriminations, poursuit Robert Ustian. Nous ne sommes pas naïfs, nous savons que cela prendra un peu de temps, mais notre mission, c'est que tous les autres supporters qui n'ont rien à voir avec cet extrême

même exercent une pression sur eux et, goutte à goutte, notre message passe. » Motivé, il concède cependant que la sensibilisation s'avère plus délicate encore sur l'homophobie et s'inquiète des réactions que pourrait engendrer dans les stades du Mondial l'éventuelle présence de drapeaux gays arc-en-ciel. « Cette Coupe du monde est un défi pour toute la société russe, peut-être la chose la plus importante des quinze ou vingt dernières années. »

Après avoir longtemps ignoré le problème, les autorités russes ont réagi à l'approche du Mondial en nommant l'ancien milieu de terrain international Alexei Smertine délégué à la lutte contre le racisme et les discriminations dans le football. Lors des matchs, l'attitude du public sera ainsi scrutée à la loupe. ■

I. M. (MOSCOU, CORRESPONDANTE)

Un diplomate à la manœuvre

Alexeï Sorokine a récupéré l'organisation de la Coupe du monde après la chute de son mentor, Vitali Moutko, au cœur de l'affaire de dopage d'Etat. « Nous sommes prêts », assure-t-il

Etape par étape, Alexeï Sorokine est devenu tout à la fois le double de Vitali Moutko et son contraire. A 46 ans, le directeur général du Comité d'organisation de Russie 2018 est aussi réservé que l'ancien ministre des sports est éruptif; à l'aise dans la pratique des langues étrangères, l'anglais et le français – quand son mentor les exécrait, provoquant parfois les fous rires des journalistes lorsqu'il massacrait la langue de Shakespeare.

Alexeï Sorokine incarne donc le nouveau visage officiel du football russe après la mise en retrait temporaire de Vitali Moutko à la tête de sa fédération, soupçonné d'être au cœur du vaste scandale de dopage d'Etat dans le sport russe. Ceux qui le côtoient disent qu'ils ne l'ont vu qu'une seule fois se détendre réellement : le 2 décembre 2010, lors de la victoire de la Russie pour l'organisation du Mondial.

Diplômé de l'université des langues de Moscou, Sorokine est un fonctionnaire pur sucre. « J'ai commencé ma carrière au ministère des affaires étrangères à 24 ans, où j'ai travaillé pour le département nord-américain pendant six ans – dont quatre à l'ambassade russe de Washington. Puis j'ai travaillé dans une banque commerciale et, de là, je suis entré dans le sport », résumait-il sur le site russe Sport-Express, lors de sa nomination.

Apparatchik du ballon rond

Ancien joueur amateur de football, il a d'abord œuvré au département des sports de Moscou puis entamé en 2009 sa vie d'apparatchik du ballon rond, en pilotant la candidature russe pour le Mondial. Alexeï Sorokine a longtemps été dans l'ombre de son mentor, Vitali Moutko, qu'il accompagnait partout. Il connaît ainsi personnellement tous les représentants qui comptent au sein de l'Union européenne des associations de football (UEFA) comme de la Fédération internationale de football (FIFA), qui se tournaient souvent vers lui pour sa maîtrise des langues. La chute de Vitali Moutko l'a placé en première ligne.

En décembre 2017, le Kremlin a jugé préférable de mettre à l'écart ce proche de Vladimir Poutine, toujours vice-premier ministre, et de confier à Alexeï Sorokine l'organisation du Mondial. Un peu plus tôt, c'est le comité de gouvernance de la FIFA qui interdisait à Vitali Moutko de briguer un nouveau mandat au sein de son « Conseil » (gouvernement), laissant la porte ouverte à



Alexeï Sorokine, directeur général du Comité d'organisation de Russie 2018. Ici lors d'une conférence de presse, le 25 décembre 2017. SERGEI KARPUKHIN/REUTERS

Sorokine, qui saisit l'occasion pour le remplacer.

A l'image de Dmitri Tchernychenko, récompensé par le poste de chef de Gazprom-Media, filiale du géant public des hydrocarbures, pour avoir organisé avec succès les Jeux olympiques de Sotchi 2014, Sorokine sait qu'il joue gros. Prudent, il ne se déplace jamais sans être escorté par son « consultant », le Suisse Andreas Herren, ex-directeur de la communication de la FIFA, et préfère répondre aux interviews en passant par un interprète malgré un français courant.

Ce jour d'avril, il répond aux questions du Monde à Paris. Il affiche alors le même sourire courtis et figé que lorsqu'il a nié avec aplomb, dans le documentaire *La Coupe du monde des espions* (Niels Borchert Holm et Jon Adelssten, 2018), la présence d'une unité du service fédéral de sécurité de la Fédération de Russie (FSB) à Londres lors de la campagne d'attri-

« Je commence à penser qu'il n'y a que des hooligans qui vont venir en Russie pour être accueillis par d'autres hooligans ! », ironise Alexeï Sorokine

bution de 2010, chargée d'espionner les concurrents britanniques.

Il s'agace lorsque l'on insiste un peu sur les sujets sensibles, dont le hooliganisme. « Comment est-ce devenu un sujet si important que cela? Même moi, je commence à penser qu'il n'y a que des hooligans qui vont venir en Russie pour être accueillis par d'autres hooligans ! », ironise-t-il. « Les gens viennent suivre les matchs, découvrir un pays et sa culture. Nous sommes très connus pour notre hospitalité », affirme-t-il, tout en mettant en avant les interdictions de stade de supporters fichés et les précautions prises en matière de maintien de l'ordre. Même les milices cosaques pourront être mobilisées, comme *Le Monde* a pu le constater. « Ce sont des gens qui essaient d'aider les forces de police, argue Alexeï Sorokine. On peut dire que ce sont des bénévoles. » Dans certaines régions, le « bénévolat » a cependant fait l'objet d'appels d'offres dûment rémunérés.

Sa mission, Sorokine la connaît sur le bout des doigts : défendre un événement international dans un pays dont l'image a été mise à mal ces dernières années par l'annexion de la Crimée, le soutien aux séparatistes prorusse dans l'est de l'Ukraine et plus récemment par l'affaire Skripal, du nom d'un ex-agent double retrouvé empoisonné en Angleterre par un gaz innervant d'origine russe, selon Londres.

Boycott de certains pays

En réaction, la Grande-Bretagne a annoncé qu'aucun représentant officiel n'assisterait à la cérémonie d'ouverture, rejoignant ainsi une position déjà adoptée par la Pologne et l'Islande. « On ne peut que regretter qu'il y ait des gens qui se servent du football, déplore Sorokine. Si certains ont décidé de ne pas soutenir leur équipe, c'est leur problème. »

Il sait aussi plaider le dossier du Mondial le plus cher de l'His-

toire, dont le coût total est évalué à près de 70 milliards de dollars (59,5 milliards d'euros) pour des infrastructures grandioses destinées à « changer l'image du football russe ». « Nous allons avoir des stades de 50 000 places sans aucun siège vide, alors qu'avant des joueurs évoluaient devant 3 000 à 4 000 personnes [dans le championnat russe] », promet-il.

« Nous sommes prêts, la Russie est prête », affirme Alexeï Sorokine. En aparté, il se montre sardonique. « Vous êtes bien sur la liste noire des accrédités? », demande-t-il. Une allusion provocatrice aux mésaventures du journaliste allemand Hajo Sepelt, à l'origine des révélations sur le scandale du dopage généralisé et initialement interdit d'assister au Mondial. L'enquêteur n'a obtenu son visa qu'après un coup de semonce de Berlin. ■

RÉMI DUPRÉ
ET ISABELLE MANDRAUD
(MOSCOU, CORRESPONDANTE)

Quand l'URSS disait « niet » à la FIFA

Pour l'Union soviétique, hors de question de s'affilier à cette institution du « sport bourgeois ». Jusqu'à la Coupe du monde suédoise de 1958

Si Lénine voyait ça ! La Coupe du monde 2018 chez les Soviétiques... Très longtemps, pourtant, l'URSS aura snobé la Fédération internationale de football (FIFA), et plus longtemps encore, la Coupe du monde. Deux décennies séparent la naissance de l'Union soviétique, en 1922, et son ralliement formel à l'organisation sportive, en 1946. Douze ans d'attente encore avant qu'elle ne daigne participer à la Coupe du monde.

Certes, l'équipe d'URSS dispute déjà deux matchs amicaux officiels entre 1924 et 1925, contre la toute jeune Turquie de Mustafa Kemal Atatürk. La FIFA, alors domiciliée à Paris, tolère ces rencontres pour une bonne raison : de la part des Soviétiques, elle

espère une rapide demande d'adhésion. Mais *niet* ! Pour l'URSS, hors de question de s'affilier à cette institution du « sport bourgeois », à laquelle la Russie tsariste avait adhéré en son temps.

Passé ce moment de flottement, la FIFA fait volte-face : elle interdit à ses membres de laisser leurs sélections nationales affronter les Soviétiques. L'URSS voit de toute façon le sport autrement, organisant, par exemple, par le biais de l'Internationale rouge sportive (1921-1937), ses « Spartakiades ouvrières », alternatives aux Jeux olympiques.

L'expérience s'essouffle lorsque l'URSS, quoique partisane du sport amateur, s'estime enfin en mesure de défier des joueurs professionnels à l'étranger. « Les années 1930

marquent pour les Soviétiques le retour en grâce du football comme instrument de compétition à l'international, estime Sylvain Dufraisne, enseignant en sociologie du sport à l'université de Nantes. Il est même arrivé que des dirigeants demandent aux joueurs de passer chez le coiffeur avant un match pour soigner leur image. »

Rapprochement diplomatique

Pour la première fois, des footballeurs soviétiques affrontent une équipe professionnelle en 1934, le club tchécoslovaque de Brno. S'ensuivent deux voyages en région parisienne : une délégation d'Ukraine joue contre le Red Star, une équipe moscovite contre le Racing. « Ces matchs ont fait partie intégrante du rapprochement

diplomatique entre la France et l'URSS, resituent André Gounot et Yannick Deschamps, enseignant et doctorant à l'université de Strasbourg. Ils ont été conclus avec l'accord tacite du ministère français des affaires étrangères. » L'enseignant rappelle le rôle « crucial » dans cette tournée du Français Jules Rimet, alors président de la FIFA et soucieux de rapprocher les Soviétiques du reste du football. Plus tard, pendant la guerre d'Espagne, l'URSS accueille une sélection basque.

Ces échanges naissants stimulent les clubs soviétiques. Les autorités créent le championnat d'URSS en 1936, sans pour autant adhérent à la FIFA, qu'elles estiment toujours sous le contrôle de « fascistes antisoviétiques », selon une

note interne du conseil suprême de la culture physique. Sans non plus envisager une participation à la Coupe du monde, qui vient d'être organisée par l'Italie de Mussolini.

A la fin de la seconde guerre mondiale, début d'un nouveau cycle : « La participation des Soviétiques à la victoire des Alliés sur l'Allemagne les a amenés dans la communauté mondiale, et le sport a joué un rôle dans cette émergence », souligne l'historien américain Robert Edelman dans *Serious Fun: a History of Spectator Sports in the USSR* (1993, non traduit). En 1945, le succès d'une tournée interalliée en Angleterre achève de convaincre le pouvoir soviétique : le sport peut désormais contribuer au rayonnement de l'Union.

Tout heureuse d'élargir son territoire, la FIFA offre quelques concessions aux Soviétiques pour faciliter leur adhésion : une place à la vice-présidence de l'organisation et l'entrée du russe parmi les langues officielles. Encore un peu de patience, cependant : après avoir passé son tour en 1950 et 1954, l'URSS attend l'édition suédoise de 1958 pour s'engager enfin en Coupe du monde. Cette première s'achève en quarts de finale. Dans les cages, déjà un certain Lev Yachine. L'« Araignée noire », demi-finaliste du Mondial 1966 en Angleterre, resurgit un demi-siècle plus tard : les organisateurs l'ont choisi pour l'affiche de la Coupe du monde 2018. ■

ADRIEN PÉCOUT

Qui connaît Gianni Infantino? Si elle peut prêter à sourire, la question revient en boucle dans le milieu du ballon rond tant le grand public ignore tout ou presque du président de la Fédération internationale de football (FIFA). Au fond, que sait-on vraiment du Suisse de 48 ans, qui va superviser, en Russie, sa première Coupe du monde dans son costume de dirigeant sportif le plus puissant du globe? Elu, en février 2016, à la tête d'une instance minée par une litanie de scandales de corruption, l'homme au crâne glabre a l'art d'œuvrer dans l'ombre. En toute discrétion.

Polyglotte jonglant avec cinq langues, l'ex-secrétaire général de l'Union des associations européennes de football (UEFA) (2009-2016) n'a ni la rondeur ni le machiavélisme de son prédécesseur et compatriote Sepp Blatter (1998-2015), né, comme lui, dans le canton du Valais. Pourtant, Infantino n'en reste pas moins un fin stratège. «L'ex-plan B» se retrouve aujourd'hui en première ligne après s'être emparé de la FIFA à la faveur de la chute de Blatter, banni six ans, et de la suspension de son ex-patron à l'UEFA, Michel Platini, «foudroyé» dans la course à la présidence.

Ce natif de Brigue, issu d'une famille modeste d'origine calabraise, se révèle être un homme d'appareil aux dents longues et à la trajectoire stratosphérique. D'anciens collègues de l'UEFA le dépeignent comme un «opportuniste, un calculateur obsédé par le pouvoir et le fric, sans autre passion que le foot». Des proches le qualifient de «bourreau de travail, capable de répondre à 22 heures, le plus rapidement possible, au mail du secrétaire général de la fédération moldave». «C'est un excellent juriste qui travaille bien ses dossiers», dit l'avocat suisse François Carrard, qui a présidé la commission des réformes de la FIFA (2015-2016), dont Infantino était membre.

Quête éfrénée de revenus

Au sein du conseil (gouvernement) de la FIFA, Infantino a ses groupies. Parmi ses partisans figure le Monténégrin Dejan Savicevic. «Il fait du bon travail, et il s'est toujours mis au service du football, insiste l'ex-star du Milan AC. Il a vraiment rompu avec le passé. Nous savons ce qu'il s'est passé sous Blatter, et que la FIFA était une organisation corrompue. Avec Infantino, c'est une nouvelle FIFA.» «Il a gardé un système égalitaire entre les pays, que j'apprécie, estime Noël Le Graët, président de la Fédération française de football. Je ne regrette pas du tout d'avoir voté pour lui. Son poste est contesté, mais c'est normal. D'autres veulent la place. C'est un bassin de requins.»

Depuis son élection, Infantino s'est en effet fait une myriade d'ennemis. Son prédécesseur, Sepp Blatter, l'accuse d'avoir «fait table rase de son œuvre». L'ex-secrétaire général Jérôme Valcke, suspendu dix ans, critique ce «président autoritaire qui ne travaille que pour sa réélection». A la veille de l'ouverture du Mondial, ses adversaires le disent au abois sur le plan financier, alors qu'il a promis de verser 4 milliards de dollars aux 211 associations membres de la Fédération d'ici à 2026, dans le cadre de son plan pompeusement intitulé «FIFA 2.0». Le voilà forcé de trouver les revenus promis avant de revenir devant ses électeurs, alors que les entreprises européennes et nord-américaines ne se pressent plus pour soutenir la FIFA.

Dans ses réponses envoyées par écrit au Monde, en raison d'un calendrier trop chargé, Infantino affiche son optimisme et défend son bilan bec et ongles. «La FIFA se porte très, très bien, assure-t-il. Un an avant la fin du cycle financier de cette Coupe du monde (2015-2018), nous sommes déjà

assurés de remplir – et de loin – nos objectifs, ce qui nous permet de présenter un budget ambitieux pour le prochain cycle (celui de la Coupe du monde 2022) avec une augmentation importante des fonds alloués au développement du football au sein de nos associations membres.»

Quitte à donner le tournis à ses soutiens, le quadragénaire réforme la FIFA au pas de charge: élargissement de la Coupe du monde de trente-deux à quarante-huit équipes à partir de l'édition 2026, afin d'accroître ses revenus de 640 millions de dollars, introduction de l'assistance vidéo à l'arbitrage dès l'édition russe, refonte du marché des transferts... A force de tout promettre à tout le monde et d'empiler les projets sur la table, Infantino crisper et agace.

Volonté de tout contrôler

Dimanche 10 juin, il a subi un revers important lorsque le conseil de la FIFA a renvoyé aux calendes grecques la proposition, émise par la Confédération sud-américaine de football (Conmebol), d'élargir la Coupe du monde à quarante-huit pays dès 2022, au Qatar.

Gianni Infantino l'avait pourtant accueillie avec enthousiasme.

Deux autres de ses projets suscitent des tensions au sommet du football mondial: une réforme de la Coupe du monde des clubs, qui serait organisée tous les quatre ans, et la création d'une «Ligue des nations» fortement rémunératrice. Le Slovène Aleksander Ceferin, président de l'UEFA, est vent debout contre ces deux nouvelles compétitions. Et il est loin d'être le seul.

Taxé de clientélisme, Infantino s'enorgueillit d'avoir fait de la FIFA «une organisation transparente, démocratique et inclusive». Son mode de gouvernance, autocratique et en opposition avec les nouveaux statuts de la FIFA entérinés en 2016, pose pourtant question. «Avec M. Infantino, on ne tend pas vers une amélioration de la gouvernance», assène la Luxembourgeoise Anne Brasseur, ex-présidente de l'Assemblée parlementaire de l'Assemblée parlementaire de l'Europe et auteure, en 2017, d'un rapport très critique sur la FIFA. «Il devait y avoir une distinction claire entre le secrétariat général et la présidence qui était censée s'occuper de la di-

rection politique, pas du micro-management. Mais M. Infantino essaie de tout contrôler.» Pour l'homme d'affaires australien Jaimie Fuller, cofondateur du groupe de pression New FIFA Now, «Infantino continue de diriger l'organisation comme son fief. Il ne fait rien pour changer la culture.» Le patron du foot mondial réplique: «Je ne me vois pas comme un président qui inaugure des stades et coupe des rubans.» Il se félicite d'avoir nommé en 2016 la Sénégalaise Fatma Samoura comme secrétaire générale, «première femme et première non-Européenne à occuper ce poste», mais perçue comme une «marion-

nette» par de nombreux habitués de la fédération. Le juriste suisse Henry Peter, spécialiste du droit du sport et observateur avisé des affaires de la FIFA, «suspecte fortement qu'à l'heure actuelle ne sont respectés ni le but ni l'esprit des réformes souhaitées après le départ de M. Blatter, et dont M. Infantino a affirmé qu'il serait le champion au moment de sa nomination.»

Outre ses décisions, c'est sur le terrain de l'éthique que l'Italo-Suisse, signataire quand il était à l'UEFA d'un contrat douteux révélé lors du scandale des «Panama Papers», est le plus décrié. Purgé au sein de l'administration, destruction d'enregistrements d'une réunion du conseil, passe d'armes autour de son salaire controversé et fixé, en 2016, à un million et demi de dollars annuels: le début de son mandat fut explosif. La polémique a enflé en mai 2017, lors du congrès de Bahrein, quand Infantino a décidé de ne pas renouveler le mandat des coprésidents du comité d'éthique dit «indépendant» de la FIFA, le Suisse Cornel Borbély et l'Allemand Hans-Joachim Eckert. A



Le président de la FIFA Gianni Infantino, à Kazan, en Russie, le 18 juin 2017.

MAXIM SHEMETOV/REUTERS

Gianni Infantino, l'hyperprésident de la FIFA

Depuis 2016, l'Italo-Suisse réforme la Fédération internationale de football au pas de charge, tout en la verrouillant à triple tour

DATES

- 23 mars 1970** Naissance à Brigue (Suisse).
- 2000** Entre à l'UEFA en tant que chargé des questions commerciales et juridiques.
- 2009** Promu secrétaire général de l'UEFA. Il met en place le fair-play financier et l'Euro à 24 équipes pour la compétition de 2016.
- 26 février 2016** Elu président de la FIFA. Il fait passer le nombre d'équipes participant à la Coupe du monde à 48 (pour 2026) et impose l'arbitrage vidéo pour le Mondial 2018.

l'époque, ce tribunal interne venait d'ouvrir une enquête à son encontre, le soupçonnant d'être intervenu dans les élections à la Confédération africaine de football. «C'est comme sous Blatter: Infantino décide des enquêtes du comité d'éthique, qui est une vraie blague», assène un proche dudit comité qui a par ailleurs blanchi, en août 2016, le patron de la FIFA des soupçons d'utilisation d'avions privés aux frais de la Russie et du Qatar. «Si une personne, qui que ce soit, a commis une faute, elle devra être, et elle sera sanctionnée. Le temps des magouilles est terminé, se défend Infantino. Tous ceux qui pensent encore pouvoir s'enrichir illégalement ou illicitement en profitant du football ou de la FIFA n'ont plus leur place au sein de nos institutions. Et ils le savent.»

Avenir politique

Elu avec le soutien des Etats-Unis, en pleine tornade judiciaire à l'initiative du FBI contre la FIFA, Infantino est également soupçonné d'avoir voulu saborder le Maroc, candidat rival des Américains à l'organisation du Mondial 2026. La mise en place d'une task-force d'évaluation, composée notamment de dignitaires de l'administration de la FIFA, a été perçue comme un moyen de favoriser le trio nord-américain (Etats-Unis, Canada, Mexique).

Infantino jouera d'ailleurs une partie de son avenir politique lors du vote d'attribution de ce Mondial, mercredi 13 juin, lors du 68^e congrès de la FIFA, à Moscou. «En cas de défaite, comment les Etats-Unis vont-ils le punir?», s'interroge un ex-cadre de la Fédération. Du résultat du 13 juin dépendra sa capacité à briguer un deuxième mandat, le 5 juin 2019, au congrès de Paris. «Si l'UEFA et les Confédérations asiatique et africaine trouvent un terrain d'entente, Infantino perdra l'an prochain», pronostique un fin connaisseur de l'échiquier politique du ballon rond. A Zurich, au siège de la FIFA, on laisse pourtant entendre que les Confédérations continentales ont été «verrouillées».

S'il refuse encore de l'annoncer, nul doute que le Suisse sera candidat. «Il est à la FIFA pour y rester au moins douze ans, confie un proche. C'est le sommet de sa carrière.» «Il se représentera et, quel que soit le candidat en face, je voterai pour lui», déclare Noël Le Graët, alors que Michel Platini ne «s'interdit[ri]en» pour l'élection de 2019, après que la justice suisse l'a mis hors de cause dans l'affaire du versement des deux millions de francs suisses. Banni jusqu'en octobre 2019, l'ex-président de l'UEFA espérait que son ancien bras droit et le comité d'éthique lèveraient sa suspension. Comme attendu, Infantino s'y refuse. «Mon rôle est de respecter l'institution et ses commissions», se justifie-t-il. Sollicité par Le Monde, Michel Platini précise qu'il a «engagé des procédures de justice contre la FIFA et que, de ce fait, il ne souhaite pas s'exprimer – pour l'instant – sur Gianni Infantino». Tout est dans le «pour l'instant». ■

REMI DUPRÉ

Les arbitres, préparés à être assistés

Utilisée pour la première fois en Coupe du monde, la vidéo a demandé un travail spécifique d'entraînement

Papa, tu as sifflé penalty. C'est une erreur, il y avait hors-jeu. Je répète, il y avait hors-jeu. Tu dois indiquer le signe VAR et donner coup franc.» Face à un mur d'écrans montrant le terrain, le Polonais Pawel Gil, en tenue réglementaire des arbitres de la Fédération internationale de football (FIFA), donne des ordres dans son casque-micro. L'arbitre gambien Bakary Papa Gassama obtempère : il lève les bras et trace un rectangle dans l'air.

En cette chaude journée de mi-avril, le centre technique fédéral de Coverciano, dans la périphérie de Florence, résonne de cris et de coups de sifflet. A deux mois de l'entame de la Coupe du monde, tous les arbitres sélectionnés pour la compétition sont rassemblés au «Clairefontaine» italien en stage de préparation. Au programme, des entraînements physiques, des tests, mais surtout un travail spécifique sur la nouveauté du Mondial russe : l'arbitrage vidéo.

Pour le bien des arbitres

Comme l'avait souhaité, en 2017, Gianni Infantino, le président de la FIFA, l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR, *Video Assistant Referee*, en anglais) fera en Russie ses grands débuts dans la plus importante compétition du football. Une décision «pour le bien des arbitres», justifiait-il. «Depuis le coup de sifflet final de la Coupe du monde 2014, on se prépare à cette évolution», assure Pierluigi Collina, qui préside la commission des arbitres de la FIFA. L'ex-arbitre international connaît les doutes qui existent sur le niveau de préparation des nombreux officiels n'ayant jamais dirigé de match de haut niveau avec la VAR. Alors il déroule les différents séminaires et essais menés lors des compétitions nationales ou internationales, et insiste : «Aujourd'hui, tous les arbitres [sélectionnés pour le Mondial] sont prêts à 100%.»

A Coverciano, sous l'œil des caméras, chaque arbitre enchaîne les situations complexes. De jeunes joueurs de la région ont reçu pour mission de compliquer leur tâche : hors-jeu, fautes, simulations... toutes les situations sont répétées. Installé dans un vestiaire du stade transformé en VOR (*Video Operation Room*), l'arbitre vidéo et ses trois assistants ne manquent pas une miette du jeu. Et l'arbitre vidéo, le seul à être en communication avec «l'homme en noir», lui parle en quasi-permanence dans une oreillette. «Attention Papa,

tu dois donner carton rouge au numéro 21», signale Pawel Gil, après qu'un joueur a fait faute en douce dans son dos. Après la rencontre, l'arbitre et son VAR débrie-fent les situations.

«Il s'agit d'éviter les erreurs majeures et évidentes, pas de réarbitrer à l'aide de la technologie», soutient Collina. Officiellement, les arbitres ne pourront avoir recours à la VAR que dans quatre cas précis, et non pas pour «vérifier chaque incident mineur» : après un but, lors d'une situation de penalty, pour un carton rouge direct ou s'il y a erreur sur l'identité d'un joueur sanctionné.

Dans le VOR de Moscou, d'où seront vidéo-arbitrés tous les matchs, le rôle du technicien Hawk-Eye (société ayant mis en place l'arbitrage vidéo au tennis, désormais partenaire de la FIFA), sera primordial. C'est cet employé d'une entreprise privée qui, en

En mettant en place la VAR à marche forcée, la FIFA a-t-elle fait entrer le ver dans le fruit du football ?

arrêtant l'image à tel ou tel moment, permettra à l'arbitre vidéo de prendre sa décision.

En mettant en place la VAR à marche forcée, la FIFA a-t-elle fait entrer le ver dans le fruit du football ? Les opposants à cette évolution en sont persuadés, estimant qu'elle ne fera pas cesser les polémiques, comme c'est d'ailleurs le cas dans tous les pays où elle a été mise en œuvre. Si nul ne conteste qu'elle puisse apporter des déci-

sions plus justes, le débat s'est déporté vers l'opportunité d'avoir ou non recours à la vidéo dans telle ou telle situation.

Les arbitres, du moins ceux choisis pour disputer le Mondial, voient d'un bon œil cette évolution. «Grâce à la VAR, il ne sera plus possible de faire d'erreur grossière», assure le Néerlandais Björn Kuipers, l'un des meilleurs sifflets d'Europe. Mais l'arbitrage vidéo ne fait pas disparaître tout débat autour des décisions.

«C'est une véritable aide, complète l'arbitre français Clément Turpin. Je ne me dis pas : "Je vais m'abstenir de siffler penalty car..." Je siffle ou je ne siffle pas, avec ou sans vidéo. Mais je sais derrière que, si je me suis trompé, j'ai une bouée de sauvetage.»

Si la FIFA se veut rassurante, tous les arbitres sélectionnés n'ont pas la même expérience avec l'arbitrage vidéo, selon que leur fédéra-

tion a – ou non – testé le dispositif. «La FIFA est très consciente des disparités entre les pays, et tous les arbitres retenus ont participé à de nombreux tournois officiels où la VAR était utilisée», assure Clément Turpin. Ils se sont mis à la page et ont travaillé de la même façon que ceux qui l'utilisent dans leur pays.» Un système «complété par des formations en ligne», poursuit Bakary Papa Gassama.

Matchs ralentis

Reste à faire comprendre cette nouveauté au public dans les stades de la Coupe du monde. Temps morts plus fréquents, perte de spontanéité dans la célébration... la VAR perturbe le déroulement des matchs tel qu'on le connaissait jusqu'à présent. La FIFA assure que les décisions seront prises rapidement. En outre, les écrans du stade afficheront «arbitrage vidéo en cours» et expliqueront

les décisions, les images au ralenti ne seront pas diffusées, à la différence du rugby, par exemple.

Quant à l'éventualité d'une attaque sur la fibre optique reliant le VOR aux stades, la FIFA se dit parée. «Si ça ne devait pas fonctionner, nous avons plusieurs solutions de secours», dit Sebastian Runge, responsable du groupe d'innovation technologique de la FIFA. En dernier recours, on peut revenir à une ligne téléphonique à l'ancienne. Le VAR pourra décrocher le téléphone et appeler le stade en disant que «quelque chose ne va pas». Les adversaires de la vidéo se délecteraient sans doute de voir l'arbitre du match d'ouverture de la Coupe du monde perdu au combiné, en bord de touche, comme un rappel que la technologie peut aussi se tromper. ■

CLÉMENT MARTEL (COVERCIANO, ITALIE, ENVOYÉ SPÉCIAL) ET RÉMI DUPRÉ



Arbitrage vidéo lors de la rencontre amicale Italie-Angleterre du 26 mars. MARC ATKINS/OFFSIDE/PRESSE SPORTS



CHRONIQUE

PAR OLIVIER GUEZ, ÉCRIVAIN

Une passion absurde et dévorante

Il en est ainsi tous les quatre ans, les années paires, non bissextiles. Début mai, des symptômes apparaissent chez les plus intoxiqués, une certaine agitation, du cœur à l'ouvrage. A la fin du mois (après la finale de la Ligue des champions, précisément), la fièvre contamine des pans entiers de la population. Ils causent «listes des 23», «matchs amicaux», «stages de préparation» et s'aventurent à de premiers pronostics.

Les pères initient les fils (et les filles) avec magazines, gadgets, albums, vignettes, les buralistes se frottent les mains. Les emplois du temps s'aménagent. «Mercredi, dans trois semaines?» : il faut refuser des invitations ou bien s'assurer poliment qu'on dînera devant la télé. Les jours s'allongent, le tonnerre gronde : juin débute, 67 millions de sélectionneurs (en France

seulement) s'échauffent dans leur living. Une minorité peste, «On ne parle plus de rien, seulement de ballon rond». Inutile, l'excitation est à son comble. La Coupe du monde va commencer.

Tous les quatre ans, les années paires, non bissextiles, je retombe en enfance. Je ressens le même engouement que le 16 juin 1982. France-Angleterre, en direct de Bilbao, sur le téléviseur de mes grands-parents, j'ai 8 ans. Une sévère défaite inoubliable : le virus est inoculé, ma passion (absurde et dévorante) pour le football, et la Coupe du monde en particulier, amorcée. Le soir de France-Allemagne à Séville, je campais loin d'un poste de télévision. Trois jours plus tard, lorsque mon père me décrivit l'improbable défaite, dans une lettre que j'ai conservée, je me suis juré que je ne raterais

plus jamais un match de Coupe du monde. Pari tenu, hélas. Qui se souvient de Thomas Skuhravy, le «bomber» tchécoslovaque du Mondial italien? Du score du Hongrie-Salvador en 1982? De Cayasso, le premier buteur du Costa Rica en Coupe du monde? Et qui a perdu son temps devant l'Algérie-Slovénie en 2010? L'auteur de ces lignes, qui vous accompagnera pendant cette Coupe du monde en Russie, j'en suis ravi.

Magie de la Coupe du monde

Il m'arrive de sangloter en regardant les Mexicains entonner leur hymne, une main sur le cœur, le regard tendu vers l'horizon. Je n'oublierai jamais la chevauchée de Maradona contre l'Angleterre, au stade Azteca de Mexico. Les coups de sang de Zidane en 1998 et en 2006. Les dribbles chaloupés de

Ronaldinho au Japon et en Corée. Les perles de Forlan en Afrique du Sud et la danse de Milla au Mondial italien. Les prolongations, les séances de tirs au but, les vaincus tétanisés au sol, les vainqueurs auréolés de gloire. Personne ne les a oubliés. C'est la magie de la Coupe du monde, des matchs couperets, des matchs de légende, lorsque à dix minutes du coup d'envoi d'une demi-finale, les rues sont vides et la tension palpable, dans les centres-villes écrasés par la chaleur. Soudain, les gens se parlent, les classes sociales disparaissent, les émotions sont collectives et universelles. A Montevideo, à Munich, à Tokyo, on a commenté les larmes des Brésiliens humiliés par les Allemands au Mineirao de Belo Horizonte : la planète se transforme en véritable village global pendant un mois.

Le Mondial qui commence jeudi 14 juin au stade Loujniki de Moscou s'annonce alléchant. Il faudra être très (très) fort pour empêcher les sélections allemande et espagnole de remporter un nouveau titre. Emmené par Neymar et une ribambelle de joueurs talentueux, le Brésil veut sa revanche, après le fiasco de 2014. Pour le Portugais Ronaldo (33 ans) et l'Argentin Messi (31 ans), c'est la Coupe du monde de la dernière chance, l'ultime occasion de remporter le trophée suprême et de rejoindre Pelé, Beckenbauer, Maradona et Zidane, au firmament des légendes. Les Bleus ont une carte à jouer, offensive, notamment, mais peu aguerris, ils ne sont pas favoris. Il y aura une équipe surprise. La Belgique, la Croatie, la Colombie (ou bien le Sénégal, l'Égypte, le Pérou, ce qui constitue-

rait une vraie surprise)? Je dirais l'Uruguay, parce que j'adore l'Uruguay et que, avec Cavani et Suarez, la Celeste dispose d'une attaque de feu. Un mot sur la Russie. Les joueurs de la Sbornaja, qui ne sont pas (très) bons, subiront une immense pression, la réputation de l'empire poutinien est en jeu.

La Coupe du monde a consolidé les Nations sud-américaines dans les années 1930, fragilisé la Yougoslavie en 1990 (après sa défaite contre l'Argentine en quart de finale), et révélé les fractures françaises contemporaines (l'épisode tragi-comique de Knysna). Vladimir Poutine ne l'ignore certainement pas. Que la fête commence. ■

Olivier Guez est l'auteur de «La Disparition de Josef Mengele» (Grasset, prix Renaudot 2017)

Au programme : 11 villes, 32 équipes, 64 matchs

PHASE DE QUALIFICATION

Du 14 au 25 juin

GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C	GROUPE D	GROUPE E	GROUPE F	GROUPE G	GROUPE H
○ Russie ○ Arabie saoudite ○ Égypte ○ Uruguay	○ Portugal ○ Espagne ○ Maroc ○ Iran	○ France ○ Australie ○ Pérou ○ Danemark	○ Argentine ○ Islande ○ Croatie ○ Nigeria	○ Brésil ○ Suisse ○ Costa Rica ○ Serbie	○ Allemagne ○ Mexique ○ Suède ○ Corée du Sud	○ Belgique ○ Panama ○ Tunisie ○ Angleterre	○ Pologne ○ Sénégal ○ Colombie ○ Japon
Russie-Arabie saoudite Jeudi 14 juin - 17 heures Moscou Spartak	Maroc-Iran Vendredi 15 juin - 17 heures Moscou Spartak	France-Australie Samedi 16 juin - 12 heures Kazan	Argentine-Islande Samedi 16 juin - 15 heures Vologograd	Costa Rica-Serbie Dimanche 17 juin - 11 heures Moscou	Allemagne-Mexique Dimanche 17 juin - 17 heures Moscou Spartak	Belgique-Panama Lundi 18 juin - 17 heures Moscou	Colombie-Japon Mardi 19 juin - 14 heures Moscou
Égypte-Uruguay Vendredi 15 juin - 14 heures Moscou Spartak	Portugal-Espagne Samedi 16 juin - 20 heures Moscou	Pérou-Danemark Samedi 16 juin - 18 heures Kazan	Croatie-Nigeria Samedi 16 juin - 21 heures Vologograd	Brésil-Suisse Dimanche 17 juin - 20 heures Moscou Spartak	Suède-Corée du Sud Lundi 18 juin - 14 heures Vologograd	Tunisie-Angleterre Lundi 18 juin - 20 heures Vologograd	Pologne-Sénégal Mardi 19 juin - 17 heures Moscou Spartak
Russie-Égypte Mardi 19 juin - 20 heures Saint-Petersbourg	Portugal-Maroc Mardi 20 juin - 18 heures Moscou Spartak	Danemark-Australie Jeudi 21 juin - 14 heures Moscou	Argentine-Croatie Jeudi 21 juin - 20 heures Vologograd	Brésil-Costa Rica Vendredi 22 juin - 14 heures Saint-Petersbourg	Corée du Sud-Mexique Samedi 23 juin - 17 heures Moscou Spartak	Belgique-Tunisie Samedi 23 juin - 14 heures Moscou Spartak	Japon-Sénégal Dimanche 24 juin - 17 heures Moscou Spartak
Uruguay-Arabie saoudite Mardi 20 juin - 17 heures Moscou Spartak	Iran-Espagne Mardi 20 juin - 20 heures Kazan	France-Pérou Jeudi 21 juin - 17 heures Moscou Spartak	Nigeria-Islande Vendredi 22 juin - 17 heures Moscou	Serbie-Suisse Vendredi 22 juin - 20 heures Kazan	Allemagne-Suède Samedi 23 juin - 20 heures Moscou	Angleterre-Panama Dimanche 24 juin - 14 heures Moscou	Pologne-Colombie Dimanche 24 juin - 20 heures Kazan
Arabie saoudite-Égypte Mardi 20 juin - 16 heures Moscou Spartak	Espagne-Maroc Lundi 21 juin - 20 heures Moscou Spartak	Danemark-France Mardi 26 juin - 16 heures Moscou Spartak	Islande-Croatie Mardi 26 juin - 20 heures Moscou Spartak	Serbie-Brésil Mardi 27 juin - 20 heures Moscou Spartak	Corée du Sud-Allemagne Mardi 27 juin - 16 heures Kazan	Angleterre-Belgique Lundi 28 juin - 20 heures Kalininograd	Japon-Pologne Lundi 28 juin - 16 heures Vologograd
Uruguay-Russie Lundi 25 juin - 16 heures Moscou	Iran-Portugal Lundi 27 juin - 20 heures Moscou	Australie-Pérou Mardi 26 juin - 16 heures Sotchi	Nigeria-Argentine Mardi 26 juin - 20 heures Saint-Petersbourg	Suisse-Costa Rica Mercredi 27 juin - 20 heures Nijni-Novgorod	Mexique-Suède Mercredi 27 juin - 16 heures Iekaterinbourg	Panama-Tunisie Jeudi 28 juin - 20 heures Saransk	Sénégal-Colombie Jeudi 28 juin - 16 heures Samara

Les 10 matchs à ne pas manquer

Croatie-Nigeria
Samedi 16 juin - 21 heures
Dual de géants africains entre une sélection croate expérimentée et les jeunes Nigériens. L'un des deux équipes pourrait bien affronter les Bleus en huitièmes de finale.

Argentine-Croatie
Jeudi 21 juin - 20 heures
Beau jeu annoncé entre les manieurs de ballon croates et argentins, dans la poule la plus relevée du Mondial.

Russie - Arabie Saoudite
Jeudi 14 juin - 17 heures
Sans doute le match d'ouverture le plus faible de l'histoire, mais déjà décisif pour la qualification du pays hôte, face à une autre superpuissance pétrolière.

Angleterre-Belgique
Jeudi 28 juin - 20 heures
La génération dorée belge face à son pays d'accueil : De Bruyne, Van der Meer, Courtois et Kompany. Angleterre en à l'attaque, la jeune sélection anglaise fait bien mieux que la précédente.

Allemagne-Mexique
Dimanche 17 juin - 17 heures
Les champions du monde en titre sont de retour, toujours aussi forts. Mise en jambes face au Mexique dans un groupe par ailleurs peu relevé.

Argentine-Islande
Samedi 16 juin - 15 heures
Comment va la sensation de l'Euro 2016 ? L'Islande, qualifiée pour sa première Coupe du monde, attaque l'ascension par la face la plus dure, contre l'Argentine de Lionel Messi.

Serbie-Bresil
Mercredi 27 juin - 20 heures
Espoir de tout un peuple, Neymar pourra-t-il entamer cette troisième rencontre de poule ? Le feuilleton du retour du Brésilien à sa meilleure forme risque de rythmer la Coupe du monde de la Selecao.

Pérou-Danemark
Samedi 16 juin - 18 heures
Pour la première fois depuis 1982, grand retour en Coupe du monde du Pérou et de son maillot mythique, blanc et barré d'une diagonale rouge.

Portugal-Espagne
Vendredi 15 juin - 20 heures
Le choc de ce premier tour entre le champion d'Europe en titre et le favori de la compétition. Cristiano Ronaldo y retrouvera ses coéquipiers du Real Madrid.

Egypte-Uruguay
Vendredi 15 juin - 14 heures
Trois des meilleurs attaquants du monde réunis, Suarez et Cavani côté uruguayen, Salah côté égyptien... si toutefois l'idole du monde arabe est remise de sa blessure à l'épaule.

HUITIEMES DE FINALE

